

« Breiz Dishual »  
Gazeten miziek  
ar  
Strollad Broadel Breiz  
‡ ‡ ‡ ‡ ‡

# BREIZ DISHUAL

« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel  
du  
Parti Nationaliste Breton  
‡ ‡ ‡ ‡ ‡

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> page. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL — E. DOUAR-GWÉ — EWAN GWESNOU — HERVÉ DE  
KERGUILLY — RONAN DE KERMÉNÉ — MONTJOA DE KERMOUSTER —  
NOËL KERNEJO — FANCH L'HERMITTE — JOB LOYANT — MATHALIZ —  
GWENOLÉ MOLENE — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — POL SULLIAC.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à **M. RONAN DE KERMÉNÉ**  
Secrétaire de la Rédaction  
à **Laurenan (C.-du-N.) (H<sup>le</sup> Bretagne)**

# APPEL AUX BRETONS

Depuis longtemps on regrettaît qu'il n'existât pas en Bretagne un organe vraiment national, ayant pour unique préoccupation l'étude approfondie de la question bretonne et la préservation de l'esprit celtique.

Le Parti National Breton, constatant les progrès accomplis chaque jour par l'idée qu'il veut faire triompher, a décidé de combler cette lacune en publiant « Breiz dishual ».

« Breiz dishual » (« La Bretagne libre ») vient à son heure pour donner son vrai sens au régionalisme breton, pour renforcer et compléter ce qu'il a entrepris, pour donner enfin à nos compatriotes une conscience plus nette de leur nationalité, de leurs droits et de leurs devoirs.

« Breiz dishual », qui est, — à l'avant-garde du mouvement breton, — un journal d'idées et d'action, absolument indépendant, défend et revendique tout ce qui constitue le patrimoine national de notre pays.

Le journal accepte le concours de toutes les bonnes volontés. Quiconque partage les idées des fondateurs peut et doit y collaborer. Tous les bons Bretons doivent travailler à en faire le journal d'idées le plus vivant et le mieux rédigé

qui soit en Bretagne. Ils doivent également s'employer sans cesse à propager « Breiz dishual » et à recruter des abonnés pour subvenir aux frais généraux, car ils savent qu'il s'agit ici d'une entreprise parfaitement désintéressée.

« Breiz dishual » doit vivre. Il faut donc que chacun contribue, dans la mesure de ses moyens, à le faire vivre et se développer. Abonnez-vous à « Breiz dishual » ! Faites s'abonner les personnes de votre entourage. Il n'est pas un Breton, si pauvre soit-il, qui ne puisse prendre un abonnement d'un franc.

Au nom de la Patrie Bretonne, au nom de sa nationalité en péril et de sa langue menacée, au nom de ses intérêts moraux et économiques méconnus et foulés aux pieds, nous vous demandons instamment, nous demandons à tous les Bretons de soutenir notre effort.

Vous reconnaîtrez, en lisant « Breiz dishual », la voix vibrante de la Bretagne, de la vraie Bretagne, celle qui ne s'agenouille pas, celle qui reste debout et qui proclame fièrement son droit à la liberté, à la prospérité, à la vie.

LA RÉDACTION.

## PETRA C'HOULENNOMP ?

En amzer a renomp brema karantez Breiz a zo birvidik en kalonou meur a Vreizad. Mez en kalonou meur a hini-all ar garantez-ze hadet pell a zo gant ar genvroelerien, n'eo ket diwanet mad, rak hadet eo bet digouls, araoak ma oa aozet an douar. Na oa ket ivez divesk awalc'h ar garantez vroadel. N'eur stumm all, an had n'en deus kroget tam a-bet en kalonou hon c'henvroiz-all. Ar re-man a zo aonik meurbet, dourek pe ien. Netra ouz peza zell ar garantez vro na stok ané. Skolaerien heman pe hen-hont, diskibien ar Roue pe ar Republik, tud re dost marteze da blad an aman, mevelien renerien Bro-C'hall, hag all na gavont mad na uhel awalc'h evit o ene re izel, en em staga ouz eur vro pehini na deus ket da rei d' é (o sonj eo kement-ze) peza man o lorc'h en gortoz diganti. Al loden vrassa koulskoude, Broadelerien kalonek, a ro o buez, o gwad, o madou hag o amzer d' o Bro. Ar re-ma a zo diskibien a bell pe a dost da Morvan, da Nomenoé, da Bontkallek, ha, nessoalc'h deomp, da Ger-varker, d'ar Borderie...

Brema a zo dek vloaz pe eun tamm ouспен a tiwanaz war douar Breiz eur bodat tud yaouank, kalonek ha tuet mad hag a fellaz ganté kas fanniel hon Bro war araoak, zont ha divlam, war an hent a gondou d'ar Viktor... Gwech hag all meur a zoudard a vannaz en hent da dastum freuz deus gwez an enebourien pe da lipad aman diwar o flad. Ar re-all a zinerzas tam a tam, ha greiz oll a chomjont en hent, d'o zro. Chanch a rejont ali hag elec'h brezeli en em lakjont da frikoti gant ar C'hallaoued.

Kalz amzer a zo kollet ha neubet a labour groet.

Sétu zavet eus Douar Breiz, eun nebeut tud all, gwir vroelerien ar re-man, aliet mad da vond, kousto-da gousto, beteg ar penn. Ar re-ma a c'houlenn Breiz d'ar Vreiziz; goulenn a reont librente da veva hervez o giz, o bolante ha hervez o c'halon.

Eur iez a meump, ha fallout a ra d'imp e vo disket d'hon bugale ha d'hon breudeur; an histor a meump hag a fell d'imp a vez disket er skoliou, kenver ouz kenver, gant hon iez, d'an oll Vreiziz; ar Frankiz a meump bet hag a fell d'imp hadkaout anezi

ar c'henta vo ar gwella, ha skoazellet gant hon c'henvroiz a refomp peza a vo red evit he hadkaout.

An dud yaouank-ma nevez zavet ha ni na reomp nemet unan er Strollad Broadel Breiz !

Evid labourat ha trec'hi gant enor a felle d'imp eur c'hleze hag eur banniel. Hon c'hleze eo ar gazetten-man : Breiz dishual hag hon banniel eo banniel an herminig : hini Breiz !

GWENOLÉ MOLENE.

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

Malgré le dévouement et l'activité de ses militants, le mouvement breton qui, sous l'étiquette régionaliste, travaille depuis bientôt quinze ans à l'instauration d'un nouvel état de choses, moins oppressif pour notre pays, ce mouvement semble n'avoir obtenu dans l'ensemble que de très médiocres résultats. Quand on compare l'action des régionalistes bretons à celle des nationalistes irlandais, quand on considère le succès qui couronne les efforts de ceux-ci et l'avortement qui paraît menacer les entreprises de ceux-là, on est obligé de reconnaître que la meilleure méthode n'est point du côté des Bretons.

C'est que le régionalisme, si l'on veut bien y prendre garde, n'est, en somme, en ce qui concerne la Bretagne, que l'affirmation de l'emprise étrangère. Rien n'est moins fait pour exalter chez nous le patriotisme et pour susciter des enthousiasmes. Que serait ce mouvement breton, s'il n'y avait pas pour le soutenir, sous le Régionalisme, — qui n'est qu'un mot froid et déjà suranné, — un sentiment autrement profond, une flamme inavouée mais bien vivante et sans cesse renouvelée au pur foyer de l'Histoire de Bretagne : c'est-à-dire le sentiment national.

C'est ce sentiment national, ce nationalisme vivace qui crée les enthousiasmes, la foi, le sacrifice, l'héroïsme.

C'est ce sentiment que les Irlandais ont entretenu ; c'est à ce sentiment que les Bretons doivent faire appel s'ils veulent triompher.

BREIZ DISHUAL.

Il est du devoir de tout vrai patriote Breton de soutenir « BREIZ DISHUAL » et d'unir ses efforts à ceux du « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

Nous adressons un pressant appel à tous nos amis connus et inconnus, et nous ouvrons, à dater de ce jour, une

## SOUSCRIPTION PERMANENTE

pour vivre et pour développer « BREIZ DISHUAL ».

C'était vers le milieu du neuvième siècle. L'état de notre patrie n'était pas sensiblement différent de la situation actuelle. Il se résume en quelques mots : Les Bretons n'étaient plus maîtres chez eux : la Bretagne ayant perdu son indépendance et sa nationalité était devenue tributaire de la France. Le patriotisme, cependant, ne s'était pas éteint chez les enfants d'Armor. L'éternel rêve d'indépendance dont les opprimés bercent leur amertume hantait douloureusement le cerveau de nos pères. Il se trouva providentiellement deux hommes résolus à le faire triompher. Deux seulement : un gentilhomme et un moine, Noménoé-le-Brave et Convoion-le-Saint. Le moine s'enfonça dans la solitude de Redon et construisit un moulier où nuit et jour la voix des justes s'élevait pour demander au Ciel le salut de toute la Bretagne, ainsi que s'exprime le cartulaire de l'abbaye. Le gentilhomme, lui, aiguïsa sa bonne lame et fit donner du Korn-boud à travers les plaines et les monts de Breiz l'opprimée. Bientôt, le bruit de la révolution parvint à la cour de Charles-le-Chauve et celui-ci lança aussitôt sur la Bretagne une armée hétéroclite qui devait briser toute résistance. De son côté, le roi des Bretons rassembla ses troupes. On vit autour de lui des adolescents pleins d'enthousiasme pour la défense du sol ancestral ; des hommes qui voulaient leur foyer affranchi des exactions du monarque frank ; d'anciens compagnons d'armes de Morvan-le-Martyr et de Guiomarc'h l'intrépide, de graves et beaux vieillards à qui l'espoir de la revanche rendait un semblant de vigueur et de vie.

La bataille eut lieu dans les marécages de Ballon et dura plusieurs jours. C'est dire qu'elle fut effroyable, désespérée. A la fin, les franks durent avouer leur défaite. Leur roi chauve s'était honteusement enfui abandonnant son armée à la fureur des nôtres.

Les Bretons étaient vainqueurs et la Bretagne reprenait sa place au nombre des nations. C'était aux derniers jours de juin de l'an 845, il y a juste mille soixante et sept ans.

Par une heureuse coïncidence Breiz-Dishual paraît à l'anniversaire de la victoire de Ballon, date glorieuse entre toutes, qui deviendra pour notre patrie, nous devons l'espérer, une fête nationale.

Il nous a semblé que ce fait méritait d'être enregistré et mis en lumière.

En nos temps malheureux, il est bon de retourner aux gloires d'autrefois. Le souvenir des héros de notre race nous soutient dans la lutte et illumine de fulgurants reflets les phases de notre action. Nous nous sentons plus forts à leur mystérieux contact et — quoi qu'en disent les ingrats et les pusillanimes — la voie que nous suivons est droite et sûre, car ils l'ont avant nous amoureusement sillonnée, et nous ne faisons que la reprendre, sous leur égide et dans l'aurole protectrice de leur exemple.

Banigeu glaù ar en huan.

JOJEB FRIEK

*Jobek Friek e zou ag en Toul-Kah. Chetu perak e tro e gein d'ero, Jobek Friek.*

*Ean e gar e voez, e vugalé, ean e ia d'en iliz, e hoarn er sul, e zesaù mat e dud, hag e hra par ma hel eit ma ne vou ket kousiet e diegeh, get langaj er granuaj.*

*Hanni erbet ne zeli er honz nameit en truan-taj. Elsen en hourhemen Jobek Friek.*

*Jobek Friek e zou ag en Toul-Kah. Chetu perak e tro e gein d'e vam, Jobek Friek.*

*A pe gouvi e amied d'ur fest en e di, « kerhet er mez, mam goh ! »*

*Hi ne houi konz meit langaj en tud distér ha meliget; ne gonz ket, ne houi ket parlánd en duchentil.*

*Ha Jobek Friek en des meh geti. Ha ean e viou de viriikin, el langaj-se?*

*Hag ean e hrei trouz de viriikin en e di bras, ar er plaz bras, leh me ma dastumet ol er vertuieu, ha leh me ma eutru Jobek Friek?*

*Un goal hostiz e zou-deit de ti Jobek; un derhian fal e grog en hou ar e hulé : ean e verlobi.*

*Tud abil e hra ar e dro, nen dé ket mat de nitra.*

*E voez hag e vugalé e zou ar ou deuhlin tost d'er gulé.*

*E vam goh e ouil er hound, en e derhian e ma get langaj en tud meliget e kovesa, e lar kenavo, hag e ped, Jobek Friek.*

*Er hleher e hob hag et sonn. El leur e zou lakeit de risklein en doar.*

*En duchentil e gonz a-zivout en hani maru, e parlánd ag er mistr.....*

*Achiuet e er perhinded; amen e repoz pen chueh Jobek Friek.*

*Pia e e goeh ar hé deuhlin e oulein tost d'er bé, pen dé oeit kuit tolpad en duchentil?*

*Dousik, dousik, get geneu eunus, er vam goh e bed e langaj er granuaj meliget.*

*(Ne hel ket guber nitza kin, nen dé ket abalamor men dé hi ahurtet; mes honen e zou ag er Mannieu Du.)*

*Ha ne hel ket kronz en ur féson aral.*

*Dousik, dousik e ped, get eun ne zehé d'hum zihun, get eun ne goumarehé en e vé, hé mabig kousket Jobek Friek.*

BEZRUC

Kanpennet aveit er Vretoned,  
GET E. GWESNOU.

EPHÉMÉRIDES BRETONNES

JUIN

**Juin 845 (derniers jours du mois).** — Grande victoire de Ballon, remportée par Noménoé, roi des Bretons, sur Charles le Chauve, roi des Franks.

**Juin 1342.** — Siège d'Hennebont par les Français du parti de Charles de Blois. C'est alors que la comtesse de Montfort, Jeanne la Flamme, assiégée dans la ville, se signala par ses sorties héroïques, en allant mettre le feu au camp ennemi. Ce siège d'Hennebont est un des épisodes les plus glorieux de notre histoire.

**Juin 1788.** — Une députation, composée de 12 membres du Parlement de Bretagne, part pour Versailles, afin de protester auprès du Roi Louis XVI contre les incessantes violations de la constitution bretonne par l'autorité française, et notamment contre la dissolution par la force, du Parlement, le mois précédent. Le Roi sans écouter leurs doléances, fait mettre les 12 députés à la Bastille.

Une nouvelle délégation, de 18 membres, part pour Versailles, pour réclamer la mise en liberté de leurs collègues, ou les suppléer en présentant de nouveau les doléances du Parlement. Arrivée à Pontchartrain, la délégation est rejetée en Bretagne par la force armée.

Une troisième délégation de 58 membres part encore, décidée à parvenir au Roi de France, morte ou vive, et chargée par la réunion solennelle des Etats de Bretagne : 1° de maintenir toutes les protestations antérieures; 2° de réclamer la restitution et le respect des libertés et franchises bretonnes, garanties par l'acte d'Union; 3° de provoquer l'élargissement des prisonniers de la Bastille.

La délégation put enfin parvenir jusqu'au Roi et obtint satisfaction sur le troisième point. En ce qui concerne les deux autres, elle dut se contenter de belles paroles qui, par la suite, restèrent sans effet.

JUILLET

**25 juillet 1488.** — Bataille de Saint-Aubin du Cormier où l'armée bretonne est battue par les Français et qui laisse désormais la Bretagne à la merci de son ennemie.

**7 juillet 1492.** — Les Etats de Bretagne, réunis à Nantes, en accordant un léger subside au Roi de France, Charles VIII, pour les guerres qu'il soutenait, lui font jurer solennellement par écrit, le maintien des franchises et coutumes de Bretagne.

**Juillet 1799.** — « Vers la fin de juillet 1799, « les membres de l'ancien Parlement de « Bretagne qui habitaient Londres, voyant « ce qui se passait dans leur pays », — (à savoir que les Bourbons cherchaient à provoquer, par leurs émissaires, de nouveaux soulèvements fatals aux Bretons, alors que la pacification commençait à se faire) — « et estimant qu'aucune levée d'hommes ne « devait se faire dans la province sans leur « approbation, se réunirent, et, le 30 de ce « mois, le procureur-syndic des Etats de « Bretagne, comte de Botherel, remit au « comte d'Artois (plus tard Charles X) les « titres classés par ordre qui devaient lui « faire connaître la constitution particulière « de la province de Bretagne et l'étendue de « ses droits privilégiés, libertés, franchises « et immunités.

« — Ce ne sont pas, dit M. de Botherel, « des concessions faites au temps de l'Union, « ce sont des droits inhérents à la province, « reconnus et avoués par les Rois de France « et par les Ducs de Bretagne, ses souve- « rains particuliers, et dont elle jouissait « sous leur gouvernement.

« Et il finit par dire au Prince qu'on ne « devait rien faire en Bretagne sans le « consentement des Etats. » JULIEN GUILLEMOT (Lettre à mes Neveux sur la Chouannerie).

Inutile d'ajouter qu'en cette circonstance, les représentants de la monarchie française passèrent outre, selon leur bon plaisir, violant une fois de plus leurs engagements à l'égard des Bretons.

Tous les bons Bretons qui partagent les idées exprimées et défendues par « BREIZ DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## BALLON-HENNEBONT Saint-Aubin-du-Cormier

Les mois de Juin et Juillet nous ramènent, chaque année, l'anniversaire de quelques-uns des événements les plus considérables de notre histoire. Trois d'entre eux sont d'une importance exceptionnelle et méritent plus particulièrement de retenir notre attention, car ils ont eu, à trois époques différentes, une influence déterminante sur les destinées heureuses ou malheureuses du peuple breton.

Il s'agit ici de la victoire de *Ballon*, en 845, du siège d'*Hennebont*, en 1342, et de la défaite de *Saint-Aubin du Cormier*, en 1488. A *Ballon*, nous triomphons ; à *Hennebont*, nous résistons ; à *Saint-Aubin*, nous succombons.

Par une coïncidence singulière, ces trois événements capitaux, qui ont eu lieu à des intervalles inégaux, nous les trouvons groupés, ainsi que l'un des épisodes les plus héroïques de nos grandes luttes parlementaires du XVIII<sup>e</sup> siècle dans ces deux mois de Juin et Juillet. Entre cette apothéose, *Ballon*, et cet effondrement, *Saint-Aubin*, exactement six cent quarante-trois années et un mois s'étaient écoulés.

Or, il importe de bien marquer l'importance de chacun de ces trois anniversaires.

### I

La grande victoire de *Ballon* fut le magnifique épanouissement de l'œuvre de *Nominoë*. *Nominoë*, après avoir refusé de payer le tribut exigé par *Louis-le-Débonnaire*, Empereur des Franks, après avoir provoqué plusieurs soulèvements sans succès, s'était vu contraint d'accepter le titre de Duc des Bretons pour l'Empereur.

Mais quand mourut *Lhodowig le Débonnaire*, *Nominoë*, comprenant que l'heure était venue, se proclama Roi des Bretons et toute la Bretagne se leva à son appel.

Ce fut, dès lors, une guerre sans merci entre nos ancêtres et les armées du nouveau Roi des Franks. Elle se termina par l'éclatante victoire de *Ballon*, qui, d'après les déductions très précises d'Arthur de la Borderie, fut livrée dans les derniers jours de Juin 845, entre le 20 et le 30, aux environs de Redon, sur le territoire du plou de *Bain*, à quinze cents mètres au nord-est du bourg de ce nom, près de l'ancien monastère de *Ballon*, dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par le village de « La Bataille ».

Voici, d'après la traduction de *La Borderie*, ce que dit la « *Chronique de Régimon* : »  
« *Nominoë* s'étant révolté contre *Charles-le-Chauve* pour rétablir l'indépendance de la Bre-

*tagne*, le Roi, voulant en finir avec les Bretons, leva une grande armée et passa la *Vilaine*. La rencontre des deux adversaires eut lieu dans les derniers jours de Juin au-delà de *Redon*, près le monastère de *Ballon*. Le Roi *Charles*, pour soutenir les charges de la cavalerie bretonne, avait engagé des Saxons qu'il plaça en première ligne ; mais, effrayés par l'attaque impétueuse de leurs adversaires, ils se réfugièrent au milieu des autres troupes. Les Bretons, suivant leur coutume, couraient à cheval de côté et d'autre. Tantôt ils se précipitaient impétueusement avec toutes leurs forces, sur bataillons francs, et les criblaient de javelots ; tantôt ils faisaient mine de fuir et les ennemis lancés à leur poursuite n'en recevaient pas moins leurs traits en pleine poitrine.

Accoutumés à combattre de près, lance contre lance, les Francs restaient immobiles, frappés d'étonnement, effrayés de ce nouveau péril qui leur était inconnu. La nuit interrompit la bataille. Les Francs avaient beaucoup de morts, un grand nombre de blessés, une foule énorme de chevaux hors de combat. Le jour suivant, la lutte recommença et s'acheva, pour les Francs, par un désastre encore pire. Ecrasé par une immense terreur, le roi *Charles* s'enfuit au milieu de la nuit, à l'insu de son armée, laissant tous ses ornements royaux. En apprenant la fuite du Roi, l'armée fut prise de panique et ne songea qu'à l'imiter.

Les Bretons se jetèrent sur les Francs avec de grands cris, envahirent le camp rempli de richesses et y firent un grand butin. En même temps, ils poursuivirent les fuyards, tuèrent ou firent prisonniers tous ceux qu'ils purent atteindre. Les autres se sauvèrent à toutes jambes. Ainsi enrichis des dépouilles des Francs et munis de leurs armes, les Bretons rentrèrent dans leurs foyers. »

La bataille de *Ballon*, — où nous trouvons, coalisés contre les Bretons, les deux grands ennemis héréditaires de la race celtique, les Franks, ancêtres des modernes Français, et les Saxons, ancêtres des Anglais modernes, — la bataille de *Ballon* fut l'apothéose de la gloire et de la puissance de *Nominoë*. *Karl le Chauve* lui-même le reconnaissait dès lors pour Roi des Bretons, et la Bretagne, unie sous le sceptre de triomphateur, recouvrait sa pleine indépendance. Par la suite, *Nominoë* étendit ses conquêtes, enleva à son ennemi une grande partie de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, soit environ un quart de la France, — conquêtes qui ne purent être maintenues par ses successeurs. La bataille de *Ballon* eut, au IX<sup>e</sup> siècle, un retentissement énorme. Toutes les chroniques de l'époque en font foi. D'où vient donc qu'aucun manuel d'histoire de France, aussi bien ceux — même les plus complets — qui sont en usage dans les établissements officiels, que ceux qui ont cours dans les institutions libres, ne fasse mention de cette prodigieuse défaite ?

Je n'en sache pas pourtant de comparable à ce *Waterloo* du IX<sup>e</sup> siècle, je n'en sache pas qui ait coûté plus d'hommes à la

France. Car les anciennes chroniques accusent le chiffre terrible de quinze mille morts (15.000) du côté de l'armée franque,

Et voilà comment on écrit l'histoire en France : quand un fait est gênant, on le dénature, ou mieux, on le supprime !...

Songez donc, qu'advierait-il si la généralité des Bretons prenait enfin conscience de sa race et de son histoire.

### II

Le siège d'*Hennebont*, en juin 1342, est célèbre parmi les faits d'armes qui signalèrent la grande guerre de la succession de Bretagne. Deux prétendants se disputaient le trône de Bretagne : *Jean de Montfort* et *Charles de Blois*. On savait d'une part que *Jean de Montfort* était résolu à maintenir l'indépendance du Duché, on savait d'autre part que l'avènement de *Charles de Blois*, neveu du Roi de France, serait la fin de l'indépendance bretonne. *Jean de Bretagne* était donc, par le fait de son droit et de son patriotisme, notre légitime souverain. Aussi tous les vrais Bretons s'étaient empressés sous sa bannière.

Mais quand ce prince eut été fait prisonnier par surprise en 1341 et enfermé dans la tour du Louvre, sa femme, la vaillante *Jeanne de Montfort*, se trouva seule avec un enfant en bas-âge, pour soutenir son parti contre un trop puissant ennemi.

En juin 1342, elle vint s'enfermer dans la ville forte d'*Hennebont*, sur le *Blavet* où elle fut aussitôt assiégée par une armée française, traînant à sa suite quelques mercenaires espagnols et génois.

L'intrépide princesse tint tête à ses ennemis pendant plus d'un mois.

On la voyait, parcourant en armes et à cheval les rues de la ville pour encourager les habitants. Elle fit, à la tête de ses chevaliers, plusieurs sorties pour repousser les Français. Un jour, elle mit le feu à leur camp, ce qui lui valut dans l'histoire le beau surnom de *Jeanne-la-Flamme*.

Une autre fois, elle traversa les lignes françaises, vint s'enfermer dans *Auray*, et parvint à rentrer dans *Hennebont*, trois jours après.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites lire et propagez « BREIZ DISHUAL ».

— Conservez la collection de « BREIZ DISHUAL » qui sera un jour très recherchée.

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou-Sardrin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou, Sennou ha kalz a draou a zo ret d'eo'h kavout da besketa.

aet da di **JOB LOYANT**

7, Rue du Dreil, Naoned (NANTES).

Enfin, une flotte anglaise arriva par le Blavet pour délivrer l'héroïque cité.

On peut dire que c'est à la vaillance de Jeanne-la-Flamme que la Bretagne doit d'avoir conservé son indépendance pendant encore un siècle et demi.

La Borderie a consacré une étude très complète au siège d'Hennebont, qui a été, en outre souvent chanté par nos Bardes. On se rappelle l'admirable vieux poème anonyme du *Barzaz-Breiz* qui a pour titre *Janedik-Flamm* :

Janedik-Flamm zo an teran  
A zo en donar, a gredann !

Laket e doa Janedik-Flamm  
Au tan e pevar korn ar c' hamp ;

Ken a va ar flamfou gwentet  
Hag an noz du sikejennet :

Kouls hag on dinellou devet  
Kouls ag ar c'hallaoued rostet,

Ha tri mil anhe lduet  
Ha nemet kant ne oa chomet.

Ha Janedik-Flamm a c'hoarze  
Toull he fenestr ar mintin-ze,

War ar mez pe defa sellet,  
O welet ar c'hamp distrujet.

Ha mouged euz an dinellou,  
Lduet holl e bernigou.

Ha Janedik-Flamm a c'hoarze :  
— Peber maradek, ma Doue !

Ma Doue, pebez maradek !  
Evid eur greun, ni hor bo dek !

Gwir a laret amzer gwechall :  
« N'euz netra kouls hag eskern Gall,

Kouls hag eskern Gall Curzunet  
Da lakat da Zevelan ed ! »

*Jeanne-la-Flamme est la plus intrépide —  
Qui soit sur terre, je crois bien !*

*Jeanne-la-Flamme avait mis — Le feu aux  
quatre coins du camp,*

*Et les flammes s'étaient propagées — Et la  
nuit noire était illuminée ;*

*Autant de tentes brûlées, — Autant de Fran-  
çais grillés,*

*Et trois mille d'entre eux mis en cendre, —  
Et il n'en réchappa que cent.*

Or, Jeanne-la-Flamme souriait — A sa fe-  
nêtre, ce matin-là,

## « BREIZ DISHUAL »

Organe du Mouvement National Breton

ABONNEMENT : 1 franc par An

M

Adresse :

Signature :

Détacher et adresser ce bulletin, avec un mandat ou  
bon de poste de 1 franc, à M. Ronan de Kerméné,  
Secrétaire de la Rédaction, à Laurenan (C.-du-N.)  
(Haute-Bretagne).

*En regardant vers la plaine — Et en voyant  
le camp détruit,*

*Et la fumée qui montait des tentes — Réduites  
en monceaux de cendre.*

*Et Jeanne-la-Flamme souriait : — Quelle  
belle écalue, mon Dieu !*

*Mon Dieu, quelle belle écalue ! — Au lieu d'un  
grain nous en aurons dix.*

*Car ceux d'autrefois disaient vrai : — « Il  
n'est rien comme les os de Français,*

*« Comme les os de Français broyés — Pour  
faire pousser le blé. »*

### III

La bataille de *Saint-Aubin-du-Cormier* fut livrée le 25 juillet 1488, par les armées du duc de Bretagne François II, commandées par le maréchal de Rieux, contre celles du Roi de France, Charles VIII, commandées par Louis de la Trémoille. On sait comment, en cette circonstance où une nouvelle victoire du Ballon eût été nécessaire, le succès trahit nos armes, et comment la Bretagne, vaincue et épuisée, demeura la proie de son ennemie. Car, en dépit de la paix du Verger, signée après la bataille, les Français continuèrent de piller et de ravager notre pays, et de surprendre les villes bretonnes qui avaient eu la naïveté de croire en la bonne foi de leur adversaire.

Notre Patrie ne devait pas se relever de la défaite de *Saint-Aubin-du-Cormier*.

Le Duc François II en mourut de douleur quelques mois après, et l'indépendance bretonne ne devait guère lui survivre. Car il ne laissait, pour lui succéder dans une situation aussi désespérée, qu'une enfant de douze ans, entourée de lâches conseillers. — Anne de Bretagne, — qui, si elle fit preuve d'une rare énergie, en maintenant tant bien que mal l'indépendance bretonne pendant trois années, n'en finit pas moins par contracter la déplorable union, qui nous annexait à la France, et qui était bien la pire solution qu'on pût donner au problème.

CAMILLE LE MERCIER-D'ERM.

## Pour Nominoë

Il y a plusieurs années déjà, l'*Union Régionaliste Bretonne* avait formé le projet d'élever un monument à Nominoë, Roi des Bretons, dans la vieille ville de Redon, proche, comme on sait, du champ de bataille de Ballon. Une brochure avait même été éditée à cette époque par la « Librairie Bretonne » de Maurice Le Dault, afin de populariser la mémoire du héros.

Depuis, le projet semblait avoir été oublié. Seul, M. Henry de la Guichardière (Barde « Telen-Aour ») y avait fait allusion dans un article publié l'an passé par le journal *Ar Bobl*.

L'idée vient d'être heureusement reprise au dernier congrès de l'U. R. B., à Saint-Brieuc. Le récent bulletin de cette Société déclare ouverte une souscription nationale pour le monument de Nominoë et porte à notre connaissance le décompte des premières sommes recueillies :

L'U. R. B.	500 fr.
M. de l'Estourbeillon, président.	500
M. de la Moussaye	500
Divers	160
Total.	1 660 fr.

Nous ne saurions trop applaudir à l'initiative de l'U. R. B. et nous tenons à nous y associer pleinement. Nous croyons inutile de souligner l'importance de ce monument. Nos amis le comprendront aisément. Au lendemain de la honte nationale qui nous a été infligée à Rennes par une bande d'anti-patriotes sans scrupules, la statue équestre du vainqueur de Ballon aura une signification particulièrement énergique, et l'on peut dire que la triomphale silhouette de celui qui fut véritablement le *Père de la Patrie* symbolisera, mieux qu'une quelconque allégorie, notre immortelle Bretagne, la Bretagne debout.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question.

EUR GWIR VREIZAD.

Lire dans les prochains numéros de « BREIZ DISHUAL » des articles de Yan Brezal, H. Jelinek, Job Loyant, Pol Suliac, Vidy-Tocherv, etc., et une très importante étude d'Arthur de la Borderie sur la Bretagne.

## NOS CONFRÈRES DE LA PRESSE

et, en particulier, ceux de la Bretagne et des pays celtiques sont instamment priés de bien vouloir assurer l'échange régulier de leurs journaux et revues avec « BREIZ DISHUAL ».

(Adresser les échanges à

**M. Ronan de Kerméné**

Secrétaire de la Rédaction

à Laurenan (C.-du-N.) (Haute-Bretagne).

## Bibliographie

A Lire :

F. VALLÉE (« Abherve ») : *Le Breton en 40 Leçons*, méthode pratique pour étudier la langue nationale. — 1 vol. in-16, 2<sup>e</sup> édition, 2 francs (à l'Imprimerie Saint-Guillaume, boulevard Charner, Saint-Brieuc).

— F. VALLÉE (« Abherve ») : *Notennou diwar benn ar Gelted Koz*, « Notes sur l'origine des anciens Celtes et sur leur civilisation. » — 3 brochures petit in-12, chaque 0 fr. 40.

— F. JAFFRENOU (« Taldir ») : *La Genèse d'un Mouvement*, articles, doctrines et discours du Barde cornouaillais, directeur du journal *Ar Bobl*, de 1898 à 1911. — 1 vol. in-16 (à l'Imprimerie du Peuple, Carhaix).

— Y. FEDORTCHOUK : *Le Réveil National des Ukrainiens* (Bureau du Cercle des Ukrainiens, Paris).

« BREIZ DISHUAL » rend compte de tous les ouvrages adressés à la rédaction.

En vente aux Bureaux de

« BREIZ DISHUAL »

Chez M. Ronan de Kerméné

LOUIS N. LE ROUX : *Pour le Séparatisme*, essai, précédé du manifeste du « Parti Nationaliste Breton ». — 1 plaquette in-18, 1 franc.

Cartes postales de propagande : « *Breiz d'ar Vreiziz* », dessin et texte de MATHALIZ. — Le cent, 2 fr. 50.

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ

Imprimerie de « BREIZ DISHUAL »

« Breiz Dishual »  
Gazeten miziek  
ar  
Strollad Broadel Breiz  
\* \* \* \* \*

# BREIZ DISHUAL

« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel  
du  
Parti Nationaliste Breton  
\* \* \* \* \*

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

1<sup>re</sup> page. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL — E. DOUAR-GWÉ — EWAN GWESNOU — HERVÉ DE  
KERGUILLY — RONAN DE KERMÉNÉ — MONTIOA DE KERMOUSTER —  
NOËL KERNEJO — YAN KERNEVAD — FANCH L'HERMITTE — JOB LOYANT  
— MATHALIZ — GWENOLÉ MOLÈNE — CAMILLE LE MERCIER D'ERM —  
POL SULLIAC.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à **M. RONAN DE KERMÉNÉ**

Secrétaire de la Rédaction  
à Launay (C.-du-N.) (H<sup>te</sup>-Bretagne)

## AN NERZ E SERVICH AR GWIR

Eur rebech hag a ra darn d'hor yez eo henman : « Ar brezoneg a zo paour-raz. N'en deus ket a c'heriou da lavaret holl mennoziou ar spered a vroman. » Hag ac'hano ez eont da gondaoni anezan d'ar maro.

Ho pedi a ran da gredi penôs an dud a lavar ze n'eo ket gouizieien war ar brezoneg int, mes pôtrez ha ne anavezout ket alies an distera ger anezan. An diveza hini a zifennas ar zonjezon eneb-breizad-ze dirazon, evit diskouez e c'houie hor yez, a lavarar d'in, en eur gomz war eur sujed relijius : « Ar veleien na lavar ket evit an « Evangile » (sic). Kredabl bras, an nep a varnfe hor yez war glevet an aotrou-ze a lavarfe : « Ya, gwir eo, ar brezoneg a zo eur c'haoze paour ha zoken digompren ! »

Lakaomp, gant hon enebourien, ez eus nebeutoc'h a c'heriou er yez brezonek evit er galleg. Mes ar rebech-ze a zo henvel mil ouz ar gwallgasereza rafed, abalamour ma'z eo treut gagn, d'eul loen dalc'het war yun pe vaget kalz re ziviz.

Ar brezoneg n'eo ket bet labourer : hag ar yez gallek, dre an holl doareou a c'heller dizoloi, a ve plantet en empen kement pôtr ha potrez a gresk etre Brest ha Nis, Dunkerk ha Bayonn, ha moulllet bemdez e levriou skrivanierien talantek ha didalant.

Ar brezoneg, pehini eo e voued ? Brezel er skol, dre ar « vioch gall », ar simbolen hag all — ha dispri a-berz an dud oar kustumet da henvel pennour ar vro.

Ma vije bet lakeat, a holl amzer, an daou yez da zebri er memez rastel, piou oar pehini a vije bet breman er bazen uhela ?

Ha ma vijent bet lezet o daou da redek evel daou baourig dilezet, da behini e vije manket da genta e halan ?

« Eur yez, pa n'en deus mui evit mirer nemet ar bobl, a c'hall padout en tu all da bep ged, ma en deus ar bobl-zeenn an, evel ma'z eo gant ar poblou keltiek, eur vertuz burzudus a youl hag a badelez » — (Anatol ar Braz, *Le Théâtre celtique*).

Arabad d'eomp kredi, evelkent, e peur-badelez ar burzud-ze, boutin d'an holl yezou keltiek.

Dre ma waza finesa ha trubarderez hon enebour, kreskomp ha gwellaomp hon difenn.

Ar brezoneg hag ar galleg a zo daou yez hag o dije gallet beva e peoc'h vad, evel amezien. Mes eun devez, ar Gall a zo deut

en hon tiegez hag en em lakeat war an uhela skabel. Hag a nebut da nebut e kemeras ar pleg da c'houarni hervez e blijadur, ha da henvel e yez, yez an tiegez. Eur feur, eur paper en doa, emezan, da rei ar gwir-ze d'ezan.

Ar brezoneg a oe neuze e leac'h e toull an nor.

Er skoliou, e Breiz, e leac'h a zo c'hoaz hirio e toull an nor.

En 20<sup>ed</sup> kantved, hini an Araokad divuzul, ne vo ket lavaret e ve amzere d'eur vro ha d'he yez en em wellaat, en em binvidikaat.

Gwellaen a deu war ar vuez, war an ijinez, ha pep tra a zell ouz ar bed... Kement nerz a zo war an douar a zihun hag a glask kreski e renk dirak lagad an heol.

Penôs Breiz hag ar brezoneg a c'hallfe chom difinv e kreiz ar finvadennou-ze Ene Breiz a dle divorfila, ha kredi eo great « Lezen ar stourm evit ar vuez » evitan koulz hag evit ar rest eus ar grouadelez.

An emgann-man a zo eur goulenn a vuez pe a varo evit hor yez — ha dre ze evit hor broadelez. Hep yez hep broadelez !

Eur mennoz a zo breman hag en deus kred etouez meur a hini : « Ar c'hrenva a dle flastra an distera. » An dezen-ze, daoust d'ezhi beza digristen — kentoc'h abalamour da ze — a zo gwelet mat. En eur gondaoni ar zonjezon-ze, klaskomp koulskoude, hep ehana, kreski hon nerz. Hon nerz — ma ne vez ket hon gwir — a vo respetet.

Ministr Bro-C'hall, pa deue da nac'h ouz kannaded Breiz — lod anezo mignoned d'ezan — ar pez a c'houlennent : rei eul leac'hig d'ar brezoneg e skoliou ar gouarnamant, a rea an dra-ze dre ne wele netra adrenv an aotronez-ze.

An nerz, unanet ha skiantek, a dle beza kompagnunet ar gwir, hag a vanke da heuilha kannaded hor bro e ti Doumergue, an nerz-ze, *Breiz dishual* eo he dlead hen ober gant unvaniez holl bolonteziou vad ar Vro.

YAN BREZAL.

Il est du devoir de tout vrai patriote Breton de soutenir « BREIZ DISHUAL » et d'unir ses efforts à ceux du « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

Nous adressons un pressant appel à tous nos amis connus et inconnus, et nous ouvrons, à dater de ce jour, une

### SOUSCRIPTION PERMANENTE

pour faire vivre et pour développer « BREIZ DISHUAL ».

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

*Malgré les prédictions alarmistes de certains oiseaux de mauvais augure, nous avons le plaisir de constater que notre action persévérante, au lieu de scandaliser nos compatriotes, n'a pas été sans exercer déjà une salutaire influence sur le « mouvement breton ». C'est avec joie que nous voyons les prétendus « régionalistes » bretons s'engager avec nous dans une voie plus véritablement nationale. Ce mot « national », ce mot « nationalisme », qu'on semblait avoir honte précédemment d'appliquer au mouvement breton, par suite d'on ne sait quelles fausses pudeurs, d'ailleurs parfaitement injustifiées, ces mots commencent à avoir cours, à entrer dans les mœurs et dans le langage courant des militants de la cause bretonne. Nous n'avons qu'à nous en féliciter.*

*Le récent Congrès de la Fédération Régionaliste de Bretagne, tenu à Douarnenez, a été, à cet égard, particulièrement significatif. Les divers orateurs qui ont pris la parole à la fin du banquet de clôture ont à peine cherché à dissimuler leurs sentiments sous le voile transparent des périphrases : « Unissons nos efforts pour « triompher, disaient-ils. Veillons à la frontière ! L'ennemi nous guette : exaltons en « nous l'héroïsme des suprêmes résistances. « Montons la garde autour des hermines, et « veillons sous l'œil des Barbares. Tenons-« leur tête résolument et montrons que nous « sommes toujours ceux qu'ils appellent les « sales Bretons, non parce que nous sommes « plus sales qu'eux, en réalité, mais probable-« ment parce que ces mots sont aussi insépa-« rables dans leur bouche et sonnent aussi natu-« rellement à leurs oreilles, que dans notre « bouche et à nos oreilles les mots Gallaoued « milliget. »*

*Ces Barbares que n'osaient pas nommer plus explicitement les orateurs du Congrès, nous les connaissons bien, et nous pouvons dire qu'ils en ont pris pour leur rhume pendant la semaine de Douarnenez.*

*Retenons enfin la réponse faite par un vieux marin de la Pointe du Raz à l'un des congressistes qui lui demandait : « Êtes-vous Français ». — « On serait Français s'il y avait la guerre », répondit le vieux Breton, avec le scrupule d'un trop généreux loyalisme.*

*« On serait Français, si... » ! Tout est là ! Demain, à Redon, l'Union Régionaliste Bretonne exaltera à son tour le souvenir de Nominoë, père de la Patrie.*

*Réjouissons-nous, frères de Bretagne : le vent qui souffle est au Nationalisme !*

BREIZ DISHUAL.

## Le Nationalisme Breton est-il une idée juste ?

D'après un grand maître dont je partage modestement l'opinion, « il n'y a pas d'idées jeunes ou vieilles, nouvelles ou arriérées ; il n'y a que des idées justes ou fausses ». Si donc nous pouvons prouver que nos idées sont justes, qui refusera de nous suivre ? Ceux dont les intérêts matériels sont opposés à notre but, sans doute ; mais les patriotes intelligents, (et ils sont nombreux sur notre sol de granit), viendront à nous pour nous aider de leurs cœurs et de leurs bras, parce que nous sommes certains d'être dans la droite voie, parce que nous leur prouverons que le Nationalisme est pour les Bretons l'idée juste par excellence, et que la Bretagne étant une Nation, les Bretons ont le droit et le devoir d'être Nationalistes.

Est-il besoin de prouver que notre Bretagne est une nation ? N'avons-nous pas tous au cœur cet amour pour notre pays, qui est réellement du patriotisme ? Quelques-uns, beaucoup même, craignent d'aller trop loin dans cette voie, parlent de « petite patrie », de « régionalisme » ; pourquoi ? Quel intérêt avons-nous à maintenir cette équivoque ? Quels bénéfices nous rapporte l'« alliance » française ? Je crois que les bénéfices sont du côté de la « grande patrie » : soldats, marins, cultivateurs, c'est nous qui les fournissons presque tous. Ou bien les prétendus régio-

nalistes bretons craindraient-ils de paraître singuliers en se disant Nationalistes. Je crois que c'est là qu'est l'écueil ; aussi, avant d'aller plus loin, je tiens à leur prouver qu'ils ont tort. J'aurai démontré du même coup que nos idées sont raisonnables, que notre but est juste.

En effet, le mouvement breton actuel correspond exactement au grand effort libérateur qui se manifeste en Europe et tend à reconstituer les patries naturelles. Les Polonais, les Ukrainiens se révoltent contre Pétersbourg ; la Hongrie n'attend que la mort du vieil empereur pour secouer le joug de l'Autriche ; les états allemands relèvent la tête ; les Catalans, aidés des Carlistes, se remuent ; les états Balkaniques affirment de plus en plus leur indépendance ; la Norvège a déjà remercié la Suède de sa protection ; enfin, notre sœur l'Irlande vient d'obtenir un peu de liberté et le Pays de Galles n'est plus sous la domination de l'Église Anglicane.

Sommes-nous moins que ces peuples ? Comme superficie, nous voisinons avec plusieurs ; comme population, nous sommes égaux à presque tous.

Alors, n'est-il pas prudent de prévoir le cas où, entraînés nous aussi, volontairement ou non, dans ce mouvement européen, nous retrouverons notre autonomie ? Si nous sommes prêts, si nous sommes organisés pour nous gouverner, ce grand acte pourra être accompli sans grande secousse.

Cette longue parenthèse m'entraîne loin de mon sujet, mais ces choses devaient être dites.

Notre amour pour Breiz est déjà une preuve que Breiz est une nation. Cependant, un Angevin et un Picard peuvent aimer l'Anjou et la Picardie : ce n'est pas là le même amour, car ici ce sont de « petites patries », tandis que là c'est LA PATRIE ! Que si quelques-uns trouvent ma preuve trop faible, je vais en donner d'autres plus rationnelles, où le cœur n'a point part.

Les caractéristiques d'une nationalité sont : l'indépendance, la langue, les us et coutumes, les mœurs, le drapeau. Avons-nous ces caractéristiques ?

L'indépendance, nous l'avons malheureusement perdue depuis quelques siècles. Pourtant, personne ne peut nier que nous l'avons eue, pas même les Français, puisqu'ils ont fêté « l'Union » à Rennes ; c'est donc qu'il y eut un temps précédent de désunion ou plutôt d'a-union. On sait, en outre, que les Bretons ne se sont pas soumis d'emblée, qu'il a fallu envoyer des troupes et des bourreaux pour réprimer les insurrections, pour contenir les révoltes, qu'il a fallu abattre les têtes de plusieurs héros dont le sang généreux n'est pas vengé. Maintenant, retorque-t-on tout cela est oublié ; les Bretons ont versé leur sang pour la France, ils sont aussi français que les autres. S'ils ont versé leur sang pour la France, c'est que leur

## QU'EST-CE QUE LA BRETAGNE ?

Qu'est-ce que la Bretagne ? Voilà ce que beaucoup de Bretons ignorent ; voilà pourtant ce que tous devraient savoir.

Ils auraient alors mieux conscience de leurs droits et de leurs devoirs. Pour bien aimer son Pays, il faut d'abord savoir ce qu'il est. La simple logique l'exige.

Pour savoir donc ce qu'est la Bretagne, nous allons écouter la parole éloquente d'un des hommes de notre époque qui l'ont le mieux connue et aimée, notre historien national Arthur de la Borderie. Les lignes qu'on va lire forment les passages essentiels de la leçon d'ouverture de son Cours d'Histoire de Bretagne, professé à la Faculté des Lettres de Rennes, en 1890-1893.

### Qu'est-ce que la Bretagne ?

Parler de la Bretagne à des Bretons, avec mission de leur exposer l'histoire de leur Patrie, c'est-à-dire de retracer à travers les âges et de leur présenter, dans sa gloire et dans ses revers, la grande, l'héroïque image de leur vieille race et de leur vieille terre, de cette mère chérie à laquelle aucun d'entre eux ne peut songer sans émotion, sans attendrissement, — avoir cette noble et haute mission, pour un Breton, je me plais à le dire, c'est un bonheur et un honneur du plus haut prix.

Qu'est-ce que la Bretagne ? Qu'est-ce que l'Histoire de Bretagne ?

L'Histoire peut être considérée sous bien des points de vue, et, si je prétendais les épuiser, même en me bornant aux grandes lignes, une telle tâche nous entraînerait trop loin.

Je veux seulement faire observer ici que l'Histoire, sous toutes ses formes, est vraiment une œuvre nationale ; que, dans tous

ses travaux, toutes ses études, toutes ses branches, l'Histoire est, par excellence, la science patriotique.

Son but n'est-il pas de nous faire connaître de plus en plus, de mieux en mieux, dans ses traits les plus intimes, notre race, notre nation, notre pays, LA PATRIE.

Mais la faire connaître, mettre en lumière ses gloires, ses vertus, ses énergies, c'est la faire aimer : plus on la connaît, plus on l'aime. Le résultat nécessaire du travail historique, c'est donc de faire tomber, un à un, tous les voiles qui, plus ou moins, cachaient à nos yeux la grandeur de la Patrie ; c'est exciter de plus en plus en nous la flamme du patriotisme.

Que si maintenant nous jetons une vue d'ensemble sur l'Histoire de Bretagne, si nous envisageons du dehors, pour ainsi dire, son aspect et sa physionomie générale, et si nous la comparons aux autres histoires du même genre, ce qui frappe tout d'abord, c'est qu'elle a incontestablement pour objet et pour matière la plus longue, la plus complète des existences « provinciales » qui ont, tour à tour, versé leur flot dans le fleuve immense de l'Histoire de France.

Et pourquoi cela ? La raison en est bien simple. C'est que la Bretagne est mieux qu'une province, elle est un peuple, une nation véritable et une société à part, parfaitement distincte dans ses origines, parfaitement originale dans ses éléments constitutifs.

Voyez ! Même encore aujourd'hui, après un siècle de centralisation, d'unification complète, souvent encore dans les livres, dans les discours publics, on parle du

« peuple breton », de la « nation bretonne », en appliquant ce mot au présent, et sans que nul y trouve à dire. Et à Rennes même, il n'y a pas bien longtemps, dans une circonstance solennelle que je ne veux pas rappeler autrement, mais qu'on n'a pu oublier, n'a-t-on pas entendu le Chef de la France à cette époque (1), saluer officiellement, on peut le dire, la Bretagne de ce nom, de ce titre : *Le Peuple Breton* !

Maintenant, regardez autour de nous les autres provinces, nos voisins. Même cette Normandie qui a une histoire, une existence si grande, si illustre, qui a des traditions universitaires où il est question de la « nation normande », malgré cela, je ne vois pas qu'on fasse mention aujourd'hui du peuple normand. Qui a jamais songé à saluer nos voisins les Angevins, les Poitevins, du nom de « nation angevine » ou « nation poitevine » ? Et, si quelqu'un s'avisait de parler, par exemple, du peuple manceau ou du peuple berrichon, il aurait peut-être du succès, mais ce serait, je crois, un succès d'hilarité.

C'est que ces populations, ces contrées, n'ont jamais été que des fractions, des membres d'un tout, soit la Gaule, soit la France ; aucune d'entre elles ne possédait le germe d'une originalité nationale, aucune, au moins, n'a développé ce germe de façon à fournir une carrière indépendante, une vie spéciale, autonome, individuelle, assez longue pour constituer l'existence d'un peuple.

(1) Napoléon III.

## ÉPHÉMÉRIDES BRETONNES

AOÛT

**3 Août 1379.** — Le Duc Jean IV, rappelé d'exil par ses sujets, accourt pour les défendre contre le Roi de France Charles V et le traître (1) Bertrand du Guesclin, et débarque à Dinard au milieu de l'enthousiasme général.

**3 Août 1487.** — Une colonne de Bas-Bretons délivre Nantes assiégée par les Français et met l'ennemi en fuite.

**20 Août 1488.** — Traité de paix du Verger (en Anjou) conclu, après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, entre le Duc de Bretagne François II et la Régente de France, — traité qui, d'ailleurs, ne fut pas un instant respecté par la France :

« Au mépris de la paix du Verger, dit l'historien Pitre-Chevalier (2), les Français continuent de ravager les campagnes et d'assaillir les villes bretonnes ». Ils prennent par surprise Guingamp, Pontrioux, Concarneau, Châteaulin et Brest.

**Août 1532.** — Les États de Bretagne, réunis à Vannes, sont contraints, sur l'ordre du Roi de France, François I<sup>er</sup> de « solliciter » l'union de la Bretagne à la France.

Le traité de 1532, qui nous assujettit définitivement à la France, ne fut pas, comme le croient quelques-uns, librement conclu entre les deux parties, mais imposé par la plus forte à la plus faible.

**4 Août 1789.** — Fameuse « Nuit du 4 Août », à Versailles, au cours de laquelle la Bretagne perd ses droits séculaires et cessé de former une province relativement autonome, pour être bientôt morcelée en cinq « départements ».

(1) « Trubard » (Traître). Voir *An Alac'h* (« Le Cygne ou le Retour de Jean le Conquérant »), dans le recueil des chants populaires du *Barzaz-Breiz*, par Hersart de la Villemarqué.

(2) « La Bretagne ancienne et moderne ».

## NOTRE HISTOIRE

## L'Union de la Bretagne à la France

L'histoire, comme l'a dit excellemment l'illustre La Borderie, « l'histoire est vraiment une œuvre nationale. Elle est par excellence, la science patriotique... Son but n'est-il pas de nous faire connaître de plus en plus, de mieux en mieux, dans ses traits les plus intimes, notre race, notre nation, notre pays, LA PATRIE... Mais la faire connaître, mettre en lumière ses gloires, ses vertus, ses énergies, c'est la faire aimer : plus on la connaît, plus on l'aime ! Le résultat nécessaire du travail historique, c'est donc de faire tomber un à un tous les voiles qui, plus ou moins, cachent à nos yeux la grandeur de la Patrie ; c'est exciter de plus en plus en nous la flamme du patriotisme ».

Un de « ces voiles qui, plus ou moins, cachent à nos yeux la grandeur de la Patrie », c'est assurément la misérable légende de l'Union de la Bretagne à la France.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu

formuler cette énormité, qui heurte à la fois la vérité et le bon sens : « La Bretagne s'est unie librement à la France. »

*Librement !...* C'était même sur cet argument piteux et inexistant que les régionalistes bretons s'appuyaient récemment pour protester contre le monument de la honte nationale, inauguré à Rennes en octobre dernier et qui représentait la Bretagne humblement agenouillée devant la France triomphante. C'est parce que la Bretagne se serait, selon la thèse de nos bons régionalistes, unie librement à la France, qu'elle devait être représentée debout et traiter d'égal à égal avec l'ennemie séculaire.

*Librement !...* Il est évident que cette absurde et odieuse erreur est le résultat de la mauvaise foi des uns et de la crédulité des autres. Il est temps cependant de jeter un peu de clarté sur ces ténèbres trop jalousement entretenues par les manuels d'histoire de France. Nous allons voir exactement en quoi a consisté la *liberté* de la Bretagne à l'heure solennelle de son union à la France.

On sait qu'Anne de Bretagne avait successivement épousé deux Rois de France, Charles VIII et Louis XII. La fille d'Anne et de Louis XII, la princesse Claude épousa à son tour François d'Angoulême qui devint Roi de France sous le nom de François I<sup>er</sup>. Mais la Bretagne, du fait du double mariage de sa dernière souveraine avec les Rois de France, n'était point pour cela unie à la France. Elle était simplement considérée comme un apanage de la maison royale. C'était là pour nous, à vrai dire, une bien faible chance de salut, mais, néanmoins, François I<sup>er</sup> en prit ombre.

Laissons maintenant la parole à l'historien Pitre-Chevalier, l'auteur de *La Bretagne ancienne et moderne*, qui va remettre les choses au point et démêler l'écheveau de l'histoire, embrouillé à plaisir par des mains malveillantes :

« Pour fonder irrévocablement le Duché de Bretagne dans le Royaume de France, pour ôter tout prétexte et toute chance au premier de se détacher jamais du second, le Roi François I<sup>er</sup>, suivant le conseil du chancelier Duprat et du magistrat Des Déserts, résolut de faire solliciter l'Union par les États de Bretagne eux-mêmes. Quand il se fut assuré de la majorité des voix, il se rendit en personne à Châteaubriant, tandis que les trois ordres

## « BREIZ DISHUAL »

Organe du Mouvement National Breton

ABONNEMENT : 4 franc par An

M

Adresse :

Signature :

Détacher et adresser ce bulletin, avec un mandat ou bon de poste de 4 francs, à M. Ronan de Kerméné, Secrétaire de la Rédaction, à **Laurenan** (C.-du-N.) (Haute-Bretagne).

rancune n'est pas longue ou plutôt qu'ils ignorent leur histoire que bien entendu les Français se gardent bien de leur enseigner.

En conclure que nous sommes tout à fait francisés est excessif; mieux vaut s'en tenir à cette conclusion que j'ai entendue bien souvent dans la bouche des Bretons : « Les Français ont plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'eux ».

*Le Langue.* — Elle se perd, dit-on; tous les Bretons parlent français maintenant. Quelle erreur! J'ai rencontré non seulement des vieillards, mais des jeunes gens (à Pont-l'Abbé, tout dernièrement) qui ignorent le moindre mot de français. Et comptez-vous pour rien le mouvement bardique, le Gorsedd où la Langue Celtique seule est parlée et l'œuvre de tous les Bardes indépendants. C'est, au contraire, un renouveau puissant qui, des classes supérieures où l'instruction est plus développée, s'étendra sur tout le peuple et sur tout le pays, même dans les régions actuellement de langue française. A Nantes, ville pourtant très cosmopolite, un groupement s'est formé où des hommes de tous âges et de toutes conditions apprennent, avec l'aide de dévoués bretonnants, la langue qui fut celle de leurs ancêtres.

*Les us et coutumes, les mœurs.* — Evidemment il ne faut pas les chercher dans les villes, surtout dans les grandes. Au contraire, dans les campagnes, on a conservé les vieilles habitudes. Il serait trop long d'entrer dans le détail. Que les sceptiques viennent se rendre compte chez nous : l'évidence sera la meilleure preuve. Qu'ils assistent à un pardon, qu'ils entrent dans une famille nombreuse, où le père est toujours le maître obéi et respecté : je pense qu'ils seront convaincus.

*Le drapeau breton.* le seul peut-être qui n'ait jamais changé et dont la blancheur n'a jamais été ternie par aucune infamie, a flotté et flottera encore sur notre terre bénie, et il y aura toujours des bras pour le porter, des yeux pour l'admirer, des poitrines pour le défendre et des cœurs pour l'aimer à jamais.

Ainsi, nous qui sommes la génération nouvelle — Bretons de vingt à quarante ans, — plus ardente, plus généreuse, plus vivante, plus fidèle, nous pouvons redire avec confiance ce que chantait Brizeux, il y a trois quarts de siècle :

*Non! nous ne sommes pas les derniers des Bretons.*

Job LOYANT.

## NOS CONFRÈRES DE LA PRESSE

et, en particulier, ceux de la Bretagne et des pays celtiques sont instamment priés de bien vouloir assurer l'échange régulier de leurs journaux et revues avec « BREIZ DISHUAL ». — (Adresser les échanges à

**M. Ronan de Kerméné**

Secrétaire de la Rédaction

à **Laurenan** (C.-du-N.) (Haute-Bretagne).

« s'assemblaient à Vannes, en août 1532. Il n'est pas besoin de dire si ces États, les derniers de l'ancienne Bretagne, furent orageux et solennels. Malgré toutes les précautions et toutes les intrigues du parti français, la cause bretonne avait encore des représentants illustres et nombreux. D'abord, les derniers Penthièvre et quelques autres débris de la famille ducale réservaient leurs droits éventuels, si la lignée de Madame Claude venait à s'éteindre. Il est vrai qu'elle était assez florissante pour durer longtemps. Mais la mort seule avait le secret de l'avenir. Ensuite, les descendants de ces terribles barons qui avaient disputé pendant douze cents ans leur pays à tant de puissances étrangères, aux Francs, aux Saxons, aux Romains, aux Anglais, et par dessus tout à la France, ne pouvaient se résigner à devenir les sujets de leurs éternels ennemis, à subordonner leurs intérêts particuliers à des intérêts généraux, à s'en aller servir un maître où il lui plairait de les conduire, à exposer leurs antiques privilèges aux caprices d'une monarchie ambitieuse, à voir passer au cœur de la France l'or et le sang de leurs vassaux, les produits de leurs fouages et de leurs bénéfices, le plus clair et le plus pur de leur substance féodale. Ces considérations trouvaient plus d'un écho dans le clergé, chez les successeurs de ces abbés et de ces prêtres bas-bretons qui avaient bravé Clovis, Charlemagne, Philippe-Auguste, Louis XI et la cour de Rome elle-même. Les plus paisibles bourgeois, se rappelant leurs franchises, leurs conseils communs et leurs droits municipaux, tremblaient de se voir imposer des magistrats, et des administrateurs qui ne seraient pas leurs compatriotes. Enfin, les paysans eux-mêmes, ou plutôt les paysans surtout, frémissaient jusqu'au fond de leurs chaumières et regardaient leurs armes rouillées en secouant leurs longues chevelures, lorsque la voix de leurs seigneurs, le chant d'un barde populaire, le passage d'un commissaire du Roi venaient les avertir qu'il faudrait renoncer un jour aux douceurs du domaine congéable et à l'autorité paternelle des gentilshommes, fils des anciens tierns, dont ils composaient depuis César la libre famille... Bref, tous les Bretons redoutaient cette servitude française flétrie par Saint-André, au temps des guerres de Montfort.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites lire et propagez « BREIZ DISHUAL ».

— Conservez la collection de « BREIZ DISHUAL » qui sera un jour très recherchée.

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou-Sardrin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou, Sennou ha kalz a draou a zo ret d'oc'h kavout da besketa.

act da di JOB LOYANT

7, Rue du Brail, Naoned (NANTES).

« Tels furent les débats qui agitérent les États de Vannes et qui retentirent jusqu'au dernier village de Bretagne. Cependant la majorité, séduite ou convaincue, accepta l'Union. Mais lorsque le président Des Déserts proposa aux trois ordres de la demander eux-mêmes, ce fut une explosion de cris indignés. On s'écria qu'on voulait bien subir le joug, mais qu'on n'irait jamais au devant. Le commissaire du Roi, Montjean faillit tout gâter en essayant d'enlever l'affaire de hauteur. Bosech, procureur syndic de la bourgeoisie de Nantes, et Jean Moteil déclarèrent noblement qu'ils ne se croyaient pas autorisés par la ville qu'ils représentaient à demander comme une faveur la perte de leur indépendance.

« Heureusement pour le Roi, Des Déserts et ses complices furent plus adroits que le Commissaire Montjean. On travailla en secret les députés qui résistaient en public... La corruption, cette importation française, mina les rangs des derniers Bretons. Bref, les États consentirent à solliciter l'Union du Duché. »

— N'est-ce pas que ce mot solliciter est ici d'une ironie charmante? N'est-ce pas que la Bretagne s'est unie librement à la France?

Que si toutefois d'aucuns contestaient l'autorité de Pitre-Chevalier, historien moderne, historien de seconde main, — mais du moins historien de bonne foi et excellent Breton, — réportons-nous, pour plus de certitude, aux témoignages des érudits Bénédictins Dom Lobineau et Dom Morice qui sont les pères de l'histoire de Bretagne.

Dans l'Histoire de Dom Morice, publiée en 1736, nous lisons ceci :

« Les États étant assemblés à Vannes au mois d'août 1532, Monsieur de Montjean, qui y présidait comme commissaire du Roi, proposa d'abord l'affaire de l'Union. Elle souffrit de grandes difficultés de la part de ceux qui n'étaient pas gagnés par la Cour. Ils représentèrent avec force que ce projet tendait à la ruine de la Province dont les privilèges seraient bientôt méprisés, les peuples vexés, la noblesse attirée hors de la Province, et les bénéfices confiés à des étrangers... »

« ...Lorsqu'on proposa aux États de demander eux-mêmes l'Union, il s'éleva un grand bruit dans l'assemblée; la plupart se récrièrent contre cette proposition, et plusieurs représentèrent hardiment qu'il était indécent de vouloir les obliger d'aller eux-mêmes au-devant du joug qu'on voulait leur imposer et de demander comme une grâce la perte de leur liberté, et la ruine de leur Province. »

Citons enfin, pour confirmer les autres, le témoignage plus ancien encore de Dom Lobineau. Nous lisons dans son monumental ouvrage, daté de 1707 :

« La plupart trouvoient fort étrange que l'on voulust obliger les États à demander eux-mêmes l'Union, et estoient d'avis que c'en estoit déjà assez qu'ils consentissent à l'Union, sans exiger qu'ils la demandassent. Il y eut là-dessus de grandes contestations

« avec beaucoup d'aigreur. »

On peut voir, d'après ces textes, suffisamment éloquents dans leur concision et qui se passent de tous commentaires, quelle fut, dans ces conditions, la part de liberté accordée à la Bretagne. Notre Patrie se trouvait dans la situation du voyageur retardé à qui l'on demande « la bourse ou la vie », en pleine nuit, au coin d'un bois. Elle avait tout juste la liberté de se laisser détrousser... ou égorger. Bienheureuse alternative! Et encore devait-elle se mettre aux genoux de ses agresseurs et les supplier, mains jointes de bien vouloir lui faire l'honneur d'accepter sa bourse.

Et l'on ose encore prétendre que la Bretagne s'est donnée librement à la France... Comment donc!

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

## NOTRE FÊTE NATIONALE

### ORDRE DU JOUR :

Le Parti Nationaliste Breton félicite le Gorsedd des Druides, Bardes et Ovates de la Petite-Bretagne de l'initiative qu'il a prise et de l'heureux choix qu'il a fait en décrétant fête nationale bretonne l'anniversaire du couronnement du Roi Nominoë, vainqueur de Ballon, Père de la Patrie, approuve et ratifie pleinement ce choix, engage l'Union Régionaliste Bretonne, la Fédération Régionaliste de Bretagne, l'Association Bretonne, les autres sociétés, la presse de notre pays, et tous nos compatriotes, unis sous le drapeau d'hermines, à acclamer et à célébrer désormais la date du 29 Septembre comme la Fête Nationale des Bretons Armoricaux.

(Août 1912).

### Revue de la Presse Bretonne

Du « Pays breton », du 13 juillet 1912 :

On murmure....

Dans les milieux bretons un véritable mouvement se produit en ce moment en faveur de notre ami, le grand chansonnier de Bretagne, Théodore Botrel. L'on dit qu'ayant appris la langue des aïeux, après avoir si longtemps chanté leur passé et leurs gloires en français, le bon poète devrait prendre place dans le Collège bardique.

L'opinion bretonne a raison : cela vaudrait mieux que d'être de l'Académie franque.

\*\*\*

BREIZ DISHUAL a été généralement très bien accueillie dans les milieux bretons. M. Henry de la Guichardière (Barde « Telen-Aour ») nous a consacré un long article dans *Ar Bobl*, du 3 Août. Retenons-en, entre autres choses, cette déclaration :

« Les revendications des Nationalistes Bretons ne sont pas nouvelles. Nous les avons formulées avant eux dans nos journaux.... »

« Les idées qu'ils défendent sont nôtres pour la plupart. Nous ne différons que sur des questions de modalités. »

— A la bonne heure! Voilà qui est franc et sincère et qui devrait servir d'exemple aux plus timorés de nos pseudo-régionalistes... Osez donc une bonne fois dire toute la vérité.

Tous les bons Bretons qui partagent les idées exprimées et défendues par « BREIZ DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

Le Gérant : RONAN DE KERMENÉ

Imprimerie de « BREIZ DISHUAL ».

« Breiz Dishual »  
Gazeten miziek  
ar  
Strollad Broadel Breiz  
\* \* \* \* \*

# BREIZ DISHUAL

« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel  
du  
Parti Nationaliste Breton  
\* \* \* \* \*

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

1<sup>re</sup> page. La ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL — E. DOUAR-GWE — EWAN GWESNOU — HERVÉ DE KERGUILLY — RONAN DE KERMÉNÉ — MONTJOA DE KERMOUSTER — NOËL KERNEJO — YAN KERNEVAD — FANCH L'HERMITTE — JOB LOYANT — MATHILIN-BREIZ — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — LOUIS N. LE ROUX. — POL SULLIAC.

Adresser toute la Correspondance, articles, abonnements et souscriptions, à **M. RONAN de KERMÉNÉ**

Secrétaire de la Rédaction

à **Laurenan (H<sup>te</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

## BEZOMP HON-UNAN! BEZOMP UNANET!

Warlene, en Lannhuon, eur mignon koz ha me e voemp o tiviz eus treo hag all hag hen da laret d'in : « Eus petore tu out? Tu ar virerien pe tu ar republikaned? — Fe 'vat, a respontis d'ezan, republikan pennkil-ha troad ez on a spered, mes 'setu holl! Politik Bro-C'hall ne ran forz anezi. He stumbevan hag he stad a zo engal-tre d'in. Ra zigouezo pezh a garo ganti, ze ne harzo ket ouzin da zibri ha da hunan mat!

Breizad ez on ha Breizad hepken ha, dreze, n'eus nemet eur bolitik vreton a gement a vije digemeret mat ganin. »

Ouz va c'hlevet va mignon a chomas batet mes, 'vel ma va Breizad a galon hen ive, e teuas a-benn, goude eun nebeut amzer, da gomprenn va rataziou ha zoken da zout a du ganin war meur a boent.

Breiziz, va c'henvroiz ker, mar am c'hredet, na 'n em zoursiet ket muioc'h eus politik Bro-C'hall eget m'en em zoursiet eus hini Bro-Saoz pe Vro-Spagn.

Gwasket ez omp bet a holl viskoaz gant rouelisted Frans kenkouz ha gant he republikaned, gant he *re-wenn* 'vel gant he *re ru*, 'vel gant he *re-c'hlas*. Na vezomp'ta na ru, na gwenn, na glas. Lezomp an tri liou-ze gant bugale hon lez-vam : tri liou he banniel int.

Bezomp Breiziz hepken! Greomp eur bolitik d'imp-ni-hon-unan, da laret eo eur bolitik holl-vreizek. Aze eman silvidigez ar Vro!

Gouezomp, penegwir n'hon deus man da c'hortoz eus ar Fransijen nemen gwap, dizanaoudegez ha gwaskadur e pcb amzer, gouezomp, a lavaran, 'n em unani stard enep d'ezo evit gellout dont a-benn da ziframman digante pezh o deus laeret d'imp pevar c'hant vla 'zo : ar Frankiz d'en em c'houarn ni hon-unan.

Eun dudi eo gwelet unvaniez striz ar Boloniz enep d'an Alamanted, hini an Iversoniz enep d'ar Zaozon. Dre an unvaniez-ze e labouront en eun doare talvoudus meurbed evit o Mam-Vroïou, hag hepdale e vo gwelet, an dra zo zur, Iverzon, ar vroad-c'hoar, oc'h adkavout ar pezh a felle d'ei adkavout ar c'hentan tout aboue keit-all amzer : ar *Home-rule*.

Pegoulz, ni Bretoned, e c'hellfomp ive, d'hon vro, adkavout eur Vreiz dishual?

Pegoulz? N'eo ket gwall diaez hen gouzout : pa ouezimp en em unani nerzus, hep gwan-

der, hep fallaen, en karante divent hag unik hon Mam-Vro Breiz, dindan plegiou he banniel herminiget.

An unvaniez 'ra an nerz, ha gant an nerz hepken e c'honefomp an Treec'h!

Lakomp an dra-ze don en hon fenn.

MATHILIN-BREIZ.

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

Un fait nouveau vient de se produire qui constitue une manifestation du plus pur Nationalisme. Le *Gorsedd des Druides, Bardes et Ovates de Petite-Bretagne*, au cours de ses dernières assises, tenues à Locronan, dans la Basse-Cornouaille, le 6 Août dernier, a décrété une Fête Nationale bretonne, et a fixé cette fête au 29 Septembre, date anniversaire du couronnement à Dol, en 848, de notre grand Roi Nominœ.

On se souvient du referendum qui fut organisé, il y a quelques années, par les journaux bretons pour désigner une fête nationale. Ce referendum, faute d'entente, n'avait pas abouti. Le *Gorsedd* a cru devoir départager les avis et nous nous plaignions à reconnaître qu'on ne pouvait faire un meilleur choix. Le 29 Septembre succède glorieusement dans les annales du *Gorsedd*, aux tristesses du 29 Octobre, du 29 Octobre 1911, anniversaire de la Honte Nationale, car, ce jour-là, on s'en souvient, on inaugurerait à Rennes l'abominable monument de la Bretagne agenouillée. Le 29 Septembre, c'est donc la victoire des Bretons sur les Franks que nous célébrons ; et, le 29 Octobre, c'est le triomphe des Franks sur les Bretons que l'ennemi commémore sous nos yeux, chez nous. Du moins, ne soyons plus complices de notre immolation.

Nous avons maintenant un triple symbole de notre nationalité vivace :

— Un Drapeau National, ancien et respecté : le *drapeau d'hermines* ;

— Un Hymne National, le *Bro goz*, composé sur l'air du chant national de nos frères gallois et adopté par nos compatriotes depuis une douzaine d'années ;

— Une Fête Nationale, le 29 Septembre de chaque année, exaltant l'anniversaire du couronnement de Nominœ.

Que nous manque-t-il encore?...

— La Vie nationale.

BREIZ DISHUAL.

Tous les bons Bretons qui partagent les idées exprimées et défendues par « BREIZ DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## NOTRE HISTOIRE

### Autour du Sacre de Nominœ

#### La Fête Nationale des Bretons d'Armorique

Bien que nous ayons ici même préconisé l'anniversaire de Ballon comme Fête Nationale, il nous en coûte aucunement de nous rallier à la date choisie par le *Gorsedd*. C'est donc le vingt-neuvième jour de Septembre que les Bretons patriotes auront à cœur de solenniser chaque année d'une façon toute particulière. L'anniversaire du couronnement de Nominœ (848) est d'ailleurs si étroitement lié à la victoire de Ballon (845) qu'on ne peut rappeler le premier de ces faits sans évoquer presque nécessairement le souvenir du second.

Indépendamment de cette connexion étroite que nous tenions à faire remarquer, le sacre du Roi de Bretagne nous offre de puissants motifs de joie et apporte à la cause que nous défendons ici un argument de fait qui mérite d'être pris en considération.

Victorieux des Franks, maître d'une partie de l'Anjou et du Maine, de la Normandie et du Poitou, que venait de lui livrer le sort des armes, acclamé Roi par la Bretagne toute entière et reconnu comme tel par Charles le Chauve, Nominœ, suivant la belle expression d'un de nos historiens patriotes, ayant été couronné par les hommes, voulut être aussi couronné par Dieu.

Nul n'ignore l'importance attachée au sacre des souverains pendant toute la durée du moyen-âge. La faveur populaire, l'intrigue, l'heureuse issue d'un combat pouvaient soudainement porter un obscur soldat au faite des honneurs et du pouvoir.

L'Eglise, seule, de par son autorité universellement respectée, avait le droit d'apposer sur le nouvel état de choses l'irréfragable sceau d'une consécration sans appel.

Le couronnement de Nominœ doit donc nous apparaître non seulement comme une solennité civile et religieuse, mais aussi comme la reconnaissance officielle par l'Eglise de l'indépendance de la Bretagne vis-à-vis des monarques franks.

Le sacre de Nominœ, c'est l'acte qui légitima aux yeux des peuples de l'Occident la grande révolution bretonne du IX<sup>e</sup> siècle.

Ce fut l'apothéose de la Bretagne rendue à la vie nationale, rendue à la liberté.

Il convient d'associer au triomphe du Libérateur le souvenir de ceux qui, trois ans plus tôt, avaient répandu leur sang pour la Patrie dans les marécages de Ballon, il convient d'y associer aussi ce clergé patriote sans la constance duquel l'unité bretonne ne fût peut-être point parvenue à s'imposer. Nous devons bien avouer, en effet, que certains hommes d'église, créatures de l'empereur frank, anti-patriotes et simoniaques endureis, bravaient à la fois l'autorité du Roi de Bretagne, les vœux du peuple et les saines observations d'ecclésiastiques mieux avisés. Si les premiers l'avaient emporté sur ceux-ci, il est probable que l'œuvre de Nominœ n'eût pas survécu à son auteur. Heureusement il n'en fut pas ainsi. Le clergé patriote eut le dessus. La sagesse de Convoion, la politique à la fois inflexible et indulgente du Libérateur vinrent à bout des difficultés et le sacre du Roi fut le lendemain lumineux et reposant de ces luttes intestines.

On se rend aisément compte de l'enthousiasme qui s'empara du peuple breton à l'occasion du couronnement du Roi. Les carillons de Dol eurent leur écho dans la péninsule tout entière. Les cloches des *lan*, des *plou*, des moutiers apprirent à nos aïeux que leurs vœux les plus chers venaient d'être comblés. Les chants des Bardes qui célébraient le Père de la Patrie furent répétés par les guerriers, les mères, les vierges et les pères.

A travers tout le pays, par les landes, les grèves, les bois et les monts, la prière angoissée, qui dans les jours néfastes tombait de toutes les lèvres, dut joyeusement et spontanément jaillir de tous les cœurs :  
*Doù, gra silvidigez Breiz !*

Fasse le ciel que la Fête Nationale récemment décrétée par le *Gorsedd* aide puissamment à rallumer au cœur de tous les Bretons une flamme vraiment patriotique. Les cloches de nos cathédrales et de nos églises de village ne chanteront-elles jamais plus à l'anniversaire de nos gloires ? Le drapeau d'hermines a-t-il pour jamais cessé d'employer ses plis au sommet de nos monuments ? La loi bretonne des Morvan, des Convoion, des Nominœ a-t-elle définitivement sombré dans le cœur de nos contemporains ? Non ! parler ainsi serait un blasphème. La Patrie d'Armor, autant qu'autrefois, possède le cœur de ses enfants, et s'ils savent le vouloir, il lui ira encore de beaux jours libres et glorieux sur le vieux sol tant arrosé de larmes et de sang.

*Doù gra silvidigez Breiz !*

RONAN DE KERMEË.

Il est du devoir de tout vrai patriote Breton de soutenir « BREIZ DISHUAL » et d'unir ses efforts à ceux du « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

Nous adressons un pressant appel à tous nos amis connus et inconnus, et nous ouvrons, à dater de ce jour, une

**SOUSCRIPTION PERMANENTE**  
pour faire vivre et pour développer « BREIZ DISHUAL ».

## Le Patriotisme Breton

Nombreux sont les Français qui, narquois, affirment que les Nationalistes bretons ne traduisent que les regrets et les aspirations d'un clan don-quistottesque qui, sur son étendard blanc, devrait remplacer l'hermine par la chimère.

Et certains Bretons (?) même, n'écoulant que leur intérêt personnel, ne craignent pas d'unir leurs voix à celles de nos adversaires : « Vous êtes des isolés, raillent-ils... Le pays de Bretagne ne vous comprend pas... »

Souventes fois, il m'est arrivé, méditant sur ces assertions, de me demander : « Serait-ce vrai ? La Bretagne a-t-elle vraiment épousé la France ? Les Bretons ont-ils pour la France un attachement filial ? En un mot, se considèrent-ils comme Français ? »

Mais à peine avais-je formulé ce doute plein d'angoisse, que soudain, heureux, je pouvais m'avouer que les dires hostiles avaient pour base l'erreur la plus manifeste.

C'est qu'alors, en effet, le temps de ma jeunesse vécue d'abord dans le Vannetais, puis dans le pays de Rennes, ressuscitait en ma mémoire. Je revoyais ces paysans taciturnes dont je gardais les bœufs aux jours de foire ; je retrouvais ces fiers ouvriers qui, complaisants, consentaient à m'initier aux secrets du métier qu'ils exerçaient. Leurs propos, de nouveau, sonnaient à mes oreilles et souvent se reflétaient en eux ce sentiment sué avec le lait maternel : La haine du Frank ! Tels ils étaient, tels ils sont encore, tels leurs fils.

Alors aussi, parfois, j'interrogeais nos écrivains bretons contemporains, et presque toujours, à la page ouverte au hasard, je pouvais découvrir sous le voile des mots ou lire textuellement cette phrase, toujours la même : « Haine à l'étranger, quelqu'il soit, d'où qu'il vienne ! » phrase sacrée qui anime l'œuvre de Brizeux comme celles de Bertrand d'Argentré, de Morice et de Lobineau.

Alors, enfin, si quelques journaux bretons se trouvaient sur ma table de travail, je ne pouvais résister au désir de les consulter pour connaître quel était leur langage. Or, j'avais la joie de découvrir que, malgré la timidité des uns, malgré la politique des autres, très fréquemment le patriotisme breton parvenait à faire sentir son souffle en leurs colonnes.

Bien mieux, il y a quelques mois à peine, un écrivain breton n'hésitait pas à exprimer ainsi ce patriotisme dans un journal français : « Nous sommes restés sur la défensive, quelquefois surpris, mais nous ressaisissant presque aussitôt, défiants, ombrageux, comme un homme volé qui soupçonne encore des embûches à son existence... La Bretagne s'oubliera-t-elle, et son union se consommera-t-elle jamais en une fusion totale ?... J'ai peine à le croire, nous avons un héritage d'honneur trop précieux à garder... (J. Le Falher. Croquis Régional-

liste. — *La Croix*, 15 Avril 1912.)

Les convictions qui sont nôtres sont donc partagées, plus ou moins explicitement, par le peuple breton ; elles sont, en outre, manifestées, plus ou moins courageusement, par presque tous les écrivains bretons : voilà des faits. — Or, ces faits appellent une conclusion. La voici : l'histoire nous apprend que les nationalités ne meurent pas ; elle nous montre, « en ce siècle de déclaration de guerre à l'idée de Patrie, la reviviscence d'une multitude de petites Patries que l'on croyait à jamais détruites et radicalement absorbées dans de puissants organismes, et qui n'étaient que momentanément comprimées » (L.-A. Gaffre. « Reviviscence ». *Le Soleil*, 4 janvier 1910.) — Cela, « parce qu'un jour des Bardes remirent en honneur des vieilles chansons et d'antiques légendes où guerroyaient de prodigieux héros. Tous ceux qui frémissaient, alors, en les écoutant, s'aperçurent qu'ils étaient frères, puisqu'ils pouvaient se réclamer des mêmes ancêtres, et, ces ancêtres ayant fait de grandes choses, ils estimèrent à leur tour devoir en entreprendre de pareilles. Dans le cœur de ces hommes épars qui se découvraient des aspirations identiques, des sentiments communs, l'idée de Patrie jaillit aussitôt, et ce moment fut l'heure du réveil politique de leur pays. » (Christian Scheffer. *Les vraies Causes*.)

Puisse notre geste avoir pour résultat immédiat, non point de faire jaillir l'idée de Patrie en les cœurs bretons (c'est chose faite), mais de porter les gens de chez nous à mettre leur conduite en rapport avec leurs convictions. Que l'amour qu'ils ont pour leur unique Patrie se révèle par des actes ; qu'ils se fassent les apôtres de la Bretagne libre dans leur famille et dans leur bourgade ; qu'ils viennent unir leurs efforts aux nôtres !...

POL SULLIAC.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites lire et propagez « BREIZ DISHUAL ».

— Conservez la collection de « BREIZ DISHUAL » qui sera un jour très recherchée.

## ÉPHÉMÉRIDES BRETONNES

Septembre

Septembre 848. — Couronnement de Nominœ, Roi des Bretons, dans la cathédrale de Dol.

29 Septembre 1364. — Grande victoire d'Auray, remportée par Jean IV le Conquérant sur l'armée française de Charles de Blois et qui, en assurant le triomphe des Montfort, affermit l'indépendance bretonne. Dans cette mémorable rencontre, Charles de Blois périt, et le traître Bertrand du Guesclin fut fait prisonnier.

10 Septembre 1384. — Mort, à Guingamp, de Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, de qui les ambitions avaient jadis compromis l'indépendance de la Bretagne mais qui, depuis, s'était loyalement ralliée à la cause nationale, en s'unissant à Jean IV

contre le Roi de France Charles V et son lieutenant Bertrand du Guesclin.

22 Septembre 1485. — Ordonnance du Duc François II instituant le Parlement de Bretagne.

9 Septembre 1488. — Mort de François II, dernier Duc souverain de Bretagne.

19 Septembre 1506. — Mort de Pierre Le Baud, historien de Bretagne.

Septembre 1532. — Lettres solennelles par lesquelles le Roi de France François Ier s'engage à respecter et maintenir les privilèges et coutumes de Bretagne, constamment violés dans la suite par lui-même et par ses successeurs.

Septembre 1904. — Ronan de Kerméné publie dans *L'Éclair* *Dinanais* un important article d'inspiration nationaliste intitulé « *La Bretagne indépendante* ».

## NOS CONFRÈRES DE LA PRESSE

et, en particulier, ceux de la Bretagne et des pays celtiques sont instamment priés de bien vouloir assurer l'échange régulier de leurs journaux et revues avec « **BREIZ DISHUAL** ». — (Adresser les échanges à

**M. Ronan de Kerméné**

Secrétaire de la Rédaction

à **Laurenan** (Haute-Bretagne). (C.-du-N.)

## Revue de la Presse Bretonne

Du PAYS BRETON (Lorient) du 25 Août 1912 un intéressant article signé « *Gweltaz* » et dont voici les passages essentiels :

### BELGIQUE ET BRETAGNE

« De grandes fêtes vraiment régionalistes (!) viennent d'être célébrées à Anvers en l'honneur d'Henri Conscience, le grand romancier flamand, qui fut vers 1830 l'initiateur du mouvement de rénovation de la langue et de la nationalité flamandes.

« Ce mouvement a trop d'analogies avec notre

mouvement breton pour qu'il ne mérite pas l'attention des régionalistes (!) bretons qui peuvent y voir par quelle méthode, et au prix de quels efforts, on arrive au succès.

« Quand la Belgique reconquit son indépendance à la suite de la Révolution de 1830, le flamand était tombé comme le breton à l'état de langue paysanne. Des esprits avisés comprirent bien vite pourtant quel avantage il y avait pour le nouveau peuple belge d'avoir sa langue propre qui lui permettrait de lutter contre l'esprit français, qui, s'il prédominait entièrement, ferait vite de la Belgique une province française. On se mit à l'œuvre et, grâce à l'esprit de méthode et à la ténacité belge, le flamand pénétra bientôt dans tous les milieux, s'imposa à l'école primaire, puis à l'école secondaire, devint obligatoire pour tout fonctionnaire en pays flamand, se grave sur les monnaies, sur les timbres, même commerciaux, conquiert, en un mot, les mêmes droits que le français et marche sur pied d'égalité avec lui...

« J'avoue que j'ai suivi dans les journaux ces fêtes d'Anvers avec un puissant intérêt, avec une secrète envie aussi, surtout avec un grand espoir. Les flamands ont réussi, ils ont atteint le but ou peu s'en faut ; pourquoi n'en ferions-nous pas autant?...

« Il y a en Belgique, dans tous les partis, un esprit de tolérance mutuelle, un sens de la liberté qui n'existe plus chez nous, gâté qu'il a été par l'esprit français... La Bretagne d'autrefois savait bien mieux s'administrer elle-même et défendre ses droits que la Bretagne francisée d'aujourd'hui : toute l'histoire bretonne en témoigne...

« Pourtant, malgré tout, j'espère pour notre breton et pour notre Bretagne : Si nous sommes moins unis, nous avons l'enthousiasme, et l'enthousiasme est une puissance... »

Voilà d'excellentes choses exprimées en termes excellents.

Cependant « *Gweltaz* », constatant le succès linguistique des flamingants de Belgique, se demandait tout à l'heure naïvement : « Pourquoi les Bretons n'en feraient-ils pas autant?... » Pourquoi? Voilà justement le hic. Pourquoi? Mais tout simplement parce que la Belgique est un peuple libre, parce que la Belgique, plus heureuse que la Bretagne, a reconquis son indépendance, et

littérature celtique professé ici même, à la Faculté des Lettres de Rennes avec tant de science et de talent, par l'un des meilleurs celtisants que possède la Bretagne. J'ai nommé M. Loth.

Mais une langue ne suffit pas pour constituer un peuple, surtout pour lui donner à travers les âges une existence propre, une physionomie originale, une indépendance résistante, une histoire longue et glorieuse.

Il faut encore que ce peuple ait un caractère, un caractère tranché et — surtout si c'est un petit peuple — fortement trempé, car il aura à repousser bien des assauts, à subir bien des épreuves.

Un caractère, c'est-à-dire un ensemble de qualités et de défauts, d'idées, de sentiments, de traditions et d'habitudes, qui donnent à un peuple et à une race une personnalité distincte, une individualité propre, bien accentuée.

Il y a des races d'un naturel si facile qu'il subit docilement et tour à tour, toutes les influences du dehors ; d'une pâte si maléable et si molle qu'elle ne peut garder aucune empreinte. Ces races n'ont point de caractère, ou il est tellement effacé et banal, qu'on a peine à le discerner ; leur histoire,

## « BREIZ DISHUAL »

Organe du Mouvement National Breton

ABONNEMENT : 1 franc par An

M

Adresse :

Signature :

Détacher et adresser ce bulletin, avec un mandat ou bon de poste de 1 franc, à M. Ronan de Kerméné, Secrétaire de la Rédaction, à **Laurenan** (C.-du-N.) (Haute-Bretagne).

s'administre elle-même et ne dépend ni de Paris, ni de Berlin, ni d'Amsterdam. La voilà la grande raison, *Gweltaz*. Méditez-la et proposez-la à la méditation de tous les Bretons. Car, d'espérer en le bon vouloir du gouvernement français pour la restauration du *Brezoneg*, quelle folie ! quelle aberration !...

Méditons encore, pour finir, ces lignes que M. Jelinek, Docteur ès-Lettres de l'Université de Prague, consacrait récemment à la question tchèque, et dont l'esprit et la méthode sont intégralement applicables à la question bretonne.

« Ce n'est pas au Parlement, ce n'est pas devant un tapis vert que sera décidée la question tchèque ; c'est chez nous, dans nos villes, dans nos villages, dans nos écoles qu'elle sera résolue. Travaillons, travaillons sérieusement, chacun dans son métier.

« Tâchons d'avoir dans nos communes une administration modèle, dans nos écoles des maîtres et des classes modèles, et nous n'aurons rien à craindre de l'hostilité des gouvernements.

« En plus du droit historique de l'Etat de Bohême il faut insister sur le droit de l'homme, le droit naturel que les Tchèques, comme toute nation civilisée, ont à réclamer l'autonomie. Ainsi la lutte politique de la nation tchèque devient une lutte pour les droits de l'homme. Tous les hommes, toutes les nations ont le droit et le devoir de travailler à la réalisation de cet idéal humanitaire, et la lutte du peuple tchèque devient une lutte pour la victoire des principes les plus nobles et les plus élevés. »

si elles en ont, n'est jamais qu'un appendice ou un reflet de celle du voisin.

Est-ce le cas des Bretons ?

Nous pouvons, je crois, hardiment répondre : non ! Les Bretons ont un caractère et il y a un caractère breton ; et, parce que ce caractère est le nôtre, ce n'est peut-être pas une raison suffisante pour ne pas lui rendre justice.

Mais encore, quel genre d'homme se représente-t-on quand on dit de quelqu'un : C'est un Breton ?

On imagine un caractère franc, loyal, de relations très sûres, indépendant, ennemi de l'oppression et de la bassesse, esprit ouvert, cœur généreux, volonté tenace, oh ! très tenace, parfois jusqu'à l'obstination, jusqu'à l'entêtement dans ses résolutions, ses sentiments, ses idées.

L'entêtement est certainement un défaut ; néanmoins, vous le voyez, l'impression générale est bonne.

Eh bien ! le caractère du Breton, tel que je viens de l'esquisser, c'est aussi le caractère de la race bretonne dans l'histoire. C'est une race dure et résistante avant tout, ayant horreur du joug et détestant d'autant plus la fourberie et la ruse qu'elle en est

## QU'EST-CE QUE LA BRETAGNE ?

(Suite)

Chez les Bretons, au contraire, il y a d'abord le principe essentiel de l'originalité nationale, c'est-à-dire une langue.

Et quelle langue que la langue des Bretons ! C'est celle-là même que notre Brizeux appelle « *l'idiôme d'or depuis l'Inde parté* ».

Cette langue, c'est le vénérable débris, le dernier reste encore vivant sur le continent de la langue de nos premiers ancêtres nationaux, les Celtes, nos vrais pères, dont les traits originels, malgré toutes les influences romaines et germaniques venues à la traverse, marquent encore d'une empreinte si apparente et indélébile le caractère breton.

Et si, par suite des vicissitudes historiques, cette vénérable langue celto-bretonne n'est plus parlée que dans une partie de la Bretagne, dans l'autre partie même, dans celle d'où elle s'est retirée, ses traces, son influence sont partout ; partout elle est respectée, honorée comme la langue des aïeux, et c'est au milieu de la Haute-Bretagne qu'elle a aujourd'hui son temple, son conservatoire, dans le cours de langue et de

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou-Sardrin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou, Sennou ha kalz a draou a zo ret d'eoc'h kavout da basketa.

act da di **JOB LOYANT**

7, Rue du Breil, Nooned (NANTES).

Pas plus que les Tchèques ne comptent sur le gouvernement autrichien, les Bretons n'ont à compter sur le gouvernement français. N'est-ce point une dérision que de demander aux petites nationalités opprimées d'espérer en leurs oppresseurs? C'est de nous-mêmes que dépend le salut.

\*\*\*

Notre savant compatriote, le D<sup>r</sup> Lionel Radiguet, qui s'est fixé en Suisse depuis de longues années pour ne pas subir la loi du conquérant, vient de communiquer à la presse, une lettre en date du 4 Août 1912, adressée par lui à S. M. Georges V, Roi de Grande-Bretagne, où il regrette que le Prince de Galles, « l'héritier d'Arthur », lors de son dernier séjour en France, n'ait pas, au lieu d'une croisière sur la Côte d'Azur, fait plutôt un voyage en Bretagne-Armorique, afin de « se retremper au foyer continental de l'épopée arthurienne et de reprendre conscience des liens imprescriptibles qui unissent, racialement, nos grands Sols celtiques ».

\*\*\*

Le PAYS BRETON du 2<sup>e</sup> Août consacre un petit article à BREIZ DISHUAL et nous souhaite la bienvenue en ces termes :

« Nous souhaitons volontiers bonne chance à notre nouveau confrère, s'il doit aider au salut de la Bretagne par le réveil de l'esprit breton. »

souvent victime et ne sait pas — même par réciprocité — la pratiquer.

Nos ancêtres, les Bretons primitifs c'est-à-dire les premiers qui ont habité notre pays, notre péninsule armoricaine, sortirent il y a quatorze siècles de la Grande-Bretagne, de l'île de Bretagne, la seule Bretagne qui existât encore. Chassés de là par les grandes invasions barbares, ils vinrent s'établir dans notre presqu'île, alors aux trois quarts déserte. Ils étaient là à l'extrémité du monde; si là on les poursuivait encore, plus de refuge: il fallait se soumettre, se laisser dompter, absorber, ce qu'ils ne voulaient pas, ou se défendre jusqu'à la mort.

Ils furent attaqués, et même très vite, dans ce dernier refuge; ils y soutinrent une lutte de dix siècles, — d'abord assaillis par les Franks mérovingiens, puis par Charlemagne au faite de sa puissance, avec toutes les forces de son empire, ensuite par les invasions normandes, puis encore par les Plantagenet, ces puissants Rois d'Angleterre et par les Rois Capétiens de France.

Ils résistèrent constamment, intrépidement, par toute fortune. Oh! souvent ils furent vaincus, plus d'une fois on les crut domptés, finis, anéantis. Erreur: quelques

## Bibliographie

« BREIZ DISHUAL » rend compte de tous les ouvrages adressés à la rédaction.

ERWAN BERTHOU (« Kaledvoulec'h ») : *Kevin Barzed Breiz pe Reizadur ar Werzoniez vrezonek*. Traité de Versification bretonne. — (1 pl. petit in-12, H. Champion, éd., 5, Quai Malaquais, Paris. Prix : 0 fr. 50).

Sous une forme claire et concise, avec de nombreux exemples, M. Yves Berthou a fixé, pour la première fois les règles essentielles de la versification bretonne. Voici le sommaire de ce précieux manuel :

I. — *Petra eo eur Barz hag ar varsoniez* : An hano a varz. An Awen. Ar Varzoniez. Ar Barzoneger. Ar Werzoniez. Ar gwerzonier. Ar varzoniez uhel. Ar Varzoniez poblek. Ar Barz.

II. — *Savidigez ar werzen* : Ar werzen. An taol-mouez. An taol komz-plen. An taol kan-koroll. An arsav. Ar rann. Ar c'henganerez. Ar c'hlotennou. Pinvidigez ha paourantez ar c'hlotennerez. Ar c'hensonerez. Gwaskidigez ha strizidigez. Al lec'h dilec'hia. Meske-rez ar yezou.

III. — *Niver ar c'hammajou*.

IV. — *Strolladennou*.

V. — *Barzonegou a stum digemmus*.

VI. — *Kenganerez a ziabarz* : Ar gynyhanned er werzoniez keumraek. Ar c'henganerez en gwerzoniez an Amzer-Greiz.

Cette petite brochure, d'un format de poche, recommandée par une lettre-préface de M. le professeur Em. Ernault, est indispensable aux versificateurs de langue bretonne.

EWAN GWESNOU : *Antée... Les Bretons et le Socialisme*. — (1 br. in-18, Toullec et Geoffroy, imp., Guingamp, 1912. — 0 fr. 30).

Dans sa brochure, M. Ewan Gwesnou

années après, on les voyait reparaitre, profiter d'une chance heureuse, reprendre leur indépendance et s'épanouir de nouveau dans leur liberté. Par leur entêtement à vivre et à vivre libres, ils vinrent à bout de leurs plus terribles adversaires et ils vainquirent leurs vainqueurs. Cela dura plus de dix siècles.

Lorsqu'ils furent contraints de renoncer à leur indépendance nationale, ils conservèrent leur liberté administrative, la forme libérale de leur gouvernement, les lois nouvelles, les impôts nouveaux ne pouvant être établis chez eux sans le consentement de leurs Etats.

Pendant que le reste de la France portait ce joug d'un absolutisme longtemps glorieux, mais toujours très abusif, déplorable dans ses résultats, la Bretagne conservait, non sans luttes, non sans obstacles, non sans sacrifices, mais enfin elle conservait jusqu'au bout, jusqu'en 1789, le bienfait d'un gouvernement modéré où les affaires du pays étaient examinées, délibérées dans l'assemblée des représentants du pays.

La Bretagne gardait ainsi dans une large mesure son existence particulière, son autonomie. Elle la garda jusqu'au jour où tout changea en France; et ce jour-là, il y avait

tente d'établir un rapport étroit entre le mouvement breton et le socialisme. Tour à tour, il étudie le cas du breton Gustave Hervé, la Langue bretonne, l'Ame du Pays, la Foi, le Patriotisme, l'Individualisme, l'Héroïsme, le Barde, l'Unité Nationale possible grâce à la création d'une Ligue bretonne. La plupart des théories développées dans ce recueil d'articles, — théories fort généreuses d'ailleurs, mais dont l'exposé peut heurter certaines de nos convictions exclusives, — sont personnelles à l'auteur. Mais quand il affirme la nationalité bretonne et quand il plaide chaleureusement en faveur du *Brezoneg*, tous les vrais Bretons sont d'accord avec lui.

CAMILLE LE MERCIER D'ERM : *Les Exils*, poèmes, avec une préface de Charles Le Goffic et un prélude de Louis Tiercelin.

Nouvelle édition de cet ouvrage vibrant et sincère qui a obtenu de la presse et du public l'accueil le plus chaleureux et qui a été honoré en 1910 d'une médaille d'argent de l'Union Régionaliste Bretonne.

(1 vol. in-18, 3 fr. 50. E. Sansot et C<sup>ie</sup> éd., 9, rue de l'Eperon, Paris (vi<sup>e</sup>)).

En vente aux Bureaux de

« BREIZ DISHUAL »

Chez M. Ronan de Kerméné

— LOUIS N. LE ROUX : *Pour le Séparatisme*, essai, précédé du manifeste du « Parti Nationaliste Breton ». — (1 plaquette in-18, 1 franc).

— Cartes postales de propagande : « *Breiz d'ar Vreiziz* », dessin et texte de Mathaliz. (Le cent, 2 fr. 50).

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ

Imprimerie de « BREIZ DISHUAL »

quatorze siècles que les Bretons venus de l'île de Bretagne avaient planté en Armorique leurs premières colonies.

Quatorze siècles, voilà le champ de l'histoire de Bretagne; voilà la durée de la vie propre et particulière de la Bretagne; avais-je tort de dire en commençant, que c'est la plus longue, la plus complète des existences « provinciales » ?

Si la Bretagne a fourni cette longue et glorieuse carrière, elle le doit surtout, évidemment, à cette force de résistance, à cette ténacité et cette obstination dans le bien et le juste, qui est la caractéristique de la race.

Ainsi, la Bretagne, notre Bretagne, c'est une langue, — la langue sacrée des aïeux;

La Bretagne, c'est un caractère, un caractère national, bien tranché, bien trempé; par là même c'est un peuple, non pas seulement une province mais une nation qui a eu son existence propre, originale, indépendante;

La Bretagne, c'est cette longue et glorieuse histoire;

Mais c'est une chose encore — car, si c'était cela seulement, ce ne serait peut-être pas suffisant pour expliquer l'attachement passionné que lui portent ses fils.

(A suivre). ARTHUR DE LA BORDERIE.

† † † † †  
« Breiz Dishual »  
Gazeten mizlek  
Strollad Broadel Breiz  
† † † † †

# BREIZ DISHUAL

† † † † †  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
† † † † †

## ABONNEMENTS

1 An. .... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> page. La ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL — E. DOUAR-GWE — EWAN GWESNOU — HERVÉ DE KERGUILLY — RONAN DE KERMÉNÉ — MONTJOA DE KERMOUSTER — NOËL KERNEJO — YAN KERNEVAD — FANCH L'HERMITTE — JOB LOYANT — MATILIN-TREGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — LOUIS N. LE ROUX. — POL SULIAC.

Adresser toute la Correspondance, articles, abonnements et souscriptions, à **M. BONAN de KERMÉNÉ**

Secrétaire de la Rédaction

à **Laurenan (H<sup>te</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

## A NOS LECTEURS

Notre 1<sup>er</sup> numéro, répandu à profusion, a été envoyé spécialement à toutes les personnes, tant en Bretagne qu'à l'étranger, que nous avons cru susceptibles de s'intéresser à notre mouvement national.

La direction de BREIZ DISHUAL s'impose aujourd'hui un nouveau sacrifice en faisant un très fort tirage du numéro 4 qui est envoyé encore à titre gracieux. Nous nous permettons d'insister auprès des personnes qui ne sont point encore abonnées pour qu'elles veuillent bien nous aider dans la mesure de leurs moyens en souscrivant au moins un abonnement d'un franc. Faute d'avis contraire de leur part, nous nous permettrons même de faire recouvrer par la poste cette modeste somme dans le délai d'un mois. Nous prions instamment tous ceux qui suivent avec intérêt le

bon combat mené par BREIZ DISHUAL, de bien vouloir excuser la liberté que nous prenons, dans l'intérêt supérieur de notre organe, et réserver l'accueil le plus favorable à la traite postale de BREIZ DISHUAL, en considérant que, si 1 Franc n'est rien pour le plus modeste budget d'un particulier, en revanche c'est de la multiplicité des abonnements à 20 sous que dépend l'avenir de notre journal.

Nous faisons de plus un pressant appel à tous nos abonnés de la première heure, à tous nos amis connus et inconnus, à tous ceux qui ne nous ont point ménagé leur aide et leurs encouragements, pour qu'ils s'emploient plus activement que jamais à nous recruter de nouveaux abonnés. Ils savent que c'est là une question vitale et nous sommes certains qu'ils n'épargneront point leurs efforts dans ce but.

## PEZ A C'HOULOMP C'HOAZ!

Lavaret em eus, er rummen genta, pez a c'houlennomp eus ar c'hostez broadel. Ar goulennou-ze a zell : Yez, Histor ha Librente-beva.

Breiz d'ar Vreiziz ! Evit-se e fell d'eomp distaga hon Bro diouz Bro-C'hall. Ar gir distaga a lak c'hoen en skouarn meur a Vreizad. Taol kaer ! Warlene, pignet war ar Meneiou-Du, am boa taolet ar vech kenta ar gir distaga en Avel, ha dioustu malloziou war valloziou a deuas d'am c'hâd eus peurz mignoned hag enebourien ; ne zalvee ket ar boan, koulskoude, rak ma mouez na re nemet lavaret krenv youlou ar Vreiziz.

Gwechall e oamp dishual ; perak ne vefemp ket hirie ? Abalamour m'o deus taolet ar C'Hallaoued eur goel faoz a zeskadurez hag a evurusted war hon Herminig ? Frankiz ha Librente, setu aze pez a c'houlennomp. Frankiz : en em zistaga diouz ar C'Hallaoued ; Librente en em c'houarn hon unan, hep renti kont da zen.

Hon enebourien o deus aon ; lavaret a reont na refomp netra dre ma'c'h omp re neubet. Lezomp anê da gredi kement-se ha labouromp dalc'hamad unanet ha teal. Marteze ne vo ket ni a welo an trec'h. N'eus forz ! aozomp an hent d'hon nizien, a beur-rey hon labour.

Dre ar skol, ar c'hazetennou, dre ziski yez hag histor Breiz d'hon c'henvroiz, o komans dre ar youankiz, e refomp an dra bennag a dalvoudegez.

Dizrei a refomp war gement-ma diwezatoe'h, rag fellout a ra d'eomp rei d'ar Vreiziz librente, bara hag evurusted.

LOEIZ N. AR ROUX.

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

*Un an s'est écoulé depuis le jour où la dignité bretonne a subi la plus grave atteinte qu'on lui ait infligée depuis 1532. Nous ne disons point qu'elle a enduré cet outrage sans protester, mais elle l'a enduré et elle l'endure. Depuis un an, le monument de la honte nationale dresse son insolente provocation sur une place publique de Rennes, dans notre vieille capitale qu'il déshonore.*

Bretons, souvenez-vous du 29 Octobre 1912. Cette date est une tache sur votre blason.

Caton l'Ancien terminait tous ses discours par ces mots énergiques : « Delenda est Carthago ». La vieille devise bretonne qui préfère la mort à la souillure, vous crie et ne cessera de vous crier : « Cette honte doit être effacée ! Ce monument doit être aboli ! »

BREIZ DISHUAL.

## LA VRAIE BRETAGNE

### Nationalisme Breton et Nationalisme Français

L'Action Française du 31 Août dernier a consacré, sous la signature de « Kerannos », un article assez désobligeant au mouvement Nationaliste Breton. Qui est ce « Kerannos » ? d'où sort-il ? Dieu le sait ! Son nom à préfixe breton et à désinence grecque pourrait à la rigueur s'interpréter par « Ker-an-Noz » (la « ville de la nuit »). Aussi bien, nous allons tâcher d'éclairer sa lanterne et de jeter quelque clarté dans la profonde obscurité des erreurs où il se complait.

1<sup>o</sup> En Novembre 1909, M. Doumergue, Ministre français de l'Instruction Publique, a refusé de nous accorder l'enseignement du

Breton dans nos écoles, parce que, déclarait-il à nos députés, « cet enseignement favoriserait les tendances séparatistes ». — « Kerannos » prétend que les Nationalistes Bretons sont nés de ces paroles. C'est faux. Le Parti Nationaliste Breton a été fondé en Octobre 1911, et nous renvoyons « Kerannos » à l'enquête sur le Séparatisme menée par le journal *Ar Bobl* à la fin de 1909. Il y lira, entre autres, avec profit, les réponses de M. Guillaume Le Roux et Francis Gourvil.

On lira plus loin l'article de Guillaume Le Roux qui — notez-le bien — n'a jamais appartenu au P. N. B. et ne doit en aucune façon être confondu avec notre camarade Louis N. Le Roux. Qu'on veuille bien aussi se reporter aux documents suivants, antérieurs aux paroles « historiques » de M. Doumergue : a) Article de Ronan de Kerméné, *La Bretagne indépendante*, paru dans *L'Eclairer Dinanais* du 14 Septembre 1904 ; — b) Article de Camille Le Mercier d'Erm, *Traditionalisme et Séparatisme*, publié et commenté par *Le Breton de Paris* du 9 Mai 1909, *Ar Bobl* des 1<sup>er</sup> Mai et 19 Juin 1909, et le grand quotidien *Le Soleil* du 4 Juin 1909.

2<sup>o</sup> Le Nationalisme Breton n'est donc pas nouveau : il a toujours été. L'histoire en est témoin. Mais il appartenait au P. N. B. de manifester enfin méthodiquement cet état d'esprit, de grouper les énergies, de coordonner les efforts.

Le Parti Nationaliste Breton a eu, dès l'origine, un bon contingent d'adhérents. Il est régi par un « comité de direction » composé de sept membres et non cinq. Ce nombre de sept n'a évidemment rien à voir, comme l'ont insinué des adversaires de mauvaise foi, avec l'effectif total du groupe. Aujourd'hui, le P. N. B. voit accourir à lui toute la jeunesse bretonne, — et par jeunesse, il faut s'entendre, car il y a parmi nous des hommes de cinquante ans, — je veux dire tous les éléments vraiment jeunes et actifs du Pays, qui veulent marcher de l'avant, conquis par la logique de notre doctrine et convaincus de l'utilité, de la nécessité de notre mouvement national.

3<sup>o</sup> Quant à l'organisation intérieure du P. N. B., ô « Kerannos », ce ne sont point là vos affaires. Veuillez seulement retenir pour votre gouverne que tous les membres du P. N. B. sont des Bretons authentiques, — que le P. N. B. se réserve le droit de taire les noms et professions de ses adhérents, malgré que « Kerannos » voie en eux des « réclamis », — et qu'enfin le Comité de Rédac-

tion de Breiz Dishual est absolument distinct du Comité de Direction du P. N. B. auquel il est fait allusion plus haut.

4° Traiter la Bretagne en simple « province » est une contre-vérité historique. La Bretagne, qui a été un état souverain et indépendant, reste toujours une Nation. C'est ce qui la distingue des « provinces » françaises. Prétendre que les Bretons sont français depuis plusieurs siècles, est une erreur que tendent à accréditer les ouvrages de M. du Cleuziou (affilié à l'A. F.). Mais, il suffit, pour se convaincre du contraire, de s'en référer aux historiens indépendants et sans parti-pris : La Borderie, par exemple.

5° Si la République Française nous maltraite, elle se contente de suivre, en cela, la tradition de la monarchie française. Je me contente de renvoyer « Kerannos » et ceux qui seraient tentés d'ajouter foi à ses propos, à la forte étude que notre camarade Camille Le Mercier d'Erme vient de publier dans le *Bulletin d'Action Française* de Rennes, en réponse aux critiques que le directeur de cette revue, M. de la Bigne de Ville-neuve, avait formulées contre notre doctrine.

Ce n'est évidemment pas la République qui nous a demandé, en 1491 et en 1532, la bourse ou la vie, — pardon ! l'union ou la mort ! — ; ce n'est pas elle qui a pendu nos « Bonnets-Rouges » et décapité Rohan-Guéméné sous Louis XIV, ni tranché la tête à Pontcalec, Talhouët, Couëdic et Monlouis, sous la Régence, ni qui a incité Louis XV à enfermer puis exiler La Chalotais et les principaux membres du Parlement de Bretagne, et Louis XVI à fourrer à la Bastille les douze députés que nos ancêtres envoyaient vers lui pour demander le respect et la juste application des libertés bretonnes stipulées au traité d'« Union » de 1532.

Qui a fait cela et bien autre chose encore ? Est-ce la République ou la Monarchie ?... Peu importe : c'est la France !

Veuillons donc, en toute bonne foi, examiner ce qu'est le Nationalisme Breton, dégage des outrances d'expression auxquelles nos amis eurent tout d'abord devoir recourir, pour frapper les esprits, et concluons.

Pour moi, j'ai fait cet examen et j'ai conclu.

JOB LOYANT,

Ex-Président des « Camelots du Roy » de Nantes converti au Nationalisme Breton.

\*\*\*

Voici l'article de M. Guillaume Le Roux, dont parle plus haut notre camarade Job Loyant. Cet article a paru dans *Ar Bobl*, du 6 Décembre 1909. Nous prions l'auteur, si, par hasard ces lignes lui tombent sous les yeux, de bien vouloir se mettre en relations avec la rédaction de Breiz Dishual. (N. D. L. R.)

## LE SÉPARATISME

Elle est bien bonne, la dernière perle trouvée dans un journal des « Cotes-du-Nord », qui cependant est breton à ses heures :

« M. Doumergue, ministre antediluvien, croit encore au Séparatisme ».

Je ne comprends rien aux protestations de certains Bretons lorsqu'on leur jette l'épithète de Séparatistes. Vraiment, c'est de l'esprit bien mal placé que de vouloir rendre cette opinion, la seule logique, contemporaine du Déluge.

*Le Séparatisme Breton est bel et bien existant : M. Doumergue ne s'est pas trompé. En parlant de séparatistes, il est bien placé, lui qui est au Gouvernement, pour savoir que cette espèce de gens s'entête à ne pas disparaître, et il faut être bien mal informé ou bien désireux de cacher la vérité afin d'obtenir une faveur hypothétique, pour nier le Séparatisme.*

*Le Ministre français de l'Instruction Publique sait bien qu'il y a des Séparatistes en Bretagne, qu'il y en a des milliers, cachés il est vrai, mais, qu'il y en a. Lorsqu'il dit que l'enseignement du Breton profiterait aux idées séparatistes, au fond, cet homme a parfaitement raison. Le sentiment de l'Indépendance nationale a-t-il donc un bouillon de culture plus propice et plus favorable que la conscience de savoir et de parler une langue nationale différente de celle du vainqueur ? Luzel le disait :*

Rag te, iez koz, eo buez Breiz !

Qu'on le veuille ou non, c'est donc là un fait positif : la Bretagne après 300 ans de soi-disant union avec la France, est restée encore, affirme un Ministre, un pays si différent du conquérant et si peu conquis, qu'il est prêt à saisir la liberté à la moindre occasion s'offrant à lui. Et moi, séparatiste absolu, je puis dire que M. Doumergue s'est montré en la circonstance un Français avisé, qui, sans s'en douter peut-être, a sauvé son pays du plus grand désastre qui le menace, après une invasion par l'Est : la séparation de la Bretagne (3.500.000 habitants), province excessivement riche et prolifique, dont la population sera doublée dans un siècle. Lorsque le sentiment profond de sa situation économique exceptionnelle au bout de l'Occident, sera, par l'instruction, entré dans la dure caboche de ces 4.000.000 d'hommes, aujourd'hui humblement soumis et qui tirent les marrons du feu sans les manger, il n'y a pas de billevesées « patriotiques françaises » qui tiennent contre l'intérêt immédiat, et l'intérêt de la Bretagne est d'être indépendante.

Mais encore une fois, elle peut difficilement aspirer à l'autonomie sans l'homogénéité de langage, sans une langue nationale officielle.

Les Français ne sont pas prêts à nous donner des verges pour les battre.

GUILLAUME LE ROUX.

## ÉCHOS

Le 29 Septembre. — Un de nos abonnés bretonnants, M. Louis Weisse, nous fait observer très justement que la date du 29 Septembre, choisie récemment comme Fête Nationale des Bretons d'Armorique, se trouve être également le jour de la Saint-Michel, époque du paiement des fermages, qui n'est pas précisément une fête pour les cultivateurs qui composent la majeure partie de la population bretonne. Cette remarque nous semble juste et, pour que la Fête Nationale puisse devenir vraiment populaire, nous pensons qu'il serait peut-être bon d'en revenir à la date du 21 Septembre, désignée précédemment par le *Gorsedd* et par le journal *Ar Bobl*.

\*\*\*

L'Association Bretonne, fondée par Arthur de la Borderie, a tenu son Congrès à Moncontour, près Loudéac, dans les premiers jours de Septembre, sous la présidence du comte Lanjuinais.

\*\*\*

L'Union Régionaliste Bretonne a tenu son 14<sup>e</sup> congrès à Redon du 9 au 15 Septembre. M. Charles Daniélou, député de Cornouaille, a fait une belle conférence sur l'œuvre du Roi Nominé, Père de la Patrie.

L'Union, assistée des délégués de seize sociétés savantes de Bretagne, a procédé à la constitution d'un Institut National de Bretagne, formé de 6 Académies — (Langue Bretonne, Littérature, Histoire et Archéologie, Beaux-Arts, Sciences, Sciences morales et économiques) — composées chacune de 15 membres.

Le Pays Breton a critiqué sans ménagement cette idée excellente en soi. Pour nous, tout en approuvant cette initiative, nous sommes obligés de faire certaines réserves :

1° La constitution de cet Institut National de Bretagne (bravo pour le mot National) rappelle un peu trop celle de l'Institut de France. Gardons-nous de ce plagiat.

2° Que vient faire, dans l'Académie Bretonne des Beaux-Arts, le nom de M. Boucher (Jean), auteur du monument de la Honte nationale ?! Ceci dépasse évidemment les bornes, et risque, au cas où ce nom serait maintenu, de discréditer le nouvel Institut.

\*\*\*

En Celtie. — Le 21<sup>me</sup> « Mod » ou Congrès gaélique d'Ecosse a eu lieu les 25, 26, et 27 Septembre derniers, sous les auspices de l'Association Gaélique (An Comunn Gaidhealach) qui poursuit sa propagande pour l'emploi du gaélique comme langue nationale de l'Ecosse et qui publie un bulletin mensuel : *An Deo-Gréive*.

La Ligue Gaélique d'Irlande et le *Gorsedd* de Galles ont également tenu leurs Congrès annuels en Août et Septembre.

\*\*\*

Le prochain Congrès Panceltique international se tiendra à Namur (Belgique) en Juillet 1913. Tous les pays celtiques y seront représentés. Les autorités belges coopéreront très largement à l'organisation de ce Congrès qui promet d'être la plus importante réunion panceltique tenue jusqu'à ce jour.

\*\*\*

Une Société dite « Ar Bleun Brug » vient de se constituer dans le Leon dans le but d'encourager les manifestations de la vie bretonne en littérature, en art et en économie sociale. La fête annuelle de cette association a eu lieu le 12 Septembre à Saint-Vougay. La Société a acquis l'avenue du château de Kerjean où elle se propose d'élever un théâtre.

\*\*\*

Le bon Poète et Barde Louis Tiercelin, dont on sait toute l'heureuse influence sur la Renaissance des Lettres bretonnes et du mouvement breton, et qui a dû abandonner,

il y a quelques mois, la publication de sa revue *L'Hermine*, a été fêté le 1<sup>er</sup> septembre dernier par les Poètes de Bretagne, ses admirateurs, qui lui ont offert un très beau recueil de vers à lui dédiés en reconnaissant hommage.

\*\*\*

A la mémoire du Barde Narcisse Quelien, l'auteur de *Breiz* et d'*Annaik*, un monument a été élevé à La Roche-Derrien (Trécor), son pays natal, le 8 Septembre.

Un grand nombre d'écrivains bretons se sont trouvés réunis à cette fête du souvenir, parmi lesquels : Anatole Le Braz, Charles Le Goffic, Eugène Le Mouél, Théodore Botrel, Yves Berthou, Léon Durocher, François Jaffrennou, Camille Le Mercier d'Erm, François Ménez, Francis Gourvil, Louis N. Le Roux, Jos Le Bras, Jean Guichard, etc. Le chant national breton, *Bro goz ma Zadou*, a été chanté debout et tête nue par les assistants.

## ÉPHÉMÉRIDES BRETONNES

Octobre

**18 Octobre 1373.** — Au mépris du droit, Charles V, Roi de France, nomme son frère le Duc d'Anjou pour son lieutenant général du Duché de Bretagne, injustement confisqué sur Jean IV. Le traître Bertrand du Guesclin est chargé de veiller à l'exécution de cette ordonnance.

**14 Octobre 1458.** — Le duc Arthur III (de Richemont) refuse fièrement de rendre au Roi de France l'hommage lige que celui-ci prétendait exiger.

**Octobre 1911.** — Publication retentissante de la Déclaration du Parti Nationaliste Breton et de la brochure *Pour le Séparatisme*, par Louis N. Le Roux, qui furent commentés par la presse des deux mondes et ont été le point de départ du mouvement national actuel.

**29 Octobre 1911.** — Inauguration, à Rennes, du monument de la Honte nationale, symbolisant l'union de la Bretagne à la France, et représentant le personnage de

la Bretagne dans une attitude humiliée, à genoux aux pieds de la France.

Protestation unanime de la Bretagne contre ce monument. Pétition de l'*Union Régionaliste Bretonne*. Abstention du *Gorsedd des Bardes*. Manifestation des Nationalistes bretons, arrestation de Camille Le Mercier d'Erm.

Dans un banquet officiel de trois mille couverts, le ministre français Chaumet et le député Le Hérisse reconnaissent publiquement l'existence actuelle de tendances séparatistes en Bretagne, quatre siècles après la date fatale de l'union.

## LE MONUMENT A NOMINOË

M. Camille Le Mercier d'Erm, membre de l'U. R. B., n'ayant pu se rendre au congrès de Redon, a adressé la lettre suivante au Marquis de l'Estourbeillon, en le priant de bien vouloir en faire part aux congressistes :

Lannion, 12 Septembre 1912.

MONSIEUR LE MARQUIS ET CHER PRÉSIDENT,

Je tiens à soumettre au Congrès une proposition relative au projet de monument à Nominœ que l'*Union Régionaliste Bretonne* vient de reprendre. Il est de toute nécessité que ce projet aboutisse dans le plus bref délai. Ce sera la meilleure réponse à opposer au triste monument de la Honte nationale érigé à Rennes en Octobre dernier et qui m'a valu l'honneur d'être arrêté et poursuivi pour mon Pays.

On sait qu'à la suite de cette inauguration contre laquelle tous les vrais Bretons avaient protesté, le journal *Le Breton de Paris*, que dirige notre distingué compatriote M. le Docteur Le Fur, avait ouvert une souscription pour l'érection d'un monument de réparation symbolisant la *Bretagne debout*. L'exécution de ce monument avait été confiée à un jeune artiste de chez nous, M. Georges Le Flécher, recommandable à tous égards par la sûreté de son talent et par son dévouement à la cause bretonne. Cependant les souscriptions recueillies par *Le Breton de Paris* furent insuffisantes pour qu'on pût songer à couler en bronze la maquette de M. Le Flécher et le projet dut être abandonné.

ves, sous la conduite de leurs évêques et de leurs chefs de clan, aborder aux côtes de notre péninsule, encore infectée de paganisme, aux trois quarts inculte, toute chargée de forêts sauvages, uniquement habitée par les fauves ; et là, pour nourrir ces pauvres émigrés, les prêtres, les moines bretons se faisant bûcherons, ouvriers, agriculteurs, jetant bas les forêts, défrichant le sol qui, de nouveau, se couvre de blondes moissons, bâtissant des villages, organisant des *plou* (tribu et paroisse tout à la fois), et, partout, prêchant l'Evangile, plantant la Croix, non seulement sur les grands rochers de la côte, mais dans le cœur de ce nouveau peuple créé par eux, et l'y plantant si profondément, si solidement, que les siècles et les siècles passeront encore, sans qu'on l'en puisse arracher.

Et nos héros ! Je ne puis songer à en dresser ici la liste. Ils sont trop. Je me bornerai

## « BREIZ DISHUAL »

Organe du Mouvement National Breton

ABONNEMENT : 1 franc par An

M

Adresse :

Signature :

Détacher et adresser ce bulletin, avec un mandat ou bon de poste de 1 franc, à M. Ronan de Kerméné, Secrétaire de la Rédaction, à Launay (C-du-N.) (Haute-Bretagne).

Puisque l'*Union Régionaliste Bretonne* est décidée à faire aboutir le monument à Nominœ, je propose que, d'accord avec M. le Docteur Le Fur et M. Georges Le Flécher, les fonds recueillis par *Le Breton de Paris* (500 francs environ) soient affectés à la souscription Nominœ, de qui la glorieuse image équestre symbolisera, mieux qu'une quelconque allégorie, notre Bretagne, la *Bretagne debout*.

Comme de juste, c'est M. Georges Le Flécher, qui sera chargé de l'exécution du monument du « Père de la Patrie », car il serait inadmissible qu'un autre artiste bénéficiât des sommes recueillies par *Le Breton de Paris* en faveur de la première maquette de M. Le Flécher.

L'on ne saurait trop dire à quel point Georges Le Flécher est digne de la confiance de l'*Union Régionaliste Bretonne*. Ce jeune artiste, élève d'Antonin Mercié, est l'auteur d'œuvres appréciées dont plusieurs ont été fort remarquées aux dernières expositions de sculpture. Nul ne mérite davantage de retenir l'attention et l'estime de nos compatriotes, qui savent combien dans la carrière des arts, les débuts sont pénibles et valent d'être encouragés, et qui ne manqueront pas d'observer que M. Le Flécher est particulièrement désigné à leurs suffrages, tant par la rare qualité de son talent que par le mérite d'une vie digne et pauvre, exempte d'intrigue et d'arrivisme.

On peut être certain que son Nominœ sera une œuvre de haute allure et de puissante expression.

## QU'EST-CE QUE LA BRETAGNE ?

(Suite)

C'est que la Bretagne n'est pas seulement une langue, un caractère, un peuple, une histoire ; la Bretagne, en outre, est une poésie : une poésie dans le présent comme dans le passé.

Dans le passé, par les splendides exploits de nos héros, par les adorables légendes de nos vieux Saints, qui sont d'autant plus belles qu'elles sont plus vraies ; car ne vous y trompez pas, la vérité historique a sa poésie, plus forte, plus intime, plus pénétrante que celle des fables et des imaginations suspectes. Je parle donc de ces légendes vraies qui nous montrent, aux premiers temps de notre histoire, les barques fugitives des Bretons insulaires chassées de la Grande-Bretagne par les barbares, traversant la Manche sous leurs voiles blanches et venant par bandes, par flottes successives

à rappeler très brièvement quelques-unes de nos héroïnes : Jeanne de Montfort et Jeanne de Penthièvre, par exemple, dont les fières et gracieuses figures traversent, comme de blanches visions, les rudes et cruelles batailles de notre XIV<sup>e</sup> siècle, la guerre de Blois et de Montfort ; et surtout notre dernière souveraine, Anne de Bretagne, qui durant son règne breton, donna au monde un spectacle unique, vraiment admirable : une fille, une enfant de douze à quinze ans, sans parents, sans amis, sans trésor, sans armée, presque sans villes, et seule, abandonnée, trouvant dans son cœur, dans la fierté virile de son âme, dans le sentiment héroïque de son patriotisme et de sa dignité, la force de maintenir pendant trois ans, contre les armées d'un tout puissant adversaire, le nom, l'honneur, le drapeau, l'indépendance de la Nation bretonne qui l'avait proclamée pour sa souveraine.

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouare'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou-Sardrin, Bouistadou bleu evit kovoein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou, Sennou ha kalz a draou a zo ret d'eo'h kavout da basketa.

aet da di **JOB LOYANT**

7, Rue du Breil, Nanted (NANTES).

J'espère donc, Monsieur et cher Président, qu'il sera donné suite à ma proposition et qu'ainsi la souscription va faire un pas en avant.

Bevet Nevenol ! Bevet Breiz !

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

## Revue de la Presse Bretonne

**Brittia.** — C'est avec plaisir que nous signalons la parution, en Septembre, d'un nouveau confrère breton : « *Brittia* », *Bulletin mensuel d'Etudes et d'Action Nationale Bretonnes*. (Bravo pour le mot *Nationale*, qui nous prouve une fois de plus, que nous faisons école).

*Brittia* nous emprunte, en modifiant les termes, le fond même de notre programme. Aussi, est-ce avec plaisir que nous reproduisons ces lignes liminaires de son directeur, M. Yves Le Diberder :

« Notre but est de contribuer à refaire de la Bretagne une nation, et une nation celtique. Nous voulons reprendre avec méthode, la vieille lutte, — non terminée encore, pour notre honneur ! — qui se poursuit chez nous depuis dix siècles entre l'esprit romain et l'esprit celtique. Nous entendons que ce soit l'esprit celtique qui domine sans conteste. Car si, présentement, la Bretagne est divisée en deux parties à peu près égales, il n'en reste pas moins que ce n'est pas une nation artificiellement construite, où les deux moitiés doivent absolument se faire équilibre, mais bien le dernier domaine qu'aient pu se tailler les Bretons qui vinrent sur cette terre, chercher encore le salut et l'indépendance ; mais une nation bâtie par nos Princes et nos Rois, Celtes authentiques, à la politique desquels jusqu'à présent nous devons les sentiments qui

« sont encore à la base de notre vie nationale, si elle est appauvrie que soit celle-ci.

« Nous nous croirions indignes des héros les plus glorieux de notre histoire si nous renoncions à achever leur œuvre. Nous professons que ce qui doit donner la grande cohésion à celle-ci, c'est notre langue nationale (1). Nous voulons d'abord sauver celle-ci pour elle-même, mais aussi pour le plus grand bien de la nation. Nous voudrions en faire l'instrument d'une culture nationale répondant à nos besoins propres et les exprimant. Notre ambition est d'aider à susciter dans les classes cultivées de Bretagne, un mouvement intellectuel de premier ordre, authentiquement indigène et à lui faire prendre corps dans la langue bretonne. Il nous semble que sans cela, l'existence du breton, ce à quoi nous tenons par dessus tout, restera précaire, et que, aussi, toute la vie nationale languira. Le mouvement breton sera sans couronnement et finira par s'écrouler, étant demeuré sans autorité pour pouvoir exiger des pouvoirs publics (et des autres) le respect de nos droits et de nouvelles libertés. Il faut que la nation n'ait qu'une âme et qu'un cœur si elle veut se défendre et vivre. Et, encore une fois, notre langue nationale, seule, peut faire présentement son unité. »

Puis donc que le programme de *Brittia* s'accorde si parfaitement avec le nôtre, nous comptons avoir en cette revue un précieux auxiliaire dans notre mouvement national, chaque jour grandissant, et nous souhaitons que tout prétexte à polémique soit rigoureusement écarté, en sorte qu'une Fédération des différents groupes *nationaux* soit bientôt possible.

\*\*\*

« **Comment on lutte et comment on triomphe** ». — Tel est le titre d'un excellent article de notre confrère F. Jaffrennou, dans *Ar Bobl* du 7 Septembre. Après avoir reproduit, d'après le journal gallois *Herald Cymraeg*, le compte-rendu d'une séance récente du Comité des Retraites de Carnarvon, séance où le gallois fut adopté comme langue officielle pour tous les travaux du Comité, malgré l'opposition de quelques anglicisants, Jaffrennou termine ainsi :

« Nous pensons que la lecture de ces colonnes suggestives seront aptes à toucher le cœur de nos compatriotes qui n'ont pas encore pour le Brezonek le

(1) Et plus encore la connaissance de notre Histoire Nationale (*Breiz Dishual*).

...Mais, je m'en aperçois, je viens de commettre une erreur que je demande la permission de rectifier.

J'ai dit qu'aux derniers moments de la lutte pour l'indépendance bretonne, Anne de Bretagne s'était vue abandonnée de tous : c'est inexact. Il y eut une ville, du moins, qui lui resta fidèle jusqu'au bout, à elle et à la cause de la Bretagne : c'est la noble ville de Rennes... C'est Rennes qui, le lendemain de la victoire des Français sur les Bretons à Saint-Aubin-du-Cormier, sommée de se rendre au vainqueur, répondit à ses envoyés par un refus avec ces fières paroles : « *Nous ne craignons votre Roi ni toute sa puissance ! Portez cette joyeuse réponse à votre maître, car de nous n'aurez autre chose pour le présent* ».

La poésie de la Bretagne dans le passé, la voilà.

La poésie de la Bretagne dans le présent,

elle est sous nos yeux ; pour la voir il suffit de les ouvrir.

C'est la terre bretonne elle-même, avec ses harmonies naturelles, souriantes ou mélancoliques, toujours variées, toujours attrayantes, toujours splendides, avec ses grands paysages de terre et de mer ; dans l'intérieur, les vallées moussues où gazouillent les ruisseaux et se cachent les petites chapelles ; les collines plantées de chênes, couronnées de vieilles tours féodales ou de clochers en pyramide ; les forêts couvrant les croupes rocheuses de leurs immenses tentures d'un vert sombre ; les sommets des monts Arez découpant tristement sur le ciel leurs têtes dénudées.

Sur les côtes, des promontoirs géants (Fréhel, la pointe du Raz), pareils à de sauvages forteresses qui s'élancent dans les flots pour provoquer, pour exciter leur fureur ; des baies entourées de collines ver-

cuite qu'ils devraient avoir. Elles parleront éloquentement, ces lignes, aux régionalistes et aux bardes : elles leur montreront qu'il faut, si l'on veut triompher, mettre ses théories en pratique en parlant et en écrivant breton le plus souvent possible, sans souci du qu'en dira-t-on de ceux qui l'ignorent ou des imbéciles qui le méprisent. C'est ainsi que le petit David gallois vient à bout du Goliath anglais, autrement plus puissant que le français.

Les leaders bretons d'aujourd'hui ont beaucoup appris des Gallois. Ils ont emprunté aux Eisteddfods la tactique suivie par toutes les Sociétés bretonnes créées depuis 1898. Au début, le peuple a été surpris devant ce programme dont la notion s'était perdue pour lui. Il se ressaisit enfin, et nous ne craignons pas de dire que les résultats pratiques commencent à combler nos espérances.

Les régionalistes militants se multiplient sur notre sol. Loin de voir dans l'augmentation des Sociétés, dans la prétendue diversité superficielle des programmes — où des questions de personnes seules sont en jeu, — un empêchement au succès final, nous y trouvons, au contraire, une preuve de surabondance de sève et de vie.

Hardi, pôtred ! Que le *Gorsedd*, que *Keuredigez Broadek Breiz*, que *Unvaniezh Arvor*, que *Strollad Broadel Breiz*, que *Bleun Brug*, que *Breuriezh ar Brezonek*, nous dirons même que *Bretoned Paris*, travaillent pour la Patrie, bravo !

L'émulation entre les fidèles de l'armée bretonne redoublera aussi leur courage.

Nous ne sommes pas encore évidemment au niveau des Gallois. Nos journaux bretons sont rares, et plusieurs expriment leur patriotisme uniquement en français. Mais on réapprend le breton un peu partout, et le mouvement demande qu'on lui fasse encore crédit d'un quart de siècle. Qui vivra verra ».

\*\*\*

**Yves Le Moal, Barde « Dir-na-Dor »** a consacré à *Breiz Dishual* un long article dans un des derniers n° de *Kroaz ar Vretoned*. Ronan de Kerméné en a rectifié quelques points tendancieux dans le même journal du 13 Octobre, concluant avec notre collaborateur Matilin, que nous devons nous tenir en dehors de toute politique française et créer chez nous une politique nationale uniquement bretonne : « *eur bolitiek holl-Vreizek* ».

Le Gérant : **RONAN DE KERMÉNÉ**

Imprimerie de « **BREIZ DISHUAL** »

doyantes, qui rient comme de grands lacs bleus (Perros-Guirec, Douarnenez) ; des îles hérissées de roches tranchantes, semblables à des griffes gigantesques, énormes monstres marins, toujours grondants et menaçants (Bréhat, Quiberon) ; de petites anses enfoncées dans les terres, bordées d'un sable d'or fin chauffé par le soleil, avec de grands chênes, au fond, trempant leurs branches dans la mer, comme à La Forêt-Fouésnant !

En un mot, tous ces aspects si divers, souvent si opposés, mais toujours pittoresques, toujours charmants ou grandioses, dont le caractère, la succession et l'infinie variété font d'une promenade en Bretagne, surtout sur les côtes ou dans les belles vallées de l'intérieur, un enchantement continu.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(A suivre).

✠ ✠ ✠ ✠ ✠  
« Breiz Dishual »  
Gazeten mizlek  
Strollad Broadel Breiz  
✠ ✠ ✠ ✠ ✠

# BREIZ DISHUAL

✠ ✠ ✠ ✠ ✠  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
✠ ✠ ✠ ✠ ✠

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> page. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL — E. DOUAR-GWE — EWAN GWESNOU — HERVÉ DE  
KERGUILLY — RONAN DE KERMÉNÉ — MONTJOA DE KERMOUSTER  
— NOËL KERNEJO — YAN KERNEVAD — FANCH L'HERMITTE —  
— MATILIN-TREGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — LOUIS N. LE  
ROUX. — POL SULIAC.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à **M. RONAN de KERMÉNÉ**  
Secrétaire de la Rédaction  
à **Laurenan (H<sup>te</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

## HERMINIG HA DRAGON RU

En eun artikl brezonek moulet, eur pennad-zo, war ar « Pays Breton » ha sinet *Abalor*, ar barz brudet-man a zispleg eun tam livere bet gantan ha, skoet gaut an livere-ze, lavaret a ra penôs an de a zo deut da lezel a goste an herminigou du evit lakât en lec'h « y ddraig goch ».

Souezet bras ez on bet o lenn kement-se ha, ganin, kalz a Vretoned all ive moarvad.

Goude ar respont skler ha pouezus en deus grêt d'ezan va mignon *Ronan a Germene* neubeut a dra'chom d'in breman da laret.

Eur ger koulskoude.

Miromp an aërouant ru hepken evel arouez hon *Gouenn*, eun dlead eo evidomp-ni mibien ar Gelted. Hogen, evel arouez hon *Mam-Vro*, dalc'homp d'an herminigou.

Mar int bet douget re aliez gant daouarn gallekêt eun tam n'es ket diez d'imp herie, mar karomp, dougen anezo gant daouarn digallekêt, gant daouarn vreizek a-grenn ha memes enepgall.

Dougomp anezo evel o deus o douget Montfort, Janedig-Flamm, Fanch II, Pont-kallek, hag all...

Netra na harz ouzimp d'ober kement-se.

Hen greomp, ta!

Eun enor a vo evidomp-ni ha, dreist-oll, evit Breiz, rak neuze eur vrud neve ha gloriuz, eur vrud hag a nijo pell war diouaskel aërlistri du he bannielou a baro adarre war he fenn hag a souezo meurbed hag a lako da grenan gant ar spont an enebourien fall-ze o deus touet he varo.

MATILIN-TREGER.

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

D'aucuns nous traitent à tort et à travers de « Séparatistes ». Cela, dans le seul but de nous déconsidérer auprès de certaines gens pour qui ce mot est un épouvantail.

Et d'abord, sommes-nous « Séparatistes » ? Il faut s'entendre.

On a souvent donné cette définition par trop simpliste des Nationalistes Bretons : « des gens qui veulent séparer la Bretagne de la France ». C'est faux ! C'est faux pour une bonne raison : c'est que nous sommes dans l'impossibilité matérielle de réaliser un tel projet. Donc, nous ne sommes pas « séparatistes ». Être « séparatistes », à l'heure actuelle, ce serait faire figure de conspirateurs d'opérette. Et nous avons autre chose à faire.

Que sommes-nous donc alors ? C'est bien simple : nous sommes des Bretons qui pourraient devenir « séparatistes », si...

Mais, en l'état actuel des choses, nous ne sommes pas des « séparatistes » ; nous sommes tout bonnement des Nationalistes Bretons, c'est-à-dire des gens qui, ayant conscience de leur nationalité et de leur race, affirment les droits de cette race et la persistance de cette nationalité ; des gens qui, forts de l'Histoire de Bretagne, forts de la Langue bretonne, forts de leurs traditions nationales, affirment et prouvent que la Bretagne n'est pas une quelconque « région » française, mais une Nation véritable, au même titre que la France ; des gens qui, étayant leur doctrine sur des bases aussi indiscutables, affirment le droit imprescriptible de toute Nation, quelles que soient sa superficie et sa population, à jouir d'une vie nationale, appropriée à son Histoire, à sa Langue, à ses traditions séculaires.

Nous ne venons point pour semer le scandale. Nous venons pour faire entendre une parole de vérité. Nous ne disons pas brutalement aux Bretons : « Soyez séparatistes ! » Nous leur disons : « Prenez pleine conscience de votre race et de votre histoire, de vos droits et de vos devoirs ! L'Histoire de Bretagne, surtout, vous apprendra qui vous êtes. Ecoutez son enseignement ! Elle vous apprendra que la Bretagne n'est pas une « région » française, mais qu'elle est LA NATION BRETONNE. Elle vous apprendra que vous ne devez pas être des « Régionalistes » français, mais des Nationalistes Bretons ».

BREIZ DISHUAL.

## CHEZ EUX -- CHEZ NOUS

(APRÈS UN VOYAGE DE CINQ SEMAINES  
HORS DE BRETAGNE)

Chez Eux. — Il est toujours intéressant de savoir ce que les gens pensent de Nous, et réciproquement ce qu'il faut penser d'Eux. L'on trouve ainsi pour soi-même matière à d'utiles enseignements ; et là n'est pas le moindre charme des voyages.

Or donc, et vous faisant grâce d'impressions seulement artistiques sur la Loire et ses châteaux, — Blois semé des hermines et de la cordelière de notre bonne Duchesse, appelée là-bas la Reine Anne, — Chambord... etc... — voici en résumé ce que certaines gens qu'il me fut donné de rencontrer tant en Touraine, qu'en Sologne et qu'en Berry, pensent de Nous. La scène peut se situer soit aux tables d'amis, soit en leurs salons.

« Votre nom est breton ! Monsieur. — Comme celui qui le porte, cher Monsieur, intégralement. » Des gens se braquent sur l'étranger, curieux, légèrement railleurs. Une dame : « Oh ! moins le patois ! — Hélas ! Madame, jusqu'à 16 ans je ne connus de la vieille langue celtique que parlaient mes pères que le « n'entend ket » du conscrit de Saint-Pol ; mais depuis, comme beaucoup d'autres, j'ai travaillé à ajouter une langue vivante de plus à mon modeste bagage. » — Certains convives commencent à avoir le « sourire », d'autres prennent des airs rêveurs, plusieurs s'enfoncent dans un mutisme dédaigneux. Alors commence la classique litanie, oh ! très gentiment, comme entre gens bien élevés : Les Bretons ! — sales — alcooliques — ignorants — superstitieux... etc. — Et je m'obstine toujours à ne pas répondre : « Amen ! » Sans doute, l'on veut bien concéder que je ne suis ni sale — ni alcoolique — ni ignorant — ni réactionnaire... ; sans doute, le pays est joli, et les costumes originaux. Mais personne n'est convaincu : près des gens au sourire, je suis classé comme un type de parfait original : les muets dédaignent ce poseur, les rêveurs plaignent bien sincèrement le pauvre jeune homme qui n'est pas de son temps.

Quant aux Bretons, mes frères, je crois entendre comme en sourdine la scie française : « Les pommes de terre pour... » Et avec Renan, je me prends à penser : « Je suis né de parents barbares, chez les Cimmériens bons et vertueux qui habitent au bord d'une mer sombre, hérissée de rochers, toujours battue par les orages. »

Puis, les conversations particulières, reprenant, m'apprennent que chez Eux il y a des « Réac » et d'autres qui ne le sont pas, que leurs nuances s'opposent sans réussir jamais à s'harmoniser, et que l'entente ne peut s'y faire qu'entre fripons de toutes nuances, car « le talent et l'esprit n'y ont aucune cote officielle, et les récompenses « de la vie vont de préférence à l'intrigue, à la vulgarité, au charlatanisme qui cultive l'art de la réclame, à la rouerie qui serre habilement les contours du Code « pénal. » (Renan).

Ecœuré je reviens « Chez Nous », disant avec Brizeux :

« Pourtant ne vante plus tes campagnes de France !  
« J'ai vu, par l'avarice ennuyés et vieillits,  
« Des barbares sans foi, sans cœur, sans espérance,  
« Et, l'amour m'inspirant, j'ai chanté mon Pays. »

(A suivre).

DOUAR-GWE.

## ÉPHÉMÉRIDES BRETONNES

## NOVEMBRE

1<sup>er</sup> Novembre 1399. — Mort, à Nantes, du Duc Jean IV le Conquérant, vainqueur des Français à Auray en 1364.

11 novembre 1765. — Arrestation, par ordre du Roi de France, de MM. de Caradec de La Chalotais, père et fils, procureurs généraux du Parlement de Bretagne, Boudesseul, leur secrétaire, Picquet de Montreuil, Charette de la Tacherie et Charette de la Colinière, conseillers au Parlement de Bretagne, coupables d'avoir soutenu les droits de la Constitution et de la Nationalité bretonne contre les exactions oppressives de la monarchie française. Les deux La Chalotais sont enfermés d'abord au fort du Taureau, près Morlaix.

12 novembre 1765. — Au lendemain de ces arrestations arbitraires, le Parlement de Bretagne refuse une fois de plus d'obéir aux injustes exigences de la monarchie française qui prétendait nous imposer de nouveaux impôts sans le consentement de nos Etats. Le Parlement refuse d'enregistrer les lettres patentes de Louis XV et les lui renvoie en signe de protestation.

Nos magistrats sont aussitôt exilés en masse par ordre du Roi de France.

16 Novembre 1812. — Naissance, à Paimbœuf, de Pitre-Chevalier, l'un de nos historiens nationaux du XIX<sup>e</sup> siècle.

Novembre 1909. — Une délégation de députés et sénateurs de Bretagne va demander au ministre de l'Instruction publique de la République Française, M. Doumergue, d'autoriser l'enseignement facultatif du Breton dans les lycées et collèges de Bretagne. Le ministre refuse, alléguant que l'étude de cette langue serait de nature à « favoriser les tendances séparatistes. »

— Intéressante enquête du journal *Ar Bobl* sur la question du « Séparatisme ».

## " UNION " ET " LIBERTÉ "

Deux hommes montèrent dans le wagon, s'assirent en face de moi et continuèrent une conversation qui avait été interrompue :

— « Alors, vous êtes persuadé que cette séparation se fera un jour ou l'autre ? »

— « Je la crois prochaine et inévitable ; ces deux peuples sont complètement différents l'un de l'autre et vivent depuis longtemps côte à côte sans qu'aucune assimilation ait été constatée. Un hasard de la politique a pu seul les unir autrefois en une même nation, mais il est évident que le moindre événement sera prétexte à la séparation. »

— « Sont-ils vraiment si différents que cela ? »

— « Ils diffèrent par tout : par le caractère, par le tempérament, par la mentalité, par la langue, par les usages, en un mot par le physique et par le moral ; ils n'ont ni les mêmes goûts ni les mêmes aptitudes. Bref ce sont deux races

« tellement distinctes qu'elles n'appartiennent pas à la même famille ethnographique ; de sorte qu'il y a plus de différence entre elles qu'entre les Espagnols et les Italiens, par exemple, puisque ces deux derniers peuples font partie d'une même famille ethnographique : la famille latine. « Voilà pourquoi je répète que cette séparation est inévitable. D'ailleurs, des députés s'en occupent activement et on prépare un congrès pour le mois prochain. » Des députés qui !... un Congrès... ! Je n'y tint plus, et je me hasardai à demander quelques éclaircissements.

Ces messieurs m'expliquèrent très aimablement qu'il s'agissait de la séparation administrative d'entre les Belges Wallons et les Belges Flamands, et l'un d'eux me tendit un journal où je lus ce qui suit :

« *Bruzelles, 2 Septembre.* — Sur l'initiative de M. Destrée, député belge, et d'accord avec les groupes wallons de Liège et de Mons, un grand congrès se réunira dans la première quinzaine d'Octobre, comprenant les délégués wallons de Belgique sans distinction de parti. Ce congrès, uniquement composé de parlementaires, se tiendra à Charleroi. L'ordre du jour portera sur la séparation administrative en Belgique des Wallons et des Flamands. Une campagne est menée pour l'aboutissement de ce mouvement séparatiste qui se développe chaque jour davantage. » (1)

Je rendis la feuille et restai silencieux, l'esprit enseveli sous une avalanche d'idées qui se bousculaient dans ma cervelle.

L'un de mes deux compagnons s'en aperçut et me dit :

— « Vous trouvez drôle, n'est-ce pas, que l'on songe à une scission dans un tout petit pays comme la Belgique. »

— « C'est sans doute, ajouta malicieusement l'autre, parce que ce *Royaume* a pour devise : *l'Union fait la Force...* »

Je répondis : « C'est bien drôle, en effet, mais que pensez-vous, messieurs, d'un pareil événement se produisant en France ? Imaginez-vous un député prenant l'initiative d'un congrès composé de parlementaires, et dont l'ordre du jour porterait sur la séparation administrative d'une province quelconque, par exemple de la Bretagne qui se trouve précisément vis-à-vis de la France dans les mêmes conditions de différence ethnologique dont vous parliez tout-à-l'heure ? »

— « Il me semble que la chose serait vite réglée : le congrès serait interdit par l'« autorité supérieure » ; quant au député promoteur, il serait traduit avec ses complices devant une haute cour, jugé et condamné avec la plus grande rigueur. »

— « Sans doute, ripostai-je à mon tour, parce que cela se passerait dans une République dont la devise a pour premier mot : *Liberté.* ! »

MONTJOA DE KERMOUSTER.

(1) « *Le Journal* » du 3 Septembre 1912.

\*\*\*

Le spirituel article de notre ami Montjoa de Kermouster appelle quelques réflexions complémentaires.

M. Jules Destrée, député de Charleroi au Parlement belge, qui est à la tête du mouvement Wallon, est venu exposer son programme à Paris même dans une conférence faite sous les auspices de la revue *Les Marches de l'Est*, le 11 Novembre. Le même jour, M. Destrée résumait sa conférence dans un leader-article du *Matin* :

« Il n'y a pas de Belgique, disait-il en substance. Il y a une Flandre germanique et une Wallonie latine, c'est-à-dire un morceau de France et un morceau d'Allemagne, arbitrairement soudés ensemble. D'où nécessité du divorce... Dans cet étrange conflit, les Wallons comptent sur l'amitié de la France qu'ils aiment et défendent avec passion. Ce sont des enfants de la grande famille. Qu'on ne s'y méprenne point cependant : aucun d'eux ne songe à l'annexion à la République Française. Ils entendent rester les maîtres de leurs destinées. C'est un magnifique désir de liberté qui sépare maintenant les Wallons et les Flamands ; mais on les retrouverait instantanément unis, si l'étranger — quelque sympathique qu'il pût être — voulait les asservir ».

Tel est le point de vue wallon. Il manque quelque peu de logique. Car, si la Wallonie est « un morceau de France », quoi de plus naturel qu'elle retourne à la France. Si au contraire les Wallons tiennent à leur indépendance nationale, pourquoi s'entêtent-ils à ne point comprendre que la plus sûre garantie de nationalité est encore de se refaire une langue nationale, celle-là même qui est à leur portée : le flamand.

Chez nous, Nationalistes bretons, les Gallots ont compris que leur devoir est de se redonner une langue nationale, d'apprendre le *Brezonek*, de se receltiser, pour mieux affirmer la nationalité bretonne. Toutes nos sympathies vont donc aux nationalistes belges, c'est-à-dire aux Flamands.

Mais, dans la querelle entre Wallons et Flamands, il y a aussi le point de vue français, exposé dans un article de *Paris-Midi*, en date du 21 Octobre. L'auteur de cet article, M. Anatole Georjgin, y donne une interview de M. Pascal Bonetti, — un Corse qui ignore très probablement la langue des Corses — délégué pour la France de la Société wallonne, *Les Amitiés françaises*. Pour M. Pascal Bonetti, les Wallons sont « les Français du dehors » et le Flamand devient tout naturellement un « patois ». C'est également ainsi que les Français désignent la langue bretonne. Quant à ce que notre éminent compatriote Erwan Berthou a souvent appelé « le patois français », il va sans dire que c'est la plus belle langue du monde.

Et M. Anatole Georjgin termine : « Avons-nous, Français, le droit de nous désintéresser des efforts des Wallons ? Pouvons-nous ménager nos sympathies à ces « Français du dehors » qui ne veulent leur

« autonomie que pour nous rester fidèles ?  
« Nous devons nous réjouir de leurs efforts  
« séparatistes comme d'un triomphe nou-  
« veau de la pensée française. C'est avec  
« passion que nous suivrons les étapes de  
« la lutte engagée en Belgique contre la  
« réaction anti-française qui menace, sur  
« notre frontière du Nord, notre culture et  
« notre civilisation. »

Toujours les mêmes, ces bons Français, qui proscrivent le breton chez nous, mais qui n'entendent pas qu'on proscrive le français chez leurs voisins. De même, récemment, quand le gouvernement du Canada édictait une loi préjudiciable à la langue française, certains journaux français s'écriaient : « La résistance ferme et courageuse à cette mesure persécutrice s'impose. » Et pourtant, dans le Dominion du Canada, l'usage du français reste toléré dans les écoles primaires comme moyen d'apprendre l'anglais, tandis que chez nous le breton n'est pas même toléré comme moyen d'apprendre le français !

Pour en revenir à la question flamandowallonne, c'est le Roi des Belges qui, aux fêtes flamingantes d'Anvers, organisées pour le centenaire du grand écrivain Henri Conscience, en Septembre dernier, a eu le mot juste. Que les Belges et même les Bretons fassent leur profit de ces nobles paroles :

« La force, par l'union, par l'entente  
« loyale et cordiale, voilà — j'y insiste avec  
« émotion — la sauvegarde de notre exist-  
« tence nationale, œuvre commune et pa-  
« tiente de bien des générations, et dont  
« notre indépendance est venue à son  
« heure consacrer la grandeur en ouvrant  
« une nouvelle ère, brillante et heureuse,  
« aux destinées des Belges. »

BREIZ DISHUAL.

Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL » :  
1 franc par an.

Tous les bons Bretons qui partagent les idées exprimées et défendues par « BREIZ DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## Revue de la Presse

L'illustre écrivain allemand, Dr Max Nordau, a consacré un très important article de deux colonnes à notre mouvement national dans le grand quotidien berlinois *Vossische Zeitung* du 15 Septembre dernier.

La *Gazette de Voss* est, comme on sait, l'organe officieux de l'empire allemand. Ceci prouve l'intérêt que les peuples étrangers commencent à porter à la question bretonne.

Nous reparlerons de cet article et nous en donnerons la traduction.

\*\*\*

Le « Bulletin d'Action Française de la Province de Bretagne » a terminé dans son n° de Septembre la publication d'une importante étude de Camille Le Mercier d'Erm sur *Le Nationalisme Breton et l'Action Française*. (Voir les n° du Bulletin de Décembre 1911 à Septembre 1912). Cette étude répond aux critiques que M. Marcel de la Bigne de Villeneuve, rédacteur en chef de cette revue, avait formulées contre notre mouvement, au nom des doctrines de l'Action Française. M. de la Bigne de Villeneuve nous fait de nouvelles objections en des annotations qui suivent point par point le texte de M. Le Mercier d'Erm, sans en entamer la rigoureuse argumentation. Nous n'aurons point de peine à réfuter ces objections dans un de nos prochains numéros, faute de place dans celui-ci.

Ceci nous amène à recommander une fois de plus à nos amis comme le faisait excellemment, en breton, Mathilin-Breiz, dans un de nos derniers numéros de ne s'inféoder à aucun parti politique français. Notre place n'est pas là. Laissons de côté la politique française et créons une politique bretonne et rien que bretonne.

Na ru, na gwen,  
Breizad hebken !

\*\*\*

Le premier entre tous, ô vivante Harmonie,  
Si ma voix t'a chantée, et si tu l'as bénie,  
A ton appel encor j'accours ; je redirai,  
Avant qu'il meure aussi, cet ensemble sacré.  
Ta couronne est tombée, antique souveraine,  
Mais ta grâce rustique est si douce et seraine,  
Que ces vers consacrés à tes humbles beautés,  
Chers aux Bretons, ces vers seront partout chantés.

Brizeux, vous le savez, est le chantre par excellence de cette *Iliade* rustique ; avec un art d'une grâce, d'une simplicité exquis, il a su exprimer la poésie actuelle de la Bretagne, il en a rempli son œuvre ; et, comme il l'annonce ici, ses vers ont été et ils sont encore partout chantés, c'est-à-dire, lus, goûtés, admirés partout. Partout ils ont porté, partout ils propagent, tout à la fois, la gloire de la Bretagne et celle de ce grand Breton, de ce grand poète.

Aujourd'hui, hélas ! Brizeux n'est plus, mais le champ de la poésie bretonne n'est pas, pour cela, grâce à Dieu, menacé de rester en friche.

Il y a d'abord ces recueils si intéressants de chants populaires, si bien faits, chacun dans leur méthode et leur système : le *Barzaz Breiz*, par M. de la Villemarqué, les

## « BREIZ DISHUAL »

Organe du Mouvement National Breton

ABONNEMENT : 1 franc par An

M

Adresse :

Signature :

Détacher et adresser ce bulletin, avec un mandat ou bon de poste de 1 franc, à M. Ronan de Kerméné, Secrétaire de la Rédaction, à LAURENAN (C-du-N.) (Haute-Bretagne).

Dans *Le Petit Journal* des 18, 20 et 22 Septembre, M. Charles-Brun, directeur de la *Fédération Régionaliste Française*, a publié d'importants articles sur la Réforme régionaliste qu'il préconise. Dans le n° du 22, on trouve même une grande carte de France (et de Bretagne) qui illustre le projet de nouvelle division administrative cher à M. Charles-Brun. Sachons-lui gré, tout au moins, de n'avoir point, comme dans le projet de M. Vidal de la Blache, songé à morceler la Bretagne, et d'avoir tenu, selon son expression, à « respecter un sentiment très fort, celui qui fait l'âme bretonne ».

Le nom de M. Charles-Brun nous amène cependant à nous demander s'il est nécessaire d'être Breton pour faire partie de nos Sociétés Bretonnes : U. R. B., F. R. B., etc. ? Il serait logique de le croire. Cependant, nous constatons que M. Charles-Brun (Languedocien), M. Victor Bizard (Vendéen), M. Alfred Dehodencq (Normand), et quelques autres personnes qui ne sont aucunement bretonnes et ne résident pas d'ailleurs en Bretagne, sont membres de l'*Union Régionaliste Bretonne*. Ce dernier mot « Bretonne » a cependant un sens très précis.

\*\*\*

Dans *Kroaz ar Vretoned* du 29 Septembre, « Gweltaz » a commencé une série d'études sur *Istor Breiz* (l'Histoire de Bretagne). Il y montre comment « ar Vretoned o tifenn o frankiz ouz ar C'Hallaoued » (comment les Bretons ont su défendre leur indépendance contre les Français).

*Gwerziou* et les *Soniou Breiz-Izel*, de M. Luzel, auxquels il faut joindre aussi notre joli recueil des *Chansons populaires recueillies en Haute-Bretagne* par M. Louis Decombe.

En outre, vous le savez, de la tombe de Brizeux est née toute une moisson de poètes, que dis-je ? tout un Parnasse, — le *Parnasse Breton* — qui a fait, il y a peu de temps, une brillante entrée dans le monde et qui a de nombreuses recrues.

Honneur donc aux Bretons qui aiment leur pays et qui le servent, qui en font l'objet de leurs soucis et de leurs études, qui le louent et qui le glorifient !

Pour moi, après avoir consacré ma vie aux travaux et aux préoccupations de ce genre, je n'ai d'autre ambition, je l'avoue, que le désir de propager dans le public breton, la passion de la Bretagne, si l'on peut ainsi parler, c'est-à-dire le goût vif, intelligent et pratique de l'étude de la Bretagne dans le présent et dans le passé, dans son histoire et ses monuments, sa langue, sa littérature, ses mœurs et ses coutumes, ses sites admirables, en un mot dans tout ce

## QU'EST-CE QUE LA BRETAGNE ?

(Suite et Fin)

Outre cette poésie, s'exhalant de la terre bretonne comme un parfum naturel, la Bretagne en a une autre encore, plus originale peut-être et que l'on ne trouve nulle part ailleurs au même degré. C'est celle qui émane des mœurs, des coutumes, des croyances, des traditions, si curieuses, si colorées, si naïves, souvent si touchantes, conservées par les populations rurales, surtout dans la Bretagne bretonnante : poésie rustique dont la fraîcheur embaume comme une senteur d'aubépine et que Brizeux appelle si heureusement « une vivante harmonie », au début de son poème *Les Bretons*, où, parlant de son retour en Bretagne, il dit :

... Bientôt vint cette laude immense  
Où, comme en un désert, la Bretagne commence,  
La rivière profonde, un menhir isolé,  
Et l'Atlantide d'or depuis l'Inde parlé,  
La mer enfila, la mer, les chênes au vert sombre,  
Près des champs de blé noir les hameaux couverts d'ombre :  
Des pellerins passaient, leurs longs cheveux épars,  
Et tout charmé moi-même, enivrait mes regards.

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou Sardrin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou, Sennou ha kalz a draou a zo ret d'eo'h kavout da besketa.

aet da di **JOB LOYANT**

7, Rue du Breil, Naoned (NANTES).

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

\*\*\*

Kroaz ar Vretoned (St-Brieuc) du 20 Octobre, Dihunamb (Lorient) de Novembre, et L'Action Régionaliste (Paris) de Septembre, ont consacré des articles à Breiz Dishual.

\*\*\*

Du « Pays Breton » du 6 Octobre 1912 :

## La Fête Nationale

« De nombreux Breton sont fêtés le couronnement de Nominoë. Plusieurs ont remarqué que la date du 29 Septembre est également celle de la bataille où le parti breton vainquit le parti français en la personne de Charles de Blois. On ne pouvait donc mieux choisir.

« A Nantes, la fête populaire organisée à cette occasion par les Compagnons d'Alain Barbe-Torte, a eu plein succès. A Sainte-Anne-d'Auray, il en a été de même pour la représentation de *Boch er Goed*, — au « Théâtre Breton », — à l'issue de laquelle la Bretagne et la langue bretonne ont été l'objet d'une manifestation imposante. A Carhaix, le Barde « Taldir » (Jaffrennou) et ses amis ont pavoisé et illuminé. A Lorient de nombreuses personnes portaient des fleurs de bruyères. A Morlaix, St-Brieuc, Brest, et jusqu'à Paris, il en a été de même. « A Pluneret, le Barde Loeiz Herrieu a fait une conférence sur Nominoë et la question bretonne devant un nombreux public ».

qui fait sa gloire et son charme, son attrait et sa grandeur.

Quelle que soit l'insuffisance, la faiblesse de mes paroles, ce que je viens de dire suffit à indiquer combien elle est noble et haute, combien elle est spécialement intéressante pour les Bretons, cette cause que j'ai l'honneur de plaider, cette cause de la Bretagne et de son histoire, combien elle mérite d'être embrassée, soutenue, défendue par tous.

Défendue? et contre qui? Contre l'ignorance d'abord; car, comment aimer son Pays autant qu'il le mérite quand on ne le connaît pas, quand on ignore la grandeur du peuple, de la race à laquelle on appartient?

Et aussi encore, contre les conséquences déplorables de cette ignorance, qui sont, entre autres, le mépris du passé et la destruction de ses monuments. (1)

(1) Ajoutons encore : contre la mauvaise foi et le parti pris des gouvernements français qui nient systématiquement la Nation bretonne, et proscrivent l'histoire et la langue de la Bretagne. (N. de la R.)

\*\*\*

Léon Le Berre, barde « Ab-Alor », a publié dans *Le Pays Breton* du 6 Octobre un article tendant à remplacer sur notre drapeau national l'hermine bretonne par le dragon rouge des Gallois. Quelle présomption ! Est-il au pouvoir d'un homme de détruire l'œuvre des siècles. L'Hermine est partout : sur les blasons de nos villes et de nos familles nobles, sur nos monuments, dans nos livres, dans toute notre langue et glorieuse histoire : et elle est surtout dans nos cœurs. Laissons donc le dragon rouge aux Gallois — et aux Chinois ! — et gardons nos hermines. Telles sont les justes conclusions du magistral article que Ronan de Kerméné a publié dans *Le Pays Breton*, en réponse à l'inopportune proposition de Léon Le Berre.

Telle est aussi l'opinion du barde « Taldir » (Jaffrennou) qui a publié dans *Ar Bobl* du 12 Octobre un très beau chant nationaliste à la gloire des hermines : « *Herminigou du* ».

\*\*\*

Du « Pays Breton » du 27 Octobre 1912, à propos du Monument de la Honte nationale :

## Le Monument antibreton de Rennes

« Il y a juste un an, le 29 Octobre 1911, que fut inauguré place de la Mairie à Rennes, par une bande d'officiels du Midi et de fonctionnaires locaux, l'odieux monument du sculpteur Boucher.

« On sait que presque toute la jeunesse bretonne, qui se tient au courant du mouvement régionaliste et national actuel, a protesté énergiquement.

« Un jour viendra où les Bretons, unis dans l'amour du Pays, se rassembleront de nouveau en une fête grandiose sur la place de la capitale de la Bretagne pour assister au remplacement du monument infâme. »

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites des abonnés à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

Cependant, peut-être un critique viendra-t-il dire : « Que nous parlez-vous de la Bretagne? De Bretagne il n'y en a plus, et il n'en faut plus! C'était une province « d'ancien régime et depuis plus d'un siècle « elle a, comme toutes les autres, renoncé « à ses franchises, à son existence. Est-ce « donc faire œuvre de « bon Français » que « de venir exalter ainsi le sentiment et le « patriotisme bretons, agiter le drapeau de « la Bretagne? »

— Prenez garde, répondrai-je au critique, vous confondez deux choses très diverses. Est-ce donc qu'en déposant, il y a un siècle, ses franchises et son organisation distincte, chaque province a, en même temps, abjuré son esprit et son caractère particulier, son énergie propre?

Aucune province ne l'a fait et ne pouvait le faire.

L'esprit distinctif de la Bretagne, son énergie native et caractéristique, je l'ai dit et tout le monde le sait, c'est son esprit de stabilité, sa force incalculable de résistance; résistance au mal, à l'injustice, à l'oppres-

— Faites lire et propagez « BREIZ DISHUAL ».

— Conservez la collection de « BREIZ DISHUAL » qui sera un jour très recherchée.

\*\*\*

Brittia. — M. J.-P. Calloc'h (« Bleimor ») nous adresse, au nom de la revue *Brittia*, une lettre que nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir reproduire. Les collaborateurs de *Brittia* avaient cru voir dans nos appréciations sur cette revue une accusation de plagiat. (Plagiat de quoi?) Nous avons seulement constaté que le programme national de *Brittia* coïncidait avec celui que nous avons déjà exposé. Rien de plus. Et nous ne pouvons que l'en féliciter.

Concédonc cependant à ces Messieurs, puisqu'ils semblent y attacher tant d'importance, que le mot « emprunter » a dépassé et trahi notre pensée. D'ailleurs, nous leur ferons observer qu'il serait puéril, pour eux comme pour nous, de vouloir monopoliser le nationalisme breton, — le mot et l'idée, — au lieu de travailler à la diffusion de l'idée qu'exprime ce mot.

C'est ce que nous faisons, d'une façon continue, depuis bientôt deux ans. C'est ce que faisaient déjà Ronan de Kerméné en 1904 et Camille Lemercier d'Erm en 1909. C'est à quoi nous serons heureux de voir travailler tous les militants du parti breton, quand ils auront compris leur devoir national et renoncé une bonne fois à leurs déplorable polémiques.

Le prochain numéro de « BREIZ DISHUAL » sera spécialement consacré à la défense de la langue bretonne.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites des abonnés à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ

Imprimerie de « BREIZ DISHUAL ».

sion, surtout à l'invasion étrangère qui attaque le sol et le cœur de la Patrie.

Ainsi, c'est faire œuvre utile que d'étudier la Bretagne, son génie et son histoire; remettre en lumière les grandes figures des Bretons d'autrefois, c'est dire à ceux d'aujourd'hui : Voilà vos pères, enfants! Ne dégénérez pas!

Si donc c'est un crime d'exalter le sentiment et le patriotisme bretons et d'agiter le drapeau de la Bretagne, ce crime, je l'ai commis et je le confesse : j'ajoute même que je suis prêt à le recommencer.

(FIN).

ARTHUR DE LA BORDERIE.

Il est du devoir de tout vrai patriote Breton de soutenir « BREIZ DISHUAL » et d'unir ses efforts à ceux du « PARTI NATIONALISTE BRETON ». Nous adressons un pressant appel à tous nos amis connus et inconnus, et nous leur rappelons qu'une

## SOUSCRIPTION PERMANENTE

est ouverte, pour faire vivre et pour développer « BREIZ DISHUAL ».

## L'ÉPOÉE NATIONALE DES BALKANS

C'est un admirable spectacle que celui de cette guerre de nationalité, de race et de religion, entreprise avec une hardiesse singulière, et menée avec un héroïsme enthousiaste. La voilà la vraie guerre, la belle et bonne guerre, la seule guerre, la guerre populaire, la guerre nationale et presque la Croisade. Ceci, par opposition à la guerre folle, la guerre bête, la guerre infâme, que serait la « conflagration européenne » dont on nous menace un peu trop depuis quelque temps, guerre qui ne serait profitable qu'à quelques capitalistes français et autres, et dans laquelle, — nous, Bretons, qui n'avons rien à y gagner, mais notre peau, au moins, à y perdre, sans profit et sans idéal, — nous ne marchons pas !

Quant à la guerre présente, elle est noble et désintéressée : c'est la guerre du droit opprimé contre la force opprimante ; c'est la guerre qui veut « les Balkans aux peuples balkaniques ». Saluons donc et pa-voisons aux couleurs balkaniques !

Si la santé et la vigueur physiques avaient été dévolues à l'auteur de ces lignes, il ne les eût sans doute pas écrites, mais il serait parti là-bas, avec Ricciotti Garibaldi, pour lutter par les armes en faveur d'une juste cause.

Quelle qu'elle soit, d'où qu'elle vienne, nous pensons que toute manifestation de l'esprit national constitue pour nos compatriotes un précieux enseignement et qu'il est de notre devoir de la signaler. D'autant plus qu'il s'agit aujourd'hui de quatre petits états dont la superficie et la population voisinent avec la superficie et la population de notre Bretagne. La Bulgarie-Roumélie et la Grèce sont un peu plus vastes que notre Pays ; la Serbie lui est sensiblement égale comme territoire, mais bien inférieure comme population ; quant au vaillant petit Monténégro, qui s'est jeté le premier à la gorge de l'ogre Turc, il faudrait quatre fois sa superficie et près de vingt fois sa population pour nous égalier.

C'est donc par l'union de leurs forces que ces peuples ont pu entreprendre la grande guerre libératrice qui, depuis longtemps était leur but suprême et l'unique ressort de leur politique. Quel exemple encore que cette union, pour les peuples de même race, en général, et pour les peuples celtiques en particulier. Certes, il ne s'agit pas pour nous d'union dans la guerre, — puisque la guerre n'est point à notre portée, — mais d'union dans la paix. Et nul doute qu'un Panceltisme solide et pacifique ne puisse donner de féconds résultats pour s'opposer à l'impérialisme franko-saxon.

Nous ne sommes pas les seuls à observer avec attention cette guerre des Balkans. Le *Pays Breton* du 27 Octobre, sous la signature bardique de son directeur, André Mellac, « Guen-Edour », exposait en ces termes son point de vue sur le conflit balkanique :

« Ce qui se passe en ce moment dans le Sud-Orient européen ne saurait laisser indifférents les régionalistes-nationalistes que sont tous les vrais Bretons, ni les régionalistes des autres provinces de France ».

Notons en passant l'heureuse distinction que notre confrère établit, grâce au mot *Nationalistes*, entre les régionalistes de Bretagne et ceux des « autres provinces de France ».

« En effet, — continue Mellac, — quel spectacle est plus digne d'intérêt que celui de ces vaillants petits peuples balkaniques qui ont, peu à peu, au cours du siècle dernier, reconquis leur indépendance politique, à l'exemple de la Grèce dont la généreuse France de 1830 prit la défense ».

Ah ! oui, parlons-en, de la généreuse France !... Nous en parlerons tout à l'heure.

« Injustice, violence, pillage, immoralité, ignorance, voilà le lot du Turc qui, au XX<sup>e</sup> siècle, en pleine Europe, se trouve encore dans un état de civilisation inférieure, proche de la barbarie.

« L'idée de la guerre aux Turcs oppresseurs est la grande idée qui domine la poésie nationale populaire des Roumains, des Bulgares, des Grecs, etc., et leurs Bardes l'ont chantée en de merveilleuses épopées, bien peu connues dans notre Europe du Couchant. Bouter le Turc au-delà du Bosphore et délivrer le reste des Chrétiens de son joug abominable, voilà la grande besogne que les petits peuples des Balkans viennent d'entreprendre avec une audace et un courage inouis.

« Car, la vaillance suffira-t-elle à ces admirables champions d'une si noble cause ? Leurs ennemis sont nombreux, bien armés, et ce sont de rudes et terribles soldats que l'Europe imbécile (et notamment les Allemands) a formés ».

— Et aussi les Français, « Guen-Edour » : Nazim-Pacha, ministre de la guerre et généralissime des Turcs, fut élève de Saint-Cyr, et combien d'autres officiers ottomans.

« Et, si les Chrétiens triomphent, — dit toujours André Mellac, — les grandes nations, qui n'ont pu s'entendre pour congédier depuis longtemps les derniers Turcs et les inviter à repasser en Asie-Mineure, ne voudront-elles pas alors intervenir au partage et abuser de leur force pour faire la loi aux vainqueurs ?

« Quoiqu'il en soit, les Bretons ne peuvent que réserver toute leur admiration aux petits peuples qui là-bas défendent la Croix et la Civilisation ».

— Bravo, « Guen-Edour » !

Si nous en revenons un peu maintenant à la « généreuse France ».

En 1827, la dite France, entraînée par le jeu des combinaisons diplomatiques, entraînée surtout par l'Angleterre à qui les Bourbons étaient redevables de leur Restauration, s'unit à cette puissance et à la Russie pour imposer aux Turcs l'indépendance de la Grèce. En réalité, Canning et Villèle, c'est-à-dire l'Angleterre et la France, avaient surtout pour but, en cette affaire, de faire échec aux ambitions russes, en enlevant au tzar Nicolas I<sup>er</sup> l'occasion de solutionner, seul, et selon ses seuls intérêts, la fameuse question d'Orient. Il n'y a rien là de particulièrement généreux.

Et cependant « la généreuse France » était représentée alors par quelques hommes, tels que le Victor Hugo des *Orientales*, le Lamartine du *Dernier Chant de Child Harold*, le Casimir Delavigne des *Messéniennes*, et surtout l'héroïque colonel Fabvier. Cela fait quatre hommes pour la « généreuse France ». Mais il y avait aussi la généreuse Ecosse, représentée par le grand

celte Lord Byron, tué à Missolonghi en 1824, — la généreuse Angleterre représentée par l'amiral Cochrane, la généreuse Italie représentée par Santa-Rosa et Capo d'Istria, tous volontaires au service de la Grèce.

Ceux-là, guerriers ou poètes, étaient des désintéressés et des sincères, mais ceux-là étaient quelques-uns seulement.

Et, cependant, on a pu remarquer que la France affecte volontiers des générosités gratuites à l'égard de certains peuples opprimés, comme la Pologne, l'Irlande : ça ne lui coûte rien. Ces générosités sont d'ailleurs antérieures à l'alliance franco-russe et à l'entente cordiale. De nos jours, la France, soucieuse de ménager les susceptibilités de l'ours moscovite, s'intéresse fort peu au sort de la Finlande. En revanche, elle a d'inépuisables réserves d'indignation — et pour cause — contre l'Allemagne qui n'accorde pas encore pleine autonomie à l'Alsace-Lorraine.

En ce qui concerne le conflit balkanique actuel, l'attitude de la France vaut d'être observée. Au début de la campagne, l'opinion française, escomptant le prompt écrasement des Alliés, unis pour la délivrance de leurs frères malheureux, était fougueusement turcophile et attachée au principe du *statu quo*. Il suffisait pour s'en convaincre de lire les journaux français et de suivre les cours de la Bourse de Paris. Si bien que M. Charles Loyseau pouvait écrire dans *La Revue de Paris* du 15 Octobre, au retour d'un voyage dans les Balkans : « Pour les Slaves de la Péninsule, la Turquie n'est guère désormais qu'une maison mal famée sur laquelle l'Europe a des hypothèques — (2 milliards environ pour la France) — plus intéressantes à ses yeux que les droits, les biens, la liberté, la vie de centaines de milliers de leurs con-natio-naux chrétiens ».

Un peu plus tard, alors que les chances de la guerre semblaient incertaines, la « généreuse France » toujours soucieuse de prendre le parti du plus fort, fut très embarrassée : « De même qu'aux rives de la Maritza, — écrivait très justement M. Louis Ripault dans *Les Droits de l'Homme* du 27 Octobre, — la fortune de la guerre semble hésiter entre les adversaires, de même en France l'opinion paraît énervée de ne pouvoir accorder une sympathie sans mélange à aucun des partis belligérants : tantôt ses vœux vont à la confédération balkanique, tantôt, au contraire, elle souhaite intimement la victoire finale de la Turquie. »

Enfin, depuis que la déroute turque est devenue irrémédiable, un revirement complet s'est produit : l'opinion française ne pardonne pas aux Ottomans de s'être laissé battre et la « généreuse France » piétine les vaincus. *Vae victis* !

Au reste, elle a trouvé, pour faciliter sa volte-face et comme dérivatif à sa désillusion rapide, certaines satisfactions d'amour-propre, douces au chauvinisme des « revanchards ». Les victoires des Alliés auraient, paraît-il, établi d'une façon indiscu-

table la supériorité des canons français du Creuzot et de la tactique française sur les canons allemands de la maison Krup et sur la tactique allemande. Du même coup, et à bon compte, la « généreuse France » triomphe du Roi de Prusse et C<sup>o</sup>. Ce qui n'empêche pas, comme l'écrivait récemment Henri Rochefort, dans *La Patrie*, que « tous les Etats européens, y compris la France, ont leur part de la terrible brosse que reçoit la Turquie... C'est que le patriotisme est un coefficient dont la diplomatie, qui n'a ni cœur, ni perspicacité, est incapable de tenir compte. Un soldat qui combat pour l'indépendance de son pays en vaut deux et peut-être quatre ».

Les quelques rares Français, comme Henri Rochefort, Paul Déroulède, M<sup>me</sup> Juliette Adam, et M<sup>me</sup> Negrepoint (Jeanne Hugo), qui dès le début des hostilités, ont pris nettement parti pour le droit contre la force, que justice leur soit rendue, à eux, derniers champions de cette vieille légende mensongère : la « générosité française », digne pendant de cette autre fumisterie proverbiale qu'est la « galanterie française ». C'est grâce à eux que la « généreuse France » parvient encore parfois à donner le change ; c'est à eux qu'elle doit la note élogieuse que les étudiants Bulgares de Paris, avant de se rendre à la guerre, ont communiquée à la presse, et où ils rendaient naïvement « un hommage public aux idées de justice sociale, d'humanité et de liberté qui font la gloire de la nation française ». Pas difficiles, les étudiants Bulgares ! Mais il faut dire qu'ils ne connaissent de la France que la façade : façade brillante, mais si fragile, et rien derrière ! Ce n'est évidemment pas en Sorbonne qu'on les mettra au courant de la Question Bretonne et qu'on les entretiendra de toutes les turqueries commises en Bretagne depuis quinze siècles par les Gaulois, les Gallo-Romains, les Franks, les Français ; ce n'est pas non plus dans les théâtres du boulevard qu'on leur dévoilera la persécution hypocrite qui sévit actuellement encore contre la langue, la religion et la nationalité des Bretons.

Certes, la « généreuse France » et la « généreuse Turquie » étaient bien faites pour s'entendre. Le même M. Louis Ripault que nous citons tout à l'heure constate avec raison « que la politique française, depuis bien longtemps, depuis François I<sup>er</sup>, a préconisé l'alliance avec la Turquie, qu'elle en a recueilli un précieux appui dans des circonstances graves, et qu'aussi bien sous Napoléon I<sup>er</sup> que sous Napoléon III la Turquie combattit avec la France contre les Anglais et les Russes ».

Ces deux vieilles alliées avaient d'excellentes raisons de s'estimer et de se soutenir, ayant entre elles tant de points d'affinité. Un peu plus violents en Turquie, un peu plus sournois en France, leurs procédés demeuraient sensiblement les mêmes depuis cinq siècles. Aussi, ces jours derniers encore, le mot d'ordre en France, était : « Consolidons l'Ottoman ». Et le ministre

des Affaires étrangères de Turquie, Nouradounghian-Effendi lui-même, n'a-t-il pas déclaré récemment à M. Stéphane Lauzanne, rédacteur en chef du *Matin* : « Après que la force brutale (bulgare) a parlé, il faut enfin que le droit (ture) ait son tour. Si nous avons parfois été chercher des conseillers dans divers pays, pour diverses choses, il n'y a jamais qu'une nation où nous ayons puisé nos notions du droit : c'est la France ». Voici qui confirme pleinement notre pensée : les Turcs appliquent le droit des peuples en Macédoine et en Vieille Serbie, à peu près de la même manière que les Français l'appliquent en Bretagne ou au Maroc.

Aussi, personne n'a été surpris de voir un certain nombre d'aviateurs français se mettre au service des « mécréants » contre les chrétiens opprimés, aux appointements modestes de 5 ou 6.000 francs par mois. Et puis, c'étaient des navires français dans les eaux crétoises, pour empêcher les volontaires de la grande Ile martyre d'aller combattre dans l'armée grecque. C'était encore l'apologie de ces bons Turcs par M. Stéphane Lauzanne, dans le *Matin* de chaque jour, et par M. Claude Farrère, officier de la marine française et romancier exotique, à l'instar de M. Pierre Loti, dans *l'Intransigeant* du 6 Novembre. Mais ce qui vaut mieux que tout, ce sont les adjurations de M. Pierre Loti, lui-même, reproduites par toute la presse. Pierre Loti, de l'Académie Française, *alias* Julien Viaud, officier retraité de la marine française, à qui nous sommes redevables de quelques bretonneries d'opéra-comique comme *Pêcheur d'Islande* et *Mon Frère Yves*, a cru devoir, de New-York où il ballade sa petite neurasthénie, adresser au vieux monde occidental un appel dithyrambique en faveur de ses chers Turcs qu'on attaque « lâchement », par derrière et dont « l'obstination sublime force l'admiration ». Je te crois !

« L'Europe chrétienne, dit Loti, aurait dû s'indigner et intervenir, ne fût-ce que par respect pour l'héroïsme admirable des Turcs (?). Son inaction restera une tache dans son histoire. Quoiqu'il arrive, le peuple turc, par sa résistance et sa bravoure (?), s'est acquis la plus belle des couronnes (!), et je pense qu'au fond l'immense majorité des Français pense comme moi ».

Ça, Loti, c'est bien possible et même infiniment logique, car nos Turcs, à nous Bretons, et ceux que combattent les Bulgares, en réalité, c'est tout un.

Aussi nous pensons que Pierre Loti va se hâter d'accourir d'Amérique et de faire dérouiller et fourbir ses deux épées, celle de l'Académicien et celle de l'officier de marine à l'oreille fendue, pour aller immédiatement les mettre au service de la « généreuse Turquie », et qu'il va se faire tuer héroïquement en défendant Constantinople — pardon ! Istamboul — sans prendre garde à la détresse de la « généreuse France » qui beugle déjà après Loti, comme une vache qui a perdu son Viaud.

KAMERMO.

P. S. — Nous apprenons que M. Pierre Loti, retour d'Amérique, — au lieu de voler au secours de « l'Homme malade » qui a avalé son croissant de travers, — est venu tout bêtement faire la fête à Paris.

Encore une illusion qui s'en va !

\*\*\*

Il faut remarquer que ce sont les peuples opprimés qui, seuls ou presque, ont élevé la voix dès le début en faveur de leurs frères des Balkans.

Le 10 Octobre, M. Kramarzc, leader du Parti National Tchèque, prononçait au Parlement autrichien un discours énergique où il approuvait l'attitude des Etats balkaniques et faisait le procès de l'Europe divisée en présence de l'intolérable situation créée par la tyrannie turque.

Les Bretons ont eu à cœur d'exprimer aussi, dès le premier jour, leur sympathie aux opprimés d'Orient. Ils ont applaudi sincèrement aux sublimes paroles adressées à Ferdinand I<sup>er</sup> par le Métropolitte de Sofia : « Vous êtes le Tzar libérateur de la Bulgarie. Vous serez Empereur des Etats-Unis Balkaniques, et l'Europe, réveillée de ses illusions, devra s'incliner ou se battre. »

Notre éminent compatriote, le Professeur Lionel Radiguet (« Enéz Heusa Druiz »), nous communique la lettre suivante qu'il a adressée au Métropolitte de la Bulgarie :

« Monseigneur,

« Comme l'un des vétérans du grand Réveil Celtique aspirant, lui aussi, vers le renouveau qui mettra un terme à l'oppression et à la tyrannie hypocrite des Pouvoirs artificiels et éphémères — comme toutes les usurpations anti-racialistes ! — du Frank et du Saxon, tombant en pourriture parlementaire, pris à Paris et à Londres, d'une saine sympathie et d'un zèle louche pour les bourreaux de la Roumélie, de la Macédoine, de l'Arménie, (tandis que l'héritière, directe quoique non ethnique, de l'abominable Latinité des Césars, se réconcilie avec l'Islam aux abois, au bon moment, pour pêcher en... sang chrétien trouble !), je me fais un devoir de saluer votre vaillante Nation, pure incarnation et héroïque avant-garde du Racialisme Slave, s'ébranlant, en armes, pour reprendre au Turc le Sol des Aïeux, ensanglanté et meurtri par de longs siècles de martyre et de servitude. Et, flétrissant l'attitude sordide des *Ezichias* de Paris et de Londres, capables de toutes les compromissions avec les ennemis de la Croix et des Peuples Aryahs, pourvu qu'ils aient paix et sûreté pendant leurs jours », selon la parole du Prophète Esaïe, permettez-moi de vous adresser les vœux que forme l'Ame du Celte, dans son *Rêve éternel* de justice intégrale, pour la libération des chrétiens et des Aryahs de l'Europe orientale, par le triomphe des armes Bulgares, Serbes, Grecques et Monténégrines ».

Nous avons reçu, en outre, la lettre suivante :

2 Novembre 1912. Jour des Ancêtres.

CHERS COMPATRIOTES,

Il y a guerre actuellement dans les Balkans. Après l'écrasement du Turc par les nations alliées, si les grandes puissances ne s'entendaient pas sur les modifications à apporter au *statu quo*, et si une guerre continentale s'ensuivait, qu'elle devrait être la conduite d'un Nationaliste Breton ? La question est d'actualité et intéresse un grand nombre de nos amis.

Écartant le principe, inique en soi, de la guerre, nous patriotes d'une petite Nation opprimée, nous ne pouvons qu'être sympathiques à un soulèvement armé, spontané, de peuples unis pour venger les tortures subies par des frères de race et de religion.

En prêtant notre aide à une grande puissance, la France, pour faire respecter le *statu quo*, c'est-à-dire la main-prise de l'opresseur turc sur des chrétiens, nous contribuerons à retarder l'émancipation de toute une race, et cet acte irait à l'encontre de notre doctrine qui veut la libération des races opprimées.

Il me paraît que cette considération et bien d'autres encore nous dictent rigoureusement notre devoir et nous font une nécessité de nous entendre, nous, Bretons mobilisables selon les règlements militaires français, pour que notre attitude, le cas échéant, n'ait pas une allure d'antimilitarisme vulgaire, mais un caractère national.

Y. B.

† † † † †  
« Breiz Dishual »  
Gazeten mistek  
Strollad Broadel Breiz  
† † † † †

# BREIZ DISHUAL

† † † † †  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
† † † † †

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> page. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL — E. DOUAR-GWÉ — EWAN GWESNOU — HERVÉ DE  
KERGUILLY — RONAN DE KERMÉNÉ — MONTJOA DE KERMOUSTER  
— NOËL KERNEJO — YAN KERNEVAD — FANCH L'HERMITTE —  
— MATILIN-TREGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — LOUIS N. LE  
ROUX — POL SULIAC — J. VADELEZ.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à **M. RONAN de KERMÉNÉ**  
Secrétaire de la Rédaction  
à **Laurenan (H<sup>g</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

## Ar Brezoneg er Skol

Aliez a wech am eus bet komzet euz an ezom a zo da ziski d'ar Breizad bihan ar galleg dre ar brezoneg. Ar wirione-ze, reiz awalc'h da intent, koulskoude, a zo start daonet da vouta en penn eur c'halz a zo ha, dreist-holl, en penn ar vistri skol.

Perak? Abalamour eur c'halz a zo, dallet gant froudennoù a-ziavezh, deut gant ha warlerc'h eur geennadurezh divoadel, eur geennadurezh diskiant, n'anevezont mui o bro hag o deus, koulz lavaret, dianzavet anei. Kelennadurezh vreizek an dud kez a zo c'hoaz d'ober, rak biskoaz n'eo bet groet, ha poanuis eo sonjal e c'hallje bezan skrivet war o be o deus bevet war douar Breiz evel divroïdi.

Perak c'hoaz? Abalamour ar vistri-skol summet en skoliou hag a nac'h hon Bro dre spered a zispac'h, a enebiezh pe a gasoni, a lak en o fenn eo eun dever striz evité chench penn d'ar Breton bihan ha, kousto da gousto, ober eur Gall dioutan. Ha dao d'ar Brezonek paour neuze; ha brezel ken a foctro d'ar yez milliget a lak hon bugale da zilerc'hel!

Paourkezh mistri-skol! Henvel awalc'h int ouz an aotrou Dantzer a gomz dioutan eil niveren *Brittia*. Dantzer a zo hepmar, ken krevennek ma teu da vezan dall pik. « War ar maeziou, eme ar genaoueg-ze, ar Breizad bihan a zisk ar gallek evel eur yez estren... »

Fe ya, Dantzer hudur; ha panevet e teuz. Te, nac'het zoken da skiant, n'az piñe biken groet eur gavaden kenkoulz-all na kavet kennebent abek en kement-se.

Ar galleg yez estren? A dra zur. Ha setu, me gred, eun digare ouspenn da ziski anezan dre ar brezoneg. Yez estren, yez dizanav; yez bro, yez anavezet.

Pelec'h eman an den en deus gallet biskoaz mont d'eul lec'h bennak hep gouzout, — hep kavout an disteran petra laran? — hep kavout an disteran anaoudegezh eus an hent pe ar wenojoen a gas betek d'ezan?

Pelec'h eman, abendall, an neb a c'hall krigi en eun töl gant eur geennadurezh estren hep kavout an alc'houe anezi, hep kavout warni an disteran sklerijen?

Biskoaz den n'eo bet war eun neblec'h hep bezan bet renet, na biskoaz den n'an en disketez hep bezan bet kelennet. Mar renker kemer an hent evit mont d'eun tu bennak, e renker mont ive d'ar yez dizanav dre ar yez anavezet. Anez e koller am-

zer hag elec'h skanvat ha sederat ar studi e laker ar bugel da gazout ar skol. Mestr ha bugel o deus poan ha, kouskoude, mar karche ar c'hentan, an eil a vije didrubuilh hag o daou e kavchent ebarz ar ar studi eun evurusted dispar, eun diduamant vraz hag eur frealzigedez kaer.

O tiski ar galleg dre ar galleg, e lammer digant ar bugel, koulz lavaret, spered e dud, spered e ouenn, spered e vro, evit laket ennan eur spered diavez ha neuze, avad, evel ma lar Dantzer, eur yez estren.

Ar bugel a zo dustu dall! Ne oar petra d'ober, na pelec'h mont. Troet eo diwar e hent; diframmet eo digantan pep sklerijen; e spered a zo tenval evel eur zac'h...

Eul labour gaer o devo groet ar vistri-skol ha brao e vo d'è, goude, laret e vo ar Breizad bihan eun dilec'her. Ne gav ket d'ac'h? Nag a chenchamant ha nag a frouez e touge o foan, mar karfe ar mestrou en em gemer abendall, da laret eo, kemer ar bugel en e yez, en spered e vro! War an töl, ar bugel a welte e hent hag ar sklerijen a zo ennan a zikourfe anezan da furchal pelloc'h. Dre ma kerze, hep nac'h ar pezh a oar, e tizolofe hag e kavfe traou-all; ar galleg a vefe neuze disketez hep poan. Henvelakaet e vefe gant ar brezoneg hag an daou yez, disketez a gevred, a zigorf ar spered, a greske an anaoudegezh, a frankate ar skiant ha ga ledanefe dremwel an diskadurezh.

Kement-se a zo anat mad ha testeniet ive gant kement mestr a ra skol herve an doare daou-yezek. Eur mestr, brezonek er, kavet ganin el Lamball warlene, a anzave kement-se d'in dirak e genvreudeur gallo, pere a nac'he da gentan, mes a asantaz buhan warlerc'h displegadennou ar brezoneker.

Eun dra zo. Ar Breizad bihan a vo pelloc'h araok komz gallek ha na dapo ket buhan an töl-teod; eur wech tec'het koulskoude, eur wech dibradet, e peillho ive, hag a bell, ar bugel gallo. Hag ar gwel-lan c'hoaz, e c'hallez komzet hag e c'hallez skrivet a vezo dalc'hmad digailhar, dibikouzh, reiz ha kompouez. Daou yez e ouio ha pep yez a chomo en e stern; dre eno, evel just, kaerder, glanded ha pinvidigez pep hini.

Evit achui, bezet droug ha bezet mad gant ar vistri skol, n'eus ket unan anè, m'ar d'eo Breizad — ha n'eus netra zotoc'h eget digas Gallaoued da ziski Bretoned rik — a gemet a c'hall tremen hep an doare daou-yezek. A belec'h, en gwirione, displega ha lakat ar c'hroadur da intent eur gir gallek mar ne ve ket laret, roet d'ezan an hevelep gir

pe e dalvoudegezh en brezonek? Ar skiant vad a c'houll ze; ar zodiac hepken a ra brezel d'ar skiant vad ha, zac'h an dien! n'eman ket ar c'hiz c'hoaz — ha koulskoude?! — da lakat zodiac da gelen tud fur!!

Ouspenn an ezamant, ar zikour e kav eno ar mestr en e garg pounner, ouspenn ar vad spontus e ra ze d'ar bugel, ez eus c'hoaz eun digare-all — ar c'hentan hag ar pouezuzan — a du gant ar brezonek er skoliou.

Breiz a zo eur vro; ar Vretoned a zo eur bobl; ar Brezonek a zo eur yez. Ar yez eo ine ar bobl ha bue ar vro. Mar fell d'imp miret ar vro gant he spered; mar fell d'imp chom ni hon-unan, e fell d'imp miret ar brezoneg ha lakat, anezan da vihan war an hevelep troad gant ar galleg, en hon zi hag en hon drempredou da gentan, er skol goude ha dreist-holl en hon c'halonou. Neuze e chomfomp dalc'hmad gwir vugale hon c'hendadou, mar d'eo gwell ganac'h, Bretoned rik gant hon c'hredennoù, hon giziou, hon gwiskamanchou... gant hon yez karet: ar Brezoneg!

AR YEODET BÔCHER.

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

Notre confrère Ar Bobl nous faisait récemment un grief de publier plus de français que de breton. Nous lui répondrons seulement ceci : le jour où tous les Bretons sauront lire, écrire et parler le Breton, ce jour-là nous n'emploierons pas d'autre langue que notre langue nationale.

C'est pour nous une tristesse, mais malheureusement une nécessité, de nous exprimer le plus souvent en français. Avant tout, il faut se faire comprendre. Et pour être compris, nous emploierions volontiers n'importe quelle langue, fût-ce l'Espéranto. D'une façon générale, une langue ne vaut que comme véhicule de l'idée : l'idée seule est essentielle. Seulement, dans notre cas particulier, le Brezoneg est pour nous un symbole, un drapeau; le Brezoneg demeure, après l'Histoire de Bretagne, le plus sûr témoin de notre nationalité. Et c'est pourquoi nous devons le maintenir et travailler à sa propagation. Le malheur, aujourd'hui — et c'est ce qui nous oblige à nous exprimer trop souvent en galleg —, c'est qu'il y a des Bretons qui ne comprennent pas le breton, tandis que tous comprennent le français.

Pour convaincre même nos compatriotes Gallois de la nécessité d'apprendre le breton, ne sommes-nous pas obligés de leur parler en français? C'est là une des formes — et la meilleure,

en somme, — de la méthode bilingue. La meilleure, parce qu'il est à coup sûr préférable de se servir du français pour apprendre le breton aux Bretons-Gallots, que de se servir du breton pour apprendre le français aux Bas-Bretons. C'est en ceci qu'il convient de préciser, selon notre doctrine nationale, le point de vue que vient d'exposer notre compatriote « Ar-Yeodet ».

Le français, en effet, est une langue étrangère imposée aux Bas-Bretons et dont les Bas-Bretons (et même quantité de Hauts-Bretons) se passeraient volontiers. Mais on nous l'impose : force nous est donc de l'apprendre. Et pour l'apprendre, puisqu'on nous y oblige, le mieux serait, en effet, d'employer la méthode bilingue qu'on emploie dans tous les collèges et lycées de France et de Bretagne pour apprendre aux élèves une langue étrangère quelconque : anglais, allemand, etc.

Mais, appliquer en Bretagne la méthode bilingue, ce serait reconnaître officiellement l'existence du breton ; ce serait sanctionner et consolider sa persistence ; ce serait arroser et faire reflourir la vieille souche celtique. Et c'est précisément ce que nos maîtres ne veulent pas. Ils ont décrété la mort du breton ; ils ont juré d'extirper ses dernières racines :

— « Voyons ! est-il admissible qu'il y ait des « Français », au XX<sup>e</sup> siècle, qui parlent une « langue autre que celle de la « Mère-Patrie » ? « Non ! la France doit être unifiée, nivelée, symétrique, dans sa langue, dans ses mœurs, « dans son esprit : la France doit être une et « indivisible. Donc, sus au breton ! Il n'y a pas « de breton ni de Bretagne qui tiennent devant « l'intérêt de la France, devant l'impérieuse unité « française. Le breton est condamné à mort « par l'ineluctable loi de l'évolution sociale : il « faut, coûte que coûte, qu'il disparaisse dans « le plus bref délai et il est de notre devoir de « hâter l'heure de sa disparition. »

« Ce « patois » fait tache sur « notre » territoire ; c'est une discordance dans l'harmonieux concert de la belle langue française. « Cette situation est intolérable. Il faut tuer le « breton, qui est dangereux à tous points de « vue : parce qu'il est un obstacle à l'unité française, parce qu'il confère à la Bretagne un « caractère distinctif au point de vue linguistique, parce qu'il est un vestige du passé, un « résidu d'Ancien Régime, parce qu'enfin il est « de nature à favoriser les tendances séparatistes. »

« Comment ! les Bretons osent réclamer l'enseignement de leur ridicule « patois » dans « nos établissements d'enseignement secondaire « et l'application de la méthode bilingue dans « nos écoles primaires ! Mais ils sont fous !, « mais ils sont bons à lier ! En vérité, à quoi « pensent ces gens ? Quelle mouche les pique ? « Ils ne nous ont pas regardés, ou bien c'est « simplement pour nous embêter. Sales réactionnaires ! Ignobles Chouans ! Mauvais « Français ». A la fin, pour qui nous prennent-ils ? « Ils nous croient un peu trop naïfs ! Méthode « bilingue ! On vous en fichera ! Autant jeter « de l'huile sur le feu pour l'éteindre ! S'ils « n'attendent que ça, ils attendront longtemps. « L'instituteur français, en qui réside toute la « confiance du pays républicain, est fait pour « extirper le « patois » breton de la ci-devant « Bretagne et pour lui substituer, dans l'intérêt

« même de « ces populations arriérées », notre « claire et belle langue française. Il ne faillira « pas à la haute et noble tâche d'éducation patriotique et sociale que lui a confiée le gouvernement. »

« Vive la France ! Vive la République ! » (1)

BREIZ DISHUAL.

## L'Enseignement libre anti-Breton

D'une composition de M<sup>lle</sup> G., institutrice libre à L..., en Leon, insérée dans la *Revue pratique de Pédagogie pour l'Enseignement libre*, n° du 15 Septembre 1912, j'extrais quelques passages particulièrement significatifs de l'esprit antipatriote de certains instituteurs et institutrices libres.

« Dans le pays où j'exerce on ne parle « que breton dans la plupart des familles, « ce qui ralentit considérablement les progrès de mes élèves. Des enfants m'arrivent à l'école, ne sachant pas un mot de « français. Comment alors leur rien apprendre au début puisqu'elles ne comprennent pas ce qu'on leur dit. Les plus grandes elles-mêmes s'acharnent à parler « breton entre elles sitôt qu'elles échappent aux regards de la surveillante... Il « n'est pas surprenant que mes élèves préfèrent leur idiome local, qui leur est familier, au français qu'elles ne connaissent « encore qu'imparfaitement. »

Mlle G. considère donc nos petites compatriotes comme de sauvages créatures qui ne savent articuler la moindre syllabe et n'ont pas la plus légère notion de quoi que ce soit : elles sont idiotes, muettes et aveugles. Et Mlle G. est très gênée d'avoir à les guérir de ces infirmités.

Elle ignore (que n'ignore-t-elle pas ?) qu'il existe une méthode bilingue à l'usage des maîtres et maîtresses pour l'enseignement du français en Bretagne, et cette méthode est une méthode rationnelle qui conduit doucement l'élève du connu à l'inconnu, sans qu'il soit nécessaire de rien briser pour parvenir au but où l'on tend.

Mais Mlle G. procède autrement :

« Comment faire pour amener mes élèves « à parler facilement en français ? Je n'ai « guère trouvé d'autre moyen que de les « familiariser le plus tôt possible avec la « langue française. Je profite pour cela des « récréations et des exercices de l'école. La « surveillance des récréations, si utile à « d'autres points de vue, a aussi le grand « avantage d'obliger mes enfants à converser en français entre elles. Elles n'osent « pas désobéir en face. »

Dans certaines écoles libres de ma connaissance, c'est un élève qui est chargé de l'espionnage de ses camarades qui voudraient parler breton. Il porte sur lui, à cet effet, le signe de la vache. Mlle G., pas fière pour deux sous, se charge elle-même de cet ouvrage. C'est plus décent d'une manière. Elle

(1) Autrefois, c'était *Vive le Roi* ou *Vive l'Empereur*, mais c'était toujours la même chose.

ne rend ainsi aucune des enfants à elle confiées complice de ses actes d'antipatriotisme.

Convenez tout de même qu'une institutrice pourrait employer ses récréations à autre chose qu'à la mouchardise. Faut-il donc que le cœur de nos enfants bretons soit dès le bas âge corrompu par les exemples déshonorants ?

Ci-dessous les moyens que préconise la demoiselle pour tuer la langue bretonne :

« Il me semble que le meilleur moyen « de faciliter ma tâche et d'assurer de mieux « en mieux la bonne marche de ma classe, « ce serait d'obtenir que les enfants apprennent, dès leur bas âge, le français chez « elles. Bien rares sont aujourd'hui les parents qui n'en savent pas assez pour le « parler avec leurs enfants. Ce n'est donc « qu'une habitude à prendre. D'ailleurs, les « grandes sœurs ou les frères aînés, qui « ont déjà quitté l'école ou qui vont la « quitter, pourraient commencer à donner « le pli en parlant français à leurs jeunes « frères ou sœurs. »

Faut-il s'étonner que, devant tant d'impudence et tant d'acharnement à détruire l'idiome sacré de nos Pères, nous prenions position autant contre des écoles libres que contre celles du gouvernement français ?

L'œuvre de débretionisation de cette institutrice dans la petite commune où elle sévit et où elle jouit aussi probablement de l'estime générale — les parents bretons sont trop confiants — son œuvre de débretionisation, dis-je, doit être considérable. Puissent les efforts combinés de toutes les sociétés nationalistes ou « régionalistes » arriver à contrebalancer l'influence pernicieuse de cette enragée francisante et de ceux qui son exemple.

YAN BREZAL.

## ÉLOQUENCE ET RÉALITÉ

### ÉLOQUENCE

« La vérité est que ces communautés religieuses sont toutes bretonnes par le cœur et qu'elles ont été, dans leurs écoles et auprès des classes populaires au milieu desquelles elles vivent dans un contact étroit et journalier, les gardiennes jalouses des coutumes et des costumes nationaux de Bretagne. Les Filles du Saint-Esprit, où la plupart des familles bretonnes sont représentées par une de leurs enfants, sont au premier rang de ces pionniers de la tradition. »

(Le Correspondant).

### RÉALITÉ

La scène se passe dans une de nos écoles chrétiennes.

*Un visiteur* : Madame la directrice, vous avez, parmi vos petites filles, des bretonnantes ?

*La directrice* : Certainement, monsieur. Tenez, ces trois petites filles là-bas ne savent guère que le breton.

*Le visiteur* : Où cela ? Je ne vois pas de costumes bretons. Rien que des petites demoiselles !

*La directrice* : Des costumes ! Mais, monsieur, nos petites filles sont toutes en chapeaux. C'est la règle !

*Le visiteur* : Et la langue ! J'espère, du

moins, que vous les laissez parler et que vous leur parlez vous-mêmes breton.

*La directrice* : Mais non, monsieur ; il est détendu de parler breton. D'ailleurs, mes maîtresses et moi nous sommes françaises.

*Le visiteur* : Mais alors, comment donnez-vous à ces enfants l'instruction religieuse ? Comment leur apprenez-vous le catéchisme breton, les prières bretonnes qu'elles devront dire en famille, la « Buhez ar Zent » qu'elles pourraient lire à la veillée, les cantiques bretons que l'on chante à l'église et au pardon ?

*La directrice* : L'instruction religieuse, nous la donnons comme tout le reste, en français. Nous forçons même ces enfants à se confesser en français.

*Le visiteur* : !!!!!

*La directrice* : Mes regrets, monsieur ; je vous quitte pour aller leur faire la leçon de lecture dans cet excellent livre...

*Le visiteur* : Qui s'appelle ?

*La directrice* : Douce France.

— Douce !... ô combien !

A.-H.

## ÉCHOS

Au Conseil général du « Morbihan », lors de sa dernière session d'automne. M. de Kerouallan, conseiller du canton de Pluvigner, a présenté le vœu suivant, auquel nous applaudissons de tout cœur :

« Le Conseil général du Morbihan, affirmant d'abord hautement et en dehors de toute arrière-pensée politique ou autre, son attachement à la langue de la Bretagne qu'on pourrait appeler nationale, car elle est la langue d'un vrai peuple qui ne s'avoua jamais ni vaincu, ni conquis ;

« Constatant d'autre part l'insuffisance du résultat obtenu sur les enfants des écoles primaires par la méthode d'enseignement directe ;

« Réclame instamment du ministère de l'Instruction Publique l'introduction dans toutes les écoles rurales de Basse-Bretagne de la méthode d'enseignement bilingue, seule rationnelle ;

« Et demande, en vertu du droit formel des Bretons de voir cultiver leur langue par les écoles qu'ils payent, qu'en outre de l'enseignement du français par le breton, deux heures soient consacrées chaque semaine à exercer les enfants de Basse-Bretagne à lire couramment et à écrire correctement la langue bretonne, et aussi à apprendre notre histoire de Bretagne, si belle, si glorieuse et, cependant prospère de nos écoles avec le plus grand soin ».

\*\*\*

Le Centenaire de Pitre-Chevaliera été célébré le dimanche 17 Novembre par l'apposition d'une plaque sur la maison où il est mort, à Paris, 38, rue d'Artois. Cette plaque porte :

PITRE-CHEVALIER

Ecrivain Breton,

Né à Paimboeuf le 16 Novembre 1812,

Est mort dans cette maison le 15 Juin 1863.

Hommage du Souvenir Littéraire

et de la Société Académique de Nantes.

La cérémonie, organisée sous les auspices de ces deux sociétés, et grâce à l'initiative de notre compatriote, le comte Olivier de Gourcuff, réunit un grand nombre de Bretons, parmi lesquels : Le marquis de Estourbillon et M. Henri Schille, députés de Bretagne ; le Dr Le Fur directeur du Breton

de Paris ; M<sup>mes</sup> Vaysse, Lucie Geslin ; MM. Léon Séché, Edouard Beaufls, Camille Le Mercier d'Erm, Joseph Berthier, Mellac, etc.

A l'issue de la réunion, nos compatriotes chantèrent en cœur l'hymne national breton *Bro goz ma Zadou*. On ne pouvait mieux honorer le souvenir de ce grand Breton, auteur d'un admirable ouvrage, *La Bretagne ancienne et moderne* (1), animé du plus pur patriotisme et grâce auquel Pitre-Chevalier peut être considéré à juste titre comme l'un des précurseurs — du XIX<sup>e</sup> siècle — du nationalisme breton.

## La Fête de Nominoë

Sous ce titre, *La Croix* de Paris du 2 Octobre dernier, a fait connaître à ses lecteurs que, le 29 Septembre dernier, les « Régionalistes » armoricains ont glorifié l'œuvre de Nominoë, « l'organisateur de l'unité politique de la Patrie bretonne », le grand chef qui « établit l'indépendance de son pays ».

« Cette glorification du héros qui fit la Bretagne libre, se hâte d'ajouter la feuille franque, n'implique, chez les régionalistes susdits, aucune pensée de séparatisme ».

Il est loisible à ce journal d'avancer une telle assertion puisqu'il y a, paraît-il, des Bretons qui ne craignent pas de proclamer leur attachement pour la nation qui tient leur Patrie en servitude, mais, lorsque ce même journal affirme que « les Bretons, quand il s'agit de leurs deux patries, Bretagne et France, ont pris pour ligne de conduite celle ainsi définie : « Honneur à la petite Patrie et gloire à la grande ! » nous nous permettons de crier : Halte-là !... car, vraiment, vous ne pouvez ignorer que nombreux sont les vrais Bretons qui disent seulement : « Honneur et gloire à la Bretagne, notre unique Patrie !... » Vous n'ignorez point ce fait, mais vous n'osez l'avouer... vous préférez mentir... Etrange !...

— D'autre part, l'Union Régionaliste Bretonne, lors de son Congrès de Redon, n'a pas cru devoir accepter l'anniversaire du couronnement de Nominoë comme Fête Nationale Bretonne, en alléguant que la fête nationale « existe » et que c'est celle de Sainte-Anne, le 26 Juillet.

Déplorable effet de nos divisions intestines ! La fête de Sainte-Anne est une fête religieuse, très populaire en Bretagne, soit ! mais nullement une Fête Nationale. Sainte Anne n'est même point du nombre de nos Saints nationaux, de nos Saints autochtones.

Il faut donc regretter que l'U. R. B. qui prend l'initiative d'un monument à Nominoë, n'ait pas craint de se contredire au point de refuser de sanctionner, parce qu'émanant du *Gorsedd des Bardes*, l'institution de la vraie fête nationale des Bretons : l'anniversaire du couronnement du Roi Nominoë, Père de la Patrie.

(1) Citons aussi un autre de ses ouvrages également intéressant : *Bretagne et Vendée* (histoire de la Révolution en Bretagne).

Espérons que l'U. R. B. reviendra bientôt à une plus juste conception de la fête nationale bretonne et qu'elle comprendra tout le mal que de telles dissensions font au mouvement breton.

— Et, que dites-vous encore, mes bons amis, de ces Bretons... opportunistes, qui ont déclaré dans leurs journaux que, tout en fêtant désormais le 29 Septembre, ils n'en continueraient pas moins à célébrer le 14 Juillet ? Que dites-vous de ces braves gens qui tiennent à brouter à toutes les mangeoires, qui sont à la fois chèvre et chou, eau et feu, Turcs et Bulgares, Allemands et Français, Français et Bretons, Blois et Montfort, Charles-le-Chauve et Nominoë, oppresseurs et opprimés, vainqueurs et vaincus, batteurs et battus... et contents ?

POL SULIAC.

## CHEZ EUX -- CHEZ NOUS

(Suite)

**Chez Nous.** — La maison familiale, la chambre qui n'est plus la chambre d'hôtel, ni la chambre d'amis, où sur le bureau se sont accumulés les journaux bretons. Vite les bandes ont sauté !

Un article : « Comment on lutte ! Comment on triomphe ! » Le titre est prometteur, et la signature encore plus : c'est de Jaffrennou. Je lis : « Les régionalistes militants se multiplient sur notre sol. Loin de voir dans l'augmentation des sociétés, dans la prétendue diversité superficielle des programmes un empêchement au succès final, nous y trouvons, au contraire, une preuve de surabondance de sève et de vie. « Hardi, pôted ! Que le *Gorsedd*, que *Kevredigez Vreiz*, que *Unvaniez Arvor*, que *Strollad Broadel Breiz*, que *Bleun Bruk*, que *Breuriez ar Brezonek*, nous dirons même que *Bretaned Paris* travaillent pour la Patrie, « bravo ! »

Oui bravo ! Et cela me reconfortait. « Ainsi donc, bien vrai, je n'étais pas le seul original, le seul poseur, le seul qui ne fut pas de son temps, comme on dit chez Eux ». Nous étions légion !

Puis continuant ma lecture, une tristesse étrange m'envahit. Pourquoi cet odieux souvenir ? Cet insupportable rapprochement ? Chez Nous aussi il y avait donc des nuances qui s'opposaient sans réussir jamais à s'harmoniser ? Les meilleurs de mes

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou Sardin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou, Sennou ha kalz a draou a zo ret d'eoc'h kavout da besketa.

act da di JOB LOYANT

7, Rue du Breil, Naoned (NANTES).

frères « s'injuriaient le poing menaçant, la « haine aux yeux. » — Chez Nous, était-ce donc comme chez Eux ?

Alors ces belles lignes me revinrent à la mémoire : « Le trait caractéristique de la « Race bretonne, à tous ses degrés est l'« décalisme, la poursuite d'une fin morale « ou intellectuelle, toujours désintéressée. « On obtient tout d'elle par le sentiment de « l'honneur. Ne la méprisez pas, le dédain « est la seule chose pénible pour ces natu- « res simples. »

Telle est l'opinion de Renan sur ses compatriotes, telle doit être la nôtre. Ces lignes peuvent être pour nos amis de la *Strollad Broadel Breiz* tout un programme d'une singulière grandeur. Ceux qui aujourd'hui croient devoir nous combattre, cruellement peut-être, peuvent se tromper, et ils se trompent, mais ils sont Bretons loyaux, et un Breton est toujours de bonne foi !

Travaillons à la réconciliation des frères ennemis et à l'unification des énergies nationales. Nous aurons ainsi bien mérité de la Patrie, chez Nous, quoiqu'on en puisse dire chez Eux !

DOUAR-GWE.

## ÉPHÉMÉRIDES BRETONNES

### DÉCEMBRE

18 Décembre 1378. — Le Parlement de Paris, expression de la volonté du Roi de France, prononce une sentence prématurée, tendant à la « réunion » du Duché de Bretagne à la « Couronne de France ».

Ce qui s'appelle vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

24 Décembre 1389. — Naissance de Jean, comte de Montfort, plus tard Duc sous le nom de Jean V.

8 Décembre 1442. — Couronnement du Duc François 1<sup>er</sup>.

26 Décembre 1458. — Mort du Duc Arthur III à Nantes.

6 Décembre 1491. — Mariage d'Anne, Duchesse de Bretagne, avec Charles VIII, Roi de France, au château de Langeais en Touraine. Cette union fut imposée de force à la jeune Duchesse orpheline, alors âgée de quinze ans, à qui l'on fit signer un contrat dressé d'avance, à son insu, par les soins de la Régente de France. Par ce traité de dupe, la vieille nation bretonne, l'antique royaume de Nominoë, devenait une

province de France, ce dont nous n'avons pas eu à nous féliciter.

9 Décembre 1493. — Le Roi de France Charles VIII supprime arbitrairement la Chancellerie de Bretagne.

Décembre 1765. — La Chalotais et son fils, injustement emprisonnés par la monarchie française, sont transférés du fort du Taureau aux Cordeliers de Rennes, puis au château de St-Malo.

Décembre 1866. — Après plus d'un an d'injuste captivité, MM. de La Chalotais, père et fils, procureurs généraux du Parlement de Bretagne, Picquet de Montreuil, Charette de la Gacherie, Charette de la Colinière et de Kersalaun, conseillers au Parlement de Bretagne, sont exilés en France par ordre de Louis XV.

17 Décembre 1789. — Délibération du conseil de la paroisse de Bannalec (Basse Cornouaille) qui, indigné de la violation des libertés bretonnes par l'Assemblée Constituante de France, proteste en déclarant que « la Bretagne est absolument indépendante de la France ». (Archives départementales du « Finistère »).

Décembre 1909. — Suite de l'enquête d'Ar Bobl sur le Séparatisme breton. Remarquables réponses de MM. Guillaume Le Roux, Fanch Gourvil, etc.

Décembre 1911. — M. Joseph Du Chaux, adjoint au maire de Laurenan (Haute Bretagne), est élu délégué sénatorial sous l'étiquette « nationaliste breton ».

## Revue de la Presse Bretonne

Dans *Le Pays Breton* du 3 Novembre 1912, un prestigieux article de Yan-Morvran Goblet sur *La France celtique et l'Occident*, — prestigieux, mais vide, tout gonflé de cette vague idéologie que d'aucuns intitulent « le Messianisme des Celtes » !... Awel, awelou, holl awel !

La France celtique ?... qu'est-ce à dire ? La Gaule était *peut-être* celtique, mais il n'y a plus de Gaule : il y a la France. Et la France est latine, latine, latine, — pourrie de latinité, — et elle s'en fait gloire.

Décidément, toutes les *nuées* de nos « Messies celtiques » ne valent pas la bonne haine que nous avons au cœur.

\*\*\*

Le même numéro du *Pays Breton* publie un entrefilet ayant pour titre : « *Les Allemands occupent la France en pleine paix* ».

Qu'est-ce que cela peut bien nous faire ? Est-ce que les Français n'occupent pas la Bretagne « en pleine paix » ?

On commence d'ailleurs par nous ennuyer un peu beaucoup avec cette vieille rengaine anglo-française de « *Made in Germany* ». Ce qui est curieux, c'est la récente révélation faite par un fabricant français, collaborateur occasionnel du grand hebdomadaire parisien, *Les Droits de l'Homme*, concernant certains des principaux journaux de France et de Navarre... et de Bretagne, qui crient très

fort contre l'invasion économique allemande, tout en utilisant les presses d'Outre-Rhin. De ce nombre sont le très patriotard, revanchard et anti-breton *Ouest-Eclair* (trois rotatives allemandes en service et deux autres récemment commandées *in Germany*), *Le Courrier Breton* de Rennes, *Le Breton de Paris* (imprimé à *L'Ouest-Eclair*), etc.

— « Et maintenant, messieurs les mangeurs d'Allemands — conclut très justement le fabricant français, — un peu de pudeur, et fermez ça ! »

## Bibliographie

François VALLÉE : *La langue bretonne en 40 leçons*. — 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée. 1 vol., 1 fr., en vente à l'imp. Saint-Guil-laume, boulevard Charner, 27, Saint-Brieuc.

Le maître celtisant F. Vallée vient de faire paraître la 3<sup>e</sup> édition de la *Langue bretonne en 40 leçons*. L'ouvrage est divisé en 2 volumes traitant séparément des deux ordres de difficultés que présente l'étude du breton : 1<sup>o</sup>, celles qui proviennent de sa syntaxe et, 2<sup>o</sup>, celles qui résultent des mutations. Le 1<sup>er</sup> volume étudie la phrase bretonne et familiarise avec les formes du verbe substantif pour arriver très vite à la lecture des textes ne présentant pas de difficultés et pour aborder la conversation. Le 2<sup>e</sup> volume qui va paraître incessamment donnera le complément nécessaire à la parfaite connaissance de notre langue.

Toute personne désireuse d'apprendre notre langue nationale ou seulement de s'y perfectionner doit acheter le livre du maître. C'est le parfait manuel du genre. Nous regrettons qu'il n'existe pas de méthode semblable pour apprendre le gallois, à l'usage de nos compatriotes ignorant l'anglais et qui éprouvent de ce fait des difficultés pour acquérir, sans quitter leur pays et leur travail, quelques connaissances de la langue de nos frères de Cambrie.

MEVEN MORDIERN HAG AB-HERVÉ : *Notennou diwar-benn ar Gelted koz : o istor hag o sevenadur, Religion ar Gelted*. (0 fr. 40, chez M. Vallée, 23, rue St-Benoit, Saint-Brieuc).

C'est la 5<sup>e</sup> série des *Notennou diwar-benn ar Gelted koz* que l'infatigable maître F. Vallée vient de publier. Celui-ci traite de la religion des Celtes. Les renseignements sont puisés aux meilleures sources des ouvrages des écrivains les plus réputés. Tous nos amis qui veulent posséder des connaissances sérieuses sur les temps reculés de notre race doivent se procurer ces diverses *notennou*. La lecture en est assez facile bien que la langue soit scientifique. On constate à ces lectures que la langue bretonne est apte à l'expression de toutes idées. Bonne réplique à ceux qui croient à la pauvreté de notre vocabulaire breton.

NARSIS QUELLIEN : *Dibab Gwerziou*, in-16, 1912. — Heureux choix de poèmes bretons du harde trécorois, auteur de *Breiz* et d'*Annaik*, « fleurs cueillies en son jardin miraculeux, afin d'élever à sa mémoire un durable menhir », en même temps que le monument récemment inauguré sur sa tombe à La Roche-Derrien.

« TALDIR » (Jaffrennou) : *Herminigou du* (Les Hermines noires). Chant nationaliste breton, paroles et musique : 0 fr. 70, à l'Imprimerie du Peuple, Carhain.

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ  
Imprimerie de « BREIZ DISHUAL »

ABONNEMENT : 1 franc par An

M

Adresse :

Signature :

Détacher et adresser ce bulletin, avec un mandat ou bon de poste de 1 franc, à M. Ronan de Kerméné, Secrétaire de la Rédaction, à Laurenan (C-du-N.) (Haute-Bretagne).

## Les procédés d'un bon Confrère

Voici bientôt trois mois qu'il ne m'était arrivé de lire *Ar Bobl*. Un ami vient de me communiquer la série des derniers numéros. Et j'en suis heureux, car il est de ces mauvaises plaisanteries auxquelles tôt ou tard, et plutôt tard que jamais, il convient de mettre un terme.

Les numéros des 21 et 28 Septembre renouvellement contre mes amis et contre moi-même des manœuvres que nous avons le devoir de relever une bonne fois. Et ceci nous remet en mémoire quelques autres méchants tours de M. Jaffrennou.

Récapitulons :

I. Le 28 Octobre 1911, l'un des collaborateurs les plus assidus d'*Ar Bobl*, *alter ego* du directeur, essaie de me discréditer en me faisant passer pour *italien*, bien qu'il sache pertinemment que je suis aussi Breton que lui. (Ceci, grâce à une interprétation tendancieuse de quelques lignes habilement extraites d'une auto-critique fantaisiste).

II. Le 11 Novembre, sous la signature de « Jean du Tacotac », M. Jaffrennou donne sciemment de nouvelles entorses à la vérité :

1°) Il insinue que « les sept séparatistes anti-français » (c'est ainsi qu'il désigne les Nationalistes Bretons signataires du premier manifeste) ont été couvés par *Le Breton de Paris*. — Il sait parfaitement qu'il n'en est rien.

2°) Il insinue que sur les sept noms du Comité d'alors, cinq sont de la pure fiction (1) « Sur les deux qui restent, dit-il, l'un n'est pas Breton », — (moi évidemment) — « et l'autre sert bien sagement dans l'armée française » — (Louis-N. Le Roux).

3°) Il insinue : « Tel séparatiste est un agent provocateur comme en lance la police secrète pour espionner et compromettre les adhérents d'un mouvement en pratiquant la surenchère ! » Ceci, de toute évidence, est encore une pierre dans mon jardin. Merci !

III. — J'adresse alors au directeur d'*Ar Bobl* une lettre pour remettre les choses

au point et fournir à ses lecteurs toutes preuves généalogiques et autres de ma nationalité et de mes origines bretonnes. Fidèle à ses procédés de libre discussion, M. Jaffrennou s'empresse de ne pas insérer ma rectification et me refuse catégoriquement la possibilité de me défendre. Seulement, dans le numéro du 25 Novembre 1911, il publie un petit commentaire fallacieux de cette lettre et il finit par m'accorder généreusement des « lettres de naturalisation bretonne ». Je n'en ai que faire. Seulement, M. Jaffrennou savait aggraver et confirmer ainsi ses précédentes insinuations.

IV. Le 5 Mai 1912, le bon confrère dévoile intentionnellement dans *Ar Bobl* la personnalité de Louis-N. Le Roux qui, incorporé dans l'armée française, collaborait alors aux journaux bretons sous le pseudonyme de « Gwénolé Molène ».

V. Le 21 Septembre 1912 :

1°) M. Jaffrennou dévoile intentionnellement dans *Ar Bobl* la personnalité de Jos Le Braz-Dirlem, qui, astreint alors au service militaire français, collaborait à *Breiz Dishual* sous le pseudonyme de « Yan Brezal ».

M. Jaffrennou sait bien qu'il n'était pas nécessaire, pour Le Roux comme pour Le Braz, de désigner leur régiment, et qu'il suffisait d'une dénonciation, pour leur attirer de graves difficultés avec l'autorité militaire française. Un mouchard eût très bien pu découper les articles de M. Jaffrennou et les adresser aux colonels des régiments où servaient Le Roux et Le Braz. Sachant cela, et comptant peut-être sur ce mouchard qui, fort heureusement ne s'est pas présenté, M. Jaffrennou n'a pas craint de « démasquer » nos amis.

2°) Dans le même numéro du 21 Septembre, M. Jaffrennou prétend de nouveau que je suis « non pur-sang breton » ! C'est la quatrième fois qu'il renouvelle cette insinuation mensongère. A-t-il au moins l'excuse d'être de bonne foi ? Nos lecteurs s'en rendront compte en se reportant à l'article que M. Jaffrennou me consacrait dans *Ar Bobl* du 13 Février 1909.

VI. Dans *Ar Bobl* du 28 septembre 1912, M. Jaffrennou nous cherche « amicalement (!) quelques poux dans la tête » selon son expression.

1°) Il commence par prétendre « qu'au lieu de venir grossir de notre jeunesse enthousiaste les rangs de l'armée bretonne » nous nous isolons dans un coin, ce qui est archi-faux, puisque *Strollad Broadel Breiz* est l'avant-garde de cette armée bretonne, et puisque, individuellement, nous faisons presque toute partie des grandes Sociétés soi-disant « régionalistes » de Bretagne : *Union Régionaliste Bretonne*, *Fédération Régionaliste de Bretagne*, *Association Bretonne*, *Gorsedd des Bardes*, etc.

2°) M. Jaffrennou s'acharne contre tels et tels d'entre nous : — A moi il reproche d'avoir écrit des vers français et de collaborer à des revues françaises. (Et puis après ?.. Il s'agit ici de littérature et d'art. Où se trouve donc, s'il vous plaît, l'incompatibilité ?) — A d'autres il reproche de se soumettre au service militaire que leur imposent ceux que Telen-Aour appelle en douceur « nos Allemands ». (M. Jaffrennou eût été ravi, sans doute, qu'ils se fassent héroïquement expédier à « Biribi »). — A d'autres encore, instituteurs libres, il reproche d'enseigner le français aux petits Bretons, alors qu'il sait très bien les efforts de nos amis en faveur du *Brezoneg*. — A un autre il reproche « d'accepter un poste rétribué dans une haute Ecole de l'Etat »... Il aimerait évidemment mieux le voir crever de faim avec sa famille.

Domage que M. Jaffrennou ne connaisse pas tous les autres !

Mais, à la fin, nous en avons assez ! On pourrait greffer là-dessus, selon la méthode actuellement en faveur dans les clans bretons, d'interminables polémiques. Mais nous nous y refusons absolument. Les misérables petites querelles qui s'éternisent entre *Ar Bobl*, *Le Pays Breton*, *Le Breton de Paris*, *Brittia*, etc., n'ont que trop duré. Le public breton finit par en être saturé, assommé, écœuré. Nous nous bornons donc

## NOTRE HISTOIRE

### Les deux mariages d'Anne de Bretagne

I

Le 421<sup>e</sup> anniversaire d'un des actes les plus poignants de la grande tragédie bretonne nous fait un devoir et de préciser ce que fut historiquement le mariage d'Anne, Duchesse de Bretagne, avec Charles VIII, Roi de France.

On nous a vraiment servi trop de fables tendancieuses, à propos de ce mariage. Non seulement certains « historiens » intéressés, mais surtout des romanciers et des poètes — et non des moindres — ont trempé dans ce complot contre la vérité historique : mon excellent maître Louis Tiercelin, dans sa comédie *Le Sauf-Conduit*, publiée par *l'Ouest-Eclair* du 29 Octobre 1911 (le jour même de l'inauguration du Monument de la Honte nationale), ne va-t-il pas jusqu'à nous présenter ce mariage sous la couleur d'un roman d'amour. Or nous sa-

vons, par le témoignage des historiens les plus qualifiés, qu'Anne haïssait Charles VIII, et non sans raison.

Il importe donc de rétablir les grands faits de notre histoire nationale dans leur exactitude intégrale. Ces faits, puisés aux sources vives, se passent aisément de commentaires : ils portent en eux une incomparable éloquence. Ceux que nous allons exposer succinctement, d'après nos maîtres historiens, nous montreront, une fois de plus, comment la Bretagne s'est unie librement à la France.

Notre dernier Duc souverain, François II, était mort de chagrin en 1488, après la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier et la désastreuse paix du Verger qui laissait la Bretagne à la merci de ses éternels ennemis, les Français. François II ne laissait, pour lui succéder, qu'un enfant de douze ans, « sans parents, sans amis, sans trésor, sans armée, et presque sans villes » (1) : c'était Anne de Bretagne. Sa main était sollicitée par des princes puissants : Maximilien, Roi

des Romains, héritier de la Couronne d'Autriche, Charles VIII, Roi de France, le Vicomte de Rohan, le Duc d'Orléans, le Sire d'Albret.

Après s'être énergiquement soustraite à ces compétiteurs acharnés, au milieu de difficultés sans nombre, la Duchesse, pour échapper à la menace française, avait épousé par procuration, en 1490, le Roi des Romains qui, occupé à guerroyer dans les Pays-Bas, ne pouvait venir à son secours. Le Roi de France en profita pour violer le traité de Francfort, qu'il avait signé l'année précédente, et reprendre les hostilités contre la Bretagne.

Le Roi d'Angleterre, Henri VII, nous avait promis des secours qui ne venaient pas. Nantes fut prise par trahison par le Sire d'Albret qui la livra au Roi de France. Enfin la Duchesse se vit assiégée par Charles VIII dans les murs de Rennes. Que pouvait cette enfant de quatorze ans, seule, sans appui, entourée de lâches et perfides conseillers contre un tout-puissant adversaire. Depuis longtemps, la monarchie

(1) La Borderie : *Qu'est-ce que la Bretagne ?*

ici à nous défendre contre la déplorable malveillance d'un contraire et contre un certain esprit de dénigrement systématique, de désorganisation et d'anarchie qui sévit depuis quelque temps dans le mouvement breton, et qui démolit tout et ne rebâtit rien. Ce serait à vous dégoûter à tout jamais de ce mouvement breton, si le patriotisme n'était fortement chevillé dans nos âmes. Mais, je le dis encore : tout cela n'a que trop duré. Il est temps de changer de méthode et de faire l'apaisement des rancunes mesquines et l'union de toutes les bonnes volontés. M. André Mellac, directeur du *Pays Breton*, écrivait naguère : « *Foin des individualistes* » ! Nous ajoutons : « *Et foin des gens de mauvaise foi* »

Lors du récent Congrès de *Fédération Régionaliste de Bretagne*, à Douarnenez, en Août dernier, j'eus l'occasion de reprocher sans colère au directeur et au principal collaborateur d'*Ar Bobl* les singuliers procédés employés pour nous « démolir ».

M. Jaffrennou me répondit alors ceci : « *Que voulez-vous ! on riposte comme on peut ; toutes les armes sont bonnes au polémiste* ».

Eh bien ! non. Il est des armes qui sont indignes d'un polémiste qui se respecte. Vous n'avez pas le droit, pour chercher à discréditer des gens qui ne sont pas des adversaires ni même des rivaux, qui sont de bons Bretons passionnés pour leur Pays, qui sont de bons soldats en lutte pour le triomphe de la même cause que vous ne craignez pas de compromettre par de vaines discordes purement personnelles, vous n'avez pas le droit, dis-je, d'employer à de telles fins des armes déloyales. Votre système a déjà découragé un bon nombre de vos amis : il finira, si vous n'y prenez garde, par faire le vide autour de vous. Quand donc vous plaira-t-il, funeste archer,

Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL » : 1 franc par an.

Tous les bons Bretons qui partagent les idées exprimées et défendues par « BREIZ DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

française cherchait l'occasion d'annexer le libre Duché de Bretagne, et M<sup>me</sup> de Beaujeu avait juré qu'Anne épouserait Charles VIII. « *La Bretagne se trouvait placée dans l'alternative d'une extermination complète ou de son union à la France* », dit l'historien Pitre-Chevalier (1).

Et voici ce qu'écrivit un autre historien breton et l'un des plus anciens, Bertrand d'Argentré, sur les circonstances qui précédèrent cette union :

« *On mist hommes de tous costés en besongne pour induire la Duchesse. Pour ce, le Roy ayant pratiqué le Maréchal de Rieux, le Chancelier de Montauban et autres de son Conseil, la Dame de Laval et autres Dames de Bretagne, familières de cette Princesse, envoya vers elle le Duc d'Orléans en Bretagne qui fist si bien, par le moyen de ceux-cy, qu'il commença à traiter le mariage d'entre la Duchesse et le Roy ; lequel Roy fist un voyage en personne jusqu'aux faux-bourgs de Rennes, car en ce lieu se trouvent des lettres patentes scellées de son sceau, encor que les chroniques (excepté Seyffel) n'en disent rien. Il fist outre son lieutenant général en Bretagne le Prince d'Orange, par le moyen duquel*

de renoncer à ces procédés de mauvaise guerre que je laisse à nos compatriotes le soin d'apprécier.

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

\*\*\*

Article de M. François Jaffrennou

(*Ar Bobl*, 13 Février 1909)

*Les Exils*, poèmes, par Camille Le Mercier d'Erm. Préface de Charles Le Goffic et Louis Tiercelin (1).

J'ai reçu cette semaine un livre de vraies poésies. C'est un événement qui fait date à cette époque où plus de poètes chantent dans le ruisseau que sur le Paraasse.

C'est un événement encore parce que l'auteur est un Breton de race, et à ces deux titres *Les Exils* ont retenu mon attention.

M. Camille Le Mercier d'Erm est un jeune, comme on dit, mais c'est un jeune qui a précocement fait l'expérience de la vie ardente et passionnée du siècle où nous vivons. C'est un jeune qui a senti ce qu'il a vu, et qui sait dans une langue sonore et hardie, à l'aide de strophes ruisselantes de la splendeur des mots savamment agencés, rendre ce qu'il a senti dans cet *Exil*, *L'Exil*, *les Exils* ! Loin de la Bretagne dont il est issu, de cette Bretagne de rêve et d'amour, Le Mercier d'Erm a éprouvé à Paris les affres de la solitude, l'incompatibilité d'humeur du Celte et du Franco-Latin :

O Francs, vous n'avez point inféodé nos âmes.  
Vous qui nous flagellez d'un rire injurieux  
Pour nous faire oublier les pleurs que nous versâmes  
Quand sur nos fronts passait le souffle de nos Aïeux.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites des abonnés à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites lire et propagez « BREIZ DISHUAL ».

— Conservez la collection de « BREIZ DISHUAL » qui sera un jour très recherchée.

(1) *Les Exils*, 1 vol. in-18, E. Sansot et Cie, éditeurs, 7 et 9, rue de l'Eperon, Paris. — 3 fr. 50.

il tâcha de rompre ce que le dit Prince mesmo avoit basty pour autres. Plusieurs hommes et dames furent employez à mesme fin pour acheminer cette alliance, d'autant plus volontiers que le Roy des Romains estoit loing et ne sceut ce qui se passait que bien tard, en estant adverty par le Roy d'Angleterre, qui ayant decouvert cela, hastoit d'advancer ses gens de guerre pour le secours de la Duchesse et par ce moyen rompre ce propos encommencé de mariage avec le Roy. La Duchesse, d'autre part, se rendoit très-difficile à y entendre, pour avoir opinion d'avoir esté, l'espace de trois ans, très mal-traitée par les François, son pays pillé, et pour les estranges termes qu'on lui avoit tenus sur l'exécution des conventions faites avec le Duc son père à Coyron et, depuis, avec elle, nonobstant lesquelles le Roy n'avoit cessé de ravager son pays, outragé et fait mourir les officiers refusant de payer les rentes et revenus de ses places, jusqu'à avoir voulu se saisir de sa personne sous titre de garde noble, et fait infinies estrangetez.

« Ce conseil luy résonnoit incessamment aux oreilles : Car tous les Seigneurs de son Conseil furent gagnéz pour cette part n'y ayant de l'autre costé nul à soutenir. Elle avoit le cœur infiniment haut et indomptable. Mais elle fut tant persuadée par remontrances et grandes raisons, qu'à la fin elle se laissa induire à prendre ce party, combien qu'elle eust un grand scrupulle de délaisser et rompre la

Tout ce *Bardit* superbe serait à transcrire. Je me borne à des citations.

Celui qui a écrit ces vers est certes un Celte intégral, et comment en serait-il autrement ? N'est-il pas Morbihannais ? N'a-t-il pas, parmi ses aïeux, un auteur bretonnant trop oublié peut-être « An Aotrou Hyacinthe d'Erm » (1), qui édita en 1845, chez Guilmer, imprimeur à Morlaix, une brochure de 60 pages devenue très rare et intitulée : *Digeveziou Telemaq, Mab Ulyss, le-geet en brezonek* ?

Charles Le Goffic a écrit la préface du livre de M. Le Mercier d'Erm. Il nous a présenté le poète, et certes l'auteur des *Exils* ne pouvait trouver meilleur parrain.

Le Goffic nous prédit que « Le Mercier d'Erm s'affranchira de ses propres enchantements et atteindra quelque jour au complet épanouissement de sa riche personnalité ».

C'est aussi ma persuasion intime. Le Mercier d'Erm a parcouru sa première étape, étape couronnée de succès et de lauriers.

Les vrais Bretons se retrouvent toujours, et nous rencontrerons encore le poète qui s'est révélé le talentueux directeur de la revue *Les Argonautes*, sur le champ de bataille où il lutte aussi à l'émancipation intellectuelle et à l'autonomie matérielle des Celtes.

TALDIR (alias FRANÇOIS JAFFRENNOU).

P.-S. — Je remercie l'auteur des *Exils* de la dédicace qu'il a bien voulu me faire de sa poésie *Offrande*.

Il est du devoir de tout vrai patriote Breton de soutenir « BREIZ DISHUAL » et d'unir ses efforts à ceux du « PARTI NATIONALISTE BRETON ». Nous adressons un pressant appel à tous nos amis connus et inconnus, et nous leur rappelons qu'une

#### SOUSCRIPTION PERMANENTE

est ouverte, pour faire vivre et pour développer « BREIZ DISHUAL ».

(1) Hyacinthe d'Erm figure précisément dans l'anthologie des écrivains Bretons-Bretonnants, *Breiziz* (1810-1910), publiée l'an passé par M. Jaffrennou.

promesse qu'elle avoit avec Maximilien (1) ».

Ainsi, nous voyons que le Conseil de la Duchesse avait été pratiqué par le Roi de France, et que la Duchesse elle-même avait été induite par son Conseil. Ces deux expressions en disent assez long.

D'après Dom Morice, comme d'après les autres historiens de Bretagne, Anne ne consentit à épouser Charles VIII que contrainte et forcée, assiégée dans Rennes par l'armée française, isolée du Roi des Romains, sans espoir de se voir secourue par Maximilien et par Henri VII, et lâchement pressée par son Conseil de céder aux exigences du Roi de France.

« Avec beaucoup d'esprit et de pénétration, — dit Dom Morice, — cette jeune princesse était fière ; elle haïssait le Roy qu'elle rendoit responsable de tous ses malheurs, et elle avoit de l'inclination pour Maximilien qu'elle regardoit comme son époux » (2).

(A suivre).

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

(1) Bertrand d'Argentré : *Histoire de Bretagne* (Ed. de 1668, p. 690).

(2) Dom Morice : *Histoire de Bretagne*, 1756 (tome II, p. 209 à 213).

★ ★ ★ ★ ★  
« Breiz Dishual »  
Gaseten miziek  
Strollad Broadel Breiz  
★ ★ ★ ★ ★

# BREIZ DISHUAL

★ ★ ★ ★ ★  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
★ ★ ★ ★ ★

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> pagé. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL — E. DOUAR-GWE — LUCIE GESLIN — HERVÉ DE  
KERGUILLY — S. DE KERHOL — RONAN DE KERMÉNE — MONT-  
JOA DE KERMOUSTER — NOËL KERNEJO — FANCH L'HERMITTE —  
— MATILIN-TREGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — LOUIS N. LE  
ROUX — PÔL SULIAC — J. VADELEZ.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,

à **M. RONAN de KERMÉNE**

Secrétaire de la Rédaction

à **Laurenan (H<sup>te</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

# La Question Bretonne devant l'Opinion Allemande

Un important article de **M. Max NORDAU** dans « *Vossische Zeitung* »

## Ter Vran

Hiniù-en-dé e zou hiniù-en-dé, ha bé zou  
trouz hiniù-en-dé è ranteleh hiniù-en-dé.

Rak marù è Breih-goh, e larèr!

Breih-goh? — Ia! — Breih-goh en hani e  
vezé groeit — Déh anehi.

Eit guir laret, a houdé guerzou e oé  
klan; — Merùel e fauté dehi. O men Doué,  
hou peet truhé dohti!

†

Elsen-è chonjé kalz a dud,

ha klasket ha kanet ou doé un dra aral  
de laket è lèh er Rouannez goh. D<sup>h</sup>!

Hiniù-en-dé, ha neu dé éan hiniù-en-dé?

†

Mès èn un taul, chetu ur brud neüé èr  
Ranteleh! — Ur brud hag en hum streü  
drè er vro abéh.

Rak *Déh* en doé ur verh... ha hanü er  
verhig evèhè :

*Arhoah!* — *Arhoah*, merhig koant ha ka-  
lonek, e vou

Rouannez è ranteleh Breih! guel arzè!

†

En ur gleuèt en doéré-sé,

chetu treboulet mat tri kansort mat.

Tri kansort mat e zou treboulet mat,  
è ranteleh Hiniù-en-dé!

†

Mataü Inosand hum glem de getan.

hag e lar : « Ur chanjémant e zou ur  
chanjémant : — Ur chanjémant ne garan  
ket.

akustumet èl ma oèn doh er Hroah,

n' hellan ket karein *Arhoah!*

D'en diaul en treu neté,

ha d'ein-mé en inosandaj!

Er verhig-mén, marsen-é vehé chonjèt

geti — Mé has d'er skol endro

De ziskein bréhoneg èldi?

Hamat en dra-zé e vehé, a dra sur, un dra

sot! — Galleg e zou trehoalh aneid-on mé.

O ia! — ha ré eüé!

Jili Dénabil e zou en eil ag en tri kansort  
mat. — Dénabil zou chilet ha melkoniet.

« Ur verh gaër, ur *veh* gaër! laran-mé.

Dobèr ne mès chet ag ur verh-gaër, Mar  
dé braù. — Forh e hran-mé ag hé braüité!

Me hrei-mé mat me atérieu hemb en-  
dra-zé. — *E' kontrel!*

Merhed kaër, ha treu kaër aral, hur  
boè-ni treehoalh bete bremen,

O ia! — ha ré eüé!

†

Eutru Ogust Politik en des droug bras en  
è voellen. — Rak Politik e hrér ag en drivet  
ag en tri kansort mat.

Ean hum laka de hudal :

« Get en diaul, emé ean, er verhig-sé e  
larèr penaus éma kalonek!

Kalon ha kousians, a dra sur, e fallou dehi  
hè dont ha rein d'er réral? — Ha ne oé tra  
hoalh èr bed-men ag er sord-sé?

Pe ien a Vrest de Paris, me gané anehé  
muioh eit ne fallé d'ein.

Mès, ar men-deunnigèut! mar da honneh  
De glah houdein men diuhar.

Penaus e hrein-mé me zroien politikik?  
Kalon ha kousians e oé erhoalh anehé  
èr bed.

O ia! — ha ré eüé!

†

Get kalon ha karante, kalz a dud e ganné  
en er ag en amzer é ranteleh Hiniù-en-dé.

Breih iouank, koant ha kalonek

Revou beniget, hur Rouannez *Arhoah!*

Mès, ou fenn devalet get tristé,

En tri kansort, èl ter Vran,

E vèké hemb arsaü :

« A veid-omb-ni, èmè-ind, Hiniù-en-dé e  
zou erhoalh.

Erhoalh, erhoalh, erhoalh!

Ha ré eüé! Ha ré eüé! Ha ré eüé!

Ewan GWESNOU.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL »,  
1 franc par an.

Chaque abonné à « BREIZ DISHUAL » doit  
recruter de nouveaux abonnés.

## LA QUESTION BRETONNE

DEVANT

## l'Opinion Allemande

Voici *in-extenso* l'article du Dr Max Nordau dont nous avons promis la traduction à nos lecteurs. Cet article a paru le 15 Septembre 1912 dans *Vossische Zeitung* (« La Gazette de Voss »), l'un des grands quotidiens de Berlin, qui est généralement considéré comme l'un des organes officiels du gouvernement impérial. Le nom de M. Max Nordau, écrivain et journaliste, correspondant parisien des principaux journaux allemands, est assez connu pour que nous puissions nous dispenser de le présenter ici. On verra bien nous excuser de publier cet article si tard. Outre qu'il nous a été communiqué longtemps après sa parution, l'abondance de la copie et les nécessités de la mise en pages ne nous ont point permis de le reproduire dans nos derniers numéros. Il n'en demeure pas moins intéressant, étant, pour ainsi dire, d'une actualité permanente. Il est curieux pour nous de savoir comment le mouvement breton est apprécié et jugé sur la rive droite du Rhin.

Bien que très renseigné sur la question qu'il traite, au point de pouvoir en remonter à bien des Français, le Dr Nordau a commis quelques confusions et quelques erreurs de détail. On voudra bien, pour les rectifier, se reporter aux annotations correspondantes qui nous ont paru nécessaires.

BREIZ DISHUAL.

## BRETONS et FRANÇAIS

par MAX NORDAU

La France passe pour être, au point de vue de l'unité, un Etat modèle dans lequel le Gouvernement, l'Administration et la Justice n'éprouvent aucune difficulté pour s'adapter aux nécessités des diverses populations qui composent la Nation : la même Loi s'applique, paraît-il, à tout le pays et une même langue règne des Vosges à l'Atlantique, de Dunkerque à la Bidassoa. Ce résultat n'est pas, comme on le croit habituellement, l'œuvre de la grande Révolution et de Napoléon I<sup>er</sup> : déjà l'Ancien Régime avait considérablement travaillé à niveler et à unifier le pays en ne laissant aux provinces, dont la plupart avaient été des contrées indépendantes (1), que l'ombre de leur autonomie passée.

(1) Ceci n'est pas exact. La Bretagne est un des rares pays (dans la France actuelle) qui aient jadis formé des nations indépendantes. (Voir La Borderie : *Qu'est-ce que la Bretagne?* — N° 2 de Breiz Dishual). — (N. D. L. R.)

c'est-à-dire quelques particularités sans importance telles que fêtes, mœurs, coutumes, et même les poids et mesures ; mais la langue n'était l'objet d'aucune considération de la part de l'Etat (1) qui ne consentait pas sur ce point au plus léger sacrifice et qui traitait les dialectes provinciaux comme s'ils n'existaient pas. Les gens du peuple s'en servaient entre eux comme il leur plaisait, mais dans les rapports avec les autorités officielles, la langue française était obligatoire. L'idiome populaire était donc ainsi ravalé au rang de jargon, que les lettrés étudiaient par dilettantisme scientifique, que les paysans continuaient à parler par sentimentalité, mais qui était banni de la vie officielle et même du mouvement des affaires.

Pourtant, l'ancienne France (et même encore la France d'aujourd'hui) présente une carte linguistique très bigarrée où figurent des idiomes n'ayant aucun parenté entre eux. Nous laissons de côté les patois provinciaux comme le Wallon, le Lorrain, le Normand (2) qui présentaient autrefois entre eux des différences assez profondes pour rendre difficile la compréhension réciproque, mais qui ont été amenés, sous l'influence du français écrit, à se rapprocher tellement de ce dernier que ces différences dialectales ne consistent plus aujourd'hui qu'en une accentuation particulière et en certaines tournures de phrases. Mais, outre cela, le peuple parle Flamand dans le Nord-Est, Breton dans le Nord-Ouest (en au moins quatre dialectes distincts), dans l'extrême Sud-Ouest il parle le Basque, dans le Sud le Provençal (avec ses subdivisions : le Périgourdin et l'Auvergnat), dans le Sud-Est, il parle le dialecte niçois, mi-provençal mitalien, et enfin, en Corse, un autre dialecte italien spécial.

Naturellement, aucun de ces idiomes ne peut prétendre à servir exclusivement pour tous les besoins de la vie dans la zone où il est parlé, et reste confiné à l'usage rural et familial (3). Leur étude n'est pas encouragée par les pouvoirs officiels, ils ne sont pas enseignés dans les écoles et, comme ils sont le moyen d'expression de la classe inférieure, leur emploi dénote un manque d'éducation et constitue une marque de vulgarité (4). De sorte qu'on ne les entend plus guère parler que dans les veillées par les vieilles femmes, sur les marchés, dans les

chambres de domestiques et chez les petits artisans (1). Par exception, le clergé s'en sert à l'église, surtout pour l'enseignement du catéchisme, car il lui importe de bien se faire comprendre des petits paysans.

Ce dédain systématique à l'égard des langues populaires a eu pour effet, sinon de les faire disparaître complètement devant le français, du moins de leur enlever la dignité d'une langue officielle et parlée par les gens distingués, et aussi de contrarier (2) l'expansion d'idiomes possédant une littérature riche et appréciée, tels que le Hollandais, l'Italien et le Provençal (3).

Le sentiment national, que les fantaisies d'un Gobineau et de ses successeurs ont réduit à un mysticisme de race, n'est cependant pas resté sans influence sur les éléments non-français du pays (4). Ce sentiment intime, éteint depuis longtemps chez la plupart, paraît vouloir se réveiller parmi ceux chez lesquels il n'était qu'endormi, et, de temps à autre, se dessine une sorte de mouvement de révolte contre la pression draconienne de la langue française, devant laquelle se dressent les écrivains et les poètes qui se souviennent des titres de noblesse de leur langue et qui rêvent de la rétablir dans ses droits.

Cependant, on ne constate jusqu'à présent aucune trace d'un semblable mouvement chez les Flamandants de France : ils sont trop complètement séparés de la nation hollandaise, et de plus, le Flamand belge est insuffisant pour leurs aspirations intellectuelles. Ils laissent donc mourir leur dialecte et s'adonnent sans réserve au français.

Dans les Alpes du Dauphiné et de la Provence, on ne remarque aucune agglomération qui soit restée fidèle à l'italien. Les quelques disséminés qui s'en servent le font pour ainsi dire en cachette, car cette langue n'a pas non plus droit de cité, et, étant étrangère, elle ne pourrait que faire mettre en suspicion, comme irrédentistes, ceux qui l'emploient, et les exposer ainsi à des tracasseries politiques.

Les Basques, tout en fraternisant avec leurs frères de race du versant espagnol, s'occupent à peine de littérature. Il n'existe d'ailleurs presque aucune production écrite en cette langue, et la littérature n'a aucun mérite aux yeux de ce peuple qui attache beaucoup plus d'importance aux vertus familiales et au culte du foyer, et qui ne fait aucun effort pour acquérir une culture qui pourrait lui donner une vie intellectuelle, grâce à des œuvres nationales caractéristiques.

La lutte du Provençal pour la restitution de sa place historique dans le concert des

(1) Toute la Basse-Bretagne, à part les grandes villes, a le Breton pour langue usuelle. Les vieilles femmes ne sont donc point seules à le parler. — (N. D. L. R.)

(2) Telle est, en effet, la tactique invariable des gouvernements français. — (N. D. L. R.)

(3) Et le Breton, dont la littérature a eu depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle une Renaissance admirable.

(4) Il est intéressant de noter que nous sommes considérés à juste titre par les étrangers, y compris les Français eux-mêmes, comme des éléments non assimilés. — (N. D. L. R.)

peuples a soulevé la plus forte attention. Mistral fonda avec la collaboration d'Aubanel et de cinq autres adhérents (1), l'Alliance des Félibres, et partit avec le zèle enflammé de ses 24 ans pour reconquérir le pays au sud de la Loire à la langue harmonieuse de Raymond de Toulouse et de Bertrand de Born et exercer des représailles contre les méfaits de Simon de Monfort, le chef de la Croisade des Albigeois. Par son poème de *Mirèio*, il fit tout ce qu'il put pour atteindre son but. Cette œuvre magistrale enthousiasma beaucoup d'étrangers pour l'étude de cet idiome, mais Mistral ne put réussir à arrêter, dans le pays même, la décadence de sa chère langue maternelle. Tous ses efforts aboutirent à la création dans les écoles supérieures de chaires de langue provençale (comme il en existait autrefois en Allemagne et en France), mais cette langue ne fut pas enseignée dans les autres écoles, primaires et moyennes.

Le mouvement auquel Mistral et ses collaborateurs avaient voué leur vie s'enlisa : l'Alliance des Félibres dégénéra en une sorte de société d'excursions dominicales et de parties de boules, dans laquelle finirent par s'infiltrer des membres non seulement étrangers à la Provence mais ne connaissant même aucun dialecte de la langue d'Oc. Le souci de la conservation de la langue maternelle s'est si peu éveillé dans la foule des Provençaux qu'ils n'ont pas même senti le besoin de créer un seul organe rédigé dans cette langue (2).

La région où jusqu'à présent la langue française a eu le plus de difficulté à pénétrer est la Bretagne, les Bretons lui opposant la plus redoutable des résistances, — la force d'inertie. — c'est-à-dire qu'ils refusent tout simplement d'apprendre la langue des Gaulois, le *gallok* (3), et de s'en servir. Tous les efforts du Gouvernement se sont jusqu'à présent émoussés contre la ténacité coriace des Bretons jointe à l'indifférence de leur esprit mélancolique. Aussi la langue bretonne est-elle l'unique idiome de France auquel les pouvoirs publics s'attaquent : ils en prohibèrent l'usage dans les églises et poursuivirent les prêtres qui l'employaient en chaire et pour l'enseignement du catéchisme (4). D'ailleurs, cette langue était, bien entendu, bannie comme toutes les autres des écoles primaires. Malgré ces moyens coercitifs, lesdits pouvoirs publics n'avancèrent guère dans leur œuvre de gallicisation de ce peuple tenace, à tel point

(1) Tiens ! ils étaient sept !... Chiffre fatidique ! — (N. D. L. R.)

(2) C'est pour nous un plaisir de constater notre supériorité sur ce point. Parmi nos journaux qui impriment du Breton et dont plusieurs ne publient que du Breton, citons : *Ar Bobl*, *Ar vro*, *Kroaz ar Vretoned*, *Feiz ha Breiz*, *Dihunamb*, *Breiz Dishual*, *Le Pays Breton*, *Kloc'hdi Breiz*, *Arvorik*, *Brug*, *Le Courrier du Finistère*, *L'Echo du Finistère* (qui vient malheureusement de disparaître), etc. — (N. D. L. R.)

(3) On sait que le *gallok*, malgré son étymologie, désigne chez nous, dans l'usage courant, non pas la langue celtique des anciens Gaulois, mais la langue latine des Français modernes. — (N. D. L. R.)

(4) Décrets du ministre Combes contre la langue bretonne en 1901. — (N. D. L. R.)

(1) Dans la traduction fragmentaire, inexacte et tendancieuse qu'il a donnée — pour essayer de nous nuire — dans *Le Pays Breton*, M. Pierre Mocaer a omis, volontairement ou non, de donner cette phrase, soit qu'il n'ait pu en déchiffrer le texte allemand, soit que, royaliste, il ait tenu à épargner ce reproche trop justifié à l'Ancien Régime, pour rendre la Révolution et la République seules responsables de la persécution contre notre langue. — (N. D. L. R.)

(2) Ces patois, tous d'origine latine, représentent des formes plus ou moins altérées du français et n'offrent, par la même, que peu d'intérêt. On ne saurait donc les mettre sur le même pied que le Breton, le Flamand, le Basque, etc., qui sont des langues véritables. — (N. D. L. R.)

(3) C'est là précisément ce qui est inadmissible. Le Breton, malgré la réputation de pauvreté qu'on lui a faite trop vite, peut suffire, le cas échéant, aux besoins de la vie nationale et à le droit de prétendre à être enseigné comme langue officielle. — (N. D. L. R.)

(4) En ce qui concerne le Breton, cette appréciation est aujourd'hui excessive. — (N. D. L. R.)

qu'on fut obligé de faire imprimer pour les départements bretonnants des cartes postales avec inscriptions en breton et les notifications officielles dans les deux langues (1).

Dernièrement, des efforts furent tentés en vue de pousser les Bretons à s'insurger contre la langue et les manières françaises, voire même contre la domination administrative (2) de la France. Entraînés par l'exemple des Celtes de la Grande-Bretagne, des esprits se sont enthousiasmés et exercent leur activité par le moyen de divers groupements qu'ils ont constitués. Ils suivent avec attention les efforts faits en Irlande en vue de ressusciter le vieil idiôme erse et d'en faire la langue dominante de toute l'île (à l'exception, sans doute, de l'Ulster orangiste); et ce but est déjà atteint dans le Pays de Galles où non seulement le peuple se sert en toute circonstance de sa langue particulière, mais où l'École et l'Église sont exclusivement galloises; il est même question de créer une Université galloise (3). La fête des Bardes, l'*Eisteddfod*, qui se célèbre annuellement, est devenue une tradition dont les vivifiants effets se font ressentir jusque dans la Haute-Ecosse et dans la Bretagne-Armoricaine. Les Bretons donc s'enivrent aussi au souvenir de leur passé et ils s'élèvent contre l'intrus qui a pris au foyer la place du maître relégué au rang de valet de ferme.

Il y a quelques mois, un monument commémoratif de l'union de la Bretagne à la France fut inauguré à Rennes. La Bretagne y est personnifiée par une femme qui prête au Roi de France (4) le serment de vasselage dans les formes féodales, en s'agenouillant devant son suzerain, tandis que le Roi se lève à demi pour recevoir l'hommage. Une Société de Bardes Bretons et des personnes appartenant à la noblesse (5) protestèrent avec violence contre cette représentation qui, d'après eux, humiliait la Bretagne, et ils lancèrent une circulaire en langue bretonne et française (6) dans laquelle ils se répandirent en invectives (7) contre la France et les Français, au cri de : « Chassons l'Étranger ! » (8), — ce mot *Étranger* désignant naturellement le Français.

(1) Quelque dérisoires qu'eussent été de telles concessions, le gouvernement français s'est bien gardé de nous octroyer rien de semblable. Ce sont des éditeurs bretons, comme M. Hamonic, de Saint-Brieuc, et M. Villard, de Quimper, qui prirent l'initiative de mettre des inscriptions bretonnes sur les cartes postales illustrées qu'ils lançaient dans le commerce. Et nous devons les en féliciter.

(2) Il y a ici une confusion. Voir notre éditorial, « La Bretagne aux Bretons », de ce numéro. — (N. D. L. R.)

(3) C'est chose faite. De même que le *Home-Rule* vient d'être définitivement accordé à l'Irlande. Comparons la situation de la Bretagne sous le régime français à celle des autres peuples celtiques sous le régime anglais.

(4) Ce n'est pas le Roi de France, mais un personnage allégorique représentant la France.

(5) La confusion devient plus grave. Il ne s'agit nullement, dans cette affaire, de « personnes appartenant à la noblesse ». Les protestations collectives contre le Monument de la Haute nationale furent de trois sortes : 1° Circulaire et déclaration bilingue du Parti Nationaliste Breton; 2° Pétition de l'Union Régionaliste Bretonne; 3° Protestation et abstention du *Gorsedd des Bardes*, le jour de l'inauguration.

(6) Ceci concerne le Parti Nationaliste Breton, seul.

(7) Nullement.

(8) Cette expression n'a pas été employée.

Ce groupe a survécu à l'événement qui avait motivé sa création, et il publie actuellement un journal sous le titre *BREIZ-DISHUAL* (« La Bretagne libérée ») afin de provoquer la formation d'un parti nationaliste breton, à l'instar des *Fenians* d'Irlande. Les membres de cette Société ont bretonnisé soit leurs noms, comme *Douar-Gwê*, *Gwesnou*, etc..., soit leurs prénoms, comme *Yann, Erwan, Roman, Fanch, Gwenolé* (1). Ils rappellent aux Bretons les épisodes de leur histoire nationale où leurs aïeux furent vainqueurs des Francs et ils célèbrent en grande pompe comme leur héros national le Prince Breton — ils disent : le Roi (2) — *Nominoë* qui, à la fin de Juin de l'an 845, à Ballon, infligea une magistrale défaite au roi des Francs Charles le Chauve et assura pour six siècles l'indépendance de la Bretagne. Ils s'efforcent de réunir des fonds pour ériger dans la ville de Redon un monument à la mémoire de ce vieux Roi *Nominoë* (3); et plusieurs milliers de francs ont déjà été recueillis dans cette intention.

Mais ils dépassent le but qu'ils s'étaient proposé : tant qu'ils se borneront à la seule question de la langue, leurs paroles trouveront facilement un écho dans l'âme du peuple, mais s'ils cherchent à créer un courant d'hostilité contre la France, à attaquer son Gouvernement, s'ils jettent leur cri de ralliement : « Chassons l'Étranger ! La Bretagne aux Bretons ! », sur la laide de granit ou sur les côtes rocheuses les paysans à la longue chevelure et les pêcheurs aux vestes bariolées ne les comprendront pas et les citoyens dénationalisés ne feront qu'en rire (4).

Du reste, il s'exhale de ce mouvement comme une odeur suspecte de cléricanisme local et de royalisme inavoué (5) qui ne peut concerner qu'une très faible partie des Bretons.

*BREIZ-DISHUAL* n'a donc pas de signifi-

(1) Ce ne sont point là des prénoms « bretonnés », mais des prénoms bretons. C'est la France qui, tout au contraire, s'est appliquée à « débrettonner » chez nous les noms d'hommes et de lieux. — (N. D. L. R.)

(2) Parfaitement : le Roi. Ce n'est pas nous qui le disons : c'est l'histoire. — (N. D. L. R.)

(3) C'est à l'Union Régionaliste Bretonne que revient l'initiative de ce projet qui a l'approbation de *Breiz Dishual* et de tous les patriotes bretons. — (N. D. L. R.)

(4) Où sont-ils les « paysans à la longue chevelure » et les « pêcheurs aux vestes bariolées » ?... Si le peuple breton avait des notions de son histoire, nul doute qu'il nous comprendrait. Nous avons des lecteurs assidus parmi les paysans du Trégor. Ceux-là lisent également *Kvoaz ar Vretoned* : il savent écrire le Breton (plus ou moins correctement, il est vrai) et ils connaissent les principaux faits de notre histoire. Eh bien, ceux-là nous comprennent. Une fermière de Trévez nous écrivait récemment : « *Trugarez deus ar journal Breiz Dishual ; caer he da lenn* » (sic). Ce qui, pour les profanes, signifie : « *Merci du journal Breiz Dishual ; il est beau à lire* ».

Quant aux « citoyens dénationalisés », ceux-là, malheureusement, pour la plupart, sont aussi indifférents à la langue bretonne qu'à tout autre manifestation de la survivance nationale. Et ils accablent d'un même dédain les efforts des Régionalistes et les revendications plus hardies des Nationalistes Bretons. Dans les villes, aussi bien que dans les campagnes, la masse ignore l'histoire de Bretagne, proscrire avec soin des écoles officielles. — (N. D. L. R.)

(5) Ceci est archi-faux. On sait que nous nous tenons absolument en dehors du terrain religieux. On connaît, d'autre part, la controverse que nous avons soutenue récemment dans un bulletin royaliste de Rennes contre les théories politiques de l'Action Française. « *Na ru, na gwen*, — Breizid hebken » ! — (N. D. L. R.)

cation pratique (1) plus importante que les efforts identiques d'un petit groupe de Wendes de la Lusace saxonne que l'on constate avec surprise de temps en temps.

Je me garderai bien de me moquer de ce fidèle attachement à la langue de la race, ni de l'espoir d'une nationalité reconquise, d'autant plus que les motifs qui les inspirent sont sincères et ne servent pas de prétextes à des discussions politiques (2), quand bien même ces sentiments seraient exprimés sous une forme puérile et donneraient naissance à des rêves fabuleux (3). Naturellement, cette passion sentimentale pour un passé qui ne peut être rétabli ne fera pas dévier la marche de l'Histoire; c'est en vain que les esprits romantiques protestent contre le sort des peuples qui tombèrent sur les champs de bataille, et les partisans de *BREIZ-DISHUAL* paraissent oublier ce mot terrible et vrai prononcé un jour par un homme de leur race : « *Malheur aux vaincus !* » (4).

MAX NORDAU

## Bas les Masques !

Malgré notre bonne volonté de ne pas nous distraire un instant de notre action, il est tout de même des circonstances où, poussés à bout, nous nous voyons obligés de faire tomber certains masques. Remarquez que nous n'attaquons jamais les premiers. Mais il faut bien nous défendre.

Précisément M. Pierre Mocaër, de Lorient, vient de consacrer quatre colonnes du *Pays Breton* (n° daté du 15 Décembre 1912) à vilipender violemment les Nationalistes de *Breiz Dishual*.

D'abord, ce Monsieur a commis un acte peu délicat en se servant d'un renseignement que nous avons eu l'imprudence de donner dans notre avant dernier numéro, pour faire venir de Berlin l'article du Dr Max Nordau dont nous allions donner la traduction *in-extenso*.

Outre la joie de nous faucher l'herbe sous le pied, le jeune publiciste lorientais s'est offert le plaisir d'acérer contre nous l'article de Nordau, de tremper cette flèche improvisée dans son propre fiel et de nous la décocher de toute sa force, pensant bien

(1) *Breiz Dishual* a, en tout cas, une signification morale. Et cela a une très réelle importance. — (N. D. L. R.)

(2) Voilà une conclusion que M. Mocaër s'est empressé de passer sous silence. — (N. D. L. R.)

(3) La forme que nous cherchons à donner à nos sentiments est la forme historique. Le témoignage de l'Histoire, sur lequel nous basons nos revendications de principe, ne semble pas devoir être tenu pour « puéril » ni pour « fabuleux ». — (N. D. L. R.)

(4) Nous n'avons garde d'oublier le *Ve Victis* du Breton. Voilà quatre siècles que cette malédiction s'appesantit sur nos têtes. Et nous ne sommes pas encore morts, et nous n'avons même pas envie de mourir, et nous avons même envie de revivre d'une vie nouvelle, d'une vie nationale. Malgré le pessimisme du Dr Max Nordau, on avouera que l'exemple récent de l'Irlande est assez encourageant (sans parler des États orientaux qui, tous, depuis moins d'un siècle, ont pu se délivrer du joug séculaire des Turcs). L'Histoire, comme on l'a dit, est un perpétuel recommencement; c'est un peu comme la théorie nietzschéenne de « l'éternel retour ». Travaillons donc avec confiance pour une Bretagne libre enfin dans un avenir meilleur, et soyons certains que, quel qu'en soit le résultat, nos efforts n'auront point été faits en pure perte. — (N. D. L. R.)

que notre vitalité ne résisterait point aux effets meurtriers de ce virus. Heureusement, nous avons la peau dure et de telles attaques ne nous entament pas. Mais cherchons un peu, à notre tour, le défaut de la cuirasse de nos adversaires occasionnels.

Pour commencer, fidèle aux bonnes traditions lorientaises, M. Mocaër veut, à son tour, que nous « empruntons les idées des autres en les estropiant comme marque de fabrique ». C'est là notre moindre grief.

Par ailleurs, il paraît que le mouvement organisé par *Breiz Dishual* est une « folie » et un « sacrilège ». Voilà de bien grosses épithètes, Messieurs du *Pays Breton*, et je m'imagine à bon droit que s'il est quelqu'un d'autorisé à nous les appliquer, ce ne peut être vous. Nous ne nous arrêterons pas d'ailleurs à réclamer de pareilles extravagances, nous préférons donner à nos lecteurs l'éloquente et catégorique réputation que le *Pays Breton* se donne à lui-même.

Dans le même numéro daté du 15 Décembre, la rédaction de la feuille lorientaise fait suivre l'article francophile de M. Mocaër d'un article anti-français dont l'allure est autrement violente que celle de la prose à laquelle nos lecteurs sont habitués. C'est réjouissant au possible.

Pour une fois, renonçons à estropier les idées des collaborateurs du *Pays Breton*. Contentons-nous de les exposer sans leur faire subir le moindre sabotage. Nos lecteurs jugeront.

Numéro 371 du « Pays Breton »

### Le Mouvement breton

JUGÉ  
par un Allemand

« Pour nous, l'amour de la Bretagne n'est pas incompatible avec celui de la France et, en luttant pour notre vieille patrie, nous avons conscience de bien servir l'autre ».

PIERRE MOCAËR.

### Peoc'h pe Vrezel ?

« Kalz a soudarded vreton, siwaz d'ezo, a zo oc'h ober o servich e Sav-Heol hag a vefe goulennet diganto merwel evit eur banniel ha n'eo ket o hini eo... »

« Pe ve Bro-C'hall trec'h pe ne vo ket, n'he deus Breiz nemet koll da c'hortoz ».

ALAN KERK.

Comme il est suggestif, ce rapprochement de textes !

En haut on lit : « Pour nous l'amour de la Bretagne n'est pas incompatible avec celui de la France... » ; en bas, on proclame que « le drapeau de la France n'est pas le drapeau des malheureux soldats bretons exilés dans l'Est français. »

— « En luttant pour notre vieille patrie, continue le premier, nous avons conscience de bien servir l'autre ». — Oui, je t'en f... ! réplique le second. « Que la France, (dans une lutte possible contre l'Allemagne), que la France soit victorieuse ou vaincue, la Bretagne ne peut qu'y perdre ».

C'est tout plein gentil. n'est-il pas vrai ?

Il n'en reste pas moins avéré que nous sommes, nous autres, des « sacrilèges » et des « fous ». Le *Pays Breton* pourrait ajou-

ter de plus que nous sommes singulièrement des naïfs. En effet, n'avons-nous pas la candeur de dire ce que nous pensons dans une langue intelligible aux oreilles françaises. Nos prétendus « Régionalistes » agissent différemment. Ils se réservent de faire du « séparatisme » en breton, cependant qu'ils nous insultent en français.

— O grand Saint Janus, patron des « Régionalistes » bretons, priez pour eux, qui ont recours à vous !

En tout cas, si le procédé est déloyal, il n'est pas nouveau, et c'est avec un malin plaisir que nous le dénonçons aujourd'hui à l'opinion française. Combien de fois, n'avons-nous pas entendu nos bons « Régionalistes » les plus notoires nous chuchoter entre quat-z'yeux : « Oui, nous sommes tous séparatistes, mais nous ne pouvons pas le dire : soyons diplomates ! » — Pourquoi ne pouvez-vous pas le dire ? Tout simplement parce que vous tenez à ménager la chèvre et le chou, — parce que vous ne voulez pas indisposer votre clientèle commerciale ou certains de vos abonnés, — parce que vous craignez d'avoir des « histoires » avec les autorités établies, parce que vous redoutez les plaisanteries des imbéciles et des sceptiques ou les fureurs de quelques vieilles « culottes-de-peau » tricolores, — parce que, fonctionnaires, vous ne voulez pas nuire à votre avancement, — parce que vous convoitez les palmes ou le poireau, — ou, enfin, parce que, candides, vous attendez le salut de la bienveillance du gouvernement français, sans voir qu'en attendant la Bretagne se meurt de toutes vos lenteurs, de toutes vos dissimulations, de toutes vos platitudes, de toute votre « diplomatie ».

Ah ! vous ne pouvez pas le dire ? Alors pourquoi le dites-vous... en breton ? Pourquoi dites-vous *Vive la France* en français et *Malloz ru d'ar C'hallaoued* en breton ? Pourquoi cette contradiction impudente, selon que vous désirez être entendus par des oreilles françaises ou par des oreilles... non pas bretonnes, mais seulement bretonnantes, car, selon vous, les Hauts-Bretons n'ont pas droit à la bonne parole ?... Vous ne pouvez pas le dire ? Alors, pourquoi, quand il se trouve des hommes qui peuvent, qui osent parler pour vous, pourquoi les attaquez-vous avec cette rage et cette mauvaise foi ? Il semble bien plutôt que vous devriez avoir pour eux quelque gratitude et quelques ménagements.

A la fin des fins, vos ficelles sont usées, vos petites combinaisons combien machiavéliques deviennent la risée de nos vrais ennemis, de nos ennemis communs. Une bonne fois, renoncez à ce système bête et nuisible qui vous fait encore plus de tort qu'à nous.

Un peu de logique ! un peu de loyauté ! un peu de franchise !... Bas les masques !

RONAN DE KERMÉNE.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

Il convient de revenir un peu sur ce que nous avons dit dans l'éditorial « La Bretagne aux Bretons » de notre avant-dernier numéro, car d'aucuns ont tenu à interpréter nos paroles comme une « capitulation » (!) Sommes-nous donc de ceux qui ont l'habitude de capituler, nous qui, pour emprunter occasionnellement à des politiciens français — les Républicains du Second Empire — leur énergique expression, représentons actuellement, sous un régime dont la Bretagne est victime depuis plusieurs siècles, le « Parti de l'opposition irréconciliable » ? Capitulation ? Jamais ! Concessions de principes ? Pas davantage ! Nous n'entendons renier aujourd'hui aucune de nos idées de hier. Nous avons seulement voulu préciser notre point de vue. Il est certains mots qui ont le don d'apporter la confusion dans l'esprit de certains gens : le mot « Séparatisme » est de ceux-là. Il convient donc de le disséquer, pour voir ce qu'il renferme, ce qu'il cache peut-être, et juger ensuite, en toute connaissance de cause s'il est adéquat à nos principes et applicable à notre mouvement.

Certes, si nos compatriotes, — simple hypothèse, — se réveillaient un beau matin dans une Bretagne séparée, indépendante, nul doute que tous les Bretons conscients, y compris les plus pâles « Régionalistes », accepteraient avec un joyeux empressement le fait accompli. Pour nous, s'il suffisait d'appuyer sur un timbre électrique pour réaliser cette séparation, ce serait tout aussitôt chose faite. Malheureusement tel n'est pas le cas.

En y réfléchissant, le mot « séparatisme » semble impliquer des moyens de réalisation pratique qui nous font actuellement défaut. Séparatistes ? parbleu oui, nous le sommes en principe, (et vous aussi « Régionalistes » de façade, qui le cachez tandis que nous l'avouons), mais, en fait, comment pouvons-nous faire acte de séparatistes ? Remarquez bien que là est précisément notre plus grande tristesse, de ne pouvoir, dans les circonstances actuelles, être des séparatistes de fait.

— Mais alors, nous dira-t-on, quel est-ce qui vous distingue des « Régionalistes » bretons ? — Ceci : c'est que les vrais, les purs Régionalistes sont régionalistes en tant que Français et veulent appliquer leur système à toutes les régions françaises, au nombre desquelles ils ravalent la Bretagne, tandis que nous autres, Nationalistes bretons, nous travaillons pour la Nation bretonne et nous nous désintéressons totalement des régions françaises. L'étude de l'histoire nous apprend que la Bretagne est une Nation, parce que jadis elle a joui de toutes les prérogatives attachées à ce que l'on est convenu d'appeler une Nation ; nous savons que la Nation bretonne s'est vue annexer de force par une autre nation ; nous savons que, dans ces conditions, la Bretagne a le droit, au sens strict du mot, de revendiquer toutes ses anciennes prérogatives Nationales, et la première de toutes : la vie nationale, indépendante, séparée. C'est ce droit imprescriptible dont il importe que les Bretons prennent conscience, et de plus

en plus. Nous en demandons pas davantage pour le moment : le reste se fera tout seul. Nous disons donc aux Bretons, tous plus ou moins illusionnés par une éducation française : « Souvenez-vous — ou apprenez — que vous avez le droit strict d'aspirer à une vie nationale indépendante, comme autrefois, que vous avez le droit strict d'aspirer de toute votre force à renouer une tradition interrompue par la force ». Notre mouvement vise à donner à nos compatriotes une plus claire notion de leur Nationalité ; nous les encourageons à affirmer les droits et à remplir les devoirs de cette Nationalité ; nous leur apportons, à l'appui, (pour les délivrer de scrupules déplacés, de vaines hésitations), des faits précis, des documents tangibles, des arguments non réfutés, des preuves irrécusables ; nous leur ouvrons ainsi la voie qui va du Régionalisme général, — international, pour mieux dire, — au Nationalisme breton, nécessaire, inévitable. L'avant-garde que nous formons n'a pas craint d'affronter les périls imaginaires, les fantômes inconsistants qui vous effrayaient, ô timorés. Ils se sont dissipés à notre approche. Vous pouvez passer désormais : le sentier est frayé, la voie est libre. Et voici que nous avons porté hardiment le soc de la charrue dans le champ que vous n'osiez défricher. Aidez-nous maintenant à jeter aux sillons la bonne semence nationaliste d'où germera, le jour venu, la moisson décisive.

Les conseils perfides et les reproches intéressés qui, de part et d'autre, fondent sur les Nationalistes bretons ne parviendront pas à les jeter hors de la voie droite dans laquelle ils sont entrés. Ils placent l'amour de la Bretagne au-dessus de tout autre amour et cependant qu'à gauche et à droite on les aura traités successivement de rêveurs d'utopistes ou de capitulards, ils continueront de marcher laissant gémir et maugréer dans les fossés de la route leurs impuissants détracteurs.

Breiz Broad ! La Bretagne nation ! notre programme tout entier tient dans ces deux mots. Il n'est pas nécessaire d'y ajouter pour qu'il devienne lourd d'espérance et de conséquences. Voilà pourquoi nous restons ce que nous avons toujours été : des Nationalistes bretons.

BREIZ DISHUAL.

## ÉPHÉMÉRIDES NATIONALES

### JANVIER

7 et 8 Janvier 1499. — Mariage d'Anne de Bretagne et de Louis XII, Roi de France, au château de Nantes. Dans le nouveau contrat, Anne modifie les clauses, désastreuses pour la Bretagne, du contrat de Langeais, conclu lors de son précédent mariage avec Charles VIII. — Par le contrat de Nantes, la Duchesse pouvait espérer que la Bretagne recouvrerait à peu près son indépendance. En tout cas, le Roi de France s'engageait à maintenir les libertés, franchises, coutumes et privilèges du Pays, et la Bretagne, dans le Royaume, conservait — au moins en principe — une assez large autonomie.

15 Janvier 1766. — Le Chalotais, maintenu injustement en captivité par la monarchie française, rédige son mémoire de justifica-

tion qu'il termine par ces mots éloquentes : « Fait au château de Saint-Malo, le 15 Janvier 1766 ; écrit avec une plume faite d'un cure-dent, de l'encre faite avec de la suie de cheminée, du vinaigre et du sucre, sur des papiers d'enveloppe de sucre et de chocolat ».

Louis XV de France décrète la suppression de ce mémoire, qualifié de « libelle ».

9 Janvier 1789. — Louis XVI décrète arbitrairement, par l'organe de son Conseil d'Etat, la dissolution immédiate des Etats de Bretagne, réunis à Rennes (les derniers qui aient été tenus). La Noblesse bretonne refuse d'obéir à l'ordre royal et se déclare en permanence. Puis, avec les autres ordres, elle rédige un mémoire, rappelant que : « le Roi de France ne peut promulguer aucunes lois contraires aux droits, franchises et libertés de la Bretagne, sans le consentement des Etats de la Province, quand même ces lois seraient faites pour la généralité du Royaume ». (Article XXII du Contrat d'Union).

Janvier 1909. — Remarquable article d'Edouard Drumont, le maître du journalisme français, qui, le premier d'entre ses compatriotes, ose reconnaître, dans un leader de *La Libre Parole*, intitulé « Lettres de Bretagne » la légitimité des tendances séparatistes chez les Bretons.

8 Janvier 1912. — Comparution, devant le tribunal de simple police de Rennes, de Camille Le Mercier d'Erm, membre du Parti Nationaliste Breton, arrêté le 29 octobre 1911, au moment de l'inauguration à Rennes du monument de la honte nationale, symbolisant l'union de la Bretagne (à genoux) avec la France (assise), et poursuivi pour avoir manifesté son indignation par des coups de sifflet, et des cris de « La Bretagne debout ! » et « Vive la Bretagne libre ! »

Après une magistrale plaidoirie de M<sup>r</sup> Joseph Surcouf, qui réclame le renvoi de l'affaire devant une juridiction plus qualifiée, le tribunal, sur un avis du ministère de l'intérieur transmis à la préfecture, juge plus prudent d'étouffer l'affaire et, retenant contre Le Mercier d'Erm le simple délit de « tapage injurieux » (1), le condamne à deux francs d'amende et aux frais.

## Revue de la Presse Bretonne

### UN DERNIER MOT A JAFFRENNOU

Dans sa réponse parue dans *Ar Bobl* du 14 Décembre, Jaffrennou a complètement déplacé la question. Nous avons formulé des griefs justifiés contre Jaffrennou journaliste et directeur d'une feuille publique, et c'est le Barde-Héraut du *Gorsedd* qui nous a répondu à sa place.

Or, le Barde-Héraut n'avait rien à voir en cette affaire. Il lui a plu néanmoins de faire allusion à différentes vieilles histoires tout à fait étrangères au sujet, notamment à ce fameux « cri » contenu dans une lettre strictement privée, que l'individu, — dis-

crédité depuis (1), — à qui elle avait été adressée, eut la malhonnêteté de rendre publique.

En outre, Jaffrennou appuie une fois de plus, avec une négligence affectée, — et d'après mes propres dires, affirme-t-il, — sur mes soi-disant origines italiennes. Or, ce n'est là, je le répète, qu'une interprétation tendancieuse de ces dires qu'il m'attribue. De ce qu'un de mes ancêtres du côté maternel a quitté la Toscane en l'an 1050 (ça ne nous rajeunit pas), s'ensuit-il que je suis italien ?

J'affirme donc une fois de plus pour l'édification de Jaffrennou et de ceux qu'il a pu influencer, que je suis Breton : 1<sup>o</sup> parce que tous mes ascendants paternels sont Bretons ; 2<sup>o</sup> parce que tous mes ascendants maternels sont Bretons depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et que deux d'entre eux comptent parmi nos écrivains bretonnants des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (2).

Je tiens à dire encore, contrairement aux affirmations vraiment hardies du directeur d'*Ar Bobl*, qu'à vingt ans (il y a bientôt cinq ans) je connaissais fort bien la Bretagne, ainsi que les principales œuvres de nos écrivains et de nos Bardes, les Tiercelin, les Le Braz, les Parker, les Le Guyader, les Beaufile, les Sébillot, les Le Berre, les Jaffrennou et tant d'autres. — œuvres sorties des presses paternelles, car mon père, — Jaffrennou ne l'ignore pas, — fut, en quelque sorte, « l'imprimeur de la *Renaissance Bretonne* », selon le mot d'Hyacinthe Cailière qui, lui, fut « l'éditeur » de cette *Renaissance Bretonne* dont notre grand Louis Tiercelin était et demeure « le Poète ».

Comme on le voit, j'ai eu d'excellents maîtres, et le Barde Taldir, je m'honore de le dire, n'est pas de ceux qui ont le moins contribué à ma formation bretonne. Tous les Bretons qui connaissent les *Barzaz-Taldir* n'ont pas manqué d'en subir fièrement la salutaire influence. Il faut être imbécile jusqu'à la frénésie pour nier la portée de ces ouvrages, pour contester leur valeur nationale et pour refuser d'admettre que les Bretons qui ont lu Taldir sont tous un peu ses disciples.

Les torts que le journaliste a pu avoir à notre égard ne sauraient nous faire oublier les mérites du Barde national.

De même, malgré que nous ayons cru parfois, en des circonstances déterminées, devoir faire des réserves sur l'attitude de certains membres du *Gorsedd*, nous n'en sommes pas moins, quoiqu'en ait prétendu le Barde-Héraut, de fervents partisans et défenseurs de cette association, dont l'œuvre, en tant que nationale, a droit à toute notre considération et peut compter sur notre appui. Il est donc absolument faux que notre mouvement soit une conspiration contre le Bardisme. Tout au contraire !

(1) J'ai adressé, il y a deux ans, à ce « journaliste » brestois une lettre de la dernière violence, dont j'ai communiqué des copies à la presse. Il n'a pas attendu moins d'un mois avant de me donner signe de vie, et s'est alors contenté d'enregistrer l'insulte qu'il avait méritée.

(2) Voir *Breiziz*, par F. Jaffrennou (Taldir).

Comme l'a fort bien dit, dans *Ar Robl* même, le Barde Teleu-Aour, « nous ne différons que sur des questions de modalités », c'est-à-dire sur des questions de tactique, de « diplomatie » ; mais au fond, nous sommes bien d'accord.

Il y a d'ailleurs dans le *Gorsedd*, en dépit des démentis apparents du Barde-Héraut, plusieurs Bardes que ces « questions de modalités » n'ont pas arrêtés et qui sont des nôtres. Que les autres veillent bien se rendre compte que notre œuvre est bonne, qu'elle a son utilité et qu'ils n'ont pas le droit de la combattre. — N'est-ce pas vous-même, Jaffrennou, qui, le 7 Septembre dernier, dans votre article « Comment on lutte et comment on triomphe », constatiez la valeur et l'utilité de notre œuvre, quand vous vous écriiez : « Hardi, pötred ! Que le *Gorsedd*, que « *Kevedigez Breiz*, que « *Unvaniezh Arvor*, que STROLLAD BROADEL « *Breiz*, que *Bleun Brug*, que *Breuziezh ar Brezenneg*, nous dirons « même que *Bre-toued Paris* travaillent pour la Patrie, « bravo ! »

Oui, bravo Jaffrennou pour cette bonne parole qui est tout un programme, le vrai, le seul programme, le programme d'union, grâce à quoi nos efforts communs pourront aboutir.

Nous n'avons et ne voulons avoir d'autres ennemis que les ennemis de la Bretagne.

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

\*\*\*

## CE A QUOI ON NE RÉPOND PAS :

Aux insanités, mensonges et injures diffamatoires contenues dans les derniers n° d'une nouvelle revue lorientaise que, par souci de notre dignité, nous nous abstiendrons même de nommer.

Contentons-nous de poser à nos lecteurs les deux questions suivantes : 1° le nom propre *Guyot*, qui intéresse les origines maternelles du directeur de cette publication et dont on trouve différentes autres formes orthographiques comme *Guillot* (1), etc., est-il un nom breton ou un nom français ?

2° Que pensez-vous d'un monsieur qui se prétend plus Breton que tous les Bretons et qui ose proclamer ces paroles : « PÉRISSE LA BRETAGNE POURVU QUE LA FRANCE VIVE ? » (2).

\*\*\*

Dans *Le Pays Breton* du 22 Décembre un article vigoureusement anti-français, *Peoc'h pe Vrezel*, signé Alan Kéré.

Dans le même n°, la ridicule agression de M. Pierre Mocaër, dont il est parlé d'autre part et que notre rédacteur Le Mercier d'Erm a réprimée dans *Le Pays Breton* du

(1) Relire la fable française de La Fontaine, *Le Loup devenu Berger*, toujours d'actualité.

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau : « C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau ».

(2) Cette phrase, dont nous garantissons l'authenticité, a été prononcée le dimanche 4 août 1912, vers 10 heures du matin, à Douarnenez, salle Olier, au cours du Congrès de la Fédération Régionaliste de Bretagne, devant MM. J. du Chanchis, Job Loyant et Camille Le Mercier d'Erm, par... (puisque'il faut l'appeler par son nom), par M. Yves Le Di-berder, directeur de *Brittia*.

29 Décembre. Comme M. Mocaër est revenu à la charge le 5 Janvier et s'est permis d'écrire que nous lui avions « refilé » un abonnement à *Breiz Dishual*, notre administrateur s'est empressé de lui rembourser intégralement le montant de cet abonnement (1 fr.). Dieu merci ! nous pouvons encore nous en passer !

\*\*\*

**Brug.** — Notre ami Ewan Gwesnou vient de faire paraître le premier fascicule de son bulletin *Brug* (« Bruyères ») rédigé surtout en breton et qui s'adresse particulièrement au peuple de Basse-Bretagne. Intéressants articles, prosé et vers, signés Loeiz Herrieu et Maurice Duhamel, Erwan Ar Moal, Loeiz N., Ar Rouz, François Cruicy, En Nevé, Jobic M. ; annonce pour *Breiz Dishual* et autres journaux bretons.

## BIBLIOGRAPHIE

LUCIE GESLIN : *Par les Landiers et les Falaises*, poésies (in-18, Le Dault, éd., Paris, 1912). — Ce petit livre, tout entier consacré à la glorification de notre Bretagne, témoigne du sincère et profond patriotisme de son auteur. M<sup>lle</sup> Lucie Geslin n'est pas seulement une Bretonne de bonne race, elle est aussi l'une de nos poétesses les plus douées. Sa sensibilité est servie par une connaissance très sûre de son art ; ses vers sont harmonieux, vivants, vibrants. Il convient de signaler particulièrement des pièces comme l'*Hymne au Drapeau Breton* :

Pour toi, souvenir des Aïeux,  
Gage d'un passé glorieux,  
Etendard sacré de Bretagne,  
S'il le fallait, comme autrefois,  
Aux accents d'une ardente voix,  
Nos gas entreraient en campagne,  
Et lutteraient jusqu'à la mort  
Pour toi, Drapeau d'Armor !

Voici encore le *Sonneur* :

Sonne ! et que du binou la voix mélancolique  
De son trop long sommeil réveille l'Armorique !

Et puis encore *Printemps Breton* :

Toi dont la main puissante et tendrement amie  
A ranimé, Seigneur, la nature endormie,  
De ma Race, en ce jour, fais cesser le sommeil,  
Que son Ame s'éveille et sourie, au Soleil !

Mais le plus remarquable poème de ce livre est la suite des cinq courtes pièces qui forment le *Reveil Celtique* et qui seraient à citer en entier. Écoutez cet *Appel* véhément :

O ma Race, jadis et si forte et si fière,  
Toi qui fus la terreur du Franc et du Romain,  
Tes morts, avec douleur, ont vu ton âme aîtière  
Subir un joug infâme, esclavage demain !

C'est pourquoi nous venons en cette nuit profonde  
Aux Celtes endormis jeter un cri d'appel ;  
Nous avons entendu la tempête qui gronde,  
Menaçant d'engloutir la Patrie et l'Autel...

Ah ! n'entendrons-nous pas enfin des voix répondre  
A nos cris désolés, à nos vaines clameurs ?...  
Qu'un vrai Breton se lève et qu'il vienne confondre  
Tous les lâches par qui, ma Race, tu te meurs !

Félicitons M<sup>lle</sup> Lucie Geslin d'avoir uni dans cette première gerbe la Bretagne et la Poésie, la Patrie et la Beauté. Son petit livre est de ceux qui nous sont chers, parce qu'il n'a pas seulement une valeur littéraire, mais une valeur nationale.

\*\*\*

FREDÉRIC LE GUYADER : *Princesses tragiques et grandes Amoureuses*, poèmes (in-8, Sansot, éd., Paris, 1912. — 3 fr. 30). —

Un beau livre nouveau de l'auteur de l'*Ère Bretonne*, qui unit dans ces pages tous les plus magnifiques dons du poète et de l'historien. Ses héroïnes ne sont point bretonnes, mais le poète, lui, est de chez nous : il est de ceux qui font le plus d'honneur à notre Pays.

\*\*\*

MARQUIS DE L'ESTOURBEILLON : *Du Rôle et des Devoirs des Sociétés Nationales Bretonnes* (in-8, Prudhomme, imp. éd., St-Brieuc, 1912).

Cet éloquent discours, prononcé au dernier Congrès de l'*Association Bretonne* à Montcontour, est un excellent programme de travail et d'union en vue du relèvement national de la Patrie Bretonne. L'éminent Président de l'U. R. B. attire notre attention sur une cloche de l'église de Carhaix qui porte cette inscription : « D'une âme pure et spontanée, Jacques de Vaud a fondu cette cloche, afin qu'elle sonne en l'honneur de Dieu et pour la liberté du Pays. » Puissent toutes les cloches de Bretagne sonner ainsi pour la liberté du Pays.

\*\*\*

M<sup>me</sup> H. LARBALESTRIER : *Mar Yvonick. Les Naufragés en Islande*. — Ce dramatique et touchant récit se vend au profit des petits orphelins des disparus en Islande, chez l'auteur, 8, place Du Guesclin, Saint-Brieuc. — 1 franc.

De M<sup>me</sup> LARBALESTRIER, signalons encore : *Rouezed Breiz* (*Jeu des rois de Bretagne*) ; *Sent Breiz* (*Jeu des Saints de Bretagne*). Intéressants jeux de société qui permettent de se familiariser avec les principaux faits de notre histoire nationale. — 1 fr. 50 chaque jeu, avec notice explicative.

\*\*\*

*Le Combat des Trente*, paroles et musique de RONAN DE KERMENÉ. — L'exemplaire franco, 0,10. S'adresser à l'auteur.

\*\*\*

SOUS PRESSE :

« MATHALIZ » : Breiz divarvel. — Notre ami et collaborateur, le barde Mathaliz, va faire paraître sous ce titre *Breiz divarvel* (« Immortelle Bretagne ») un premier recueil de ses beaux poèmes animés du sentiment national le plus ardent.

Nous engageons tous les Nationalistes Bretons, tous les amis de la langue bretonne à se procurer ce livre qui mérite particulièrement de retenir leur attention.

Envoi contre 3 fr. 50 adressés à l'auteur, M. Georges Le Rumeur, rue Thiers, à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire — France).

SOUS PRESSE :

CAMILLE LE MERCIER D'ERM. — *Le Nationalisme Breton et l'Action Française*, étude (publiée précédemment dans le « *Bulletin d'Action Française* » de Rennes), 0 fr. 50.

L'abondance de copie nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'étude de Camille Le Mercier d'Erm sur LES DEUX MARIAGES D'ANNE DE BRETAGNE.

Le Gérant : RONAN DE KERMENÉ

Imprimerie de « BREIZ DISHUAL »

✠ ✠ ✠ ✠ ✠  
« Breiz Dishual »  
Gazeten mistiek  
Strollad Broadel Breiz  
✠ ✠ ✠ ✠ ✠

# BREIZ DISHUAL

✠ ✠ ✠ ✠ ✠  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
✠ ✠ ✠ ✠ ✠

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> page. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL-DIRLEM — YAN BREZAL-DIRLEM — E. DOUAR-GWE —  
LUCIE GESLIN — HÉRY DE KERGUILLY — SANSON DE KERHEOL —  
RONAN DE KERMÉNÉ — MONTJOA DE KERMOUSTER — NOËL KERNEJO —  
FANCH L'HERMITTE — MATILIN-TREGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM —  
— LOUIS N. LE ROUX — POL SULIRC — J. VADELEZ.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,

à **M. BONAN de KERMÉNÉ**

Secrétaire de la Rédaction

à **Laurenan (H<sup>te</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

## BREIZ DIVARVEL

### Breiziz digoazus

Te'zonj d'it, Bro-C'Hall, ez omp-ni,  
Breiziz, eur goz ouen dianket,  
Ez omp holl, herie, gallekét  
Ha sentus oc'h da vestroni !

Holla ! kement-ze 'vat n'eo ket,  
Na ne vezo ! Breiziz feal  
Hag anaoudek, Breiziz leal  
Hepken ez omp, ha nan Franket !

Hag an ene a drid 'n hon c'hreiz,  
Na drid ató 'met evit Breiz  
Hon Mam-Vro gwir, hep eil, unik !

Gouvez mat, etá, ô Bro-C'Hall :  
Breiziz a-grenn 'omp 'vel gwechall,  
Eus a oueled hon c'halonik !

MATHALIZ.

### Bretons irréductibles

(Traduction libre d'Annette Kerloman)

Ainsi, tu crois toujours que nous sommes, ô France,  
Un peuple rênégat, déchu, veule, égaré ;

Que, du terroir nantais aux rives de la Rance,  
Nous acceptons, soumis et las, ton joug doré !

Erreur ! Bretons ardents, vers l'avenir celtique  
Nous allons, pleins d'espoir, et la main dans la main,  
Dédaigneux de tes lois et de ta politique,  
Nous suivons, d'un pas ferme et sûr, notre chemin.

Nous n'avons et voulons n'avoir qu'une Patrie :  
Celle de nos aïeux, la Bretagne chérie !...  
Sache-le donc enfin, définitivement,

O France ! nation décadente et pourrie :  
Bretons par dessus tout, et Bretons seulement,  
Nous sommes, sans retour, irréductiblement !

### O banniel Breiz !

O banniel benniget ! Arouez digailhar Breiz !  
Rewech ma sellan ouz da herminigou flam,  
Rewech va c'halonig a wir Vreizad a lam  
Gant fouge ha gant stad ha gant dudi em c'hreiz !

Pa strakez en avel, me gred eo va Mam-Vro  
A glevan o c'hervel he mibien hirvoudus,  
D'en em unani start'vit bezan galloudus,  
Hag heb son dirak nerz ar Fransijen c'haro !

Hec'h ene 'n ez plegou a zaskren, birvidik.  
Ar Vreiziz a dlé 'ta, en dro d'it, 'n em strollan,  
Hep gortoz tam ebet ha hep froïdellan,

Ma fell d'e kaout eur Vro nerzus ha pinvidik  
Eu amzer-da-zonet, beo-buek 'vel gwechall,  
Ha dieubet a-grenn eus dámani Bro-C'Hall.

MATHALIZ.

### O Drapeau de Bretagne !

(Traduction libre d'Annette Kerloman)

Quand je te vois flotter, hardi, dans la tempête,  
Mon cœur de patriote et de Celte orgueilleux  
Sonne dans ma poitrine un carillon de fête,  
O vieux drapeau rouge du sang de mes aïeux !

En t'écoutant claquer au vent je crois entendre

La terre des héros, la glorieuse Armor

Appeler ses enfants à s'unir pour défendre

Ses droits que les tyrans ont menacés de mort.

Son âme, dans tes plis, toujours invulnérable,  
Tressaille ! Les Bretons doivent donc se grouper,  
Sans retard, à ton ombre, emblème vénérable,

S'ils veulent voir leur Breiz, un jour, se relever  
De ses ruines, forte et pleine d'espérance,  
Prête à briser le joug abhorré de la France !

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la  
parution de *Breiz Divoarvel* (« Immortelle Bretagne »),  
l'œuvre admirable d'un ouvrier breton, qui n'est formé  
seul et qui est aujourd'hui, quoique très jeune encore,  
l'un des maîtres de la poésie bretonne. Notre ami Georges

Le Rumeur, Barde « Mathaliz », vient de nous donner la  
une œuvre qui fera époque, tant par la qualité de son  
lyrisme, par la richesse de sa prosodie, que par la fougue  
de son inspiration nationaliste. Nous sommes heureux de  
donner à nos lecteurs la primeur de deux sonnets de  
*Breiz Divoarvel*, avec leur traduction libre en vers français  
par Annette Kerloman. Nous consacrerons, dans un de nos  
prochains numéros, une étude détaillée au beau livre de  
Mathaliz.

En attendant, que tous les Nationalistes Bretons, que  
tous les servents du *Bresonag* se procurent l'ouvrage qui  
doit figurer dans toutes les bibliothèques bretonnes. C'est  
bien le moins, quand paraît un livre de cette valeur, de  
cette portée nationale, que tous les vrais Bretons se fassent  
un devoir de l'acheter : c'est le meilleur encouragement  
à donner à l'auteur qui a bien mérité de la Patrie.

— *Breiz Divoarvel*, 1 vol. de 238 pages, illustrations et  
portrait du Barde Mathaliz, — 3 fr. 50 chez l'auteur,  
Georges Le Rumeur, à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire, —  
France).

## NEVENTI VAD D'AR VRETONED !

### Anatole Le Braz fait l'apologie des Nationalistes Bretons

Le 1<sup>er</sup> Février avait lieu, sous la présidence  
de l'éminent écrivain breton Anatole Le  
Braz, le banquet d'hiver du *Breton de Paris*,  
auquel assistaient environ 500 personnes.

A l'heure des toasts, MM. le Docteur Le  
Fur, Anatole Le Braz, Eugène Le Mouél,  
le Marquis de l'Estourbeillon, président de  
l'Union Régionaliste Bretonne, et le Comte de  
Carné prirent successivement la parole.

Ce fut un magnifique discours qu'impro-  
visa Le Braz. On sait quel poète, on sait  
quel orateur est ce grand Breton dont l'œu-  
vre fait tant honneur à notre Pays. Sa pa-  
role éloquente et chaude, sa phrase sonore  
et nuancée, le charme prenant de son geste  
et de son regard, et toute la noblesse et  
toute la ferveur des pensées qu'il exprima,  
valurent au Maître une ovation enthousiaste.

Ce qu'il a dit, *Le Breton de Paris* du 8 Fé-  
vrier s'en est fait l'écho très lointain et très  
incomplet. Mais ce que nous avons retenu  
avec le plus d'émotion, ce fut le vibrant  
appel que fit l'orateur à l'union et à la  
concorde entre tous les Bretons. « Ne  
soyons pas exclusivistes, disait-il, n'excommu-  
nions personne, ne renions personne ! » Et se  
tournant vers notre ami Le Mercier d'Erm,  
présent au banquet, il ajouta avec force :

« ET JE DIS CELA SURTOUT POUR VOUS,  
« SÉPARATISTES, VOUS QUE D'AUCUNS  
« ONT TROP EXCOMMUNIÉS, TROP RE-  
« NIÉS, TROP CALOMNIÉS, VOUS QUI, DE  
« TOUTE VOTRE SINCÉRITÉ, DE TOUT  
« VOTRE COURAGE, DE TOUTE VOTRE  
« VAILLANCE, TRAVAILLEZ A L'ŒUVRE  
« COMMUNE, VOUS QUI APPORTEZ AUSSI  
« VOTRE PIERRE AU GRAND ÉDIFICE DU  
« ÉVEIL DE LA RACE, VOUS QUI AVEZ  
« DROIT, COMME LES AUTRES, ET SE-  
« LON VOTRE MÉRITE, A LA JUSTICE  
« INTÉGRALE, EN DEHORS DE TOUT ES-  
« PRIT DE COTERIE, EN DEHORS DE  
« TOUTE PRÉVENTION DE PARTI-PRIS,

### « DANS UNE BRETAGNE ACCESSIBLE ET « MATERNELLE A TOUS LES BRETONS. »

Ces paroles, dont nous avons tenu à re-  
produire ici très fidèlement la substance,  
avec l'assentiment de l'orateur, ces paroles,  
prononcées avec autorité par l'un des repré-  
sentants les plus admirés et respectés de  
notre Pays, furent pour plusieurs une révé-  
lation. A d'autres elles infligeront une verté-  
leçon ! Ainsi, Le Braz, le grand poète, l'écri-  
vain illustre jusqu'au delà des Océans, Le  
Braz, professeur à la Faculté des Lettres  
de Rennes, chevalier de l'ordre français  
de la Légion d'Honneur, Le Braz fait l'apo-  
logie de ces abominables « Séparatistes »,  
les venge des calomnies et des injures  
subies pour l'amour de leur Patrie, Le  
Braz ose ce geste noble et loyal, ce  
geste touchant et magnanime d'être leur  
avocat contre toutes les lâchetés coalisées !  
Que va dire *l'Ouest-Eclair* ? Que vont penser  
tous les Tartufes qui jouaient hier l'indi-  
gnation et nous jetaient si gaillardement  
l'anathème ? C'est Le Braz lui-même qui au-  
jourd'hui exige pour nous droit de cité  
dans la plus grande et glorieuse Bretagne !  
Et cette intervention a pour nous d'autant  
plus de prix et elle aura d'autant plus d'in-  
fluence sur les esprits injustement prévenus  
contre notre mouvement, qu'elle vient  
d'une personnalité plus haute et plus qua-  
liflée.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici  
toute notre profonde gratitude au Maître  
breton qui, avec une générosité et un cou-  
rage que l'on ne saurait trop admirer, a  
tenu à nous donner publiquement ce té-  
moignage d'estime et de sympathie.

LE COMITÉ DE DIRECTION DU Parti  
Nationaliste Breton.

LE COMITÉ DE RÉDACTION DE *Breiz Dishual*.

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

Nous avons dit dans un éditorial que la Langue bretonne est, avec l'Histoire de Bretagne, le plus sûr témoin de notre nationalité. Or certains de nos compatriotes Bretonnants accorderaient volontiers plus d'importance à la Langue qu'à l'Histoire. D'autres, au contraire, en général des Hauts-Bretons, tendraient à donner la préférence à l'Histoire. Il convient de les mettre tout à fait d'accord.

Les premiers invoquent à l'appui de leur thèse l'autorité d'un dicton : « Hep iez, hep broadelez ! » (« Pas de langue, pas de nationalité ! ») C'est un point de vue généralement discutable. Ne voyons-nous pas un certain nombre d'états où le sentiment national est très développé et qui n'ont cependant pas de langue nationale : par exemple, la Suisse, la libre Helvétie, où l'on parle l'allemand, l'italien, le français et le dialecte roumanche ?

Ne voyons-nous pas, d'autre part, les états des deux Amériques, Etats-Unis, Mexique, Brésil, Argentine, etc., anciennes colonies anglaises, espagnoles ou portugaises, qui parlent toujours les langues de leurs anciennes métropoles et qui, cependant, parvenues à un certain degré de développement, ont éprouvé le besoin de se séparer des états européens qui leur avaient donné naissance, pour se constituer du jour au lendemain une nationalité nouvelle dont nul ne méconnaît aujourd'hui la valeur et la solidité. C'est, d'ailleurs, ce qui se prépare lentement mais sûrement pour les possessions françaises de l'Afrique du Nord (Algérie, etc.), qui se trouvent constamment en conflit avec le pouvoir central, sur le terrain économique, et que les nécessités de leur libre développement amèneront un jour à se séparer de la France. On n'ignore pas qu'il existe déjà un Parti Algérien assez puissant, qui préconise cette séparation et qui agrémente provisoirement le drapeau tricolore de trois croissants, un sur chaque bande, en attendant l'heure de lui substituer un autre emblème (1). Ainsi, ces colons de sang français et de langue française, transplantés sur un continent nouveau, en contact avec l'élément arabe, avec lequel ils se fondent fatalement en l'absorbant peu à peu, se refont une âme nouvelle, une nationalité nouvelle. D'où l'on voit qu'une langue particulière n'est pas indispensable pour qu'il y ait nationalité. Mais on remarquera, du même coup, que l'Histoire n'est pas davantage indispensable, puisqu'au moment où ils conquièrent leur indépendance, les états américains n'avaient, à proprement parler, pas d'histoire nationale, pas plus que l'Algérie n'en a une de nos jours. Dans ce cas, ce sont surtout les besoins économiques qui créent la nationalité nouvelle, selon la théorie biologique qui veut que « la fonction crée l'organe ».

Le cas actuel de la Bretagne est sensiblement différent. Il est évident que, notre territoire se trouvant étroitement lié au continent français (« la forme la plus ancienne du regret de la Bretagne est peut-être de n'être plus une île », a dit Charles Le Goffic), nos nécessités économiques sont à peu

près les mêmes que celles de la France, quoique la centralisation française n'aille pas sans entraver notre développement, que favoriserait au contraire puissamment un gouvernement particulier. Il n'en est pas moins vrai de dire que les deux éléments constitutifs de notre nationalité actuelle, sur quoi repose tout notre espoir de relèvement, sont la Langue et l'Histoire. Admettez l'extinction de la Langue et c'est porter un coup terrible à la cause bretonne : pourtant, nous voyons, par l'exemple des Hauts-Bretons, si fiers eux aussi de leur nationalité, que tout ne serait pas perdu, car il nous resterait encore l'Histoire. Supposez maintenant que nous n'ayons pas d'Histoire ! Croyez-vous que, si nous avions, dès l'origine, fait partie intégrante du Royaume de France, notre langue aurait pu se maintenir à travers les siècles, et résister à la formidable expansion de la langue française ? Et croyez-vous que, de nos jours, la Langue bretonne, à elle seule, serait assez puissante, assez stimulante pour susciter des enthousiasmes et des dévouements comme ceux que nous constatons, pour créer un courant d'activité nationale, pour improviser tout le mouvement Breton en un mot ? Voyez le peuple Bas-Breton, qui non-seulement ignore son histoire, mais qui ne soupçonne même pas l'existence de l'Histoire de Bretagne : est-il capable de se passionner pour son Pays, comme nous autres, travailleurs intellectuels, qui avons le bonheur de posséder une instruction bretonne ? Leur langue, les paysans bretonnants, sur la foi de l'instituteur français, la considèrent comme un vil « patois », comme un symbole de leur infériorité. Eh bien ! pensez-vous que si ces gens-là avaient quelques notions de leur histoire, ils ne comprendraient pas que le Brezoneg est une langue, une langue admirable et glorieuse : en un mot, leur langue, la langue nationale ?

Et ne croyez-vous pas qu'alors ils se feraient un jeu de narguer les punitions de l'école et les quolibets de la caserne ? L'Histoire, ô Bretonnants, ne l'oubliez pas, est désormais le plus ferme rempart de la Langue. Si vous voulez préserver la Langue, enseignez l'Histoire ! N'essayez point de séparer ce qui est inséparable !... Et vous écrivains, poètes, bardes, artistes de notre Pays, vous, Lobineau, vous, Brizeux, vous, La Borderie, vous, La Villemarqué, vous, Péhant, vous, Tiercelin, Gwennou, Berthou, Taldir, vous tous qui êtes la glorieuse couronne de notre Bretagne, vous par qui elle vit encore, d'une prodigieuse vie morale, depuis qu'on l'a privée de sa vie nationale, dites, n'est-ce pas dans l'Histoire que vous avez puisé votre meilleure inspiration ? Et vous autres, Bretons de Haute et Basse Bretagne, n'est-ce pas cette Histoire qui, en charmant vos premiers ans, vous a révélé la fierté d'être Bretons ?

Il importe de ne tomber ni dans un excès ni dans l'autre. Le vrai patriote breton est celui qui n'exclut ni la Langue en faveur de l'Histoire, ni l'Histoire en faveur de la Langue. S'intéresser uniquement à la Langue ou à l'Histoire, c'est faire de « l'Art pour l'Art », — alors que nous devons surtout avoir en vue d'être utiles à la cause bretonne, — c'est faire œuvre de spécialiste, d'érudit, d'amateur, de dilettante, autrement dit « d'exploiteur de la mine bretonne », et point n'est besoin d'être Breton pour

devenir un « éminent linguiste » ou un « savant-historien ». Certains Bretons (et même certains étrangers) ne s'intéressent à la langue bretonne ou à l'histoire de Bretagne que par snobisme littéraire. Nous nous y intéressons, nous, par sentiment patriotique, dans l'intérêt supérieur de la Bretagne. L'une et l'autre doivent être pour nous, non pas surtout des fins en elles-mêmes, mais bien plutôt des moyens de renationalisation.

Lucel, qui fut, certes, un excellent Breton, s'est un peu laissé aller à l'illusion exclusiviste que nous avons signalée tout à l'heure, quand il a écrit dans Bepred Breizad :

Rag te, Iez koz, eo buhez Breiz !

(« C'est toi, vieille Langue, qui est la vie de la Bretagne »).

— Oui, c'est toi, Langue sacrée ; mais c'est toi aussi, antique et glorieuse Histoire, grâce à qui notre Langue a survécu : c'est vous deux, « sœurs siamoises » de Bretagne, qui êtes la vie de notre Patrie et c'est pourquoi nous devons unir vos deux noms dans le même culte de vénération et d'amour.

BREIZ DISHUAL.

## L'Association des Compositeurs Bretons

Nous avons reçu la lettre suivante.

2 Février 1913.

« Je me permets de recommander à votre intérêt la Société des Musiciens Bretons qui a été fondée l'an dernier, sous la présidence de M. Louis Vuillemin, rédacteur à Comœdia, — laquelle a pour but de créer un mouvement autonome de musique bretonne, comparable, s'il est possible, aux mouvements musicaux russe ou espagnol contemporains, si brillants, si intéressants, et de grouper les quelques musiciens Bretons qui font œuvre nationale.

« Nous serons très heureux si vous voulez bien recommander notre Société parmi vos relations et nous envoyer des adhérents.

« Nous aurons un premier concert de musique celtique le 6 Mars à l'École des Hautes Etudes Sociales, avec le concours de MM. Paul Le Flem, J. Guy-Ropartz, Swan Hennessy, Paul Martineau, etc., etc.

— J'ai le plaisir d'être abonné à votre remarquable journal Breiz Dishual que je lis avec le plus vif intérêt. Je ne crois pas qu'il y ait un seul Breton qui ne soit de votre avis pour la plus grande part des revendications que vous défendez (1). Il ne peut y avoir que des différences de moyens, mais non de fond, à ce sujet.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

POL LADMIRAL (ORLÉANS),  
Barde du Gorsedd.

Vice-Président de l'Association des  
Musiciens Bretons.

Félicitons les musiciens Bretons de leur heureuse et vaillante initiative. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir le sens national qu'ils entendent donner à leurs travaux. Il était utile qu'une renaissance musicale bretonne fut entreprise, parallèlement à notre renaissance littéraire. Ce sont là deux

(1) Hélas ! il y a trop de Bretons qui, n'ayant reçu aucune éducation nationale, ne peuvent être de notre avis. Et précisément il s'agit de leur faire une éducation nationale. C'est à quoi nous nous employons. C'est à quoi tous ceux de nos compatriotes qui se disent Regionalistes devraient s'employer aussi d'une manière plus hardie et plus affirmative. Pour renationaliser la Bretagne, nationalisons d'abord le « Regionalisme ». (N. d. l. R.)

(1) Lire à ce sujet : Les Algériens, par Robert Ranau, Algerien (Sansot, édit., P. r

formes très actives de notre patriotisme vivace. Il est temps que les Bretons, selon l'expression imagée de M. Maurice Duhamel, aillent, à l'exemple des anciens Gaulois qui tiraient la barbe aux sénateurs romains, tirer la barbe, à leur tour, aux vieux pontifes de l'art français. Nous ne doutons pas que le succès couronne les efforts de nos compatriotes. On sait quels artistes de grand talent sont MM. Pol Ladmirault, J. Guy-Ropartz, Maurice Duhamel, Louis Vuillemin, Paul Le Flem, etc. Nous mêmes déjà l'occasion d'applaudir leurs œuvres au cours du dernier congrès de la *Fédération Régionaliste de Bretagne*, à Douarnenez. N'oublions pas, non plus, que c'est l'*Association des Compositeurs Bretons* qui, dans *Comœdia*, dénonça le plagiat de M. Henri Bataille, auteur dramatique français, lequel, dans « sa » *Lépreuse*, avait tout simplement emprunté à Luzel le sujet et la traduction textuelle de la vieille gwerz *Iannik Co-quant* (1).

Nous engageons donc tous ceux d'entre nos lecteurs qui habitent Paris à assister au concert de musique celtique qui sera donné, le 6 mars, à l'École des Hautes Etudes Sociales, 16, rue de la Sorbonne. Nous engageons également tous ceux qui s'intéressent au renouveau de la musique celtique, (dont M. Maurice Duhamel s'est fait le savant technicien dans son importante étude sur *Les Cinq Modes de la Musique Bretonne*), à donner leur adhésion à l'*Association des Compositeurs Bretons*, soit comme membres actifs, soit comme membres fondateurs ou honoraires.

Voici quelques extraits des statuts de la Société :

(1) Cf. *Gwerziou Breiz-Isel*, recueillies et traduites par F.-M. Luzel (2 vol. in-8°, E. Corfat, éd., Lorient, 1868-1874).

## NOTRE HISTOIRE

### Les deux mariages d'Anne de Bretagne (Suite)

Que si l'on était tenté de penser que le témoignage de nos historiens bretons pût être entaché de partialité, il nous est facile d'invoquer celui des historiens français eux-mêmes de qui la partialité ne saurait qu'être contraire à la nôtre et lui faire équilibre. Mais l'on se convaincra que les étrangers sont obligés de confirmer (et ils le font même avec une certaine impudence), ce qu'on dit des Bretons. Voici, par exemple, Louis-Pierre Anquetil qui déclare dans son importante *Histoire de France* (1).

« L'intrigue fut si habilement conduite que, peu à peu, tous les alentours (de la Duchesse) furent gagnés; le maréchal de Rieux se réconcilia avec Dunois, et le Sire d'Albret lui-même, proscrit en Bretagne et en France, fit sa paix avec celle-ci (la France), s'attacha à sa cause, et livra, pour gage de sa foi, la ville de Nantes qu'il tenait encore et où il était menacé d'être forcé par les Anglais. Les difficultés les plus grandes vinrent de la Princesse elle-même. Toute jeune qu'elle était, dit Daniel, âgée seulement de quatorze ans, elle faisait paraître « beaucoup d'esprit, de la grandeur d'âme et de la fierté. »

(1) *Histoire de France* d'Anquetil, publiées d'abord en 1804, continuées (de 1789 à 1830), par Léonard Gallois, 4 vol. in-4°.

— L'Association a pour but : de provoquer à l'étude et d'aider à la diffusion de la Musique Celtique, de grouper les différents musiciens susceptibles, de par leur origine bretonne, de posséder de naturelles affinités, et d'enrichir la musique occidentale d'éléments dérivés de la tradition celtique.

— L'Association se compose de 3 catégories de membres : a) les membres actifs ; b) les membres honoraires ; c) les membres fondateurs.

— Les membres actifs doivent être compositeurs de musique et justifier d'une ascendance bretonne. Ils paient une cotisation de dix francs. Tout compositeur breton qui veut faire partie de l'Association doit adresser au Président une demande, apostillée par deux parrains, membres de l'Association.

— Les membres honoraires et les membres fondateurs peuvent appartenir à n'importe quelle nationalité, et ils ne sont pas obligatoirement compositeurs de musique. Ils peuvent prendre part aux Assemblées générales, à titre consultatif.

— Les membres honoraires paient une cotisation de 10 francs. Ils ont droit à deux entrées dans tous les concerts et représentations organisés par l'Association.

— Les membres fondateurs paient une cotisation annuelle de 100 francs, dont ils peuvent se libérer par un versement unique de 500 francs. Ils ont droit à dix entrées dans tous les concerts et représentations organisés par l'Association.

N.-B.— Pour les adhésions ou pour se procurer des cartes d'entrée au concert celtique du 6 Mars, s'adresser à M. Pol Ladmirault, 129, rue Legendre, Paris (XVII<sup>e</sup>), ou à Férel (Morbihan, Bretagne) — et à M. Maurice Duhamel, 41, rue Emile Roux à Fontenay-sous-Bois (Seine, France), ou à Penvenan (Trécor, Bretagne).

## ÉPHÉMÉRIDES NATIONALES

### FÉVRIER

12 Février 1420. — Marguerite de Clisson, fille du Connétable, mariée au fils aîné de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre, ayant projeté, avec l'appui de la Cour de France, de détrôner le Duc Jean V de Montfort, l'attire dans un guet-apens et l'enferme au château de Chantoceaux. La Bretagne

entière marche bientôt au secours de son Souverain et le délivrera le 6 Août.

Février 1720. — Captivité de MM. de Pontcallec, de Talhouët, du Couédic et de Montlouis, enfermés au château du Bouffay, à Nantes, en attendant d'être jugés, condamnés et exécutés en Mars, par ordre du Régent de France, pour avoir tenté de libérer leur Pays.

Février 1766. — Captivité de La Chalois et de ses cinq collègues du Parlement de Bretagne au château de Saint-Malo.

Sans attendre l'arrêt de la Cour prévôtale spécialement instituée pour les condamner, le gouvernement royal français fait procéder aux préparatifs d'exécution.

« La condamnation semblait si infaillible, — « raconte un historien de la ville de Rennes, — « que l'on faisait déjà en secret les préparatifs de « l'exécution. Le sieur Mazin, ingénieur, avait fait « conduire la nuit, à la citadelle de Saint-Malo, « deux ou trois charrettes de planches pour cons- « truire un échafaud, dont il avait dessiné le plan, « qu'il eut l'indiscrétion de montrer à quelques « personnes. Le hasard amena une autre découverte « qui compléta la signification de la première. « Deux étrangers, accompagnés d'une caisse d'in- « truments dont ils révélèrent l'importance par le « soin qu'ils en prenaient, se présentèrent dans le « même temps aux portes de Saint-Malo et l'on « observa avec étonnement qu'ils ne furent pas « fouillés, selon l'usage, par ordre du commandant, « et que celui-ci, en les dispensant de la formalité, « ajouta qu'il les connaissait. On ne tarda pas d'ap- « prendre que c'étaient des bourreaux. »

Ces nouvelles provoquent une telle horreur et un tel mouvement de réprobation dans toute la Bretagne, que le Roi de France se vit obligé de dissoudre la Cour prévôtale de Saint-Malo, le 14 Février 1766, et d'instituer à Rennes un nouveau tribunal d'exception pour juger les accusés.

« Sans inclination pour Maximilien (1), elle se croyait irrévocablement liée avec lui par le mariage qu'elle venait de contracter, et des préjugés (2) inspirés dès la plus tendre enfance lui donnaient de la haine pour la nation française et de l'aversion pour le Roi. Aussi, dès que le chancelier de Montauban, choisi par Dunois pour rompre la glace, lui eut parlé d'épouser ce Prince, elle entra dans des transports de fureur, s'abandonna aux larmes et aux reproches et s'écria qu'elle était trahie : Cependant cette première impétuosité calmée, on l'accoutuma à écouter; mais aux douceurs de l'insinuation on jugea nécessaire de joindre des alarmes; enfin on l'attaqua comme une place à conquérir, qui ne se rendrait qu'à la force et avec tous les honneurs de la guerre.

« Par le conseil de Dunois, les troupes françaises entrèrent en foule en Bretagne, sous le commandement de La Trémouille. Il approchait de Rennes par des circuits pour l'investir, et avançait à proportion du besoin qu'on avait d'effrayer la Princesse. Les craintes n'étaient pas difficiles à inspirer. Anne ne se voyait pas une garnison capable de résister à La Trémouille, s'il arrivait; point d'ordres donnés pour lever des troupes, point de généraux, les coffres vides, tout son conseil gagné, demeurant dans l'inertie et autour d'elle un peuple dans la consternation...

« Le maréchal de Rieux, la Dame Laval et beaucoup d'autres personnes de son intimité, ou séduites ou persuadées, firent un effort commun contre elle et lui dirent nettement qu'il fallait se déterminer à être ou Reine de France ou Princesse dévouée... « Rennes était investie; la Duchesse en soutint le

(1) Dom Morice affirme le contraire, mais il est évident que la Duchesse ne pouvait avoir une bien grande inclination « personnelle pour un homme qu'elle n'avait jamais vu.

(2) Le mot est savoureux de la part d'un Français.

siège et ne se rendit que lorsqu'elle fut contrainte à capituler. »

Voilà bien les conditions dans lesquelles la Bretagne s'est donnée « librement » à la France. Est-il possible de méconnaître ce que cette « liberté » eut de... nécessaire et de redoutable ! Après le traité du Verger, le vainqueur nous imposait la Convention de Rennes, c'est-à-dire le mariage de la Duchesse avec le Roi.

« Le nouvel époux qui s'offrait à elle était l'ennemi vainqueur de ses chers Bretons ; il venait en armes lui demander sa couronne et sa main, à elle qui ne voulait ni prendre, ni donner un maître à son Pays, et qui mettait le titre de Duchesse de Bretagne bien au-dessus du titre de Reine de France » (1).

(A suivre).

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

(1) Pitre-Chevalier : *La Bretagne ancienne et moderne*.

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou Sardrin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosirion, Sennou ha kalz a draoù a zo ret d'eo'h kavout da besketa,

act da di JOB LOYANT

7, Rue du Breil, Naoned (NANTES).

## ÉCHOS

« Unvaniez Arvor » : un Concours Nationaliste. — Voici le programme — que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs, car il est empreint d'un esprit vraiment national — du concours réglementaire (1913) de la « Section de Littérature, Histoire et Géographie » de la *Fédération Régionaliste de Bretagne* :

1<sup>o</sup>. *L'œuvre de Nomenod*. (Ne pas dépasser la valeur d'une feuille volante imprimée recto et verso). Les concurrents ne devront pas perdre de vue qu'ils écrivent pour l'instruction du peuple et pour exalter le sentiment national. Ils auront soin, à cet effet, de consulter une source patriotique et non sujette à caution (La Borderie, etc.). La moitié des prix sera réservée aux écrivains de langue bretonne.

La meilleure composition sera imprimée et répandue aussitôt après le verdict du jury. 1<sup>er</sup> Prix, 30 fr. ; 2<sup>e</sup> Prix, 15 fr. ; 3<sup>e</sup> Prix, 5 fr.

2<sup>o</sup>. Un poème ne dépassant pas cinquante vers. Sujet imposé : *Rivanon à la fontaine*.

1<sup>er</sup> Prix, 30 fr. ; 2<sup>e</sup> Prix, 15 fr. ; 3<sup>e</sup> Prix, 5 fr.

3<sup>o</sup>. *Monographie orographique et hydrographique du Bassin de l'Aulne*. Une carte au simple trait sera exigée avec chaque envoi.

1<sup>er</sup> Prix, 30 fr. ; 2<sup>e</sup> Prix, 20 fr.

4<sup>o</sup>. Concours de la ville de Ploërmel : *Précis historique de Ploërmel*.

Prix unique : 20 fr.

N.-B. — Les manuscrits de ces différents concours devront être envoyés jusqu'au 24 Juin 1913 inclus au président de la section d'Histoire et de Littérature :

HENRI DE LA GUICHARDIÈRE,  
Quévert, par Dinan (H<sup>le</sup>-Bretagne).

\*\*\*

Au récent banquet du « Breton de Paris », plusieurs convives de nos amis réclamèrent qu'on chantât l'hymne national breton *Bro goz ma Zadou*, à la fin du dîner, avant que la folie du bal n'en rendit l'exécution impossible. Vers trois heures du matin, nos amis, n'ayant pu obtenir cette satisfaction cependant bien légitime, se retirèrent, laissant les danseurs fredonner éperdument avec l'orchestre la sône bretonne si connue :

Mariette,

Ma p'tit' Mariette,

Tu m' plaqu's sal'ment, ça, c'est pas chouette !...

Quiqu'en groigne, il serait cependant désirable que notre hymne national fut de toutes les fêtes bretonnes, y compris celles du « Breton de Paris ».

\*\*\*

Le gouvernement français a donné le nom de *Bretagne* à un de ses cuirassés en construction.

Voilà qui nous fait une belle jambe !

ABONNEMENT : 1 franc par An

M

Adresse :

Signature :

Détacher et adresser ce bulletin, avec un mandat ou bon de poste de 1 franc, à M. Ronan de Kerméné, Secrétaire de la Rédaction, à Laurenan (C-du-N.) (Haute-Bretagne).

Un tel nom appelle nécessairement un équipage breton. Aussi n'est-il pas douteux que ce cuirassé saute bientôt comme les autres, — mieux que les autres !

\*\*\*

« Breton de naissance, parlant notre vieux dialecte depuis ma plus petite enfance, je désire naturellement et d'une façon très vive la conservation de notre belle langue bretonne. Toutes les mesures prises pour cette défense si légitime ont donc d'avance mon assentiment personnel. (Extrait d'une lettre de Mgr Dubourg, Archevêque de Rennes, à l'*Echo du Finistère*, — en date du 7 Septembre 1912).

## Revue de la Presse Bretonne

La presse de Bretagne et de France fait grand bruit autour de la misère qui s'abat sur nos pêcheurs sardiniers, à la suite de la nécessité où se trouvent les fabricants de conserves de fermer leurs usines. Il est certain qu'une bonne part de la responsabilité de cette situation est imputable au gouvernement français. Si nous avions en Bretagne un gouvernement autonome uniquement préoccupé de sauvegarder les intérêts de nos nationaux, de pareils faits, incontestablement auraient beaucoup moins de chances de se produire.

\*\*\*

Le Bulletin de l'« Union Régionaliste Bretonne » (Sept.-Oct.-Nov. 1911) donne le compte rendu du Congrès de Redon. A signaler particulièrement :

1<sup>o</sup> Le discours de M. Charles Daniélou, député de Châteaulin, sur Nominoë.

2<sup>o</sup> Un éloquent appel du Marquis de l'Estourbeillon en faveur du monument qui doit être élevé au vainqueur de Ballon : *Nominoë, Père de la Patrie*.

3<sup>o</sup> Le rapport sur l'état de la langue bretonne en 1911, par Klaoda'r Prat, qui signale *Breiz Dishual* parmi les publications soucieuses du maintien de notre langue nationale.

4<sup>o</sup> Le compte rendu de la séance de fondation par l'U. R. B., assistée de seize Sociétés Savantes de notre Pays, d'un « Institut National de Bretagne ».

5<sup>o</sup> Le vœu suivant, adopté à l'unanimité :

« Le Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne et des Sociétés Savantes de Bretagne, considérant les services que l'étude de l'Histoire de Bretagne peut rendre, en développant, chez les Bretons, des sentiments de fierté et d'unité nationales, remercie tous ceux qui ont contribué à la diffusion de cet enseignement, et émet le vœu : que, là où cet enseignement ne peut se faire d'une façon suivie et méthodique, il y soit suppléé en orientant désormais en toute circonstance dans le sens breton les séances littéraires des Collèges, les représentations populaires, les bulletins paroissiaux, les publications de la presse et toutes les manifestations qui pourraient s'y prêter. »

L'U. R. B. et les Sociétés Savantes de Bretagne ont émis également un vœu en faveur de la langue bretonne. Mais ce vœu, fâcheusement rédigé, traite le Breton de

« langue provinciale » (pourquoi pas « patois provincial ? ») et se termine par l'habituelle vieille rengaine en faveur de « la grande patrie, la France » (!)

\*\*\*

Le n<sup>o</sup> de Décembre 1911 du *Bulletin de l'U. R. B.*, signale dans sa revue de l'année 1912 par Pierre de Portgamp, le premier procès du Nationalisme Breton, en simple police de Rennes, le 8 Janvier 1911, et la naissance de *Breiz Dishual*, au mois Juillet de la même année.

\*\*\*

Dans *Le Pays Breton* du 15 Décembre :  
1<sup>o</sup> *Songes d'Exil*, article français signé « Bleimor » où nous lisons ce soliloque :

« N'est-ce pas là le supplice infligé aujourd'hui à ta patrie à toi (la Bretagne), collée toute robuste et toute vive aux flancs putréfiés d'une nation morte (la France) ? Et n'est-il pas bien naturel que, forcée de respirer l'infection qui peu à peu la gagne, sentant les vers de l'autre lui entrer dans la chair, elle fasse des mouvements désordonnés « pour essayer de se délivrer ? »

Après quoi, vient cette conclusion au moins inattendue :

« La France est la plus magnifique alliance que le sang celtique ait conclue. »

— !!!!!!!

2<sup>o</sup> *An istor aozet gant Breiz Dishual*, article breton de Léon Le Berre (« Ab-Alor »), qui revient sur la question des Hermines et du Dragon rouge, et qui discute divers points de notre programme. Il conclut par l'antienne « régionaliste » bien connue : « *Ranvrotou Franz !... Unvaniez Gall !... Verkinjetoria !...* »

A quoi nous répondons : « *Breiz hebken !* »

3<sup>o</sup> Une annonce contraternelle en faveur de *Breiz Dishual*, qui se termine par ce bon conseil que nous prions tous nos lecteurs de mettre en pratique : « *Eun deud erit an dud yaouank desket eo koumauanti da Vreiz Dishual, na goust nemet pevar real ar bloaz*. » (« C'est un devoir pour quiconque est instruit ou veut s'instruire des choses bretonnes de s'abonner à *Breiz Dishual* qui ne coûte que 1 franc par an »).

\*\*\*

Un article signé R. L., dans *Le Pays Breton* du 29 Décembre porte pour titre : « *Le Mot d'ordre de la débretanisation part de Paris et non de Londres...* » Nous nous en doutions un peu.

\*\*\*

Du *Fureteur Breton*, Déc. 1912-Janv. 1913 :

L'Institut National de Bretagne. — Le titre est illégal. La loi du 11 Floréal An X est une bonne vieille qui ferme les yeux quand la contrefaçon ne revêt pas un caractère officiel. Va pour « Institut dentaire », « Institut Châteaubriand » ! Mais un « Institut National de Bretagne » ne saurait être créé que par l'État lui-même (dans un accès de régionalisme départemental). Le titre est plus qu'illégal, il est insurrectionnel. Car il considère comme un fait établi que la Bretagne s'est détachée de la France pour constituer une nation indépendante. Le Dr Le Fur, le Marquis de l'Estourbeillon, le C<sup>te</sup> de Carfort deviennent (s'en doutent-ils ?), pour la grande joie de *Breiz Dishual*, des séparatistes forcés.

Ch. Judel.

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ  
Imprimerie de « BREIZ DISHUAL »

† † † † †  
« Breiz Dishual »  
Gazeten miriek  
Strollad Broadel Breiz  
† † † † †

# BREIZ DISHUAL

† † † † †  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
† † † † †

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

1<sup>re</sup> page. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

YAN BREZAL-DIRLEM — E. DOUAR-GWÉ — LUCIE GESLIN — HERVÉ DE KERGUILLY — SANSON DE KERHEOL — RONAN DE KERMÉNÉ — MONTJOA DE KERMOUSTER — NOËL KERNEVO — IANN KERNEVAD — FANCH L'HERMITTE — MATILIN-TREGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — POL SULIAC — J. VADELEZ.

Adresser toute la Correspondance, articles, abonnements et souscriptions, à **M. RONAN de KERMÉNÉ** Secrétaire de la Rédaction à **Laurenan (H<sup>te</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

# 193<sup>e</sup> Anniversaire de l'Exécution de Pontcallec

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

Voici que, le 26 de ce mois de Mars, nous célébrons le 193<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution de quatre glorieux martyrs de l'indépendance bretonne, immolés à Nantes par la monarchie française, le 26 Mars 1720.

Cette date est de celles qu'il importe de retenir ; cet anniversaire est de ceux que nous devons commémorer avec une tristesse mêlée d'espoir. Toute la Bretagne peut être fière de porter ce deuil national.

PONTCALLEC, TALHOÛET, COUËDIC, MONTLOUIS ! Ces quatre noms, inscrits à jamais dans les fastes de notre Pays, ont droit à ce que la Bretagne leur rende un culte patriotique, de manière que le 26 Mars devienne pour nous tous un jour de méditation, de décision et d'action.

Qu'ils soient, ces noms, notre palladium, notre drapeau, notre cri de ralliement ! Qu'ils nous soient un enseignement et un exemple, en perpétuant dans nos cœurs les grandes idées de Liberté et de Patrie pour la défense desquelles ces quatre têtes sont tombées sous la hache des bourreaux étrangers.

Nos temps n'autorisent plus ces conjurations guerrières qui, dès le dix-huitième siècle, devaient avorter presque infailliblement. Mais nous avons aujourd'hui d'autres armes à consacrer au service de la cause bretonne : luitons par la plume, par la parole, par le journal, par le livre ; remuons des idées ; adressons-nous aux esprits et aux cœurs ; appelons-en à toutes les bonnes volontés ; suscitons des énergies et des enthousiasmes ; unissons nos efforts vers le but commun ; pénétrons, convainçons toute l'élite bretonne de la nécessité du relèvement national pour que chaque élément de cette élite agisse ensuite individuellement sur la masse ; allons progressivement du régionalisme au nationalisme ; utilisons la grande leçon de notre passé pour édifier notre avenir ; évoquons les illustres soutiens de notre histoire ; chantons, glorifions nos héros et nos précurseurs : c'est encore la meilleure façon de suivre leur exemple et de continuer leur œuvre !

Un jour viendra, nous en avons le ferme espoir, où se dressera sur la place du Bouffay, dans la ville de Nantes, le monument vengeur qui perpétuera l'horreur du crime et la générosité du sacrifice, et qui dressera dans leur gloire souveraine les sublimes figures de quatre mar-

tyrs, tombés pour le triomphe de cette cause sacrée : le Nationalisme breton.

L'avenir sera ce que les Bretons le feront. S'ils le veulent, le sang de Pontcallec et de ses compagnons n'aura pas été une semence inféconde.

BREIZ DISHUAL.

## Maro Pontcallec (1)

— Ies Kerne —

DISKAN :

— Traitour ! ha !  
Malloz d'id !  
Malloz d'id, 'ta !  
Traitour ! ha !  
Malloz d'id ! ha !

I

Eur werzeen neve zo savet :  
War Markiz Pontkalek eo gret,  
War Markiz iaouank Pontkalek,  
Ker koant, ken drant, ker kalonek !  
Mignon a ao d'ar Vretoned,  
Abalamour aneo oa deuet,  
Abalamour aneo oa deuet,  
Hag etre-z-o oa bet maget ;  
Mignon a oa d'ar Vretoned,  
D'ar vour'hizien ne larann ket,  
D'ar vour'hizien, ne larann ket,  
A zo a-du ar C'Hallaoued,  
A zo atao 'kas gwaska re  
N' o deuz na madou na leve,  
Nemet poan o diou-vrec'h, noz-de,  
Evit maga homammou d'he.  
Laket en devoa enn he benn  
Dizamma d'eomp-ni hor horden :  
Gwarizi-tag d'ar vour'hizien,  
O klask ann tu eid hen dibenn.  
— Otrou Markiz, eet da guhet :  
Ann tu a zo gant-he kavet ! —

II

Pellik zo ema dianket ;  
Evit he glask n'he gaver ket.  
Eur paour euz ker, o klask he voed,  
Hennez en deuz hen diskuliet.

(1) Clément de Guer-Malestroff, marquis de Pontcallec, fut, par ordre du Régent de France, décapité à Nantes, — le 26 Mars 1720, à l'âge de vingt-et-un ans, — ainsi que MM. de Talhouët, du Couëdic et de Montlouis, pour avoir participé à un soulèvement national qui tendait à rendre à la Bretagne son ancienne indépendance.

Eur c'houer n'her defe ket gret,  
Pa vije roet d'eao pemp-kant skoed.

Gwel Maria-nn-Est, de evid de,  
Ann dragoned oa war vale :

— « Leret-hu d'i-me, dragoned,  
O klask ar Markiz em'oc'h bet ?

— O klask ar Markiz em omp bet ;  
Daoust penoz ema-hen gwisket ?

— Er c'hiz diwar'mez ma gwisket :  
Glaz he vorled hag hen bordet,

« Glaz he jak, ha gwenn he chupenn,  
Bodrou-ler ha bragou lien,

« Eunn tokik plouz neudennet-ru,  
War he skoa eur pennad bleo-du,

« Eur gouriz-ler, diou bistolenn,  
Hag hi a Vro-Spagn, a-zaou denn ;

« Gant-han dillad pillou-huan,  
Gand unan alaouret-didan.

« Mar fell d'hoc'h-hu rôl d'in tri skoed,  
Me a rei d'hoc'h-hu he gaouet.

— Tri gwennek zo-ken na rimp het,  
Toliou sabren, ne laromp ket ;

« Ne rimp ket zo-ken tri gwennek,  
Ha te rei d'omp kaout Pontkalek.

— Dragoned ker, enn han Doue !  
Na eet ket d'ober droug d'i-me,

« Na eet ket d'ober droug d'i-me ;  
Ho henchak raktal e rinn-me :

« Ma hen du-ze, er zal, ouz tól,  
O leina gand person Lignol ».

III

— « Otrou Markiz, tec'het, tec'het !  
Me wel erru ann dragoned !

« Me wel ann dragoned erru :  
Sternou lugernuz, dillad ru.

— Me na gredann ket em c'halon  
E krogfe enn-on eunn dragon ;

« Na gredann ket ve deut ar c'hiz  
Ma krog ann dragon er Markiz ».

Oa ket he gomz peur-achuel,  
Tre-barz ar zal o deuz lammet.

Hag hen da beg'nn he bistolenn :  
— « Neb a dost ouz-in 'n defo 'nn tenn » !

Ar person koz, dal' m'her gwelaz,  
Dirag ar Markiz 'nem strinkaz :

— « Enn hano Doue, ho Salver,  
Na dennet ket, ma Otron ker » !

Pa glevaz hano hor Salver  
En deuz gouzanvet gand dousder,

Hano hor Salver pa glevaz,  
Daoust d'he spered hen a oelaz,  
Rez he galon strakaz he zent,  
Ken adroc'haz, sonn: « Deomp d'ann hent! »  
A-drenz parrez Lignol pa ee,  
Ar gouer paour a lavare,  
Laret a ree al Lignoliz :  
— « Pec'hed eo eren ar Markiz ! »

Pa ee ebiou parrez Berne,  
Digouet eur frapad bugale :  
— « Mad-d'hoc'h, mad-d'hoc'h, Otrou Mar-  
Ni ia d'ar vorc'h, d'ar c'hatekiz. [kiz

— Kenavo, bugaligou vad!  
N'ho kwelo mui ma daoulagad.  
— Da belec'h eet eta, Otrou?  
Ha dont nareot soudan endrou?  
— Me na ouzon ket, Doue 'r goar :  
Bugale baour, me zo war var ».

O cherisa en defe gret,  
Panaved he zaouarn ereet.

Kriz vije 'r galon na ranne :  
Re 'nn dragoned zo-ken a ree,

Potred-a-vrezel, koulskoude,  
O deuz kalonou kri enn-he.

Ha, pa oa digouet e Naoned,  
E oa barnet ha kondaonet,

Kondaonet, naren gand tud-par,  
Nemet tud koet doc'h lost ar c'harr.

Da Bontkalek deuz int laret ;  
— « Otrou Markiz, petra peuz gret ? »

— Pez a oa dleet d'in da ober ;  
Ha gret-hu ive ho micher ».

## IV

D'ar sul kenta Pask, hevlene,  
Oa kaset kannad da Verne.

— « Iec'hed mad d'hoc'h holl, er ger-ma ;  
Palc'ha ar person drema ? »

— 'Ma o laret he oferen,  
'Ma o vonet gand ar bregen ».

Pa oa o vonet d'ar gador,  
Oa roet d'ean eul lier el leor ;  
Ne oa ket goest evid he lenn,  
Gand ann daelou demeure he benn :

— « Petra zo c'hoarvet a neve,  
Pa oel ar person er c'hiz-ze ? »

— Goela a rann, ma bugale,  
War pez a refac'h-c'hui ive.

« Maro, poerien, neb ho mage,  
Neb ho kwiske, neb ho harpe ! »

« Maro ann hini ho kare,  
Berneviz, kouls evel on-me ! »

« Maro neb a gare he Vro,  
Hag her grez beteg ar maro ! »

« Maro da zaou vloa war-n-ugent,  
'Vel ar Merzerien hag ar Zent ; »

« Doue, ho ped out-han truez !  
Maro e 'nn Otrou ! maro e ma mouez ! »

— Traitour ! ha !  
Malloz d'id !  
Malloz d'id, 'ta !  
Traitour ! ha !  
Malloz d'id ! ha !

(Barzas Breiz).

## MARKIS PONTKELEK

Chelauet oll, ho ! chelauet  
Eur zonen a neve zavet,  
Zavet de Varkis Pontkelek  
Chom ket 'n hi vaner de gousket,  
Chom ket 'n hi vaner de gousket  
Ged en aon ag er Chouanned (1).

Ha daou baorek o klac'h o boet,  
Er re-ze 'n eus hon diskleriet :  
— « Ha daou baorek, d'ein-me laret,  
Peche guelet Markis Pontkelek ?  
— Ha ma red d'imp-ni pemp kant skoed,  
Ni e rei d'oc'h, sur, hin kawet.

— Reimp ket d'oc'h-hui pemp kuennek,  
Ha hui rei d'imp-ni hin kawet,

» Ha hui rei d'imp-ni in kawet  
Pe ni lakei ho kwed te redek.

— Ema e ti kure Lignol  
E eve guin ru doch en dol ;

» Eun abit yan an es guisket  
'Vit mont mesk er baizantet ».

Ketanv e grogas en i skoe  
Oe arche bras er Gemene (2) :

— « Bonjour d'oc'h-hui, Otrou Markis !  
Pes guisket eun abit digis,

» Pes guisket eun abit digis...  
Hui zei genomp-ni de Baris (3).

— Ha de Baris me n'en ein ket  
Ken ne vein bet e'r Pontkeled,

» Ken ne vein bet e'r Ponkelek  
Laret kenavo d'em hoerezed.

» E klac'h me abit alaouret,  
Me marc'h melen a yon diped,

» Me marc'h melen a yon diped  
Ha me foet ler a yon..... (4) ».

En eur dremen dre zaon er hoet,  
Yon e ras hoac'h on tarh d'hi foet.

(1) Chouanned, pris ici au sens péjoratif, est un anachronisme introduit dans le texte depuis la Révolution française. Ce ne peut être qu'une allusion aux faux Chouans, criminels endurcis tirés des prisons de Brest et de Nantes et lancés sur la Bretagne par les « pacificateurs » de la Convention, afin de rendre les vrais Chouans responsables des vols et des assassinats commis par ces misérables et de faire passer pour des « brigands » des hommes qui luttèrent pour leur foi et pour leur pays. — C. M. E.

(2) On sait qu'en réalité Pontcallec fut arrêté par un détachement de dragons étrangers.

(3) L'auteur anonyme de cette *gwerz* populaire, mal informé du dénouement du procès, a cru que Pontcallec avait été jugé et exécuté à Paris. Les humbles amis du marquis ne pouvaient sans doute s'imaginer qu'on avait poussé le défi et la cruauté jusqu'à verser son sang sur la terre bretonne.

A moins que, par une de ces confusions possibles et d'ailleurs fréquentes dans les littératures populaires, il ne s'agisse ici véritablement de l'exécution du fameux Ligueur Guy Eder de Beaumanoir de la Fontenelle, roué et décapité à Paris le 27 septembre 1602 (Voir nos notes suivantes).

(4) Ici, un mot qui marque dans le texte recueilli par M. Loth.

— « N'è ket kost d'em fall oberiou (1)  
E hanw de gwitat me madou,

» Meid gost de armeou er Roe  
E zo klac'h donet arnein-me ».

En eur dremen dre an Naoned (2),  
Yon e ras hoac'h on tarh d'hi foed ;

Ken a lare en Naonedis :

— « Pihed e lahein er Markis ».

‡

Hag hi Vadam (3), p'hi doe klawet,  
De Baris e oe re monet.

'Barh e Paris p'oe arrivet,  
En eur gambr hi doe dichennet,

En eur gambr hi doe dichennet,  
'N Otro Markis doe goulennet.

— « Mar d'e er Markis e glasket,  
N'oc'h ket deit mat'vit hin kawet :

» Ema hi gorf doh er potans (4),  
Ha ne gredanw ket mu avans ;

» Hi benn e zo ar er pave  
'Rudelat ged er vugale (5),

Tol't vo he benn war ar pave  
Da c'hoari boul d'ar vugale.

» 'Rudelat ged er vugale...  
Tremenet e tont hi vuhe ».

Cette *gwerz* vannetaise, qui se différencie sensiblement de celle qui précède et qui est certainement contemporaine du héros, a été recueillie à Lignol, canton de Guéméné-sur-Scorff, à une lieue et demie de Pontcallec, par M. Loth, l'éminent celtologue, qui l'a publiée dans *Les Annales de Bretagne*.

(1) Ces *fall-oberiou*, ces méfaits non précisés semblent particulièrement imputables à La Fontenelle et nullement à Pontcallec. On bien alors il s'agit peut-être ici de la contrebande du tabac — « méfait » au sens officiel, — à laquelle s'étaient, parait-il, livrés les insurgés de 1720 : « En cela, — dit Pitre-Chevalier, dans *La Bretagne Moderne*, — ils n'eussent fait que continuer, sous forme de « contrebande, la guerre du timbre et du tabac, commencée par leurs pères sous le règne de Louis XIV. Cela prou- verait seulement qu'ils avaient le courage, après plus de « quarante ans, de protester encore contre les impôts éta- blis au mépris de l'acte d'Union. »

(2) La Fontenelle avait lui aussi « passé par Nantes » et y avait même fait trois mois de prison en 1600. Il était interné au Château ; un instant, il fut question de le trans- férer à la tour du Bouffay qui, cent-vingt ans plus tard, devait recevoir Pontcallec. Mais le terrible Ligueur fut conduit de préférence à Rennes, sous bonne escorte.

On le voit, les points de similitude ne manquent pas qui ont pu donner lieu à une confusion dans la mémoire popu- laire.

(3) On trouve ici une singulière analogie avec la *gwerz* « Fontanella » dont une version a été publiée par La Villemarqué. La jeune épouse de Guy Eder, Marie de Goadélan, qui fit tout pour le sauver, va précisément, — dans la *gwerz* du Barzas-Breiz, — tenter à Paris une dé- marche semblable à celle qu'on attribue ici à la « Madame » de Pontcallec, lequel, croyons-nous, n'a jamais été marié.

Il est donc vraisemblable que les deux *gwerz* se sont partiellement confondues au cours des siècles et qu'on ait fini par attribuer à Pontcallec ce qui appartenait en propre à La Fontenelle.

(4) Voilà qui confirme nos précédentes remarques. Les corps et les têtes de Pontcallec et de ses infortunés com- pagnons furent inhumés dans l'église des Carmes de Nantes pendant la nuit qui suivit l'exécution. Au contraire, le corps en lambeaux de La Fontenelle fut exposé sur un échafaud, à Paris, ce pendant que sa tête était envoyée à Rennes pour y être exposée sur la porte des Toussaints. — C. M. E.

(5) Remarquez la similitude de ces deux vers avec ceux- ci, tirés de *Fontanella* du Barzas-Breiz :

Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL » :  
1 franc par an.

Tous les bons Bretons qui partagent les idées  
exprimées et défendues par « BREIZ DIS-  
HUAL » doivent envoyer leur adhésion au  
« PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## LA GLOCHE DU BOUFFAY

La neige tombe à flots sur la ville endormie ;  
La tour de Sainte-Croix, dans le ciel ténébreux,  
Dresse au-dessus des toits son cadran lumineux ;  
Le fleuve, entre ses quais, coule une onde assombrie.

Au milieu du silence, un joyeux carillon  
Chante dans le beffroi qu'entourent les statues  
Élevant leurs clairons inertes vers les nues ;  
Puis, pour marquer minuit, tonne le gros bourdon.

Tout le quartier prochain tremble au bruit du colosse.  
Un passant attardé s'arrête en écoutant :  
Il songe au temps passé, quand ce bourdon tonnait  
Sonnant pour annoncer quelque supplice atroce.

Tout près de là, jadis, au sommet d'un donjon,  
Il vibrerait, aux grands jours de terreur ou de fête :  
Il sonna, quand Chalais courba sa jeune tête,  
Quand Pontcallec mourut pour le peuple Breton.

Vieille tour de Bouffay, fantôme de l'histoire,  
Qui vis Conan-le-Tort, Louis Treize et Carrier,  
Le passant, regardant la neige tournoyer,  
Regrettait dans le ciel ta silhouette noire !

JOSEPH ROUSSE.

(Chants d'un Celte).

## An amzer 'c'hall tremen

Enor d'ar re a zo maro  
E vit o Bro !

Pontkallek ha Montlouis ! Talhouët ha Kouedik !  
Broadelerien valc'h ! Harozed vivividik !  
Hoc'h hanoioù a zo da viken garanet  
En kalonou ar Vretoned !

Rak n'hellont ket ankouët ho peus 'pad ho pue,  
'Vit frankiz o Mam-Vro, hep arzao, stourmet goue,  
Na kennebeut ez oc'h bet 'vit-se dibennet  
Gant ar Gall yud, en kêr Naoned,

Gant ar Gall kri, gant ar Gall zod, gwir den a breiz,  
Entanet a gounnar bewech ma tigor Breiz  
D'an Esper kuny he daoulagad leun a zaëro.

An amzer 'c'hall tremen, ouz he heuilh ar maro  
Hep trugare, n'eus forz, merzerien veuleudus !  
Etouez ar Vretoned ho koun 'zo peurbadus.

(Breiz Divarvel (1)).

MATHALIZ.

## PONTKALLEK

Trajedien enpemp arvest, c'hoariet evid ar  
wech kenta en Keraëz, al lun 24 a viz  
Ebrél 1905.

(Loden)

## ARVEST I

An teatr a ziskouezo eur frankizien e kreiz ho-  
jou Lanvaou, en bro Gwened. Eun nebeud tuchentil  
a Vreiz a zo en em vodet eno war digare chaseal,  
da steu ravoll eneb gouarnamant ar Rejant, er  
bloavez 1719.

## KEVREN I

TALHOUET, LAMBILLI, ROHAN, KOUEDIK, AR BER-  
BAIS, HERVE MELLAK, MONTLOUIS.

## TALHOUET

Setu ez omp bodet war digarez chase  
'Vid krouez gwelloc'h deuz frankiz ar c'hontre

Hon Breiz-lzel, hon Bro a zo pleustret, siwaz,  
Gant ar Rejant ! Bro-C'Hall zo bemdeiz oc'h argas  
Hon tud, hon taizanted, hon douarou, hon Bro...  
Ar sklavach haga ar gwasg a zo mestri tro-war-dro !  
Gwechall e oamp eurus dindan eul lezen vad,  
Breiz e oa libr, potred ! Libr e oa ! An eurvad  
A oa en peb kastell hag en peb tiegez !  
An taillou, dastumet gant pouell ha gant furnez  
Na birvikeent ket eur rouantez all,  
Na vijent ket laket d'ober zervich Bro-C'Hall !...

LAMBILLI

N'eo ket gant komziou hir vo great eun dra bennag.  
Amzer da zond ar Vro ouz hon foan a zo stag !  
Ahanta, mignoned, labouromp neuze stard  
'Vid entana dre holl dijentil, kouer, soudard !

TALHOUET

Dija 'beuz 'n em vodet en Keraëz eur wech,  
En Pondi eur wech all, ha den n'allo rebech  
N'hon deuz ket bet poaniet. Ar Vro 'zo du ganeomp :  
Er vreuriezh hon deuz great zo mil den evidomp !

LAMBILLI

Mad ! Brema pa zo tud dre-holl prest d'enebi,  
Eo d'eomp labourat c'hoaz dre zindan ! Prienti...  
Prienti kezeg mad, armou ha listri-mor  
Ha lakat eur gwig dir war hon douar Arvor.  
'Vid, pa zeuio ar c'houlz da zavel 'vid ar Vro,  
E vo prest kemend den ha kemend tra tro-dro.

ROHAN

Kêzeët ec'h euz mad, Lambilli, ma mignon,  
Ha Rohan-ar-Pouldu 'zo ganid a galon ;  
Ha ganid e ma c'hoaz ma douarou a-bez  
A c'holo dek leo dro ha daou-ugent parrez !

## KEVREN II

AN HEVELEP RE, PONTKALLEK, PRIJANT.

ROHAN

Ha ! setu Pontkallek !... Pelec'h e oas chomet ?

PONTKALLEK

War lerc'h eur c'hadik wen eun tam am beuz redet.  
(Rei a ra he fuzall da Brijant, he floc'h).

ROHAN

Eur c'hadik wen, potr keaz ? Deut out eta brema  
Da garout ar chase ?

PONTKALLEK (a c'hoarzh)

Ar gwedon gwen, ia ! ia !

Mez na petra zo 'ta ?

LAMBILLI

E oamp ouz da c'hortoz

Evid ober hon zonz arago ma vezo noz.  
Lavar d'eomp, Pontkallek, pa 'z out eur gwir Vreizad,  
Evid sevel ar Vro petra a vije mad ?

PONTKALLEK

Aze, ma mignon kez, 'rez d'in eur gistion  
Em euz respontet d'ei pell zo 'barz ma c'halon  
Me zo prest da gemer an armou dustu-krenn  
Hag evid Breiz-lzel oun prest de rei ma fenn !...  
Mez, me oar mad penaoz an dra-ze n'eo ket fur !  
Pa ve gerrek a-z-eon, ez eo red trof ar stur !...  
Krogomp da labourat pep-hini en e Vro,  
Dastumomp an hon zi ha pouler ha fuzullio,  
Prezegomp an emzao e-touez ar baizanted  
Ha lakomp en o fenn kâs an intandanted  
Digaset gant Pariz da waska war hon Bro !  
Setu ma ali me. Ha brema eo d'ho tro.

TALHOUET (a lak e zorn en dorn Pontkallek)

Eur c'hrog dorn, Pontkallek ! Ma ali na chench tam.  
Red eo c'houeza an tan arago ma savo ilam.

AR BERBAIS

Ze zo gwir

ROHAN

A dra zur !

HERVE MELLAK

Me laro eun dra all.

Petra c'hellomp hon-hun a eneb da Vro-C'Hall ?

N'hon deuz ket a listri 'vid soutenn gant enor  
An disterra emgan a va roët war vor.  
Perag na c'houllfemp ket sikour gant ar Saozon ?

PONTKALLEK (gant buanegex)

Petra lazez aze ? Te n'out ket eur Breton ?

LAMBILLI

Goustadik, Pontkallek ! Komzet mad 'neuz Mellak,  
Red eo d'ar blantennik kavout eun harp bennag.  
Ma ali, 'vad, n'eo ket da c'houlenn ar Saozon !  
Biskoaz mignon d'ar Saoz ne n'eo bet eur Breton.  
Mez, petra vir ouzomp da c'houlenn Spagnoled  
'Vid sikour ahanomp da stourm ouz Gallaoued ?

ROHAN

Netra.

LAMBILLI

Da Rejant Franz, Spagn zo enebourez.  
Me anvez Cellamar ! Me oar zo eur vreuriezh  
Gret gantan 'vid diskar ha laza ar Rejant.  
Mond mad a ra an traou 'barz an amzer brezant,  
Arag nebeud amzer a vo brezel spontus :  
Evel steriou dour skler e redo ar gwad ruz !...  
Setu an digarez d'eomp da zistaga Breiz  
Deuz eur gouarnamant hi c'hemer evid preiz !  
Dishual ha distag !... Oh ! pebez amzer gaer  
A vezo 'vid hon Bro !... Oh ! bloaveziou seder !

PONTKALLEK

Lambilli ! Lambilli ! trubarderez a rez,  
Mez, d'enebi ouzid 'meuz ket hardiegezh !...  
Mar gall hon Breiz-lzel beza dishualet,  
Forz zo piou her graio ! Na pa ve Spagnoled !

KOUEDIK

Ia !

LAMBILLI

Great neuze an taol. Kasomp eur c'halvaden  
Da Roue Spagn, 'vid kaout digantan pemp mil den.  
(Tenna ra eur paper deuz e c'hodel).

Al lizer-ma zo bet gret ganit a bell zo...  
N'euz 'med eun den da gaout brema. Piou hen kaso ?

PRIJANT

Me, Otronez !... N'oun ken 'med eur paourkez Breton,  
Mez me a gar ma Bro !

PONTKALLEK

Te zo gwaz a galon.

LAMBILLI

Kemer al lizer-ma : kachedet eo ganin.  
Mond a ri da Wened.

PRIJANT

Da Wened mond a rin.

LAMBILLI

Mad ! Eno e kavi eul lestr livet en gwen.  
Hag an hano lenni warni eo : « Stereden ».

PRIJANT

« Stereden » ! Gant ma vo c'hoaz eur Stereden vad !

LAMBILLI

Esper 'meuz evidout. An traou ac'h ei d'hon grad.  
Lavar da botr al lestr ma hano ; netra ken !  
Kas a rei ahanout bete Spagn.

PRIJANT

Man ouspenn ?

LAMBILLI

Eur gir c'hoaz ! En Madrid e welli ar Roue,  
Ha d'ar Roue hepken e roi al lizer-ze.  
Diskouez ma gwalen-viz hag e vi resevet.

(Rei a ra e vizout da Brijant).

PRIJANT

Ober rin.

(1) Lizez tous Breiz Divarvel (« Immortelle Bretagne »).  
1 vol., 10-18, illustré, 3 fr. 50. — Chez l'auteur, Georges Le  
Rumour, rue Thiers, 4, Asy-le-Rideau (Indre-et-Loire. —  
France).

## ROMAN

Ha chanz d'id, Prijant, den a galon.  
— Ha, brema, Pontkallek, kan evidomp eur zon!  
(Pontkallek hag ar re-all a gan ar werz  
broadel brudet : « Sao, Breiz-Izel » pe  
« Kan-Bale tud Breiz. ») (1).

## PONTKALLEK (a gan)

Sao, Breiz-Izel, d'an nec'h da vannielou  
Ruziet gant gwad hon c'hentadoul  
Stagomp d'hon gouriz ar c'hlezeier hir!  
Ra vo hon divrec'h krenv 'vel dir!  
Lavaromp holl eus a bouez hon fenn :

(Holl a-unan :)

Breiz da virviken ! Breiz da virviken !

(etc.)

## ROMAN

Demp brema d'ar chase, da chaseal gedon  
Da c'hortoz chaseal Galloued pe Saizon !

## FANCH JAFFRENNOU-« TALDIR » (2).

## PONTCALLEC

chanté par les Bardes et les Poètes Bretons

Pontcallec est une de ces figures héroïques qui retiennent particulièrement l'attention et l'admiration. Si le nom de ce grand patriote a survécu mieux encore que ceux de ses trois glorieux compagnons, à quelles circonstances particulières le doit-il ? Tout d'abord, il semble que ce soit à sa jeunesse, — (il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il fut mis à mort) — à cette jeunesse périssable que le supplice a transformée pour la postérité en une jeunesse éternelle. Pontcallec demeure à nos yeux un fier symbole de jeunesse et d'énergie. Il était le plus jeune ; il avait, en outre, cette humeur enjouée qui force la sympathie et qui, dit La Villemarqué, « même au moment de l'exécution, ne se démentit pas un instant ; elle contrastait singulièrement avec la gravité de ses compagnons plus âgés ».

Le document le plus sincère et le plus émouvant que nous possédions sur cette affaire, est le récit de l'exécution que nous a laissé le R. P. Nicolas, des Carmes de Nantes, qui assista Pontcallec à ses derniers moments. « Comme nous allions vers le « Bouffay, les gémissements et les cris du « peuple me donnèrent l'occasion de lui « dire : — On plaint votre sort et on ne « plaint pas celui de Jésus-Christ. — Ah ! « répondit-il avec humilité, quelle diffé- « rence entre lui et moi !... Et il répéta « plusieurs fois avec de bien pieux senti- « ments : *Pater, fiat voluntas tua !* »

Une telle mort ne pouvait manquer de séduire les historiens et d'inspirer la poésie populaire. De nombreuses *gwerziou* furent « levées » tant en Cornouaille qu'en Vannetias à la gloire du jeune martyr. De ces *gwerziou* nous avons deux remarquables

spécimens : celui du *Barzaz-Breiz* (dialecte de Cornouaille) et celui qu'a recueilli M. Loth (dialecte de Vannes). Le premier surtout, retouché ou non par La Villemarqué, demeure un de ces chefs-d'œuvre qui sont l'honneur d'une littérature.

Après les anonymes auteurs de nos vieilles ballades populaires, voici que les Bardes modernes célèbrent sur des rythmes divers l'apothéose du grand insurgé. C'est « Taldir » (Fanch Jaffrennou) qui lui consacre cinq actes en vers. Les strophes finales, sous le titre *Kanaouen ar Maro* (« Le Chant de la Mort ») ont été reproduites dans le tome I<sup>er</sup> des *Barzaz-Taldir* (1) :

Ar maro a zo kaer, pa varver en argad,  
Mez beza dibennet, o pebez kalonad !  
Dougen chadennou hir hep gallout 'nem zevell,  
Gwasa da blaneden 'vid tud a Vreiz-Izel !

Pedi refomp Doue, deuz lein ar Baradoz,  
'Vid ar Vretoned paour a zo c'hoaz o c'hortoz,  
O c'hortoz an amzer douz ha seven meurber,  
Ma vo rentet Justis d'hor Bro muia karet.

C'est « Pluenziz » (Klaoda Le Prat) qui, dans son poème *Netra na dalv va Breiz* (« Rien ne vaut ma Bretagne »), qu'il a publié dans son beau livre *Mouez Reier Plougastel* (« La Voix des Rochers de Plougastel ») (2), cite le nom de Pontcallec parmi ceux qui, à son avis, honorent le plus notre Pays :

Ha bez ez euz eur vro 'vel Breiz-Izel  
Roaz buez da gant den a vrezel  
Brudet evel Lez-Breiz ha Richemon,  
Gwesklin, Arzur, Pontkallek ha Klisson ?

Certes, on ne s'attendait guère à voir le nom de Pontcallec accolé ici à ceux d'un Guesclin et d'un Clisson, de qui la félonie à l'égard de leur Patrie est constatée par l'histoire. Mais qu'on veuille bien remarquer qu'il ne s'agit, en somme, ici, que d'« hommes de guerre renommés ». Et, sur ce point, nous aurions mauvaise grâce à élever des contestations.

Nos amis Georges Le Rumeur (Barde « Mataliz ») et Louis N. Le Roux ont aussi chanté Pontcallec : le premier dans un sonnet — publié plus haut de son beau livre *Breiz Divarzel* (« Immortelle Bretagne ») (3), et le second dans plusieurs strophes d'un de ses poèmes encore inédits : *Dihun ar Vretoned* (« Le Réveil des Bretons ») :

Ar Breizad a vrema 'zo Juder pe Gallo,  
Allaman, pe treitour, pe Saoz, me oar petra ?  
Bretoned Konomor 'zo maro pell a zo,  
Diskibien Pontkallek na reont ket netra.

Pontkallek ha Merkeur, daoust ha c'houi na vec'h ken ?  
Daoust ha maro a ve hoc'h ene hag ho kir ?  
Daoust hag ar spered gall en bon mesk-ni a ren ?  
Maro, ma Bro ?... Fe d'am Doue ! Ze n'eo ket gwil !

Ni na c'houllomp ket ken bezan mevelien Franz,  
Met, evel Pontkallek, bezan tud dishual,  
Bezan digabestret, ha c'houi ive michanz  
Met ganet a vefec'h dimeuz eun ouen all.

(1) 1 vol. in-16, 3 fr. 50, chez H. Champion, éd., 5, quai Malaquais, Paris (VI<sup>e</sup>).

(2) 1 vol. in-18, R. Prudhomme, éd., Saint-Brieuc, 1905. — 2 fr. 50.

(3) 1 vol. in-16 illustre, chez l'auteur, Georges Le Rumeur, rue Thiers, à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire — France).

Un autre de nos jeunes bardes, Ian Kernevad, a exalté le souvenir des héros nationalistes dans un poème breton, *Enor da Vreiz* (« Gloire à la Bretagne ») qu'il a même traduit en vers français :

Mil bennoz d'hon Roue meur  
Nominé an trec'hour !  
Gloar da Bontkalek, Merkeur !  
Ar Gwesklin gant an treitour !

Gloire aux Ducs, à nos Rois sublimes,  
Gloire à Nominé vainqueur !  
Gloire aux héros, gloire aux victimes,  
Gloire à Pontcallec et Merkeur !

Et voilà qui nous fournit une heureuse transition pour passer à nos écrivains de langue française : tout d'abord, Joseph Rousse (1838-1909), l'éminent poète des *Chants d'un Celte*, des *Poésies Bretonnes* et des *Germandriés*, l'ardent patriote qui écrivit la magnifique pièce ayant pour titre *L'Indépendance bretonne* et tant d'autres poèmes d'une inspiration profondément nationale, Joseph Rousse, trop tôt ravi aux lettres bretonnes, après avoir pendant près de vingt ans, assumé les honorables fonctions de conservateur de la Bibliothèque de Nantes, Joseph Rousse a chanté, comme on l'a vu d'autre part, cette sinistre cloche du Bouffay,

Qui souna, quand Chalais courba sa jeune tête,  
Quand Pontcallec mourut pour le peuple breton.

Enfin, notre ami Alain Gurval, dans le quatrième et dernier chant (*L'Ile Kaneveden*) de son poème *Gurval*, a passé en revue, dans un vaste élan lyrique, toute l'histoire de la Celtie depuis les plus lointaines origines jusqu'aux réalités présentes ; quand il en arrive aux événements de 1720, il jette ce cri de vengeance implacable :

Celtia ! Celtia ! Pontcallec ! Montlouis !  
Couéde ! Talhouët !... — O race de Louis,  
Duc-Régent, Rois des Franks, ah ! qu'un jour Dieu terrasse  
Dans la boue et le sang votre exécration race !

Rappelons, pour terminer, le prix institué, l'an passé, à la *Fédération Régionaliste de Bretagne* par notre ami Job Loyant, prix destiné au meilleur poème à la gloire de Pontcallec ou à celle du Duc Arthur III (Richemont) refusant l'hommage lige que le Roi de France prétendait exiger. Nous saisissons l'occasion de féliciter Job Loyant de sa généreuse initiative et ne pouvons que l'engager à la renouveler, avec l'espoir que les défenseurs et les martyrs de la liberté bretonne ne manqueront point désormais de bardes et de poètes pour le célébrer.

Bardes et Poètes, sur vos harpes et sur vos lyres, chantez Pontcallec ! chantez aussi ses frères de douleur et de gloire ! chantez nos héros nationaux ! chantez la Patrie ! chantez la Bretagne ! car c'est encore un moyen de l'aimer et de la servir, car vos chants trouveront des échos dans bien des cœurs et n'auront point été « levés » sans profit.

Rappelez-vous ces paroles qu'un illustre écrivain français, Barbey d'Aureville, qui comprenait et respectait la nationalité bretonne, a prononcé jadis, à propos de notre Brizeux : « Ah ! quand les inspirations de « la poésie personnelle s'abaissent et taris-

(1) Cf. *Barzaz-Taldir*, livre I<sup>er</sup>, — 1 vol. in-18. H. Champion, éd., 5, quai Malaquais, Paris, — 3 fr. 50.

(2) F. Jaffrennou ; *Teatr Brezonek Publik* (« Théâtre Populaire Breton »), 6 pièces dramatiques et comiques en vers et en prose. — 1 vol. in-16, 2,50, à l'Imprimerie du Peuple, Carhaix (Haute-Cornouaille).

« sent chaque jour de plus en plus, il ne nous reste bientôt plus pour être poète que la PATRIE. Et le meilleur conseil à donner à tous ceux qui ont du génie, c'est de le mêler à la sainte poussière du pays, c'est de le faire rentrer, ce génie, dans cette terre sacrée, afin qu'un jour il en ressorte, fils du sol, beau comme le coursier de Neptune. »

KAMERMO.

## QUELQUES OPINIONS d'Historiens et d'Écrivains Bretons SUR PONTCALLEC

Nous edissions voulu pouvoir consacrer une étude complète au soulèvement de 1717-1720 et à l'exécution du 26 Mars 1720.

Mais nous devons, faute de place, nous contenter de citer ici quelques opinions d'historiens et d'écrivains bretons.

Ceux de nos lecteurs qui voudront étudier le détail des faits n'auront qu'à se reporter à l'*Histoire de la Conspiration de Pontcallec*, par Arthur de La Borderie (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1859) et à *La Bretagne moderne* (chapitre 11<sup>e</sup>), par Pitre-Chevalier.

\*\*\*

Les fils de ces hommes qui, au XVI<sup>e</sup> siècle (pendant la Ligue) prirent les armes pour affranchir leur pays de la souveraineté étrangère, devaient, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se lever deux fois pour la même cause.

La conspiration dite « de Cellamare » eut plus grand caractère de simplicité dans ses motifs et de précision dans son objet que la Ligue : elle fut purement nationale. Se fondant sur la violation de leurs franchises par le Régent, dont le but était de détruire toute résistance parlementaire, les Bretons déclarèrent nul l'acte de leur union à la France et envoyèrent au roi d'Espagne Philippe V des plénipotentiaires chargés d'entamer des négociations ayant pour base l'indépendance absolue de la Bretagne. La plus grande partie de la noblesse et les populations rurales se ligèrent contre la France...

La conspiration échoua, comme on sait. Quatre des principaux chefs, savoir : Pontcallec, Couëdic, Montlouis et Talhouët-le-Moine, furent pris et traités avec le plus dur mépris des formes judiciaires ; le Régent, désespérant d'obtenir un arrêt de mort de leurs juges naturels, les livra à une cour martiale ; un étranger, un Savoyard, la présidait. Mais le peuple, indigné, réforma le jugement, et il fallut toutes les horreurs de 1793 pour faire oublier aux Bretons les tribunaux extraordinaires et les dragonnades de 1720.

Les traditions d'honneur se transmettent de père en fils : Pontcallec descendait en ligne directe de ce fier Jean de Maestroit, chef de l'opposition à l'union de la Bretagne à la France, qui refusa le bâton de Maréchal que la Duchesse Anne lui offrit pour vaincre une obstination qu'elle admirait tout en blâmant. Son père, comme ses aïeux, était resté fidèle à la cause nationale, et, selon la magnifique expression de Louis XIV, « ceux-ci n'avaient retiré d'autre récompense

de leurs glorieuses actions que la gloire de les avoir faites ».

Pontcallec fut digne de ses ancêtres.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.  
(*Barzaz-Breiz*).

\*\*\*

Que les Bretons eussent le droit, au point de vue absolu, de passer de la résistance légale à la résistance armée, cela n'est pas douteux un seul instant. L'Édit d'Union, je l'ai prouvé, était un vrai contrat synallagmatique. La Bretagne s'était soumise à la couronne de France, à condition que la couronne respecterait inviolablement ses privilèges, et la couronne avait accepté cette condition. Or, le premier des privilèges de la Bretagne venait d'être violé : la violation était évidente et avait d'ailleurs été dénoncée, non point par quelques voix isolées, mais par les États eux-mêmes dans des remontrances unanimes (du 20 Août 1718) et par le Parlement de Rennes dans un arrêt solennel. Ainsi, la condition de l'Union se trouvant détruite, l'Union en droit cessait d'être. La Force seule la maintenait, force injuste et oppressive, contre laquelle les Bretons avaient tout droit de protéger leur pays par tels moyens qu'ils voudraient. Ils pouvaient prendre les armes, ils pouvaient pour mieux se défendre recevoir des secours de toute nation qui voudrait leur en donner ; car l'Union étant rompue, ils rentraient dans tous les droits et dans le même état d'indépendance qu'ils avaient avant l'Union.

En France, la centralisation opérée par la confiscation de tous les droits et de toutes les libertés a été, dès Louis XIV, le principe de la Révolution et le comble du despotisme.

Voilà pourquoi ceux qui ont lutté contre elle sont à mes yeux les champions d'une cause sacrée, — la cause immortelle, impérissable, de la tradition, du droit et de la liberté. Voilà pourquoi les Bretons qui, de 1717 à 1720, combattirent si fermement contre le despotisme, méritent la sympathie de tous les nobles cœurs, pourquoi les quatre gentilshommes décapités sur l'échafaud du Bouffay doivent être inscrits au lieu le plus glorieux de notre martyrologe ; c'est là le dernier sang versé pour la loi, la constitution et la liberté bretonnes !

A. DE LA BORDERIE.

(*Histoire de la Conspiration de Pontcallec, 1717-1720*) (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1859).

\*\*\*

Les troubles de Bretagne n'eurent aucune liaison avec les intrigues de Cellamare et de la Duchesse du Maine.

LÉMONTEY,

(*Histoire de la Régence et de la Minorité de Louis XIV*, tome 1<sup>er</sup>, p. 210).

Opinion confirmée et partagée par La Borderie.

\*\*\*

Il y avait en Bretagne un parti nombreux pour lequel le Roi d'Espagne n'était pas plus étranger que le Régent de France ;

nous voulons parler de ces Bretons pur-sang qui s'étaient à peine regardés comme Français après le double mariage de la Reine Anne, et qui se croyaient plus qu'affranchis du serment de l'Union vis-à-vis d'une Monarchie obstinée à violer ce serment depuis trois siècles. Ces hommes loyaux se trouvaient d'autant plus libres qu'ils avaient mieux tenu leur parole jusqu'alors... Qu'on ne leur fasse donc pas un crime d'avoir enfreint un pacte qu'ils croyaient rompu, d'avoir appelé leur allié le plus puissant contre leur plus dangereux ennemi, en un mot d'avoir rêvé l'affranchissement de la Bretagne par la substitution du Régent Philippe V au Régent Philippe d'Orléans. Bourbon pour Bourbon et cousin pour cousin, n'avaient-ils pas le droit de préférer à celui qui confisquait leurs dernières franchises celui qui s'engageait à les leur restituer toutes ensemble ?...

— Le plan des Bretons, une fois le Régent renversé, était d'exiger la restitution de toutes les franchises confisquées depuis l'Union ou l'abolition de l'Union elle-même et le retour à l'ancienne indépendance...

— Le Parlement de Bretagne qui avait enregistré les protestations des derniers États, dissous au milieu des menaces et des lettres de cachet, le Parlement était secrètement d'accord avec les insurgés. — « Quand la condition d'un acte est violée, l'acte est nul », disait la loi romaine, oracle d'alors. L'Union était donc abolie par la Monarchie elle-même, et la Bretagne avait le droit de reprendre ses franchises. Ainsi raisonnaient les Parlementaires les plus accrédités...

— En un mot, excepté les villes, facilement contenues par les garnisons et peu disposées, d'ailleurs, à la révolte, — toute la « Province » et surtout la Basse-Bretagne allait entrer dans la forêt, comme au temps de Montfort...

Il faut trancher le mot : la mort des quatre gentilshommes bretons fut une lâche barbarie et leur mort fut un véritable martyre.

PITRE-CHEVALIER.

(*La Bretagne Moderne*).

\*\*\*

... Ar goudrouzou gret d'ar Vretened gant eur gouarnamant a Gallaoued a lak ar gwad da virvi 'n hon c'halonou. Meur a hini, en Breiz, zo dare da zével enep da Franz, evel en amzer dremenet. Meur a hini, 'evel Pontkallek, brema za 180 bloaz, zo prest da rei e vuez evit liberte Breiz. Hon mignou Jaffrennou 'n euz gret moulla, er miz-ma, eun drajedien a 5 arvest, evit ober da anveout d'ar hobl buez eun den yaouank, kalonek, ar Markiz a Bontkallek. Heman ive oa skuiz a welet Franz o waska e Vro. Mez an drubarderez a gollaz anean hag ar C'Hal-laoued a droc'haz d'ean e benn, en ker an Naoned.

ERWAN BERTHOU

(« La Résistance », Journal de Merjall, 30 Mai 1903).

## Les principaux Conjurés de 1720

Après l'exécution de MM. de Pontcallee, de Talhouët, du Couëdic et de Montlouis. — la prétendue « justice » n'avait pas terminé son œuvre. Quatre magistrats du Parlement de Bretagne furent brutalement expulsés de leurs charges, au mépris de la loi qui les déclarait inamovibles et inviolables. Le lendemain de l'exécution des quatre gentilshommes, seize autres accusés, qu'on n'avait pu saisir, furent suppliciés en effigie. C'étaient : *Talhouët de Bonamour, Lambilly, Jacques de Mellac-Hervieux, Denis de la Beraye, Talhouët de Bois-Laurent, Trevelec de Bourgneuf, Copart de Rosolin, le Comte de Rohan-Polduc et son frère le Chevalier de Polduc, Du Coëquer aîné et son frère l'abbé Du Coëquer, La Houssais père, La Boissière de Kerpedon, le Chevalier de Croese, Groëlla de Kerantré et La Vollegley.*

La Chambre ordonna encore l'exécution des décrets décernés contre le Chevalier de Kervail, les deux Fontaine, le Chevalier des Marais, Pomphily, les deux Chardonnet de Bichere, Kerrasi, La Landelle, Penneverne, le Chevalier de Nedo, Vologne, Le Moutier, Coatard, Saint-Germain, Pénéf, L'Isle-Rouge, Lescomte de Guérande, le Vicomte et le Chevalier de La Bédogère, Dumas, Despréaux, Renaudier, Branquillo, Kerognan de Trezel, Brisson, l'abbé Bourguillot, la demoiselle d'Isternaud, Le Bronnac, Mehu, La Bousse, Trémoret, Gergot, La Pierre, Julien Moyon et Crapaud.

Enfin la Chambre décida qu'il serait plus amplement informé contre : *Comé de Salarun, le Chevalier de Coatargan, Hyroé de Keranguen, Roger de Kerledé, Derval, Lantillac de Kerpoisson, Soursac, Bourgneuf de Trevelec, Saint-Pern du Lattay, Becdelièvre du Boissy, Kersalques, Hugonnier, la Dame de Montlouis, le Comte de Noyan, Kerberec, Kerouët, Lezelay, Kerdaniel de Kerias, Goussfroment, Du Bouëtier, Le Mintier, Nagle, Chemindy, le Marquis de La Roche, Trans du Bois-Baudry, le Recteur de Béné, le prieur de Langonnet, le prévôt de l'église de Guérande, la Demoiselle du Hirel, Jacqueline Le Gros, la Demoiselle de Biseuil, la veuve Borré, la Demoiselle de Kerpondarme, Chesnia, Crespel, Kerprovost, Girault, la Dame de Lambilly, la Dame de Bonamour, la Dame de Bourgneuf, la Dame de Mellac, la Demoiselle Brudent, la Demoiselle Chemindy, le Vicomte du Polduc, Tournemine, Salarun de Briomet, le Chevalier du Passay, Tailladet, Kergoat de Kergus, Demoiselle de Soursac, les frères Rolliveau, Daudiqué, Du Sable, Polduc-Madec, Planchette de Trehé, Lestève de Noustans, La Maufrédage, Belloudeau, Le Boëzier le Gentil (dit le Manchot), Levillan des Rabmes, d'Estoret, Maderan, Lappartien, Vitasse du Monplaisir, Moussay du Lamotte, Lemerle, Leboruf, Berger dit La Roche, Le Ray, Le Daigne, Le Fur, Le Corec, Puil, les trois frères Moyon, le Chevalier de Lescouet, Boisgeln, le Comte de Cortay, Saint-Gilles, et Lapierre, aubergiste à Pontchâteau.*

Ces noms ferment la liste, la plus complète que nous avons pu réunir, des conjurés de la Bretagne. On voit que tous les rangs y sont confondus et qu'à ce titre encore l'entreprise était nationale...

— Les poursuites continuèrent encore quelque temps contre les fugitifs et les contumaces. Mais on vit bientôt qu'il fallait s'arrêter sous peine de faire le procès à toute la Bretagne.

PITRE-CHEVALIER.

(La Bretagne Moderne, chap. II).

## EPHÉMÉRIDES NATIONALES

### MARS

26 Mars 1351. — Fameux combat des Trente, entre Ploërmel et Josselin, où se rencontrèrent 30 Anglo-Bretons du parti Montfort, commandés par le Gallois Bembrough (Pen-Bro'h, tête de Blaieau) et 30 Bretons du Parti Blois, commandés par Jean de Beaumanoir.

20 Mars 1598. — Le Duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne et héritier par son mariage des droits des Penthievre sur la couronne ducale, — après avoir été, pendant toute la Ligue, considéré par les Bretons comme leur véritable Duc souverain, après avoir installé à Nantes son Parlement, après avoir pendant 10 ans, commandé en Bretagne un vaste mouvement beaucoup plus national et séparatiste que religieux et catholique, après avoir, avec l'appui des Espagnols, tenu tête au Roi de France Henri IV, pendant cinq années encore après sa conversion au catholicisme (1593-1598), — est finalement obligé de traiter avec ce monarque et de renoncer à ses prétentions, sans avoir pu rendre la Bretagne à son ancienne indépendance.

La paix est signée à Angers, le 20 Mars 1598.

6 Mars 1701. — Naissance à Rennes de Louis René de Caradeuc de la Cholotais, le futur grand Procureur du Parlement de Bretagne.

26 Mars 1720. — Jugement, condamnation et exécution à Nantes de Pontcallee, Talhouët, Couëdic et Montlouis, martyrs de l'indépendance bretonne.

Mars 1794. — Une manifestation a lieu, une nuit, à Josselin, au cours de laquelle les Bretons crient : *A bas l'Union!*

### LA

#### "Fédération des Étudiants Bretons" de Rennes

##### Manifeste contre le Monument de la Honte Nationale

On lit dans *Ar Bobl*, du 1<sup>er</sup> Mars :

CHEZ LES ÉTUDIANTS BRETONS. — Dimanche soir, vers neuf heures, les Étudiants bretons se sont livrés à une manifestation touchante et qui eut du succès. Une délégation conduite par MM. Cottin, président, Hernot, vice-président, Fanch Gourvil, secrétaire, Fichet, trésorier, alla demander au Commissaire central l'autorisation, pour les Étudiants Bretons, de chanter un chœur devant le monument de Jean Boucher, *l'Union de la Bretagne et de la France.*

— Oui, leur fut-il répondu, à condition que ce soit une chanson patriotique.

— Entendu, M. le Commissaire.

Et quelques minutes après, les *Bro goz ma Zadou* et *Sao Breiz Izel* protestaient par leur « patriotisme Breton » contre l'attitude antipatriotique bretonne du monument!! *Sao Breiz Izel!* (Debout, Bretagne!!)

Attrapé, le bon Commissaire, et félicitations aux héros de ce petit tour de passe-passe.

Ajoutons que la *Fédération des Étudiants Bretons* travaille à l'organisation d'un prochain concert celtique.

Nous nous empressons d'ajouter aux félicitations d'*Ar Bobl* notre hurrah chaleureux pour cette protestation qui est, en vérité, beaucoup mieux qu'un « tour de passe-passe ».

### CORRESPONDANCE

#### Un mot du D<sup>r</sup> Max NORDAU

A la suite de la reproduction, dans notre avant dernier numéro, de l'article *Bretons et Français*, consacré à notre mouvement par

le D<sup>r</sup> Max Nordau, dans *Vossische Zeitung* de Berlin, nous avons reçu la carte suivante que nous avons plaisir à publier, au moment où le chauvinisme germanophile et la folie militariste prennent en France une tournure frénétique :

« Remerciements empressés du

#### D<sup>r</sup> Max NORDAU

« qui suivra toujours avec le plus vif et le plus sympathique intérêt les efforts du groupe « autour de Breiz Dishual pour la renaissance bretonne. »

\*\*\*

#### Une lettre de M. Yves Berthou

Notre éminent compatriote Yves Berthou a publié dans *Ar Bobl*, du 8 Mars, sous la rubrique *Carnet d'un Exilé*, une ingénieuse allégorie où il fixe avec une humoristique exactitude l'aspect actuel du mouvement breton.

Les Nationalistes bretons y deviennent les « Meuniers de Krec'h-Avel ».

A ce propos, nous avons reçu les lignes suivantes :

8 mars 1913.

Chers Compatriotes,

La vérité m'oblige à vous dire que, dans mon *Carnet* de ce jour, il y avait un mot destiné à vous faire plaisir et qui a dû tomber sur le marbre de l'imprimerie (1). J'en suis bien fâché :

« Il (2) s'en prit à tout le monde..., à X..., à Y..., « aux meuniers en dentelles de Krec'h-Avel, dont « le domaine s'arrondissait joliment, à d'autres « encore ».

Je souligne ce qui a disparu à l'impression.

Notre,

YVES BERTHOU.

*Ar Gwir eneb ar Bed!*

Nous remercions sincèrement M. Yves Berthou d'avoir bien voulu nous restituer l'intégralité de son texte, et d'avoir manifesté « la vérité à la face du monde » en constatant publiquement les progrès accomplis, sous notre impulsion, par le Nationalisme breton.

Pour le reste, les meuniers de Krec'h-Avel n'ont pas la prétention d'avoir inventé une nouvelle farine. Ils s'efforcent seulement de remettre en honneur un merveilleux procédé de fabrication, trop négligé depuis quelques temps, et dont ils ont trouvé le secret dans les écrits de parfaits meuniers tels que La Villemarqué, La Borderie, Pitre-Chevalier, Brizeux, Luzel, Kaledvoul'h, Taldir et plusieurs autres.

(1) ?? Est-ce bien par le seul effet du hasard que cette ligne est restée sur le marbre de l'imprimerie ??

(2) Il, c'est, dans l'allégorie d'Yves Berthou, un indigène de la lune, connu là-haut sous le nom de Mab-an-Diaoul.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites lire et propagez « BREIZ DISHUAL ».

Chaque abonné à « BREIZ DISHUAL » doit recruter de nouveaux abonnés.

### PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou Sardin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou, Sennou ha kalz a draou a zo ret d'eo'h kavout da besketa.

act da di JOB LOYANT

7, Rue du Breil, Naoned (NANTES).

Le Gérant : RONAN DE KERMENÉ  
Imprimerie de « BREIZ DISHUAL »

† † † † †  
« Breiz Dishual »  
Gazeten miziek  
Strollad Broadel Breiz  
† † † † †

# BREIZ DISHUAL

† † † † †  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
† † † † †

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

1<sup>re</sup> page. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

JOS DIRLEM-AR-BRAZ — E. DOUAR-GWE — LUCIE GESLIN — HERVÉ DE KERGUILLY — SAMSON DE KERHEOL — RONAN DE KERMÉNÉ — MONTJOA DE KERMOUSTER — NOËL KERNEJO — IANN KERNEVAD — FANCH L'HERMITTE — MATILIN-TREGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — POL SÛLIAC — J. VADELEZ.

Adresser toute la Correspondance, articles, abonnements et souscriptions, à **M. RONAN de KERMÉNÉ** Secrétaire de la Rédaction à **Laurenan (H<sup>te</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

## DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE BRETONNE

### Les Éléments d'une Littérature Nationale

# BREIZ DIVARVEL DU BARDE MATHALIZ<sup>(1)</sup>

C'est avec une vraie joie que nous avons salué, dans nos derniers numéros, la publication de ce beau livre qui vient à son heure pour enrichir notre poésie nationale et pour affirmer la vitalité et l'efficacité de notre mouvement d'avant-garde. Un livre est un témoignage durable ; un livre, c'est déjà pour nous un résultat, et, de ce résultat : *Breiz Divarvel*, nous avons lieu d'être fiers. Certes, nous le disons encore, nous n'avons ni inventé, ni créé le Nationalisme breton, mais nous nous honorons de lui avoir donné une impulsion nouvelle ; nous n'avons pas davantage inventé, ni créé le Barde Mathaliz, mais nous nous enorgueillissons à juste titre de l'avoir affermi dans sa voie. Son livre comptera désormais parmi ce que l'on peut appeler les « éléments de notre Poésie nationale ». Ces éléments, c'étaient, jusqu'à ce jour, l'admirable recueil des *Barzaz-Breiz*, qui doit être le livre de chevet, le bréviaire de tout Breton conscient ; c'étaient les œuvres de Brizeux : *Telen Arvor*, *Les Bretons* et telles pages de *Marie* et des *Histoires Poétiques* ; c'étaient les vastes poèmes épiques d'Emile Péhant : *Jeanne de Belleville* et *Jeanne la Flamme*, et les *Poésies Bretonnes* de son disciple Joseph Rousse ; c'étaient *Bepred Breizad* de Luzel, *Maro Morvan* de Charles Gwennou, *L'Ere Bretonne* de Frédéric Le Guyader, *Nominou* et *Pour la Bretagne* de Louis Tiercelin ; c'était toute la glorieuse série des œuvres bretonnes de Berthou : *Dre an Delen hag ar C'Horn-Boud*, et de Jaffrenou : *An Hirvoudou*, *An Delen Dir*, *Barzaz-Taldir*, *Pontkallek*. Et c'est enfin, pour clore cette liste, évidemment incomplète, le premier recueil des poésies de notre ami et collaborateur Georges Le Rumeur, Barde Mathaliz : j'ai dit *Breiz Divarvel* (« Immortelle Bretagne »).

Certes, ce livre ne le cède en rien à ses devanciers, pour la hardiesse et la générosité de son inspiration nationale. La flamme du plus pur patriotisme breton y



Le Barde Mathaliz (Georges Le Rumeur), en Costume National.

brille constamment, à chaque page, dans chaque vers. Et c'est là le plus précieux mérite de l'œuvre. Non que nous méconnaissons sa réelle valeur littéraire, mais nous estimons avant tout l'esprit qui l'anime, parce que cet esprit est enthousiaste et réconfortant.

Il importe que je vous présente tout d'abord l'auteur lui-même. J'emprunte mes renseignements biographiques à l'excellente préface que François Jaffrennou a écrite pour *Breiz Divarvel*.

Georges Le Rumeur est né à Fougères, en Haute-Bretagne, de parents trécorrois, le 28 Août 1882. Il passa son enfance, jusqu'à l'âge de 14 ans, chez son grand-père, tailleur

à Lannion, où il commença à s'initier à la langue de ses ancêtres. Il vint ensuite habiter Rennes, chez sa grand-mère maternelle, où il put compléter son instruction primaire et apprendre le métier d'horloger qu'il exerce toujours.

« La vie de cet ouvrier, écrit Jaffrennou, ne différerait guère de la vie de bien d'autres de ses confrères, n'était un point, — point capital, — qui fait de cette existence droite et sans heurt une existence étonnamment belle, n'était, dis-je, le grain qui tomba dans cette âme et y fit germer la plante miraculeuse de la Poésie patriotique la plus pure et la plus lyrique ».

Cette vocation fut déterminée, vers 1900, à la suite des heureuses circonstances qui mirent Georges Le Rumeur en rapports avec la *Fédération des Étudiants Bretons* de Rennes, fondée et dirigée par François Jaffrennou, Léon Le Berre, Ollivier Sagory, Nouël de Kerangoué, Maurice Lettry, etc. C'est alors que Le Rumeur sentit vibrer dans son âme profonde le vieil atavisme celtique, qu'il étudia le Breton littéraire et l'Histoire de Bretagne et qu'il s'abonna aux principales revues de chez-nous : *Kroaz ar Vretoned*, *Le Clocher breton*, *L'Hermine*. C'est à dater de cette époque qu'il est devenu le patriote militant que nous sommes heureux de compter aujourd'hui dans nos rangs.

En 1907, au cours des fêtes celtiques de Saint-Brieux, en présence des délégués de la Grande-Bretagne, le *Gorsodd des Druides*, *Bardes et Ouates de Petite-Bretagne* le reçut dans son sein et lui conféra le titre et la saie bleue de Barde, avec le nom symbolique de « Mathaliz-Ab-Gwenc'hlan ».

(A suivre). CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

(1) Pour recevoir *Breiz Divarvel*, un beau volume in-16 illustré, adresser un mandat ou bon de poste de 3 fr. 50 à l'auteur, M. Georges Le Rumeur, 4, rue Thiers, à Arzay-le-Rideau (Indre-et-Loire, France).

Chaque abonné à « BREIZ DISHUAL » doit recruter de nouveaux abonnés.

## LA BRETAGNE AUX BRETONS

Notre confrère Jaffrennou n'est pas content. Nous avons, publié dans notre dernier numéro, une lettre que M. Yves Berthou nous avait adressée pour rétablir l'intégralité d'un texte trop bienveillant, paraît-il, à notre égard, aux yeux de l'irascible directeur d'Ar Bobl, et que ce dernier avait cru devoir amputer de tout un membre de phrase. Ce sont là procédés dont Jaffrennou a toujours largement usé vis-à-vis de ses collaborateurs présents et notamment vis-à-vis des rédacteurs successifs du Carnet d'un Exilé : Duhamel, Le Mercier d'Erme, Berthou. Malheureusement la petite leçon, discrètement infligée par Yves Berthou dans la lettre qu'il nous avait adressée, n'a pas profité à qui de droit, et Jaffrennou, dans Ar Bobl du 12 avril, s'est contenté de manifester sa mauvaise humeur. Il attribue purement et simplement à « la cruelle ironie trécorroise » la phrase où Berthou constatait nos progrès. S'il en était ainsi, l'Anastasia d'Ar Bobl se serait bien gardée de supprimer cette phrase, d'un seul coup magistral de ses grands ciseaux. N'insistons pas. Les flèches d'Ar Bobl sont certainement venimeuses, mais l'archer est si maladroit !...

Le mieux, c'est que, dans le même numéro, Yves Berthou se charge lui-même d'infliger un démenti à son jeune et présomptueux directeur, qui, cette fois, n'a pas osé saboter l'article du Grand-Druide, mais s'est cru obligé de le faire suivre de quelques réflexions personnelles, destinées à en atténuer le ton et la portée. Or, cet article, animé d'un esprit profondément Nationaliste, nous est un garant de la parfaite sincérité de Berthou, et nous démontre — ce dont nous n'avons d'ailleurs jamais douté, malgré ses dénégations occasionnelles — qu'il est en intime communion d'idées avec nous, lui, l'auteur de Dre an Delen hag ar C'Horn-Boud, lui de qui nous sommes les disciples directs, lui qui, de ce fait, a contracté vis-à-vis de nous et de notre mouvement une responsabilité à laquelle il ne saurait se soustraire.

## NOTRE HISTOIRE

### Les deux mariages d'Anne de Bretagne

(Suite et fin)

Quinze jours après la Convention de Rennes, par laquelle Anne se voyait forcée d'accepter les conditions de Charles VIII, comme une captive accepte les conditions du vainqueur, la Duchesse rejoignit le Roi de France au château de Langeais, en Touraine. « Elle voyagea sans appareil, comme il convient à une victime allant consommer son sacrifice », dit Pitre-Chevalier.

Voici comment Dom Lobineau apprécie à son tour les conditions de ce mariage :

« Quand on voit que, moins de quinze jours après le départ du Roi — (de Rennes où il était venu) — la Duchesse le va trouver à Langeais et qu'elle se marie avec lui, avec les dispenses nécessaires du Saint-Siège (ou telles que l'on crut qu'elles suffisoient), il est difficile de s'empêcher de croire qu'il n'y eut de l'illusion dans le traité de Rennes, du moins de la part de ceux qui gouvernoient le Roi et la Duchesse. Cette dispense, obtenue de Rome avant le mariage, est une preuve convaincante que

Nous sommes heureux des quelques vérités que Berthou a fait entendre dans son article du 12 avril, où il évoque tout d'abord les débuts du Régionalisme en Bretagne, en 1898, puis les incidents du Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne, à Lesneven, en 1903 : « On se souvient, écrit Berthou, que le ministère Combes fut sur le point de traduire les Bardes — et quelques autres des principaux membres de l'U. R. B. — devant la Haute-Cour. Des politiciens se laissèrent aller à les accuser de comploter contre... au fait ou n'a jamais pu dire contre quoi ».

Ici, nous nous permettrons d'ouvrir une parenthèse : il est inexact d'affirmer qu'« on n'a jamais pu dire contre quoi ». La vérité est qu'on a parfaitement pu le dire et qu'on l'a dit : les politiciens français accusaient les Bardes et les adhérents de l'U. R. B. d'être des Nationalistes Bretons, de semer dans le pays des idées séparatistes. Et il faut avouer que les politiciens français n'avaient pas tout à fait tort et n'étaient point tout à fait aveugles. Nous nous proposons de refaire, un jour ou l'autre, pour nos lecteurs, l'historique précis de cette affaire. Revenons à l'article de Berthou, qui remarque très justement : « La politique a fait bien du mal en « Bretagne... Le moindre village est par- « tagé en deux clans ennemis qui vivent sur « le pied de guerre : les Français ont passé « par là ! ». Mais, où notre éminent compatriote s'abuse manifestement, c'est lorsqu'il prétend que « le celtisme est devenu sympa- « thique même dans les milieux officiels qui lui furent le plus hostiles ». Il est vrai qu'il y a Celtisme et Celtisme, et qu'il ne faudrait pas prendre ce mot pour synonyme de Nationalisme Breton. Le Grand-Druide du Gorsedd a pu en faire lui-même la pénible expérience, à Rennes, il y a deux ans, lors de l'érection du Monument de la Honte Nationale. — Berthou constate, un peu plus loin, la faillite du « Régionalisme Breton » : « Déjà ce vocable « Régionalisme « Breton » qui, en 1903, effrayait les Minis- « tres de la République, est devenu suranné. « Qui donc aujourd'hui n'ose se proclamer

ceux qui conduisoient cette intrigue avoient pris leurs mesures de loin, sans en parler à la Duchesse, comme il est à croire, puisqu'elle n'étoit pas de caractère à témoigner un attachement si constant que celui qu'elle témoignoit pour Maximilien, si elle eut eu dessein d'épouser un autre prince... » (1).

On voit dans quel guet-apens préparé de longue main (2) notre Duchesse avait été jetée. Les auteurs de *Histor Breiz hag ar C'Helled* (3) (« Histoire de la Bretagne et des Celtes »), MM. Yves Berthou, Pol Diverrès et Léon Le Berre, formulent même des accusations plus hardies. Nous traduisons :

« En dépit de la loyauté et du droit des gens, le Roi de France fit saisir la jeune Duchesse. Celle-ci fut amenée prisonnière au Château de Langeais, où elle consentit à épouser Charles VIII, en 1491. Un bruit courut, vrai ou faux, que la pauvre fille ne se

(1) Dom Lobineau : *Histoire de Bretagne*, 1707 (Tome I<sup>er</sup>, p. 816-817).

(2) De longue main, en effet. Témoin, certain « Mémoire adressé à la Dame de Beaujeu, sur les moyens d'unir le Duché de Bretagne au Domaine de France », document datant de 1485 ou 1486 (six ans avant le mariage d'Anne avec Charles VIII) et publié de nos jours, par M. Julien Hayet (in-8°, Nogent-le-Rotrou, 1884). — C. M. E.

(3) *Histor Breiz hag ar C'Helled*, gant « Trivarez ». In-16, M. Le Dault, éd., Paris, 1910.

« Régionaliste en France ? Tous les députés « le sont à qui mieux mieux ! — Il n'y a « plus de « petite » Patrie pour les Bretons « conscients. Ils ont une patrie française, « c'est entendu... » (Bien obligés, puisqu'on la leur a imposée par la force ! N'est-il pas vrai, Berthou ?)... « Mais leur grande Patrie, « leur plus grande Patrie, c'est la Bretagne ». (Voilà précisément ce que nous avons proclamé naguère dans un retentissant manifeste). « Désormais, entre les Rouges et les Blancs « qui ne se réconcilieront jamais, il y a place « pour la Nation Bretonne qui veut vivre et « progresser. Le Régionalisme parisianisé « est en train de mourir d'une indigestion « de Carnaval. Le Nationalisme est né ! »

Voilà qui constitue un suffisant démenti aux piteuses insinuations du surnommé Jean Le Goareguer, archer en titre d'Ar Bobl, en même temps que, pour nous, le plus précieux encouragement, la plus réconfortante approbation. Nous sommes heureux de constater, une fois de plus, l'utilité et le succès de nos efforts. Oui, le Nationalisme Breton est né, et nous pouvons être fiers de n'être point étrangers à cette naissance, ou plutôt à cette renaissance !

BREIZ DISHUAL.

## EVIT AR YEZ

Meur a Vreizad a dorr e benn oc'h aesa kompren penôz rei goud d'ar Bobl lenn ha da skriva Brezoneg. Netra aesoc'h !

Da c'hortoz kaout ar Brezoneg er skoliou. lakomp ar Brezoneg en tiegeziou. Ma na ve ket stummet ar vugale, ne vo ket stummet ar bobl. Met... nan eus ket kazetennou, le-vriou na paperou brezoneg da lenn en tiez. Nan eus nemet eun dra da ober : sklabei Breiz Dishual, Krouz ar Vretoned, Feiz ha Breiz, Arvorig, Dihunamb, Ar Bobl, Ar Vro, Klo'hd'i Breiz, ha kement kelaouen vrezonek a gouezo etre ho taouarn, n'eus forz a besort liou, ha kement levr levrig pe baper

résigna à ce mariage qu'après avoir été outragée dans son honneur par le Roi frank. » (1)

Le mariage fut célébré le 6 Décembre 1491. La Duchesse avait trouvé, en arrivant à Langeais, non seulement les dispenses du Saint-Siège, mais encore un contrat dressé d'avance qu'elle fut obligée de signer.

Écoutons ce qu'en dit Pitre-Chevalier :

« Par les principales clauses de ce contrat, la Duchesse Anne céda et transporta au roi Charles VIII, au cas qu'elle décédât avant lui sans enfants, « tous les droits qu'elle pouvait avoir sur le Duché de Bretagne et sur le Comté de Nantes » et toutes ses autres terres et seigneuries de quelque nature qu'elles fussent. Le Roi, de son côté, s'il mourait avant la Duchesse, sans enfants d'elle, lui céda également « tous les droits qu'il pouvait avoir sur les mêmes choses », à condition pourtant qu'elle ne se remarierait qu'au Roi de France, son successeur, s'il le voulait et s'il le pouvait, ou, du moins, au plus proche héritier de la couronne; lequel héritier serait tenu, dans ce cas, de rendre au Roi toutes les recon-

(1) Je note dans l'Index du *Fureteur Breton* qu'on pourra consulter à ce sujet : — Rapt de la « Demoiselle de Bretagne » par Charles VIII; *Griefs de Maximilien*; *Chansons allemandes*; tome I, pages 87, 172; II, 91, 137, 177, 207; III, 114, 198, 268; IV, 204 (*Traité avec Maximilien*).

## ÉPHÉMÉRIDES NATIONALES

AVRIL

12 Avril 1365. — Traité de Guérande, par lequel Jeanne de Penthièvre reconnaît Jean IV de Montfort comme Duc de Bretagne.

Avril 1373. — Du Guesclin, sur l'ordre du Roi de France, prend les armes contre la Bretagne, sa patrie, dans le but de détrôner Jean IV, son légitime souverain.

Avril 1379. — Une ligue patriotique s'établit en Bretagne pour préparer le retour du duc Jean IV, qui, poursuivi, par le roi de France, avait dû se réfugier en Angleterre. (Gf. *An Alarc'h*, dans le *Barzaz-Breiz*).

6 Avril 1765. — Le Parlement de Bretagne prend un arrêté, déclarant qu'il est prêt à démissionner plutôt que de sanctionner les lettres patentes du Roi de France exigeant la levée en Bretagne d'un nouvel impôt de 2 vingtièmes, sans le consentement de nos Etats et contrairement à notre Constitution, que les Rois de France avaient juré, en 1491 et 1532, de maintenir et de respecter.

Littérature Nationale

UN ANNIVERSAIRE  
Claude-Marie Le Laë  
1745-1791

8 Avril 1745. — Naissance, à Lannilis, de Claude-Marie Le Laë, poète en langues bretonne, latine et française, dès ses années de collège à Saint-Pol-de-Leon (1763-1773). Etudiant en droit à Brest et à Rennes (1769-1773). Avocat à Rennes (1774-1790). Juge au tribunal de district de Landerneau (1790-1791). Mort à 46 ans.

Auteur des deux chefs-d'œuvres comiques et satiriques : *Sarmon Mikeal Vorin*, oraison funèbre d'un bedeau grotesque, et *Ar C'Hi*, épopée badine d'un chien criminel ; des *Trois-Bretons* et de *l'Ouessantide*, poèmes français publiés dans *Les Annales de Bretagne*

toutes les concessions du côté de la Duchesse. Pour le présent, elle cédait au Roi l'exercice de sa propre souveraineté et, pour l'avenir, elle lui abandonnait sa souveraineté même, et non seulement à lui, mais aux Rois qui lui succéderaient, si elle mourait la première sans laisser d'enfants. Dans ce dernier cas, l'union de la Bretagne à la France se trouvait consommée par le seul contrat. Il est vrai que le Roi cédait aussi, dans le cas opposé, « les droits qu'il pouvait avoir sur la Bretagne », mais que valaient ces prétentions contestées, à côté des droits réels exercés par la Duchesse ? Enfin, lors même qu'elle survivrait au Roi, et que les droits cédés par elle lui retourneraient, il fallait qu'elle les perdît ou les cédât de nouveau à l'héritier de la couronne, sans qu'ils pussent jamais être aliénés par cet héritier même. N'était-ce pas déclarer encore une fois la Bretagne irrévocablement unie à la France ? Car on sait qu'il n'était plus question ici de la simple suzeraineté, mais bien de la propriété même et de l'exercice de cette propriété.

« Il est inconcevable que le chancelier et le grand maître de Bretagne aient accepté et qu'Anne ait signé un pareil contrat, sans y rien stipuler pour les droits de ses enfants sur la Bretagne. Il y a cependant des copies où l'on trouve l'article suivant : « Au cas qu'il y aurait enfants procréés desdits Seigneurs et Dame, icelle Dame jouira et possédera

de 1912, et d'un grand nombre d'épigrammes bretonnes, de pièces légères françaises, de poésies latines de circonstances. En correspondance avec nombre d'esprits distingués de son temps.

Trop longtemps oublié et inédit, retrouvé et publié par M. Gaston Esnault. — Notre meilleur « écrivain » conscient en langue nationale avant le dix-neuvième siècle.

## Le Monument de Nominoë

Répondant au vœu que nous avons formulé dans notre n° 4, *Le Breton de Paris* du 15 Décembre dernier a fait connaître que les sommes recueillies par lui pour le monument « La Bretagne debout », auquel on n'avait pu donner suite, allaient être (sauf une indemnité de 200 francs, due au sculpteur Georges Le Flécher) affectées au monument du Roi Nominoë. Voilà qui est parfait, mais nous souhaitons qu'on se remue un peu plus à l'Union Régionaliste Bretonne pour faire aboutir ce dernier projet qui risque d'avorter encore si l'on ne se hâte pas d'organiser en sa faveur une publicité plus sérieuse dans toute la Bretagne.

Nous pensons qu'il conviendrait dans cette circonstance de procéder d'abord et sans retard à la formation d'un comité autonome, qui, ne dépende pas exclusivement de l'U. R. B., mais qui ait l'appui de toutes les sociétés bretonnes ; pour le former on ferait appel à toutes les personnalités marquantes de notre Pays. Qu'on lance ensuite des circulaires et des communiqués pour attirer l'attention générale sur le projet ! Qu'on entreprenne une campagne de presse pour faire mieux connaître Nominoë et pour intéresser toute la Bretagne à sa glorification ! Qu'on fasse appel à toute la presse bretonne, afin d'ouvrir simultanément une souscription nationale dans les principaux journaux favorables au projet, particulièrement dans les quotidiens qui atteignent un plus grand public.

« entièrement lesdits pays et Duché de Bretagne comme à elle appartenants. » Mais cet article n'existe ni dans l'acte latin ni dans l'acte français, dont les expéditions originales sont au trésor des chartes. Cette omission si grave est une preuve de plus de la confiscation qu'entendait opérer la cour de France » (1).

— Ainsi donc, irrécusable témoignage de l'histoire qu'on s'abstient de nous enseigner dans toute sa cruelle vérité, mais qu'il n'est au pouvoir de personne de baillonner et d'abolir, — en nous démontrant que la Bretagne ne s'est point donnée librement, spontanément à la France, mais a été bel et bien conquise et annexée par la force, — suffit à dissiper les tables et les légendes, les erreurs et les mensonges, toutes les nuées accumulées sur nous par quatre siècles de servitude (2).

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

(1) *La Bretagne ancienne et moderne*.  
(2) J'ai traité ici la question seulement au point de vue historique. Au point de vue du droit des peuples, se reporter à ma brochure : *Le Nationalisme Breton et l'Action Française* (Aux bureaux de Breiz Dishual ; 0 fr. 50).

L'abondance de copie et le souci de ne pas trop négliger l'actualité nous obligent, d'autre part, à remettre à l'étude le mariage d'Anne de Bretagne avec Louis XII.

skrivet en Brezoueg, sklabei ané dre an tiez, rei ané d'ar vugale hep sellet berr. Anez ober kement-se, ne dalv ket ar boan hinja penn na despeti.

Eun dra vad e vefe ivez sevel gourenna-degou etre ar vugale hag au dud vraz war bez a zell leun ha skriva Brezoueg. Kementze a vez great dija gant *Breizier ar Brezoueg*. Gwella doare da drei spered ar bobl ha da abober ar spered broadel eo ar stum-ze.

Dre eno ivez e skignfomp ar gwella spered an distagerez. Ma sonjeo n'ez eus feson-all ebet dereatouh. Alia a ran hon mignoned hag hon c'henvroiz da gemer skouer war *Breizier ar Brezoueg*, hag ar re o do bolante, da rei dorn d'ez.

LCEIZ N. AR ROUZ.

## PONTCALLEC

Nous avons oublié, dans notre article sur *Pontcallec chanté par les Bardes et les Poètes Bretons*, de citer cette strophe, de Joseph Rousse :

Quand les jeunes seigneurs, amants de leur Patrie,  
Rêvent sa liberté, — naïve rêverie ! —  
Philippe le Regent les livre à ses bourreaux :  
En face du Bouffray, le vieux donjon de Nantes,  
La hache fait tomber quatre têtes sanglantes...  
— Fier Pontcallec, ta mort fut celle d'un héros !

(L'Indépendance Bretonne).

D'autre part, notre ami Louis N. Le Roux nous signale que, d'après le petit *Cours d'histoire de Bretagne de La Borderie* (tome IV, page 181), Pontcallec aurait eu 40 ans et non 22, lors de son exécution en 1720. Ce serait donc par erreur que les précédents historiens ont indiqué l'âge de 22 ans. Mais, à dire vrai, l'âge ne fait rien à l'affaire. Pontcallec reste pour nous une figure éternellement jeune, intrépide et glorieuse :

... Markis yaouank Pontkallek  
Ker koant, ken drant, ker kalonek.

tel que l'ont sacré nos Poètes et nos Bardes.

naissance féodales dues à raison de ces mêmes seigneuries, et ne pourrait, non plus que la Duchesse, les séparer, ni les faire passer en d'autres mains que celles du Roi.

« Au moment d'inscrire son nom sur ce contrat, près de celui de Charles VIII, et d'apposer les armes de Bretagne à côté des armes de France, Anne jeta sans doute, du côté de la vieille Armorique, un long regard qu'elle ramena tout voilé de larmes, puis elle traça d'une main désespérée la signature qui la faisait Reine.

« Les ombres d'Hoël-le-Grand, de Warok, de Barbe-Torte, de Jean de Montfort, avaient gemi de douleur en leurs tombeaux de pierre, au fond des cathédrales bretonnes, et les fantômes de Philippe-Auguste, de Charles V et de Louis XI avaient tressailli de joie dans les caveaux de St-Denis ; car l'annonce d'Anne à la succession de François II, puisque les deux parties se cédaient mutuellement « les droits que chacun pouvait avoir sur la Bretagne », ne se bornait donc à trancher sur cette question fondamentale. Mais les clauses suivantes plaçaient

L'Almanach de l'Union Régionaliste Bretonne pour 1913 donne la photographie d'une maquette due au sculpteur A. Gueniot, de Dinan, et représentant Nominœ debout, la main droite posée sur la garde de son épée nue et se couronnant lui-même de la main gauche. Ce mouvement ne semble pas très exact au point de vue historique, ni très heureux au point de vue plastique. On dirait que Nominœ fait le geste démocratique de lever sa couronne pour saluer ses sujets, comme un vulgaire Président de la République Française. De plus, la physionomie du personnage paraît manquer d'énergie. Il y a donc lieu de mettre le sujet au concours, car, vu son importance, il importe qu'il soit traité avec maîtrise. Si la souscription atteignait un chiffre suffisant, on pourrait réaliser un monument équestre qui serait certainement plus imposant : il s'agirait de réunir une quinzaine de milliers de francs. Or la souscription, au 15 novembre, n'atteignait encore que 1815 francs.

Nous engageons tous nos amis à participer sans parti-pris, sans esprit de coterie, à la réalisation de ce monument national dont l'érection aura sans nul doute, après la honte du monument de Rennes, un salutaire et prodigieux retentissement.

P. S. — L'Union Régionaliste Bretonne qui doit tenir à Rennes, du 3 au 6 Mai prochain, ses assises d'hiver, a annoncé pour le 4 Mai une réunion du Comité d'érection d'un Monument à Nominœ. Espérons que ce Comité va faire enfin de la bonne besogne et organiser une sérieuse publicité autour de la souscription ouverte. Il faut aboutir ! Espérons aussi que l'U. R. B. profitera de son passage à Rennes pour suivre l'exemple de la Fédération des Etudiants Bretons et prendre l'initiative d'une importante manifestation contre le Monument de la Honte Nationale.

## LES LITTORAUX BRETONS

### BREST-TRANSATLANTIQUE

Un sait que la France a élu, pour sept ans, un nouveau Roi de sa République. A l'occasion de cette élection, notre distingué compatriote Lionel Radiguet a fait imprimer une Pétition à l'Assemblée de Versailles, où il proteste contre le parti-pris des gouvernements français de ne pas mettre en valeur les littoraux bretons, dans la crainte évidente que cette mise en valeur n'assure du pain à nos pêcheurs affamés. Notre compatriote conclut :

« La Congrégation des Chers Camarades de l'X (les ingénieurs de l'École Polytechnique), après avoir laissé les grands cours d'eau, non traités pour la circulation de la richesse et l'abaissement du coût de la vie, noyer les riverains, au lieu de les enrichir, vous mettra l'Europe centrale et les États-Unis sur les bras ; et vous trouverez tout naturel que les Bretons (aussi lésés dans la mise en valeur de leur littoral, si privilégié comme situation géographique, que les peuples, des deux côtés de l'Atlantique, isolés par la France, qui devrait assurer leurs communications) se fassent tuer, pour soutenir le droit de la Congrégation des Chers Camarades de l'X à les réduire à la famine et à l'émigration. C'est peut-être trop attendre, Messieurs, du loyalisme de la Bretagne-Armoricaine, toujours une Nation ! »

Le Dr Radiguet nous a d'autre part communiqué directement une Déclaration qui

complète sa pensée et dont voici les lignes essentielles :

« Au point de vue du trafic mondial et des intérêts lésés, dont la contrainte pourra avoir à s'exercer pour amener la France à remplir les obligations que lui impose sa situation géographique, par une réfection intégrale des voies de fer et d'eau accédant de l'Europe centrale, à travers son territoire, aux extrêmes littoraux bretons de l'Atlantique,

« J'estime de droit la Bretagne, ma Patrie, au bénéfice de la même autonomie souveraine que les autres États intéressés de l'Europe orientale, centrale, et du Continent américain ; qu'il y a réintégration de facto de la Bretagne dans les droits souverains qu'on lui a subtilisés, devant son droit au pain et à la conquête de la richesse que la France s'obstine à abolir ».

## LES MÉTÈQUES

En inaugurant cette chronique dans *Breiz Dishual*, nous tenons à signaler ou à rappeler à nos lecteurs un incident pas très neuf, mais bien caractéristique, que les Bretons apprécieront comme il convient :

Dans *Le Breton de Paris* du 5 Janvier, « les masques tombent »... C'est-à-dire que sous ce titre et à propos du château de Kerjean où il compte se tailler une bonne sinécure administrative, M. Dehodencq, Normand, a injurié d'une manière fort inélegante et déplacée notre éminent compatriote Yves Berthou (Grand-Druide « Kaledvoul'h »), lequel s'est montré d'une absolue correction dans cette affaire.

Et ce même M. Dehodencq, Normand, a osé écrire ceci, qu'il qualifie de « syllogisme simple », et *Le Breton de Paris* n'a pas craint d'imprimer cette énormité :

« Il est parfaitement exact que je suis Normand. Breton, d'ailleurs, je le suis également. Tous les Français sont naturellement un peu Bretons. La Bretagne est un morceau de la France. Le citoyen de la grande patrie est aussi de toutes les petites patries qui la composent. »

Alphonse Daudet a dit que « tout le monde, en France, est un peu de Tarascon », — et c'est assez vraisemblable, — mais c'est à l'unique M. Dehodencq, Normand, que revient l'honneur de cette trouvaille saugrenue : « Tous les Français sont naturellement un peu Bretons » !!!!!

Non ! mais quel culot ! Et ne convient-il pas de rappeler à ce Normand comment nos ancêtres ont traité les siens : les victoires remportées par nos anciens Rois Judicaël, Alain-le-Grand, le vainqueur de Questembert où 13.000 Normands furent exterminés en 907, Alain Barbe-Torte qui les battit encore à Dol, à Saint-Brieuc et à Nantes et les chassa définitivement de notre territoire. Et c'est le cas de chanter en chœur la vieille *gwerz* populaire d'Alain-le-Renard (pas Normand ni Gascon, celui-là), qui nous a été conservée dans le recueil des *Barzaz-Breiz* :

Al Louarn barveg a glip, glip, glip, glip, glip er c'hoad :  
Goa konikled arall-vro ! Lemm-dremm a zaoulagad !

« Le Renard barbu glapit, glapit, glapit au bois :  
— Malheur aux lapins étrangers ! Ses yeux sont deux lames tranchantes !... »

Encore une fois nous posons cette question à qui de droit : que vient faire ce lapin étranger et quelques autres *ejusdem farinae*, à l'Union Régionaliste Bretonne, au Breton de Paris, au château breton de Kerjean ?

On a pu lire, dans *Ar Bobl* du 18 janvier, l'admirable riposte d'Yves Berthou au syllogisme normand de M. Dehodencq. Nous ne pouvons faire mieux que de citer le passage suivant de l'article de notre distingué compatriote :

« La France, en tant que nation, comprend des groupements ethniques ; il y en a d'origine celtique ; il y en a aussi d'origines fortes différentes. Devant la loi, sont citoyens, au même titre, le Normand, le Breton, le Gascon, le Corse, le Provençal, le Lorrain, l'Auvergnat, etc. Que dis-je ? le nègre des Antilles est aussi français que le Normand ou le Breton : demandez-lui si ce n'est pas vrai. Un jour ou l'autre on versera également, dans la citoyenneté de « la grande patrie française », Malgaches, Tonkinois, Marocains, pour achever de colorier à la russe la bonne salade française.

« Tous citoyens de « la grande patrie » ! Et enfin, un jour n'est-ce pas, toutes les grandes patries se fondront dans la grande patrie universelle. Ce qui ne veut pas dire — j'aime à le croire — qu'il y aura eu fusion des races, ou que les races auront sacrifié leurs droits sur l'autel de la Nation.

« Mais de grâce, que devient dans tout ceci le régionalisme ?

« Ne nous payons pas de mots. « Citoyens de la grande patrie ! » Traduisez donc cela en Breton. Y arriverez-vous ? Eh bien ! qu'est-ce que cela veut dire ? Avantage précieux de connaître la langue bretonne, simple, loyale, qui ramène tout à sa valeur exacte ! Passez-moi donc au crible de cette langue précise tous les vocables flous et grandiloquents avec lesquels on prétend faire « marcher » les Bretons comme on fait marcher les parisiens et autres nègres français qui n'ont plus ni traditions, ni langue, ni esprit racial.

« Ainsi, parce que la loi confère au Breton et au nègre martiniquais le même droit de vote, le nègre est un Breton et le Breton est un nègre. Assurément, un Druide ne saurait comprendre ce syllogisme normand ou nègre et je veux espérer qu'un Breton ne le comprendra jamais.

« C'est grâce à la propagation de semblables syllogismes que tant de métèques s'implantent partout, moissonnent le blé et corrompent l'esprit des peuples assez simples pour les adopter ».

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites des abonnés à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou Sardrin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou. Sennou ha kalz a draou a zo ret d'ec'h kavout da besketa,

aet da di JOB LOYANT

7, Rue du Breil, Naoned (NANTES).

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ  
Imprimerie de « BREIZ DISHUAL »

† † † † †  
« Breiz Dishual »  
Gazeten miziek  
Breizad Brezadél Breiz  
† † † † †

# BREIZ DISHUAL

† † † † †  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel de  
Parti Nationaliste Breton  
† † † † †

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

1 page. La Ligne ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

JOS DIRLEM-AR-BRAZ — E. DOUAR-GWE — LUCIE GESLIN — HERVÉ DE KERGUILLY — SAMSON DE KERHEOL — RONAN DE KEROMÉNE — MONTICA DE KERMOUSTER — NOËL KERNEJO — IANN KERNEVAD — FANGH L'HERMITTE — MATILIN-FRÉGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM — POL SULIAC — J. VADELEZ.

Adresser toute la Correspondance, articles, abonnements et souscriptions, à **M. RONAN de KEROMÉNE** Secrétaire de la Rédaction à **Laurenan (H<sup>a</sup>-Bretagne) (C. du-N.)**

# “ Le Nationalisme Breton et l'Action Française ”

A nos Abonnés, A nos Lecteurs, A nos Amis

C'est le mois prochain que *Breiz Dishual* termine, avec son 12<sup>e</sup> numéro, sa première année d'existence. Les résultats de ce début ont été, certes, des plus satisfaisants, mais pas assez, cependant, pour nous permettre d'équilibrer complètement notre modeste budget. On sait, ou plutôt on ne sait généralement pas combien il est difficile de faire vivre un journal d'idée et d'action, organe indépendant et désintéressé d'un mouvement d'avant-garde dont l'utilité ne peut échapper à personne, combien il est difficile de secouer les égoïsmes et les indifférences, d'émouvoir le cœur et la bourse de nos contemporains, fussent-ils même nos compatriotes. Et cependant, qu'est-ce que vingt sous, un franc, *pevar real*, pour la majorité d'entre eux et quel est celui qui ne peut prélever cette somme infime sur ses ressources d'une année ? Nous l'avons dit déjà : si, pour un particulier, un franc n'est rien (sans jeu de mots, dirait Botrel), en revanche, pour *Breiz Dishual*, un abonnement, c'est quelque chose, et c'est précisément de la multiplicité des abonnements à 20 sous que dépend la vie de notre cher et vaillant petit journal. Certains, paraît-il, ne l'ont pas encore compris. Nous avons reçu d'innombrables témoignages de sympathie et d'encouragement, mais pas autant d'abonnements et de souscriptions qu'il eût fallu. Et c'est là pourtant le meilleur encouragement, le plus vrai, le plus tangible, le plus efficace, à apporter à *Breiz Dishual*. C'est très joli, les témoignages de sympathie platonique, mais ce n'est pas avec ça qu'on paie l'imprimeur. Nous supplions donc tous les Bretons qui s'intéressent à notre œuvre de faire un nouvel effort, un effort décisif, pour nous permettre de clore cette première année dans des conditions satisfaisantes, et d'entreprendre la seconde avec un plein espoir de réussite.

1° Que tous ceux de nos abonnés qui sont dans une situation aisée se fassent un devoir de « corser » un peu le prix de l'abonnement déjà versé et ne se croient pas ruinés ni déshonorés pour ajouter spontanément vingt autres sous ou davantage aux vingt sous de leur abonnement.

2° Que tous nos abonnés se rappellent qu'il est de leur devoir de nous recruter activement de nouveaux abonnés dans leur entourage.

3° Que ceux de nos lecteurs qui ne sont point encore abonnés se hâtent de nous adresser le montant de leur abonnement (« corsé » si possible).

La collection des 12 premiers numéros de *Breiz Dishual* (1<sup>re</sup> année complète) est encore à leur disposition au prix de 1 franc. Mais, sitôt le 12<sup>e</sup> numéro paru, le mois prochain, le prix de la collection de la première année sera considérablement majoré, étant donné qu'elle ne tardera pas à être épuisée et que sa rareté lui vaudra d'être bientôt très recherchée.

4° Que les personnalités à qui nous avons



Banniel Breiz (Le Drapeau de la Bretagne)  
Dessin de MATHALIZ (Breiz Divarvel)

fait jusqu'à présent le service gratuit de *Breiz Dishual*, nous en récompensent et nous prouvent l'intérêt qu'ils prennent à sa lecture, en nous envoyant délibérément leur abonnement.

5° Que les personnes qui ont bien voulu nous aider généreusement de leurs souscriptions fassent encore un petit sacrifice en faveur de l'idée bretonne que nous défendons et propageons.

6° Que nos adhérents, inscrits pour la cotisation régulière, veuillent bien nous adresser au plus tôt le montant de leur arriéré.

— En un mot, que tous les bons Bretons fassent un effort et nous viennent en aide, pour l'amour de la Patrie, pour le Saint de la Bretagne.

## “ Le Nationalisme Breton et l'Action Française ”

Notre ami Camille Le Mercier d'Erm vient de faire paraître en brochure l'importante étude qu'il publiera l'an dernier dans le *Bulletin d'Action Française de la Province de Bretagne*, en réponse à l'article que M. Marcel de la Bigne de Villedeneuve avait consacré au Nationalisme Breton, dans le même périodique.

Nous ne pouvons donner ici une analyse complète et serrée de cette brochure. Contentons-nous d'en esquisser les passages les plus importants. Tous nos amis, d'ailleurs, voudront se procurer cette brillante et juste réplique aux arguments sophistiques et par trop intéressés dont se réclament les disciples de M. Charles Maurras, disciples français qui, eux, du moins, sont dans leur rôle, et même disciples bretons, chez qui s'avère une grave méconnaissance de nos traditions nationales. De ces derniers, francisés et latinisés, on peut malheureusement dire, en transposant une expression de l'*Action Française*, que ce sont « des Bretons qui ont perdu l'habitude d'être Bretons ».

Et cependant nous avons eu la joie de voir nombre d'entre ces égarés comprendre enfin que leur place n'était point là où l'on fait de l'*Action Française*, mais tout au contraire là où l'on fait de l'*Action Bretonne*. Nous comptons aujourd'hui dans nos rangs des convertis de P. A. F. et de divers autres partis, tous également désabusés de la politique étrangère.

« Heureux, dit Le Mercier d'Erm, ceux qui, comme nous, grâce à l'étude et grâce au raisonnement, savent et peuvent bri-

« ser l'artifice mensonger d'une éducation, « non pas seulement française, mais anti-bretonne ! Infortunés, ceux qui, par négligence, paresse d'esprit, intérêt ou mauvaise volonté, maintiennent en eux l'équivoque d'une imposture séculaire, « trahissent leur devoir, leur Patrie et leur race ! »

Après avoir constaté le réveil du sentiment national breton, qui se manifeste de nos jours avec la plus vive et croissante intensité, notre ami entreprend immédiatement de réfuter point par point les arguments, d'inspiration toute française, que lui avait opposés son contradicteur. Les royalistes qui ont la prétention de concilier l'Action française et l'Action bretonne c'est-à-dire le Nationalisme français et le Nationalisme breton semblent ne pas se rendre compte que « l'idée bretonne et l'idée française représentent chacune un sentiment national distinct et opposé. » Le conflit perpétuel est donc à la fois inévitable et justifié. Le nier serait faire preuve d'une incompréhension notoire de la Bretagne et des Bretons. Cette incompréhension s'avère et s'explique chez les *Potred ar Roue* par la culture latine et française dont ils se réclament, avec une terreur quelque peu indiscreète, culture dont nous ne voulons pas médire, mais qui ne favorise certes pas l'efflorescence de la mentalité bretonne. Que les Bretons de l'A. F. suivent donc le conseil de Camille Le Mercier d'Erm : qu'ils se mettent à l'étude de l'Histoire de Bretagne, qu'ils acquièrent surtout la connaissance de la Langue bretonne, au erible de laquelle, comme disait récemment Berthou, il faudrait passer tant d'expressions grandiloquentes et creuses pour les ramener à leur juste valeur ; en un mot, qu'ils se créent une âme bretonne et la Patrie leur apparaîtra alors sous un jour bien différent. Ils reconnaîtront que la Bretagne forme un corps complet pouvant vivre, se développer et prospérer librement ; ils ne lui dénieront plus le droit d'aspirer légitimement à recouvrer son indépendance.

Camille Le Mercier d'Erm pose ensuite et résout très clairement cette question : « La France avait-elle le droit de mettre la main sur la Bretagne ? » — Bien entendu, pour nos excellents Royalistes, cela ne fait pas l'ombre d'un doute : — « C'était dans la logique des choses », affirment-ils, avec une admirable candeur. Notre ami, on le comprend, n'a pas même à redresser un pareil raisonnement, et, appuyé sur l'histoire et le droit des peuples, il rétorque cet argument avec humour, en même temps qu'il fait justice de cette légende stupide et mensongère qui veut que la Bretagne se soit librement donnée à son implacable et séculaire ennemie.

Ce n'est pas assez pour les Royalistes de prétendre que l'Union de la Bretagne à la France était « dans la logique des choses », ils veulent aussi que notre Patrie ait retiré de cette union des avantages multiples et précieux. Ah ! oui ! Parlons-en ! Le pacte

d'union violé par les Rois, déchiré par la Révolution, voilà qui n'est pas mal déjà ; mais s'il s'agissait maintenant d'énumérer toutes les aventures qu'il a fallu, qu'il faut courir chaque jour pour la plus grande gloire de la France, pour le plus grand dam de la Bretagne, on conviendrait que ces avantages sont du nombre de ceux que l'on s'estime favorisé de ne point recevoir.

Avantage de participer à toutes les guerres européennes jusques et y compris la boucherie de 1870 ; avantage de couler avec des sous-marins insubmersibles ; de sauter avec des cuirassés garantis contre toute explosion ; avantage de payer de lourds impôts pour engraisser une horde de sinécristes *provençau* ou *gachécons* ; avantage de soutenir inutilement un énorme budget de la guerre, alors que les chemins ruraux de Bretagne sont impraticables et ne permettent plus à nos paysans de rentrer leurs récoltes, leur pain de chaque jour !... Tout de même, qu'on cesse de nous écraser avec d'aussi précieux avantages.

Non ! Nous ne sommes pas de ceux qui croient que pour nous l'Union de la Bretagne à la France vaille d'être maintenue. Nous nous obstinons, au contraire, à lutter contre l'actuel état des choses, convaincus « par l'étude et le raisonnement », que notre devoir n'est pas ailleurs. Tous les Bretons conscients pensent comme nous et tous seront heureux de lire et de méditer cette substantielle étude sur le *Nationalisme Breton et l'Action Française*, qui forme, pour les pionniers du réveil breton, une excellente contribution à l'élaboration d'une doctrine nationale.

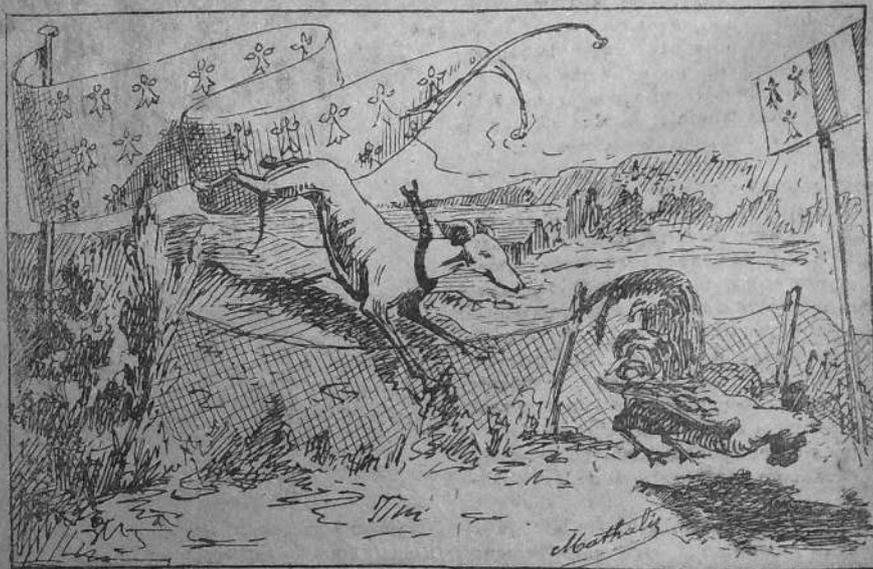
Après avoir développé son argumentation avec une clarté, une précision, une logique et une documentation qui sont de tout premier ordre et qui tont mentir, une fois de plus, cette légende qui prétend que les Celtes n'ont pas d'ordre dans les idées et qu'il n'est point de salut hors de la « discipline latine » (?) et de la « clarté française » (17), le parfait écrivain et le vaillant Breton qu'est notre ami Camille Le Mercier d'Erm conclut par ces lignes qui ne manqueront pas de rallier les suffrages de tous les vrais patriotes de notre Pays ; aussi bien les Nationalistes déclarés que les « Régionalistes » diplomates :

« Le système régionaliste, excellent peut-être pour les provinces de France, ne serait qu'une amère dérision vis-à-vis de la Nation bretonne. Néanmoins, nous consentirions — provisoirement — à ronger cet os, qu'il nous vint de la main du Roi ou de celle de la République, peu nous importe ! L'essentiel, c'est de faire au plus tôt un premier pas vers l'autonomie. Mais qu'on ne nous demande pas de renoncer à l'espoir et à la volonté de continuer la marche en avant. »

RONAN DE KERMÉNÉ.

*Le Nationalisme Breton et l'Action Française*, 1 brochure in-8°, de 30 pages, Edition du Parti Nationaliste Breton. En vente aux bureaux de Breiz Dishual : 0 fr. 50.

Pour recevoir la brochure franco, adresser 0 fr. 60 en bon de poste ou timbres poste, à M. Ronan de Kerméné, administrateur de Breiz Dishual, à Launay (Haute-Bretagne, — C.-du-N.).



Levranez Breiz ha Kog Bro-C'Hall (La Levrette bretonne et le Coq gaulois)  
Dessin de MATHALIZ (Breiz Divarvel)

Défense et Illustration de la Langue Bretonne  
**Les Éléments d'une Littérature Nationale**  
**BREIZ DIVARVEL**  
DU BARDE MATHALIZ

(Suite)

Les premiers vers de Mathaliz datent déjà d'une dizaine d'années. Il les publia dans *Kloc'hdi Breiz Kroaz ar Vretoned*, Ar

*Vro, L'indépendance Bretonne*, etc. Chose curieuse, alors que ses devanciers développaient leur inspiration en des strophes aux mètres variés, c'est vers la forme fixe et quelque peu précieuse du Sonnet que le Barde se sentait attiré. Ce fait, en lui-même, mérite quelque attention. Le Sonnet, en effet, est pour nous une importation étrangère. Certains lui ont attribué, à tort, paraît-il, une origine italienne. D'après Char-

les Asselineau, l'auteur du *Livre des Sonnets* et du *Livre des Ballades*. — deux florilèges français édités par Alphonse Lemerre. — le Sonnet, de même que la Ballade, le Rondel et le Triolet, serait bel et bien d'origine française. « L'opinion commune des érudits, dit Asselineau, est que ces anciens rythmes français, Sonnet, Rondeau, Ballade, Triolet, ont été mesurés, calqués sur des airs notés, airs à chanter ou à danser. Sonnets, Rondes, Ballets ont effectivement le même sens de chant ou de danse. Il y a là quelque chose d'analogue au système poétique des Grecs et des Arabes dont les rythmes poétiques se ramènent tous à un certain nombre de types, de patrons, de timbres ». D'origine française, le Sonnet devait passer par la suite en Italie, où Pétrarque l'illustra, et qui le rendit à la France, au temps de la Renaissance. Il lut le grand favori des poètes de la Pléiade. Il triompha aussi en Angleterre avec William Shakespeare et voici qu'il s'acclimate en Bretagne avec Mathaliz. Quelques autres Bardes, même avant notre ami, ont cependant écrit et publié des sonnets bretons : tel Pierre Pronost, dans son livre *Annaik, Lili ha Roz-Gouez* (1902) ; puis Fanch Allinek, dans la revue *Ar Vro*, *Ar Yeodet-Bocher* dans ses *Blenniou Yaouankiz* (1909), Jaffrennou dans le second livre de ses *Barzaz-Taldir* (1911) et enfin M<sup>lle</sup> Philomène Cadoret dans son recueil *Mouez Meneou Kerne* (1912). Mais aucun de ces écrivains n'a cru devoir s'astreindre longuement à la rigoureuse discipline du Sonnet, qui n'est guère dans leur œuvre qu'un accident... heureux ; nul n'a eu comme Mathaliz, l'ambition de devenir le maître sonnettiste de la langue bretonne. Peut-être ont-ils jugé que le Sonnet, en tant qu'importation étrangère, n'est pas dans la tradition celtique et bretonne ; peut-être aussi leur a-t-il paru que ce rythme, à la forme arbitraire et tyrannique et au cadre exigu, a le grave inconvénient de restreindre l'horizon poétique, de couper le souffle, d'émasculer l'inspiration. On peut objecter que le Sonnet est un délicieux travail d'orfèvre, qu'il exige une parfaite habileté d'artiste, qu'il est le bijou ciselé qui sertit une perle rare... Ce sont là les arguments bien usés des anciens Parnassiens français. Laissons-les à leurs derniers disciples ! — Loin de moi, d'ailleurs, la pensée de faire à Mathaliz un grief de son initiative, car elle a son utilité : elle prouve surabondamment que la langue bretonne est assez riche et assez souple pour se plier à toutes les fantaisies des prosodies étrangères. Notre ami a donc eu raison d'écrire des sonnets bretons, d'écrire même tout un livre de sonnets bretons. Mais il aurait peut-être tort de continuer à se spécialiser dans ce genre factice. Il a mieux à faire. Je sais de lui quelques poèmes, *Kan Brezel, Du Vro-C'Hall*, etc., qui ne sont point des sonnets et où son inspiration s'est donné libre cours, et je ne puis m'empêcher de constater que ces strophes régulières sont plus adéquates au génie tra-

ditionnel et à la sonorité de la langue bretonne. Nous possédons en Bretagne, sans parler de l'ancien vers à rime interne, restauré par M. Ernault et par Taldir, et que Mathaliz lui-même a expérimenté dans deux de ses sonnets (*Breiz Divarvel*, I et II), — nous possédons certains mètres quasi-classiques et qui se sont en quelque sorte identifiés avec la langue : c'est, d'abord le distique octosyllabe, d'un charme si particulier, avec le fréquent redoublement d'une partie de son second vers au commencement du couplet suivant ; c'est le mètre habituel de nos *gwerziou* et *soniou* populaires. En voici un exemple caractéristique tiré du *Barzaz-Breiz*.

An neb a venn, hennez a C'Hall ;  
An neb a c'hall a gas ar Gall,  
A gas ar Gall, a harp he Vro  
Hag evitthi ter ha tero !

(*Drouk-Kinnig Neumenoïou*).

C'est la forme des *gwerziou* de Pontcallec publiés dans notre dernier numéro, et nul ne prétendra qu'elle est insuffisante pour l'expression des sentiments les plus divers, depuis la haine farouche jusqu'à la pitié la plus tendre.

Nous avons aussi le vers de treize pieds, large et scandé, groupé en strophes de quatre unités rimant deux à deux. Et ce mètre nous est bien particulier ; il est bien breton. On en trouve divers exemples dans le *Barzaz-Breiz*, comme *Alan al Louarn*, *Ar Re-Unaned* (dialecte de Cornouaille) et *Er Chouanted* (dialecte du Bas-Vannetais).

Veillez observer la valeur expressive et plastique d'une strophe comme celle-ci, de Jean-Marie Le Jean :

Suta l ra an avel skiltruz er gwez huel  
Krosmola a ra ar mor en-dro da Vreiz-lzel,  
Hag al logodennik-dall, gant diouaskel groc'hen,  
A nij kre ha kamm-digamm arog pao ar gaouen.

(*Barzed Arvor*).

Voilà donc les mètres qui doivent rester à la base de notre prosodie. Certes il serait monotone de n'en point sortir, de ne jamais varier la formule poétique, mais il importe qu'une discipline traditionnelle préside à la création et à la combinaison des rythmes nouveaux et les groupe, autant qu'il est possible, autour de nos rythmes fondamentaux.

Notre éminent compatriote et maître Yves Berthou a eu, l'an passé, l'excellente idée de publier un petit traité de prosodie bretonne *Kervin Barzed Breiz* (1), qu'il complètera par un *Dictionnaire des Rimes bretonnes*. Voilà de quoi nos Bardes sauront tirer le meilleur profit.

Si j'ai cru devoir faire quelques réserves de principe, en ce qui concerne la forme artificielle du Sonnet, je n'en puis que louer davantage la virtuosité avec laquelle le Barde Mathaliz a triomphé des difficultés qu'il s'était imposées. Ses Sonnets ont toutes les qualités du genre, et, puisque j'ai prononcé tout à l'heure le mot *Parnassien*, je ne ferai pas injure à notre ami en

(1) *Kervin Barzed Breiz*, 1 plaquette in-12, H. Champion, éd., 5, quai Malaquais, Paris, 1912. — 9 fr. 60.

lui disant qu'il a affirmé, dans *Breiz Divarvel*, toute l'application, tout le talent, tout l'art d'un... Parnassien breton. La langue est harmonieuse et imagée, la rime remarquablement riche et bien choisie ; le dernier vers de chaque Sonnet renferme généralement le trait décisif qui frappe, qui se fixe dans la mémoire du lecteur. Et d'ailleurs, Mathaliz a pris avec la forme traditionnelle du Sonnet des libertés grandes, ce dont nous ne pouvons que le féliciter : il ne respecte pas toujours la règle qui veut que les deux quatrains soient écrits sur deux rimes seulement ; d'autres fois, il entrecroise ses rimes dans un ordre imprévu ou bien il restitue au sonnet le privilège d'ordinaire réservé à l'Ode, de mêler dans ses strophes — quatrains ou tercets, — des vers plus courts, alternés avec le mètre-type adopté tout d'abord pour l'ensemble de la pièce. Il en résulte pour l'œuvre de Mathaliz une remarquable variété de rythme que l'on n'était certes pas en droit d'exiger d'un recueil de ce genre. Et, si la forme concise qu'il affectionne ne permet point au Barde de développer avec ampleur une idée en quatorze vers, il y supplée par une précision de pensée et d'expression, exempte au surplus, de toute sécheresse, qui fait que ses Sonnets resteront, dans la littérature bretonne, comme des modèles parfaitement représentatifs.

‡

Notre règle générale veut que nous prenions moins souci de la qualité de la forme que de la valeur du sentiment exprimé. Nous ne faisons pas de « l'Art pour l'Art », parce que nous estimons que l'Art ne doit pas être une fin, mais un moyen. Nous avons donc pour principe de nous intéresser à la Littérature, à la Poésie, surtout dans la mesure où elles peuvent servir l'idée nationale. Et, à ce seul titre, *Breiz Divarvel* mériterait déjà le suffrage de tous les vrais Bretons.

Nous allons essayer d'analyser la pensée de ce livre que Mathaliz dédie, dans la pièce liminaire, « à tous ceux qui luttent pour défendre leur Bretagne contre l'oppression française — qui veulent une patrie libre (*dishual*), forte, et belle entre les plus belles » (*Kinnig*).

« Mathaliz », ce nom de « Mathaliz », le Barde l'a repris en souvenir de ses ancêtres qui l'ont porté, et il s'en fait une arme de combat, « pour défendre le vrai, le bien, l'esprit celtique et la patrie bretonne, si maltraités par le Franck » (*Va Hano-Barz*). — Il invoque Yor, le Dieu des Celtes, et lui demande de nous donner « une Patrie libre ou la mort ».

Mathaliz glorifie le patriotisme (*Karante-Vro*), le vrai patriotisme animé du seul amour de notre unique Patrie : la Bretagne. « Si je n'étais Breton, Breton je voudrais être », s'écrie-t-il, avec un magnifique enthousiasme :

Ma na vijen Breizad, Breizad 'kafen beran !

(*A suivre*). CAMILLE LE MERCIER d'ERM.

## L'Apologie des Nationalistes Bretons

PAR ANATOLE LE BRAZ

## MISE AU POINT

Le Breton de Paris et la revue *Brittia*, de Lorient, ont cru devoir épiloguer et manifester quelque dépit au sujet des paroles prononcées en notre faveur par Anatole Le Braz, au dernier Banquet des Bretons de Paris. Pour couper court à leurs contestations et à leurs allégations diversement tendancieuses, nous reproduisons ci-dessous, avec l'assentiment écrit de l'auteur, un fragment d'une lettre adressée par M. Anatole Le Braz à notre rédacteur Camille Le Mercier d'Erm, en date du 10 Mars 1913, lettre où l'éminent écrivain a bien voulu fixer, autant que ses souvenirs le lui permettaient, le sens précis de ses paroles.

« Car, dit-il, j'ai parlé, vous le savez, d'abondance de cœur. *Verba volant*. Je n'ai pas, je n'ai jamais eu de texte précis auquel me référer pour vous satisfaire. » On constatera néanmoins que ce que M. Le Braz croit avoir dit (pour incomplet que puisse être ce tardif essai de reconstitution), n'en est pas moins beaucoup plus proche du texte publié par nous, que des deux lignes apprêtées par *Le Breton de Paris*.

Et, si l'on s'en réfère, d'une part, au mot de notre éminent ami M. J. Surcouf, à l'issue du banquet : « Vous avez trouvé un illustre avocat », si d'autre part l'on s'en rapporte à la définition du mot « Apologie », donnée par les dictionnaires de la langue française (apologie = justification élogieuse), la conclusion s'imposera d'elle-même, en garantie de notre bonne foi.

Voilà ce que nous a écrit M. Le Braz :

« Souhaitez-vous que, de vous à moi, d'ami à ami, je vous fixe, non sur ce que je crois avoir dit, du moins sur ce que j'ai eu dessein de dire ? oh ! alors, je vous répondrai en toute sincérité que le mouvement logique de ma pensée me paraît avoir été le suivant : multiplicité des petites sectes bretonnes, renchérissant les unes sur les autres et s'excommuniant à qui mieux mieux, au nom d'un bretonisme exaspéré, comme si la vérité bretonne pouvait être le monopole d'un seul groupe. Le vrai, c'est qu'il n'y a pas un seul effort loyal, accompli avec ferveur dans l'intérêt de la Bretagne, de quelque façon d'ailleurs que l'on comprenne cet intérêt, qui ne mérite qu'on le salue avec respect. Et je dis cela aussi bien pour vous, mon oher Le Mercier d'Erm, pour vous, les Séparatistes, dont on peut désapprouver la doctrine, mais dont il n'est permis à personne de suspecter la bonne foi, ni de vilipender les intentions. »

## " Brest-Transatlantique " et " L'Action Française "

M. Léon Daudet, rédacteur en chef de *L'Action Française*, s'est occupé de la question Brest-Transatlantique, dans son livre rocambolesque *L'Avant-Guerre*, récemment paru. La conclusion inévitable, c'est qu'il faut renverser la République, « cette pelée, cette galeuse d'où nous vient tout

« le mal !!! Ça s'rait bien mieux si y'avait « le Roy ! » Tu parles !... »

M. Léon Daudet prêche pour son Saint, mais nous n'avons garde d'oublier tout le mal que nous ont fait les ancêtres de ce Saint-là.

## ÉPHÉMÉRIDES NATIONALES

## MAI

22 Mai 1765. — Le Parlement de Bretagne démissionne plutôt que d'obéir aux ordres du Roi de France exigeant le paiement d'un nouvel impôt sans le consentement des États de Bretagne, et contrairement à la constitution bretonne.

Mai 1765. — « A la nouvelle des événements de Rennes, l'exaspération fut telle en Bretagne que les têtes les plus ardentes méditèrent encore de rompre avec la France et de rentrer dans la forêt comme au temps de Pontcallec. Quelques hommes considérables s'étaient mis à la tête des conjurés. Leur plan était de congédier tous les officiers ministériels, de s'assurer des caisses publiques et de faire sortir de l'ombre une armée organisée secrètement. » Pitre-Chevalier : *Bretagne et Vendée* (p. 109).

22 Mai 1766. — Lettres patentes de Louis XV, Roi de France, renvoyant en accusation La Chalotais et les autres magistrats patriotes du Parlement de Bretagne.

10 Mai 1788. — Après plusieurs autres corps de force, la Grand'Chambre du Parlement de Bretagne, à Rennes, est envahie par les grenadiers français du Comte de Thiard, porteur des ordres du Roi (Louis XVI) qui, au mépris de l'acte d'union, ordonne arbitrairement la dissolution de l'assemblée.

3 Mai 1858. — Mort d'Auguste Brizeux, l'un des plus illustres de nos écrivains nationaux, à Montpellier (France).

## BIBLIOGRAPHIE

*Breiz Dishual* rend compte de tous les ouvrages adressés à la Rédaction.

ARTHUR DE LA BORDÈME ET BARTHELÉMY POCQUET : *Histoire de Bretagne*, tome V. (1515-1715). (1 vol. grand in-8, Plihon et Hommay, édit., Rennes, 1913 : 16 francs.)

Le 5<sup>e</sup> et avant-dernier volume de la grande *Histoire de Bretagne*, que le regretté La Borderie n'a pas eu le temps d'achever, vient de paraître. Il a été rédigé par M. Barthélémy Pocquet, historien fort distingué, mais à qui manque, comme l'a fort justement remarqué Jaffrennou dans *Ar Bobl*, l'esprit profondément nationaliste qui animait son devancier. Ainsi, M. Pocquet écrit « Réunion de la Bretagne à la France », au lieu d'*Union*, ce que n'aurait jamais fait La Borderie, et ce qui, d'ailleurs, est un terme parfaitement inexact. Des pages fort intéressantes sont consacrées à la Ligue et à la Révolte du Papier-timbré. Une carte, des gravures et des planches anciennes complètent l'ouvrage.

« MEVEN MORDIERN » ET « ABHERVÉ » : *Notennoù war vuhez an tiegez, e-touez ar Gelled koz*. 1 brochure in-16, imp. Lajat, Morlaix, 1913. En vente chez M. Vallée, 23, rue Saint-Benoit, à Saint-Brieuc : 0 fr. 50).

Ce dixième fascicule de notes sur l'histoire et les origines de nos ancêtres, les Celtes, est particulièrement intéressant : il nous initie à la vie familiale chez les Celtes : mariage, condition de la femme, éducation des enfants, vertus domestiques, culte du foyer, serviteurs, etc.

KLAODA 'R PRAT : *Chomit er Gear !* (1 brochure in-8<sup>e</sup>, illustrée, imp. Bouteloup, Redon ; en vente chez l'auteur, professeur à l'École Libre de Landivisiau (Leon) : 0 f. 30, franco).

Le littérateur leonard bien connu, M. Klaoda 'r Prat, de l'*Académie Nationale de Langue bretonne*, vient de faire paraître une plaquette contre l'émigration. — *Chomit er Gear !* est l'histoire d'une jeune fille de chez nous, partie pour Cosmopolis dans l'espoir d'y « faire fortune », qui, après maintes aventures banales, expire tristement sur un lit d'hôpital.

Cette nouvelle, écrite dans un style et une langue irréprochables, a obtenu le premier prix au concours de 1912 de l'*Union Régionaliste Bretonne*.

Du même auteur. — En souscription : *Pevare Levr Marvailhou*, recueil de contes, (2 fr. 20).

FILomena KADORET : *Mouez Meneou Kerne*, poésies bretonnes, avec portrait de l'auteur, (1 vol. in 16, A. Le Goaziou, imp. éd., Morlaix : 2 fr. 50).

Charmant recueil des premières poésies d'une jeune coturière de Bonen (Haute-Cornouaille), Mlle Philomène Cadoret. (*Koulmig Arvor*, « la Colombe d'Armorique »). Ces poésies et chansons, inspirées par « la Voix des Monts de Cornouaille », ont paru précédemment dans l'excellent journal *Kroaz ar Vretoned*. Des préfaces d'Anatole Le Braz et Ar Yodet-Bocher précisent les mérites de l'auteur et du livre.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

— Faites des abonnés à « BREIZ DISHUAL », 1 franc par an.

## PESKETERION !

Evit kavout Rouejou graet gant pit (Kouarc'h manilla), Rouejou-drag, Rouejou Sardin, Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou, Bitor, Merlin, Haosiriou. Sennou ha kalz a draou a zo ret d'eo'h kavout da besketa.

act da di JOB LOYANT

7, Rue du Breil, Naoned (NANTES).

Le Gérant : RONAN DE KERMENE

Imprimerie de « BREIZ DISHUAL »

† † † † †  
« Breiz Dishual »  
Gazeten mistek  
Strollad Broadel Breiz  
† † † † †

# BREIZ DISHUAL

† † † † †  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
† † † † †

## ABONNEMENTS

1 An ..... 1 franc

## ANNONCES et RÉCLAMES

1<sup>re</sup> page. La Ligue ..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

JOS DIRLEM-AR-BRAZ — E. DOUAR-GWÉ — LUCIE GESLIN — HERVÉ  
DE KERGUILLY — SAMSON DE KERHEOL — RONAN DE KERMÉNÉ —  
MONTIOA DE KERMOUSTER — NORL KERNEJO — IANN KERNEVAD —  
FANCH L'HERMITTE — MATILIN-TREGER — CAMILLE LE MERCIER D'ERM  
— POL SULLIAC — J. VADELEZ.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à **M. RONAN de KERMÉNÉ**  
Secrétaire de la Rédaction  
à **Laurenan (H<sup>te</sup>-Bretagne) (C.-du-N.)**

Tous les bons Bretons qui partagent les idées  
exprimées et défendues par « BREIZ DIS-  
HUAL » doivent envoyer leur adhésion au  
« PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## A nos Abonnés, Lecteurs et Amis Le Bilan de « BREIZ DISHUAL »

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien  
excuser le retard de ce numéro, le dernier de  
notre première année.

Cette première année, encore qu'elle consti-  
tue pour nous un remarquable succès moral  
dont nous avons lieu d'être fiers, encore qu'au  
point de vue financier, elle ait donné un résul-  
tat satisfaisant, laisse cependant dans notre  
caisse un déficit que nos amis voudront bien  
prendre en considération et qu'ils auront à  
ceur de combler par voie de souscription.

Voici comment s'établit à l'heure actuelle le  
bilan de ce premier exercice :

ACTIF. . . . . 563<sup>f</sup> 50  
PASSIF. . . . . 610<sup>f</sup> »

C'est un déficit de 106 francs 50 c. qui nous  
incombe et qu'il importe de couvrir. Nous fai-  
sons donc appel à tous nos amis, abonnés et  
lecteurs, pour nous prouver d'une manière  
efficace leur sympathie et leur solidarité, en  
cette circonstance. Il serait injuste, ils le com-  
prendront, que ceux des membres du groupe qui  
ont accepté, par dévouement pour la cause  
bretonne, la charge d'administrer et de faire  
paraître notre organe, fussent condamnés, de  
par l'indifférence de la parcimonie de nos  
amis, à solder de leur poche, vis-à-vis de l'im-  
primeur, le déficit que nous leur signalons  
loyalement. Ce déficit est, en somme, peu de  
chose pour la collectivité de nos lecteurs, à  
qui il suffira d'apporter leur obole, si modeste  
soit-elle, à la souscription.

Nous faisons particulièrement appel à ceux  
de nos amis dont les cotisations n'ont pas été  
régulièrement versées. Nous leur rappelons  
que « BREIZ DISHUAL » a été fondée sur la  
base de 3 francs de cotisation par numéro, con-  
dition essentielle de la vie du journal et qui  
avait été acceptée dès le début. Que ceux donc  
qui n'ont point fait ce versement régulier en  
temps opportun se fassent un devoir de se  
mettre en règle dès maintenant. Mieux vaut  
tard que jamais. Et que nos abonnés et lec-  
teurs, conscients du mérite de notre effort,  
nous adressent aussi leur obole. Toutes les  
souscriptions seront bienvenues.

— En présence de l'incertitude actuelle de  
notre situation financière, nous avons cru  
devoir prendre la décision de suspendre jus-  
qu'en Janvier prochain la publication de  
« BREIZ DISHUAL ». Cette interruption nous  
permettra de faire le recensement de nos forces  
et des ressources sur lesquelles nous pouvons  
compter pour l'avenir. Nous prions donc nos

† † †  
Breiz d'ar Vreiziz!  
Breiz dishual,  
Dieubet holl  
eus yeo Bro-C'Hall !

† † †  
Bretagne aux Bretons!  
Bretagne libre,  
Affranchie à jamais  
du joug de la France !

MATHALIZ

†

Breiz d'ar Vreiziz! — La Bretagne aux Bretons!  
Dessin de MATHALIZ (dans Breiz Divarvel), édité en  
cartes postales par le Parti Nationaliste Breton (2 fr. 50  
le 100, aux bureaux de Breiz Dishual).

amis et tous ceux qui s'intéressent vraiment à  
notre œuvre, tous ceux qui désirent faire  
partie désormais de notre Comité de rédaction,  
de nous faire connaître dès maintenant dans  
quelle mesure ils se proposent de contribuer à  
la publication de « BREIZ DISHUAL » et  
quelle cotisation ils peuvent mettre à la dispo-  
sition de l'œuvre commune. Nous leur deman-  
dons de faire dans ce sens un sérieux effort,  
tout l'effort possible. Nous nous efforcerons  
de faire de « BREIZ DISHUAL » un journal  
toujours plus intéressant, plus vivant et plus  
documenté. Nous avons encore, en outre de  
l'actualité, beaucoup de choses à dire, de ques-  
tions à étudier, de faits mal connus ou incon-  
nus (et dont quelques-uns particulièrement  
graves) à révéler et à mettre en lumière. Notre  
ambition sera d'être non-seulement un organe  
d'action, mais encore un bulletin documen-  
taire du Nationalisme Breton. Et, dans cet  
ordre d'idées, les sujets ne seront point de  
sitôt épuisés.

Il nous reste à remercier sincèrement nos  
abonnés et nos collaborateurs de la première  
heure et, en particulier, les membres de notre  
Comité de rédaction, grâce à qui « BREIZ  
DISHUAL » a déjà pu accomplir une utile  
besogne. A tous nous demandons d'avoir cou-  
rage et confiance et de continuer à nous aider,

non pas seulement autant, mais plus encore  
que par le passé.  
— Evit Breiz atao! — Pour la Bretagne tou-  
jours!

L'ADMINISTRATION ET LA RÉDACTION  
DE BREIZ DISHUAL.

P.-S. — Obligés de réduire nos frais, nous nous voyons  
dans la nécessité de changer d'imprimeur. Voici les prix  
que nous avons payés jusqu'à ce jour pour Breiz Dishual :  
Le n° de 4 pages, tiré à 1.000 exemplaires . . . 40 francs  
Le n° de 6 pages . . . . . 60 —  
(Pour 500 exemplaires, on nous eut fait, le cas échéant,  
le prix de 35 francs le n° de 4 pages, et 52 fr. 50 le n° de  
6 pages.)

Ces prix nous paraissant quelque peu excessifs, nous  
prions MM. les Imprimeurs de Bretagne de nous faire  
savoir à quelles conditions — moins onéreuses pour nous  
— ils pourraient se charger de l'impression du journal. Que  
nos amis veuillent bien, de leur côté, entrer en pourparlers  
avec les imprimeurs de leur région et nous faire connaître  
le plus tôt possible le résultat de leurs démarches.

Ecrire à ce sujet à M. RONAN de KERMÉNÉ, administra-  
teur de Breiz Dishual, à Laurenan (Haute-Bretagne, —  
C.-du-N.).

## Défense et Illustration de la Langue Bretonne

## Les Éléments d'une Littérature Nationale

### BREIZ DIVARVEL

DU BARDE MATHALIZ

(Suite et Fin)

Mathaliz glorifie aussi les Bardes ceux  
des deux Bretagnes, qui sont à ses yeux  
les mainteneurs du patriotisme celtique.  
Grâce à eux, grâce aux efforts unis de  
tous les bons Bretons, le « Pays sacré de  
Nominoé, notre Armorique durera à jamais,  
malgré les Franks, comme les rochers de  
nos rivages et les menhir de nos landes :  
Breiz divarvel, Immortelle Bretagne! » C'est le  
titre du livre; c'est aussi celui de deux Son-  
nets composés selon l'ancienne métrique  
bretonne, à rime interne, et couronnés en  
1912 par la Fédération Régionaliste de Bre-  
tagne. Voici le second de ces sonnets dont  
on remarquera la facture habile et compli-  
quée :

#### Breiz divarvel

Kaer 'n eus da enebour diskiant ha bourdus  
Kredi penos brema n'out met eur c'hori maro  
Dindan e hualou, n'eus forz! mam c'halloudas,  
Lex gant ar Gall digor e gredennou gero,

Ha hez dince'h! Rak ni, da vibien d'intiver,  
Nl holl, da vugale, da Vretoned leal,  
Ez omp war-zao hema, prest d'ober hon dever  
A vrogarerien gwe, 'vel hon Tadou gouechall,

D'az mirout plz, heb aon, ouz dent al leoned,  
Ouz an istonkou don ha da skeilh gwad hon c'hreiz,  
Gant dudl, mar d'eo ret, e Mam-Vro garet Breiz!

'N eur zwall nan hepen da enor, da c'hened,  
Nan hepen da yez ker ha da spered herreiz,  
Met ive da c'hiziou ha da frankiziou reiz.

Qui donc a proclamé jadis qu' « il n'est pas  
plus grand noblesse que d'être Breton » ?  
C'est à peu près, sous une autre forme, ce

que l'illustre romancière française George Sand a redit éloquentement, à propos de notre *Barzaz-Breiz* : « Un seul Pays est à la hauteur, dans sa Poésie, de ce que le génie des plus grands Poètes et celui des Nations les plus poétiques ont jamais produit. « Nous voulons parler de la Bretagne... Le Tribut de Nominô (Drouk-Kinnig Neume-noïou) est un poème de cent quarante vers, plus grand que *L'Iliade*, plus complet, plus beau, plus parfait qu'aucun chef-d'œuvre sorti de l'esprit humain... « En vérité, aucun de ceux qui tiennent une plume ne devrait rencontrer un Breton sans lui tirer son chapeau » (1). Ce magnifique et juste éloge a inspiré à Mathaliz son sonnet : *Pez a lavaro George Sand*. Oui, nous pouvons être fiers d'être des Bretons, car les Bretons ne sont point ces attardés, ces « Barbares » dont les Français se gaussent impudemment. Les Bretons qui connaissent l'histoire de leur Pays peuvent faire fi des railleries de « l'oppresseur maudit » : (*Hemelidigez*). Ils peuvent être fiers aussi de leur langue, la langue des Celtes : (*Yez ar Gelted*).

Cette langue des Celtes, Mathaliz le déclare avec orgueil, il a appris à la parler et à l'écrire afin de « chanter la Bretagne et de soutenir, par ses chants, le courage de ses compatriotes, dans leur lutte contre l'oppresseur frank ; il l'a apprise pour aimer plus encore sa Patrie et pour mieux comprendre les beautés cachées de son âme » : (*Lorc'h a zo ennon*).

Je suis moi-même en mesure, de par mon expérience personnelle qui est encore toute récente, de confirmer pleinement cette attestation de notre ami et de constater l'immense supériorité du Breton qui connaît sa langue nationale sur celui qui l'ignore. Ce dernier ne soupçonne pas combien l'étude du *Breizneg* est utile et féconde, je dirai même indispensable, pour s'assimiler l'esprit breton, pour pénétrer l'âme bretonne, pour sentir et comprendre la Bretagne, la vraie, et vivre en communion avec elle ; combien la connaissance de cette langue merveilleuse est apte à nous révéler des horizons nouveaux et à nous débarrasser de toutes les bretonneries d'opéra-comique dont un certain snobisme français et pseudo-breton reste entiché et dont nous sommes, nous, écœurés. C'est un devoir, pour tous les Bretons lettrés, même de Haute-Bretagne, de connaître leur langue, — de l'apprendre, s'ils l'ignorent, — de la parler, de l'écrire. Elle doit vivre, elle aussi, à jamais, — *diarvel* ! immortelle, comme la Bretagne, — car, selon la parole de Luzel, c'est elle, aujourd'hui, « qui est la vie de la Bretagne » :

Rag te, Iez kor, eo buhez Breiz.

Nous devons donc, d'un cœur unanime, défendre et propager la langue des ancêtres. Quiconque y manquera, quiconque la reniera est traître à son Pays. Or, « la plus odieuse chose qui soit, c'est de voir un

Breton trahir son Pays et le vendre à l'étranger, par intérêt ou par lâcheté » :

Met heuzsac'h c'hoaz eo gwelst  
Arvoriz yud ha pengollet  
O werzan da Vro-C'Hall direlz,  
Evit enoriou gwak, o Breiz.

(An heuzusan tra).

Hélas ! combien faux, en effet, ce dicton qui prétend que « jamais Breton ne fit trahison » ! Les trahisons abondent dans notre histoire, et l'heure présente ne nous épargne point d'attristants défections. Et cependant, malgré ces lâchetés, malgré ces trahisons inévitables, la Bretagne vit, survit, demeure, triomphe. Les monuments romains ont croulé, nos dolmen résistent ; le latin est mort, le breton est vivant. De même, notre Race finira par triompher de ses oppresseurs :

Trec'h e vo, memes tra, d'hon gwaskerien herie ;  
Ha, dirak testenion diskaret o brasder,  
Hon Gouenn a skedo c'hoaz, nerzus ha dibreder !

(Buezusded hon Gouenn).

Pour vaincre, il faut nous unir ! il faut secouer notre léthargie ! *Dihunomp* ! réveillons-nous ! « Réveillons-nous, Celtes d'Armor et de Tramôr ! montrons aux Franks et aux Saxons que nous sommes toujours une race forte, et que nous voulons vivre en paix, mais vivre libres. » *Potius mori quam fœdari* !... Plutôt la mort que l'esclavage ! (*Kentoc'h mervel* !)

La voix du Barde prend tour-à-tour des intonations violentes et persuasives, énergiques et tendres ; tantôt il va jusqu'à l'invective la plus ardente, la satire virulente contre les oppresseurs de sa Patrie, et tantôt il adopte un ton calme, résolu, convaincant, pour ranimer les courages affaiblis.

C'est que Mathaliz a la foi d'un apôtre, cette foi communicative qui réveille et reconforte. A un de ses confrères, qui désespère, il montre que rien n'est perdu et que les temps sont proches : « Notre langue est honorée plus que jamais, notre histoire est étudiée avec amour ; bientôt l'esprit celtique triomphera de l'esprit français qui désagrège notre Pays » : (*D'eur C'Heureur*).

A tous les mauvais prophètes, à tous les fossoyeurs de la Bretagne, à tous les dilettanti romantiques qui, de génération en génération, affectent de se considérer comme « les derniers Bretons », Mathaliz répond victorieusement, avec Brizeux :

Non ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !

A ceux qui, de parti-pris, méconnaissent la besogne accomplie, le chemin parcouru, les progrès incessants de l'idée bretonne, le Barde oppose, en notre langue, ce beau cri du grand-prêtre d'Israël, dans la tragédie française de Racine :

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles !

A ceux qui, comme Anatole Le Braz, dans sa thèse sur *Le Théâtre Celtique*, se sont trop hâtés de sonner le glas de notre littérature (2),

(1) Anatole Le Braz vient de confesser son erreur passée dans un important article sur *Une Œuvre bretonne*, celle de l'abbé Perrot, directeur de la revue *Feiz ha Breiz*, qui s'efforce de créer à Saint-Vougay (Léon), près du fameux château de Kerjean, un théâtre breton comparable à celui de Sainte-Anne d'Auray (cf. *L'Ouest-Eclair*, de Rennes, 3 Juin 1913).

Mathaliz, dans *Breiz diwarvel*, (après Tiercelin, dans *La Bretagne qui chante*), montre avec orgueil l'opulente floraison de comédies, de mystères, de drames nouveaux, qui, chaque jour, éclosent et propagent leur salutaire parfum dans tout le pays, grâce au dévouement de nos 70 ou 80 troupes populaires : (*Huvre ha Gwirionez*).

N'est-ce donc point un vrai miracle que cet admirable Théâtre Breton de Sainte-Anne d'Auray, fondé par l'abbé Joseph Le Bayon, à la fois auteur et directeur, et qui, chaque année, attire à ses spectacles des foules de plus en plus nombreuses, à tel point que sa renommée est déjà mondiale et qu'on l'a surnommé à juste titre « l'Ober-ramergau breton ». (3)

Et ce n'est pas seulement notre théâtre qui renaît de ses cendres, c'est aussi notre poésie nationale. Un seul livre comme *Breiz diwarvel* suffirait à le démontrer. Mais voici qu'« une compagnie nombreuse de Bardes de cœur » confirme par ses chants cette Renaissance bretonne : (*Adsavedigez Breiz*). Mathaliz glorifie nos Bardes nationaux : Brizeux qui, le premier, dénonça « les méfaits de l'esprit français », La Villemarqué qui nous a révélé les immortels *Barzaz-Breiz*, si peu tendres pour les « Fransijen hudur », et Louis Tiercelin qui, par son œuvre personnelle, par sa belle revue *L'Hermine*, par le recueil collectif du *Parnasse Breton Contemporain*, a largement contribué, depuis 1890, à cette Renaissance Bretonne qui s'affirme, de jour en jour, avec un éclat incomparable : (*Esper Brizeuk, Da Gemarker, Da Loëiz Kersilin* (4)).

Il convient de rappeler ici, à propos de Mathaliz, ces quelques lignes de l'éloquente préface que Charles Le Goffic consacrait, en 1903, aux *Barzaz-Taldir* de Jaffrennou : « Il croit aux destinées de sa race « comme il croit en Dieu. Feuillotez ses « livres : vous n'y trouverez pas une strophe, pas un vers qui trahisse le découragement. A d'autres de sonner le glas de « la Bretagne ! Lui répète avec une énergie « farouche le vieux cri national des ancêtres : *Breiz da virviken* ! Bretagne à « jamais !... Refaire une Bretagne ne lui « suffit pas : le mirage du celtisme uni- « versel tremble par moments devant ses « yeux, donne à ses paroles je ne sais quel « tour augural et sybillin. Et qui sait jus- « qu'ou peut percer le regard de ce « voyant ? »

Pour l'auteur de *Breiz diwarvel*, (comme pour quiconque veut bien examiner la question sans parti-pris), tout espoir de relèvement n'est donc pas perdu ; bien au contraire, les plus heureux symptômes ne cessent de se manifester, et il faut être aveugle pour ne pas les voir. La Bretagne est loin d'avoir perdu sa vitalité ; elle est

(1) Voir les importants articles qui ont été consacrés, ces années dernières, au Théâtre de Sainte-Anne d'Auray dans les principales revues de Paris : *Le Mercure de France*, *Le Mois Littéraire et Pittoresque*, etc.

(2) Ce dernier Sonnet figure dans le recueil *Les Poètes de Bretagne* à Louis Tiercelin, publié en 1912 par les soins d'Edouard Beaufils.

(3) George Sand : *Promenades autour d'un Village*.

toujours, en réalité, un merveilleux réservoir d'énergie :

Ni zo hepred  
Bretoned,  
Bretoned, tad kaled! (1)

Oui, mon cher Mathaliz, nous sommes toujours la « race forte » qu'a chantée Bri-zeux, et non point la « pauvre race délabrée » que les Français s'imaginent; nous sommes toujours les Bretons fidèles, les Bretons irréductibles, les Bretons de pied en cap, « les Bretons » ! sans plus : (*Breiziz penn-kil-ha-troad*). Et c'est précisément pourquoi la marâtre *Bro-G'Hall* s'est toujours montrée si acharnée à persécuter la pauvre *Breiz* : (*D'hon Breiz hephen!*)

Si le Breton est tenté de l'oublier, le Frank lui rappelle rudement sa servitude. L'esclave doit servir son maître sans se plaindre et s'immoler pour le tyran : (*Mestr ha Mevel*). Hélas ! où est le temps où le grand Roi Nominôé, Père de la Patrie, secouait le joug frank, écrasait à Ballon les armées de Charles-le-Chaube et dressait la Nation bretonne dans sa gloire et sa splendide indépendance : (824-851) ! Où est le temps où Pontcallec et ses compagnons se levaient pour affranchir leur Pays et mouraient héroïquement à Nantes, décapités « par le Français fourbe, par le Français cruel, par le Français insensé, véritable homme de proie, transporté de fureur chaque fois que la Bretagne entr'ouvrait à l'espoir ses yeux en larmes... Le temps peut passer, mais le souvenir de nos martyrs est éternel » : (*An amzer c'hall tromen*). Pourtant, voilà trop longtemps que le joug étranger pèse sur nous. La colère gronde dans nos âmes. Prenez garde, Franks et Saxons ! « Tremblez, tyrans des deux Bretagnes ! » La grande union panceltique s'affirme et se fortifie pour notre délivrance et celle de nos frères : (*Krenet!*) Les Bretons veulent l'enseignement de leur langue, le respect de leurs coutumes, la reconnaissance de leur nationalité : (*Youlou ar Vreiziz*).

Mathaliz sait que nous n'avons « rien à attendre de la détestable politique du Frank... Il n'a plus aucune confiance dans le vieil oppresseur de notre race. A la Chambre française, nos députés sont las d'implorer en vain. Nous n'obtiendrons que ce que nous prendrons de force » : (*Man da c'horioz*).

Relevons donc nos fronts courbés ! Unissons-nous ! Dressons sous le ciel nos étendards d'hermines, et luttons sans trêve pour affranchir notre Mère-Patrie de la domination étrangère : (*Banniel Breiz*). Courage, car les temps sont proches ! L'heure des Celtes va sonner ! Déjà l'Irlande se délivre ; bientôt toute la Celtie secouera le joug séculaire :

An Amzeriou 'zo arru

O ! na pebez duo ! na pebez fouge reiz  
A garg hido-uz-de kalonus ar Goided !  
O ! na pebez gôder ! na pebez joasted  
A ren erho e-touez lugale an diou Vreiz !

(1) Brizeux : *Kanaouen ar Vreizion* (TELEN ARYOR).

Le'h o deus, evit gwir, loc'h o deus da vezan,  
Milioe'h eget biskoaz, evurus ha lirin,  
Rak an amzeriou kaer dioganet gant Marzin  
A zo arru ! Dija Iverzon ar vrasan

Eus o brolou kadarn, Iverzon, het kouezet  
Ken izel, 'man dirag an holl-ved souezet  
O paouez adkavout he frankiz a wechall ;

Ha, gant eun nerz neve, breman he c'hoarezed,  
Kymru ha Skoz ha Breiz ha memes Kernewall  
A ôz ive, d'indan hlelnadur ar Varzed,

An emgann meur hep laz o rento dishual.

C'est sur cet unique sonnet de quinze vers et sur cette parole d'espoir, qui retentit comme une fanfare de délivrance, que se clôt le livre de Mathaliz. On y chercherait en vain un vers qui ne soit inspiré par l'amour de la Bretagne. Outre les pièces patriotiques que j'ai mentionnées et qui sont, de beaucoup, les plus nombreuses, on trouve dans le recueil quelques sonnets de genres descriptif, sentimental ou philosophique, tels que *Devez Hanv, Korventen, Breiz-helvan, Beure Lirzin, O Mor, Va Ene, Stad al Labourer, Chalmou va Bro, Anken, O Heol, Reier Ploumanac'h, Serr-Notz, Ar Glanvourez yaouank, Bro Gerne, Me gar, Enez Heussa, Mene-Bre*. Mais, dans tout cela, pas un vers d'amour ; Mathaliz n'a d'autre amour que celui de sa Patrie ; sa Maîtresse immortelle, c'est la Bretagne : « Jamais les yeux des femmes — Ne m'ont fait soupirer, — Car à la Bretagne j'ai donné — Tout mon amour avec joie » : (*Va C'Hoantiz*). Et, quand il nous dévoile son âme, (*Va Ene*), c'est encore à la seule Bretagne, pays de ses rêves, que le Barde rend hommage :

Te da unan, Armor, eo Bro va hunvreon !

Certes, il faut qu'il soit bien puissant, le sentiment que la Bretagne inspire à ses fils, et même, et surtout, peut-être, à ceux qui, comme Mathaliz, sont exilés d'Elle ! Il faut qu'il soit bien puissant et bien profond, le sentiment qui nous vaut de telles œuvres, — œuvres dont on trouverait malaisément l'équivalent à l'étranger. L'auteur de *Breiz divarvel* a raison de dire qu'il n'est pas au monde un Pays aussi aimé, aussi idolâtré par ses fils, que notre immortelle Bretagne : (*Breiz hag he Mibien*).

Louons donc la belle unité de cet ouvrage hors de pair qui atteste une réelle maîtrise d'inspiration et d'expression et qui classe d'emblée son auteur parmi les premiers de nos Bardes nationaux. Nous ne doutons pas que la portée d'un tel livre soit considérable.

Peut-être y a-t-il lieu de regretter que Mathaliz n'ait pas cru devoir faire suivre ses Sonnets d'une traduction française, de façon que la pensée en fût accessible, non seulement aux Hauts-Bretons, malheureusement non initiés à la langue celtique, mais même aux Français qu'il serait utile de mettre au courant des tendances nationales de notre littérature. D'une façon générale, nous sommes partisans de traduire nos œuvres bretonnes, de les traduire non seulement en français, mais même, autant qu'il est possible, dans les principales langues du monde. Le haut renom de notre Pays ne peut évidemment que gagner à cette diffusion, sans qu'on en puisse re-

douter, d'ailleurs, aucun préjudice pour la langue bretonne.

Avant de terminer, il convient de dire un mot de la présentation typographique de *Breiz divarvel*, qui fait grand honneur aux presses de l'Imprimerie du Peuple, dirigée à Carhaix par notre confrère Jaffrennou. Le volume est tiré sur beau papier de la maison Vallée, de Belle-Isle-en-Terre, qui porte en filigrane l'inscription : *Milim-Paper Breiz*, avec une hermine accompagnée des initiales V. F. D'autre part, *Breiz divarvel* contient, outre le portrait de l'auteur, en costume national, un certain nombre d'illustrations hors-texte, dues au crayon du Barde lui-même. Dessinateur et poète, Mathaliz s'est formé seul. Il est entendu que si quelque critique rigoureux voulait examiner de près les illustrations du livre, il n'aurait point de peine à y découvrir d'incontestables fautes techniques. Mais, ceci est de peu d'importance. Les dessins de Mathaliz valent moins par leur exécution que par la singulière hardiesse de leur conception, par leur allure expressive, par la foi qui les anime, par l'enthousiasme qui les a créés, par l'intensité de certaines physiologies et l'énergie de certaines attitudes. Mathaliz dessinateur me rappelle les naïfs et passionnés artisans du temps passé qui ont sculpté dans le bois et dans la pierre les vieux Saints miraculeux qui sont le charme de nos chapelles bretonnes. Notre Barde-ouvrier, lui aussi, lorsqu'il entreprend de fixer une silhouette ou un paysage, suit son inspiration naturelle, et cette inspiration ne le trompe pas ; son art, comme celui des primitifs, émeut par sa sincérité et par une certaine gaucherie spontanée, rebelle aux principes enseignés, et qui ne manque pas de caractère. Voyez ce petit gars — la jeune Bretagne — brandissant fièrement l'étendard national,

Le merveilleux étendard blanc semé d'hermines

qu'a chanté Edouard Beaufile ; voyez, sous le gracieux costume des filles de l'Aven, cette « Bretagne brisant ses fers » et jetant aux échos un cri de délivrance ; voyez surtout, solidement campé sur un plan réduit du territoire breton, et tourné vers l'Est, bras croisés, dans une attitude résolue, cette inoubliable figure qui symbolise toutes nos résistances séculaires et qui personnifie notre devise : *Breiz d'ar Vreiziz* = *La Bretagne aux Bretons* ! Considérez encore cette ingénieuse allégorie où la levrette bretonne, ayant enfin rompu sa chaîne, poursuit et chasse le coq gaulois hors de nos frontières figurées par un filet et par un poteau où nos hermines voisinent — sans se confondre — avec les trois couleurs françaises. On trouve aussi, dans le livre de Mathaliz un dragon celtique portant l'écusson bardique (argent, azur, sinople), un paysage maritime, avec un soleil levant qui illumine de ses larges rayons divergents un haut menhir inébranlable, emblème de

(1) Ce dessin de Mathaliz a été édité en cartes postales de propagande par le Parti Nationaliste Breton. En vente aux bureaux de *Breiz Dishual* : 2 fr. 50 le cent.

notre « immortelle Bretagne », et enfin une aride et saisissante silhouette du *Mene-Bre*, notre montagne sainte, notre « Parnasse » du pays Trégorois, illustré par les Gwen-ehlan et les Hervé, les Luzel, les Rannou et les Yan-ar-Gwen.

†

Voilà donc l'œuvre dont Mathaliz vient de faire hommage à son Pays et à ses compatriotes. Je suis certain d'être ici l'interprète de tous nos amis et de tous les vrais Bretons, en félicitant le Barde et l'artiste de l'effort accompli avec tant de cœur et tant de foi, et en lui souhaitant tout le succès qui lui est dû. Et je ne puis mieux terminer qu'en répétant ces paroles de Taldir, à la fin de la Préface :

« En lisant *Breiz divarvel*, chacun pourra se rendre compte comment un fils du peuple, par la volonté et par le travail, devient un Breton conscient, un Barde inspiré et un Homme, dans l'acception la plus large du mot ».

Se peut-il un plus bel éloge ?

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

\*\*\*

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que *Breiz Divarvel* vient d'être couronnée par la *Fédération Régionaliste de Bretagne*, en son Congrès d'Hennebont (Août), et qu'une somme de 30 francs a été attribuée à Mathaliz pour son beau livre.

\*\*\*

VIENT DE PARAITRE :

LA BARDE MATHALIZ, (*Georges Le Rumeur*), auteur de « *Breiz divarvel* », — étude biographique et critique, accompagnée d'un portrait et de plusieurs dessins du Barde Mathaliz, par Camille Le Mercier d'Erm.

— Jolie brochure in-16 de 32 pages, . . . . . 0 fr 50

†

« M. Camille Le Mercier d'Erm nous donne dans cet opuscule une très intéressante et très littéraire paraphrase du beau livre de sonnets en breton que vient de faire récemment paraître notre distingué collègue le Barde Mathaliz sous le titre : *Breiz divarvel* (Immortelle Bretagne)... Remercions M. Le Mercier d'Erm de sa belle étude. C'est la plaquette à lire en ce moment des vacances par tous les lettrés bretons ».

ANDRÉ MELLAC (*Le Pays Breton*, 3 août).

\*\*\*

Envoi franco de la brochure contre 0 fr. 60 en mandat ou timbres-poste adressés à M. Georges Le Rumeur (Mathaliz) ou à M. Ronan de Kerméné, administrateur de *Breiz Divarvel*.

### QUELQUES OPINIONS sur « Le Nationalisme Breton et l'Action Française »

« Pour le paragraphe IX, bravo ! »

FREDÉRIE MISTRAL.

Maillane (Provence), 6 juin 1913.

†

« Monsieur et cher Compatriote, — Veuillez m'envoyer un exemplaire de la brochure « *Le Nationalisme Breton et l'Action Française* ». Ci-joint 0 fr. 60 centimes en timbres-poste. — Agrérez, Monsieur, va gour'hemennou ha va mennozion gwella. »

Rév. G. M. TREBAOL.

(Catholic Church, à Llanrwst — North Wales).

†

« Monsieur, — Je vous envoie ci-joint un mandat de 1 fr. 50 pour abonnement à « *Breiz Dishual*. Je désirerais recevoir également la brochure intitulée *Le Nationalisme Breton et l'Action Française* ».

OSCAR HAVARD,

Directeur du journal *Le Soleil* (Paris).

†

« Mon cher ami, — Votre brochure est parfaite, et, quant à moi, qui aurais plutôt des sympathies pour l'A. F. (au point de vue purement politique, s'entend), j'ai éprouvé à sa lecture une joie étrange et ai immédiatement mis une sourdine à mes sentiments monarchistes. Je suis Breton d'abord, Breton avant tout, Breton par-dessus tout, en tant que nationalité. J'ai déjà fait de la réclame pour votre brochure dans divers journaux bretons... Encore une fois, je suis de cœur avec vous et ferai autour de moi une bonne propagande pour votre petit livre, du moins auprès des amis susceptibles de s'y intéresser et de le répandre. Tous ceux qui aiment leur Bretagne et en connaissent l'histoire ne pourront rester indifférents en vous lisant. » X\*\*\*

†

« En 30 pages, M. Le Mercier d'Erm réfute avec sa fougue habituelle les arguments de M. de la Bigne de Villeneuve... »

AR BOBL (14 juin 1913).

†

« Dans cette brochure, M. Camille Le Mercier d'Erm consacre à la défense de ses idées nationalistes toute son âme et tout son talent... »

LE BRETON DE PARIS (15 juin 1913).

†

« Nous constatons que, depuis l'Union de la Bretagne et de la France, celle-ci n'a jamais choyé notre « Province » : Rois et Républiques ne lui firent que coquinerie tout en l'exploitant pour leurs besoins... et ça continue. »

« Nous recommandons fortement la lecture de la brochure de M. Camille Le Mercier d'Erm. On y trouvera une forte nourriture celtique... »

LE PAYS BRETON (22 juin 1913).

†

Lire encore les articles de *Dihunamb*, *Kroaz ar Vretoned*, *Le Clocher Breton*, etc., sur « *Le Nationalisme Breton et l'Action Française* ».

Envoi franco de la brochure contre 0 fr. 60 en mandat ou timbres-poste adressés à M. Ronan de Kerméné, administrateur de *Breiz Dishual*, à Landerneau (Haute-Bretagne, — C.-du-N.).

Nous prions instamment tous nos abonnés, lecteurs et amis de souscrire à un ou plusieurs exemplaires, si possible, de cette remarquable étude.

## EPHÉMÉRIDES NATIONALES

JUIN

Fin de Juin 845. — Grande victoire de Ballon, remportée par Nominoë, Roi des Bretons, sur Charles le Chauve, Roi des Franks.

Juin 1342. — Siège d'Hennebont par les Français du parti de Charles de Blois. C'est alors que la comtesse de Monfort, Jeanne la Flamme, assiégée dans la ville, se signala par ses sorties héroïques, en allant mettre le feu au camp ennemi. Ce siège d'Hennebont est un des épisodes les plus glorieux de notre histoire.

Fin de Juin 1788. — Une députation, composée de 12 membres du Parlement de Bretagne, part pour Versailles, afin de protester auprès du Roi Louis XVI contre les incessantes violations de la constitution Bretonne par l'autorité française, et notamment contre la dissolution par la force, du parlement, le mois précédent. (Le Roi sans écouter leurs doléances, les fera incarcérer à la Bastille quelques jours plus tard, le 14 juillet 1788).

22 Juin 1821. — Naissance de notre grand écrivain national François-Marie Luzel, l'auteur de *Bepred Breizad*, au manoir de Keranborn en Plouaret (Trégor).

## ÉCHOS

La Fête Nationale bretonne, pour tous les Bretons patriotes, a lieu le 29 Septembre, anniversaire du Couronnement du Roi Nominoë, Libérateur de la Patrie, (848), et de la victoire d'Auray, remportée en 1364, par le Duc Jean IV, sur l'armée française du prétendant Charles de Blois et du traître Bertrand Du Guesclin. — Le 29 Septembre, pavoisez aux hermines nationales !

\*\*\*

Les Fêtes d'Hennebont. — La *Fédération Régionaliste de Bretagne* a tenu son Congrès annuel à Hennebont, au pays de Vannes, du 23 Août au 1<sup>er</sup> Septembre. Le *Gorsedd des Bardes de Bretagne-Armorique* y a donné également son Eisteddfodd le 26 Août. Au cours de cette cérémonie, une plaque commémorative du siège d'Hennebont et des héroïques exploits accomplis par Jeanne de Montfort contre l'armée française de Charles de Blois, a été inaugurée par les soins du *Gorsedd*. Mentionnons aussi que le distingué secrétaire de la rédaction de *Breiz Dishual*, notre ami Ronan de Kerméné, a été reçu membre du Collège bardique sous le nom de « *Meneziad* », et nommé secrétaire général de la *Fédération R. de Bretagne*.

\*\*\*

Autres Congrès d'Action bretonne. — Le Congrès d'été de l'*Union Régionaliste Bretonne* aura lieu du 24 au 28 Septembre, à Vannes, et celui de l'*Association Bretonne* se tiendra du 15 au 20 Septembre, à Saint-Servan.

\*\*\*

En Grande-Bretagne. — L'Eisteddfodd nationale du *Gorsedd* de Galles s'est tenue avec éclat du 4 au 9 Août, à Abergavenny, dans le comté de Monmouth ; la Petite-Bretagne y était représentée par MM. Yves Berthou (« *Kaledyoulc'h* ») et Pol Le Diverrès (« *Tangwall* ») du *Gorsedd* armoricain.

C'était le 75<sup>e</sup> anniversaire de la première Eisteddfodd d'Abergavenny, en 1838, où la Bretagne fut représentée par MM. Hersart de la Villemarqué, du Marc'hallac'h, de Francheville du Pélinec, de Jacquilot du Boirouvray, Rio et de Mauduit et où fut cimentée l'entente panceltique.

\*\*\*

Le bill du « Home Rule » pour l'Irlande a été voté par trois fois, à la Chambre des Communes de Londres. A une majorité de 110 voix l'élément Celte l'emporte aujourd'hui sur l'élément Saxon.

Et nous, Celtes de Bretagne-Armorique, comparons notre situation sous le régime français à celle des autres Celtes sous le régime anglais ! Les Canadiens et Australiens sont virtuellement indépendants ; les Gallois et Ecossais jouissent d'une autonomie très libérale ; les Irlandais vont vivre leur vie... Mais nous, hélas !

\*\*\*

La Loi de 3 ans a été, comme on sait, récemment votée par le Parlement français. Les Bretons, déjà astreints à porter deux ans la livrée de la servitude militaire-française, vont désormais être obligés de passer trois longues années sous les plis d'un drapeau étranger... Et c'est pour ce même drapeau qu'ils devraient, le cas échéant, se faire casser la g... Non, merci !

\*\*\*

Jaffrennou, champion du Séparatisme. — On lit dans un article intitulé *Dans l'Argout* et publié, en Mars 1912, dans *Le Mois Littéraire et Pittoresque* (Paris), par M. Georges Gourdon : « La petite ville de Carhaix possède un journal et même deux : *Ar Bobl* et *Ar Vro*, dirigés par M. Jaffrennou, le Barde « Taldir », ardent apôtre de l'indépendance bretonne ».

\*\*\*

Merci au « Breton exilé dans l'Oise » (France), qui, sans vouloir se faire connaître, a adressé son obole à *Breiz Dishual*, par l'intermédiaire d'un de nos collaborateurs.

## Revue de la Presse Bretonne

(JANVIER-SEPTEMBRE 1913)

### LE PAYS BRETON (Lorient)

Dans *Le Pays Breton* du 5 Janvier, un rédacteur qui signe *Alan Kere* commente l'interdiction faite récemment par le Préfet de Police de Paris à un Celte-Écossais (authentique ou non, peu importe) de porter dans la rue son costume national, jugé indécent parce qu'il laisse voir à nu, sous le tartan rayé... le mollet et le genou, — ô impudique !

« C'est une histoire qui serait invraisemblable, si plusieurs journaux n'en faisaient foi, et désopilante, si elle ne contenait une bonne petite tranche d'hypocrisie française prise sur le vif. »

Ainsi s'exprime *Alan Kere*. Et il conclut :

« Gaëls d'Écosse et d'Irlande, si l'on vous prend fantaisie de visiter Paris, nous vous mettons en garde ! Roulez de bouge en bourbier : parfait ! Vautrez-vous dans la débauche la plus crapuleuse : rien de mieux ! Mais ne vous avisez pas d'arborer votre costume national : la police veille ! La France entend qu'on lui sauve sa façade : c'est tout ce qui lui reste. Et ça ne l'empêchera pas d'accuser les Anglais d'être pudibonds et hypocrites. « Tartufe, comme tu étais bien de ton pays !... »

AU N° DU 17 FÉVRIER : — ALAN KERE NOUS

signale les délicats procédés de *La Semaine de Suzette*, revue française pour les enfants, qui, sous le nom de Bécassine, ridiculise les malheureuses « bonnes » bretonnes : « J'ose espérer qu'aucun père de famille « breton ne dépensera un sou pour offrir « ce journal à sa fille. Sans peine, il lui « trouvera d'autres distractions que le « journal qui donne comme pitre et comme « tête de Turc aux petites Françaises la « Bretonne qui va chercher chez elles le « morceau de pain qu'elle ne trouve pas « chez nous. Nous avons autre chose à faire « qu'à soutenir des journaux qui sèment « le mépris de notre race jusque dans l'âme « des enfants. Il est vrai que la Bretagne « est une chose essentiellement méprisable, « tandis que, la France, c'est un sacrilège « que d'y toucher !!! »

AU N° DU 9 MARS : — Un article d'encouragement, signé G. E. pour l'effort nationaliste de *Breiz Dishual* : « Nous félicitons « *Breiz Dishual* d'être entré dans la voie des « articles de bonne propagande populaire ».

AU N° DU 30 MARS : — *Pe seurt peoc'h eo red d'ar Skrivanerien kaout etrezo*, article de Léon Le Berre — « Ab-Alor », qui accuse injustement les Nationalistes de créer la désunion dans le mouvement breton. On sait cependant combien nous désirons l'entente parfaite de tous les Bretons patriotes, qui, tout en conservant leurs préférences personnelles, peuvent néanmoins travailler d'un commun accord au relèvement du Pays.

AU N° DU 6 AVRIL : — Un *Appel à la Bretagne* d'une certaine « Ligue Celtique Française » (!?!), qui a son siège à Paris. Cet appel, qui par ailleurs est un beau spécimen d'incompétence, a la loyauté de constater que « en Bretagne, le Régionalisme a « été surtout séparatiste ». Dont acte.

AU N° DU 4 MAI : — Un vibrant *Appel en faveur de la Langue bretonne*, qui mérite de retenir l'attention de tous nos amis patriotes.

AU N° DU 1<sup>er</sup> JUIN : — *Pep hini diac'h e renk*, article de Léon Le Berre, qui critique, entre autres choses, notre conception du Nationalisme breton auquel il reproche d'être résolument séparatiste. Le Berre, lui, se dit autonomiste. Soit ! Mais alors, qu'il ne vienne pas nous parler de « Régionalisme » car il sait comme nous que la Nation bretonne a droit tout au moins à une autonomie exceptionnelle, à un *home-rule* qui n'est nullement dû aux simples régions françaises.

### AR BOBL (Carhaix)

*Ar Bobl*, dans son n° du 1<sup>er</sup> février, publie : 1° Une intéressante étude de Louis Gourlet (« Bod-Spern ») sur *L'Œuvre d'un Ouvrier Breton* qui n'est autre que notre ami Georges Le Rumeur (Barde « MATHALIZ »), auteur de cet admirable livre *Breiz Divarvel*.

2° Une curieuse étude de Léon Le Berre sur une affaire inconnue jusqu'à présent : *Un Essai de soulèvement breton en 1818*, soulèvement animé, pour une grande part, de tendances séparatistes.

3° Un article de « Taldir » sur *Le Grand Schisme de Bretagne*, contenant des lignes éloquentes en faveur du *Gorsedd des Bardes* et de la langue nationale : « *Le Gorsedd* n'est pas la maison d'un homme ou d'un groupe d'hommes : il veut être l'émanation intellectuelle de tout un peuple qui entend « VIVRE SA VIE. »

AU N° DU 13 MARS : — *A propos de vache*, vigoureuse protestation d'Un vieux frère éccœuré, contre l'emploi dans les écoles primaires de la *vache* ou *symbole*, système de brimade introduit par les instituteurs français pour empêcher les enfants bretons de parler leur langue nationale. Le signataire signale à ce propos l'article de notre collaborateur Yan Brezal sur l'Enseignement libre anti-breton.

AU N° DU 22 MAI : — *D'an historier breizad Pitre-Chevalier*, poésie bretonne par J. Brélivet.

— *Ar Bobl* publie, dans chaque numéro, des portraits-charges des principales personnalités bretonnes. Ces « pennou breton » sont dus à l'habile crayon de Jac-Pohier, l'artiste nantais bien connu, ancien directeur du *Pays d'Arvor*. Ont déjà paru dans cette galerie les portraits de MM. de l'Estourbeillon, Le Goffic, Le Fur, Le Braz, Jaffrennou, Tiercelin, Botrel, Loth, Le Berre, Le Mouël, H. de la Guichardière, Berthou, Le Mercier d'Erm, Vallée, Durocher, Parker, Goblet, Sébillot, Herrieu, Dottin, Y. Nibor, P. Le Roux, L. Le Floc'h, de Carfort, etc.

### BRITTIA (Lorient)

La revue de M. Yves Le Diberder, qui porte en sous-titre : « Bulletin d'études et d'action nationale bretonne », continue, en maintes pages, à s'affirmer nationaliste.

Signalons :

AU N° DE JANVIER : — *Bloavez mat !*, poème d'Alan Kere ; — *Banniel Breiz*, article du même, etc.

LE N° DE MARS est dédié à la mémoire glorieuse de Pontkallec, Talhouët, Couëdic et Montlouis, martyrs de l'indépendance bretonne ; — Au même n° : *Une autre fête nationale*, article d'Alan Kere, etc.

AU N° D'AVRIL, p. 323-324 : — Une vigoureuse protestation d'Yves Le Diberder contre le Monument de la Honte Nationale (*vulgo* : monument Boucher, à Rennes).

AU N° DE MAI : — Un excellent article de 4 pages, signé « Izan », sur le beau livre de notre ami MATHALIZ : *Breiz Divarvel*.

EN SUPPLÉMENT AU N° DE MAI : — Un énergique appel « Pour la Bretagne » et surtout en faveur de la langue bretonne : beaucoup de choses justes mêlées à quelques contradictions inacceptables.

Nous laissons de côté bien entendu toutes les « engueulades » dont *Brittia* nous a gratifiés, chemin faisant, et qui sont de peu d'importance.

### BRUG (Pontivy)

L'excellente revue populaire bretonnante que dirige notre ami Ewan Gwesnou a pu-

blié des articles et des poèmes fort remarquables, et d'inspiration fermement nationaliste, parmi lesquels :

AU N° 2 (FÉVRIER) : — *La Terre et la Langue du Pays*, par Ewan Gwesnou.

AU N° 3 (MARS) : — *Paysannes et Paysans d'Irlande*, par Y. Brenn ; — un sonnet nationaliste : *Hon Dra*, adapté du tchèque par Dishual.

AU N° 7 (JUILLET) : — *Le Théâtre Breton de Sainte-Anne d'Auray*, par Brenn ; — un sonnet nationaliste : *Na stoump ket hon penn !* de notre ami Mathaliz.

### LE BRETON DE PARIS

AU N° DU 16 FÉVRIER : — Un médaillon, « De face et de profil », consacré à Camille Le Mercier d'Erm. On y lit ceci, entre autres choses : « Ses exagérations séparatistes ne peuvent pas nous offenser... !!! ».

— Allons, ben, tant mieux !

AU N° DU 6 AVRIL : — Un très intéressant rapport du Baron J. Sureouf sur la littérature bretonne de l'an passé. Citons ces lignes consacrées à nos collaborateurs : « Par les Landiers et les Falaises, de M<sup>lle</sup> Lucie Geslin, est une œuvre de haute valeur. « La poétesse affirme dans chaque œuvre « nouvelle un talent qui lui assure une « place de plus en plus grande dans les « rangs de nos écrivains bretons. — Camille Le Mercier d'Erm donne une nouvelle édition de ses *Exils*, glorieusement « préfacés par Le Goffic, et publie *La Muse aux Violettes* : « Je ne crois pas que Camille « Le Mercier d'Erm ait écrit de plus beaux « vers, si tendres et si mystérieux », a dit « Louis Tiercelin, dans *L'Hermine*. »

AU N° DU 8 JUIN : — *Le Breton de Paris* croit devoir triompher de la lettre qu'Anatole Le Braz nous avait autorisés à publier pour rectifier le passage nous concernant de son discours prononcé au banquet d'hiver du B. de P. — Le journal du D<sup>r</sup> Le Fur estime que la lettre de Le Braz confirme (!) ses allégations !!! On n'est pas exigeant au *Breton de Paris*. Le Goffic a eu récemment à se plaindre, comme nous, d'un compte rendu dénaturé, publiée dans le même journal. Et voici quelques lignes de sa protestation véhémement, publié en 1<sup>re</sup> page, dans *Le Breton de Paris* du 1<sup>er</sup> Juin : « Tout le reste « du compte rendu est à l'avenant. On ne « peut rêver un plus beau tissu d'inepties. « Je n'ai pas de chance : il n'y avait peut- « être qu'un imbécile dans la salle et il a « fallu que ce fut celui-là qu'on chargeât « du compte rendu ». C'est ainsi qu'on écrit l'histoire au *Breton de Paris*. La cause est entendue.

### LE SALUT (Saint-Malo)

publie une série de très beaux *Sonnets épi-graphiques* de Louis Tiercelin. Voici celui qu'il a dédié à notre camarade Le Mercier d'Erm.

#### RENAISSANCES

Qui donc a dit : l'Hermine est morte !...  
Camille Le Mercier d'Erm.

L'Hermine n'est pas morte, ami cher. Rien ne meurt !  
La semence jetée au sillon est vivace ;  
Sous le chêne breizé que l'ouragan terrasse  
La primavère entr'ouvre une sourire charmeur.

N'entends-tu pas partout la joyeuse rumeur  
Chantant l'Aléluia de l'Art et de la Race ?  
Les jeunes couperont le blé mûr sur ma trace,  
Et puis encor viendra quelque nouveau semeur.

Tout renaitra de Bretagne et de Poesie ;  
La harpe m'échappait, déjà tu l'as saisie ;  
Un Barde passe, un autre apparaît sur ses pas.

La lampe luit toujours au cœur qu'elle constelle ;  
Le ciel est noir ici, l'aube est rose là-bas ;  
C'est demain le printemps, et l'âme est immortelle

LOUIS TIERCELIN.

### AR VRO (Carhaix)

continue la publication des Sonnets nationalistes bretons de notre ami Mathaliz.

### LA PENSÉE BRETONNE

C'est le titre fallacieux et menteur d'une revue de pensée anti-bretonne, hostile au mouvement national breton, hostile à la langue bretonne, et, par surcroît, sectaire, jacobine et anti-religieuse, que vient de fonder et que dirige M. Yves Le Febvre, juge de paix à Plouescat (Léon).

Toute la presse bretonne (*Le Pays Breton*, *Le Journal de Rennes*, *Ar Bobl*, *Brittia*, etc.), s'est élevée avec indignation contre cette entreprise de dénationalisation qui constitue une félonie à l'égard de la Bretagne dont elle ose se réclamer.

Les quelques Bretons, fourvoyés parmi les rédacteurs métèques de cette feuille, se sont déjà désolidarisés publiquement d'avec M. Le Febvre : tels le sculpteur René Quillivic et le professeur Emile Masson. Ces défections sont suffisamment éloquents.

\*\*\*

#### LIRE :

— *Kroaz ar Vretoned*, notre meilleur journal hebdomadaire, tout en breton (Saint-Brieuc).

— *Arvorig*, excellente revue bretonne pour les enfants, publiée par la *Breuziezh ar Brezoneg* du Trégor (Morlaix).

— *Dihunamb*, la meilleure revue en breton de Vannetais (Lorient).

— *Le Clocher Breton* (Lorient).

— *La Revue de Bretagne* (Vannes).

— *Bretagne Mondaine*, nouvelle revue littéraire qui paraît à Brest, tous les jeudis.

\*\*\*

Dans le journal libertaire **LES TEMPS NOUVEAUX** (Paris), du 1<sup>er</sup> février, un article signé « Brenn » sur la *Propagande paysanne en Bretagne*. Retenons-en surtout ces quelques lignes :

« L'âme d'un peuple, c'est sa langue. Nier cette langue, c'est tuer cette âme, tuer une énergie particulière, une volonté humaine.

Devant l'étranger, le paysan, l'ouvrier Breton ont honte de leur langue. A l'étranger, (j'entends ici la France, aussi bien qu'une autre nation), ils se sentent incompris, rapetissés, diminués, abêtis, parce que l'étranger ridiculise, méprise leur naturelle expression d'eux-mêmes. Mais chez eux, entre eux, le paysan et l'ouvrier breton cuvent en silence l'humiliation et ils refusent de jamais sympathiser avec les idées de l'étranger.

Il faut rendre au breton la confiance en soi. Il faut reconnaître sa langue, qui est antique, qui est belle, qui est la langue d'un grand peuple invaincu, mais infortuné et las. En reconnaissant sa langue, en la lui parlant, en l'honorant, en lui aidant même à la

mieux connaître nous rendrons peu à peu confiance et vie à ce grand peuple, et une énergie précieuse, incalculable, une fierté virile se réveillera au cœur de ces millions d'individus qui parfois semblent égarés en ce monde ».

## BIBLIOGRAPHIE

*Breiz Dishual* rend compte de tous les ouvrages adressés à la Rédaction.

### ACHETER ET LIRE :

— *Le Breton en 40 leçons*, l'excellente méthode de F. Vallée (3<sup>e</sup> édition, imprimerie Saint-Guillaume, à Saint-Brieuc, — 2 fr.

— La remarquable série des *Notenno diwar-benn ar Gelted koz*, de Méven Mordiern et Ab-Herve (8 opuscules à 0 fr. 30 chaque, chez M. Vallée, 23, rue St-Benoit, à Saint-Brieuc).

F. JAFFRENOU-TALDIR : — Prosper Proux (1811-1873), e Vuez, e Lizerou, e Varzoniez, hag eur Voulladen nevez euz e holl Oberou (1 vol. in-16, 260 p., avec 1 portrait, à l'Imp. du Peuple, av. de la Gare, Carhaix, — 3 fr.

Excellente thèse bretonne sur la vie et l'œuvre du Barde Prosper Proux, suivie d'une réimpression complète de ses poèmes. Cette thèse a valu à Jaffrennou le titre de Docteur es-Lettres de l'Université de Bretagne. Ajoutons que, sur l'initiative de notre confrère, un monument doit être élevé, l'an prochain, au Guerlesquin (Trégor), à la mémoire de Prosper Proux.

— *Le Menhir*, le très beau roman de la Comtesse de Pesquidoux, qui, dédié au Gorsedd, porte en épigraphe de chaque chapitre, des vers de nos principaux bardes et Poètes : Berthou, Jaffrennou, La Guichardière, Le Mercier d'Erm, Le Berre, etc. (in-18, Sansot, éd., Paris, 9, rue de l'Éperon), — 3 fr. 50.

MATHILDE DELAPORTE : *En Demi-Teintes*, poésies (in-18, éd. de la « Revue des Poètes », Paris, 1913, 3 fr.). — Charmant recueil, dû à la plume d'une talentueuse compatriote de Quintin (Haute-Bretagne) et couronné récemment par le « Comité de Littérature spiritualiste ».

— *Pour le Séparatisme*, l'énergique appel de Louis N. Le Roux, qui a fait couler tant d'encre dans toute la presse de Bretagne, de France et même d'Europe, lors de l'inauguration du monument de la honte nationale, 1 vol. in-18 (7<sup>me</sup> mille) — Aux bureaux de *Breiz Dishual*, — 1 fr.

Il est du devoir de tout vrai patriote Breton de soutenir « BREIZ DISHUAL » et d'unir ses efforts à ceux du « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

Nous adressons un pressant appel à tous nos amis connus et inconnus, et nous ouvrons une

### SOUSCRIPTION NATIONALE

pour faire vivre et pour développer « BREIZ DISHUAL ».

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ

Imprimerie de « BREIZ DISHUAL ».

✠ ✠ ✠ ✠ ✠  
« Breiz Dishual »  
Gaseten mistek  
Strollad Broadel Breiz  
✠ ✠ ✠ ✠ ✠

# BREIZ DISHUAL

✠ ✠ ✠ ✠ ✠  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
✠ ✠ ✠ ✠ ✠

## ABONNEMENTS

1 An ..... 2 francs.

ANNONCES et RÉCLAMES  
4<sup>e</sup> page. La Ligne..... 0 fr. 25

## COMITE DE RÉDACTION

E. DOUAR-GWE. — LUCIE GRESLIN. — HERVÉ DE KERQUILLY. —  
SAMSON DE KERHOL. — RONAN DE KERMÈNE. — MONTJOA DE KER-  
MOUSTER. — FANCH L'HERMITTE. — MATILIN-TREGER. — CAMILLE LE  
MERCIER D'ERM. — POL SULIAC. — J. VADELEZ.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à M. RONAN DE KERMÈNE.  
Secrétaire de la Rédaction  
à Laurenan (H<sup>te</sup>. Bretagne (C.-du-N.))

Tous les bons Bretons qui partagent les idées exprimées et défendues par « BREIZ DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## A tous nos AMIS, ABONNÉS Et LECTEURS

Ce numéro ouvre la seconde année de *Breiz Dishual*. Nous l'adressons à nos anciens abonnés, avec l'espoir qu'ils voudront bien nous continuer les preuves de dévouement qu'ils nous ont données jusqu'ici. Plus que jamais, les amis de *Breiz Dishual* doivent soutenir et propager cet organe dont l'existence répond à la plus évidente nécessité. Nul n'ignore quelle crise traverse en ce moment le réveil et l'éducation du patriotisme breton. Nous n'avons plus seulement à combattre les lâches pusillanimités, les compromissions doutaises et l'apathie coupable de certains; nous avons aussi à démasquer, à poursuivre, à vaincre les tentatives criminelles dont notre pays est actuellement le théâtre et dont l'âme bretonne elle-même est l'enjeu; ces tentatives odieuses qui concourent à l'anéantissement total de tout ce qui reste encore de Breton en Bretagne; ces tentatives inavouables, au service desquelles des malheureux, égarés par la passion ou aveuglés par l'intérêt, n'hésitent pas à manier les armes les plus honteuses. Ne les rencontre-t-on pas chaque jour s'essayant à déchirer les flancs de la Patrie, affichant un ridicule dédain de la langue nationale, allant même jusqu'à tenter de salir et de rapetisser les héros les plus glorieux de notre histoire.

Eh bien! devant cette entreprise inouïable, nous ne pouvons croiser les bras et rester sous la tente. Encore une fois, nous nous jetons dans la mêlée, convaincus que le patriotisme breton finira bien par triompher de la haine et du machiavélisme français.

Est-ce à dire que nous nous préparons à des agressions violentes, à des polémiques interminables? Non. Les luttes entre Bretons nous paraissent absolument néfastes, car elles n'engendrent que des divisions

regrettables. Mais, par exemple, ce qu'il ne faut pas nous demander, c'est de rester impassibles aux empiètements et aux insultes de l'étranger. A la propagande française nous répondrons par une propagande inverse. Dieu merci! les artifices de nos ennemis n'ont pas la force de conquête du simple exposé de notre histoire nationale. Morvan, Nominé, Jeanne-la-Flamme, Pontkallek, n'ont pas encore fini de livrer bataille et c'est par eux que nous vaincrons.

Pour hâter ce triomphe, nous demandons instamment à nos lecteurs d'unir leurs efforts aux nôtres et de nous seconder de tous les moyens en leur pouvoir.

Un journal — si modeste soit-il — ne vit pas seulement de bonnes paroles et de platoniques encouragements. Nous croyons même que, jusqu'à la fin du monde, ce que l'on appelle communément *le nerf de la guerre* restera son aliment le plus sérieux. A partir d'aujourd'hui, nous ouvrons donc une souscription destinée à soutenir *Breiz Dishual*. Tous nos amis auront à cœur d'adresser aux bureaux du journal leur obole, si modeste soit-elle. Le moindre *gwennek*, le plus petit *blank*, sera reçu avec une vive reconnaissance.

Nos comptes également sur tous nos lecteurs pour travailler activement à la propagande de *Breiz Dishual*. Cette année 1914 doit être une année d'action, une année de propagande intense, infatigable, ininterrompue.

La « vie chère » nous contraint à majorer le prix de l'abonnement qui sera désormais de deux francs par an; mais quel est le Breton qui, aimablement sollicité, refuserait de donner quarante sous à la Cause nationale. A l'œuvre donc! *Araok bepred, evit Breiz!*

Pour la Bretagne, en avant! Toujours!

## ÉCHOS

### L'Opinion d'un Voyageur Italien du XVI<sup>e</sup> siècle sur les Bretons

Don Antonio de Beatis, secrétaire du cardinal Louis d'Aragon, parcourut avec son maître une partie de l'Europe, y compris la Bretagne. Il a laissé un carnet de voyage publié en Italie par Pastor et récemment traduit en français par M<sup>me</sup> Robert Havard

de la Montagne. Charles le Goffic en a longuement parlé dans *Le Breton de Paris*, du 12 octobre 1913. En 1517, Beatis se trouvant à la cour de François I<sup>er</sup>, de France, écrit :

« Sa Majesté veut aller visiter son Duché, car la chose est de grande importance; mais les Bretons étant ennemis naturels des Français et gens terribles, le Roi tremble de peur chaque fois qu'il en parle.

Et Charles Le Goffic ajoute :

« Voilà qui chatouillerait agréablement l'épiderme de mes compatriotes. Mais l'éditeur de Beatis croit qu'il aura pris au sérieux quelque plaisanterie de François I<sup>er</sup> dont on connaît, dit-il, l'intrépidité bravoure ». Pourtant, l'attitude des Bretons à cette époque justifiait assez bien les appréhensions du Roi, qui, s'il ne craignait point pour lui-même, pouvait craindre pour son beau duché : est-on jamais sûr de rien avec ces caboches de granit? »

\*\*\*

L'Institut national de Bretagne. — « Le collaborateur du *Fureteur Breton* avait raison de trouver le titre illégal, insurrectionnel. Ainsi pense mon éminent ami Frédéric Plessix, professeur à la Sorbonne, académicien breton, sur les instances de... Le Poète de « Gallica » a dit au Dr Le Fur : « La Bretagne n'est pas une nation; je suis Français et ne puis faire partie d'un Institut national de Bretagne. » Plusieurs membres de l'Académie bretonne ont soutenu la protestation de Frédéric Plessix : Le Dr Le Fur a amputé son Institut du titre de national. Ce n'est plus que l'Institut de Bretagne ».

DARGYL.

(Le *Fureteur Breton*, juin-juillet 1913).

L'Institut ex-national de Bretagne...  
Triste!

M. Frédéric Plessix descend par son grand-père paternel d'une famille de l'Anjou. Ses ascendants maternels l'attachent d'autre part à une vieille maison de Provence. Enraciné par son mariage en Normandie où, deux fois chaque année, il va passer ses vacances dans une vieille maison familiale de Béné-sur-Mer, M. Frédéric Plessix... Angevin, Provençal, Normand, et, par surcroît, « citoyen de Rome », selon le mot de Le Goffic!...

A la bonne heure! Tout s'explique!

Le « Polonais » et le « Breton ». — On lisait récemment dans un écho du journal parisien *Le Gaulois* :

« Il faut aller en Allemagne pour trouver des idées originales. Celle que vient d'avoir le sieur Harpein, instituteur à Wujaki, dans la Pologne allemande, est vraiment curieuse. Figurez-vous que cet aimable Teuton a introduit dans son école un genre de punition qui n'est pas banal. Il l'appelle le « Polonais ». Ce « Polonais » est un simple bâton en bois dur, bien en main, avec lequel il bat les enfants qui lui sont confiés dès qu'il les entend parler polonais.

« Ce magister a fait confectionner deux de ces bâtons, un à la poignée peinte en rouge, pour les grands enfants; l'autre peinte en noir, pour les petits enfants. Lorsqu'un des enfants est battu pour s'être exprimé en polonais, il doit conserver le bâton dans sa poche jusqu'au moment où un autre de ses camarades aura mérité la punition. Le résultat de cette menace a pour but de pousser l'enfant puni à dénoncer un de ses camarades pour se débarrasser du bâton.

« Doux pays ! »

Ils sont tout de même épatants ces Gaulois, ces Francs, ces Français !

Toujours les mêmes ! Ils voient bien la paille dans l'œil du voisin Teuton, mais ils n'ont garde de sentir la poutre qui leur crève leur œil, à eux.

Le « Polonais », c'est entendu ! Mais si on leur parlait un peu du « Breton », autrement dit le « Symbole » ou la « Vache ». Cela, ils l'ignorent. Et pourtant c'est exactement l'équivalent du « Polonais ». On sait que l'écolier breton surpris par le maître d'école à s'exprimer dans la langue de ses pères reçoit, outre quelques taloches, un vieux sabot qu'on lui attache au cou avec une ficelle. Pour éviter la punition sévère que symbolise ce « symbole », le délinquant doit moucharder ses camarades, les épier et dénoncer le premier qui parlera breton pour lui repasser sa « vache » de « symbole ». Celui à qui, le soir, reste le sabot, récolte toutes les punitions encourues par ses délateurs successifs. Avilissement de la dignité chez l'enfant ! Prime à la délation ! Voilà à quels procédés on a recours en « France » pour étouffer la langue bretonne.

Doux pays !

## M<sup>me</sup> de Thèbes prédit pour 1914 le Triomphe du Séparatisme Breton

M<sup>me</sup> de Thèbes, la célèbre voyante, de qui la renommée est universelle, est, à n'en point douter, une Régionaliste convaincue. Son Almanach pour 1914 contient une série de prédictions dont le gouvernement français pourrait, à bon droit, s'inquiéter...

s'il croit en M<sup>me</sup> de Thèbes. Il s'agit tout simplement de la « réfection nationale aux dépens du pouvoir central, enfin amoindri ». Oyez plutôt :

« Je me suis liée à une étude spéciale « de la terre française, région par région, « curieuse de chercher si cet examen confir- « merait cette éventualité d'une France nou- « velle que j'entrevois depuis déjà deux ou « trois ans. Il m'a semblé distinguer l'appa- « rition prochaine d'un pays divisé, non pas « contre lui-même, mais tout différemment « animé dans sa reconstruction et construit « sur les bases d'un fédéralisme comprenant « cinq grandes divisions régionales : les ré- « gions de l'Est, du Nord, de l'Ouest, du Midi « et du Centre. Cinq Francs futures sortiront « de la France. — 1914, par ses Congrès, « réunions et mouvements populaires et poli- « tiques, amènera cette rénovation. En atten- « dant qu'elle s'accomplisse, je dois déclarer « que je n'ai pas constaté sans surprise que « le destin des Français, tel que la chiromancie « le révèle, diffère étrangement du Nord au « Sud, de l'Est à l'Ouest. Il y a notamment « dans les mains de l'Est et du Sud des signes « tragiques, des indices de changements de « situation, de conditions de vie, que les « mains du Centre et de l'Ouest ne présentent « pas. C'est pour moi aussi incompréhén- « sible que troublant... »

« Dans tout ce que j'examine de ce qui « intéresse la France, Lyon prend la tête; « Lyon paraît devoir jouer le rôle d'agent « perturbateur dès que les conflits s'aggravent « et s'étendent. Le jeu du SÉPARATISME y « couve sous la cendre. Arrive un moment « propice et les ambitions lyonnaises sauront « l'attiser. »

Après ces considérations générales, M<sup>me</sup> de Thèbes formule des prédictions particulières à chacune des grandes régions qu'elle vient d'esquisser.

RÉGION DE L'EST ET DE PARIS. — « On « se reprendra d'un bel amour des cos- « tumes d'autrefois. On parlera même de les « réaliser dans les provinces, ce qui n'est « pas possible. Puis, nous verrons poindre « le temps où la mode à Paris devra être « pour un moment, BRETONNE, puis, plus « tard, bourguignonne, puis provençale. Quand « le grec, l'égyptien, l'hindou auront donné « tout ce qu'ils peuvent donner, on puisera « dans les vieilles modes locales d'autrefois. « Cette époque n'est plus bien loin... »

« Au point de vue de l'art dramatique, une « réaction se prépare en province, et trouvera « de simples tréteaux où la foule viendra voir « renâtrer et se continuer le théâtre qui est « vraiment fait d'art et de liberté. »

RÉGION DU NORD. — « Ce qui domine « dans l'avenir du Nord, c'est un changement « profond de ce qui est d'ordre économique et « politique... »

RÉGION DU CENTRE, Y COMPRIS LYON. — « La dominante est l'action contre Paris et « le pouvoir central. Même dans l'union des « sacrifices, de l'élan pour le salut public, « toujours ce calcul, ce désir d'une France

« nouvelle, et non plus une seule capitale, « mais plusieurs, entre elles confédérées... »

RÉGION DU SUD. — « Ce qui domine, « c'est l'inconstance. Un sort plusieurs fois « changeant, tantôt avec la France, puis sans « elle... »

RÉGION DE L'OUEST (et ceci évidemment concerne surtout la Bretagne). — « L'alarme « la plus vive, et, pendant un moment, LA « SÉPARATION DU RESTE DE LA FRANCE. « De grandes découvertes des trésors du « sous-sol, supérieurs à tout ce qu'on a trouvé « jusqu'ici. Par cela même, la fortune du « pays plus tard augmentée et les convoitises « étrangères exaspérées. Puis viendra la trans- « formation de cette région en pays d'indus- « trie; une France nouvelle toute différente « de celle d'autrefois doit naître en BRE- « TAGNE ! »

Voilà, nous autres, Bretons, ce que nous prenons « pour not' rhume. » Vraiment, nous aurions mauvaise grâce à n'être pas satisfaits. La séparation d'avec la France !... pour 1914!!!... M<sup>me</sup> de Thèbes décidément nous dépasse. C'est de la surenchère, mais qu'importe ! Le moins que nous puissions faire est de lui offrir un abonnement d'honneur à *Breiz Dishual*.

## Alsace et Bretagne.

LES « WACKES » et les « PÉMOCKES »

La sentence du tribunal militaire de Strasbourg acquittant les officiers allemands coupables d'avoir molesté des Alsaciens-Lorrains a déchaîné, à juste titre, les protestations de toute la presse française. Lorsque à la conquête s'ajoute encore la brutalité de l'injure, la race qui s'en rend coupable tombe sous le mépris du monde civilisé.

Nous aurions voulu cependant voir donner par nos « grands » journaux de Bretagne, toujours si bien et si impartialement informés, la note suivante.

Ce qui s'est passé en Alsace-Lorraine est répréhensible; ce qui se passe en Bretagne ne l'est pas moins.

Et si la persécution allemande contre les Alsaciens est plus brutale, nous sommes en mesure d'affirmer qu'elle existe sous une forme plus caustique, mais non moins pénible à supporter, dans les casernes françaises, au préjudice des Bretons.

Nous en appelons à tous ceux qui ont servi au 48<sup>e</sup>, au 71<sup>e</sup>, au 41<sup>e</sup> régiments, que nous avons plus particulièrement connus.

N'est-il pas habituel d'entendre les injures suivantes, équivalentes au terme de patois allemand *wacke*, adressées aux Bas-Bretons par les recrues françaises, et même par des gradés inférieurs (jamais par des officiers). — *Pémocke! Maho! Ploug!*...

Ces insultes, tous nos petits Bretons les ont dans l'oreille et sur le cœur...

*Pémocke!* C'est-à-dire, cochon;

*Maho!* C'est-à-dire, Mathieu, lourdaud;

*Ploug!* C'est-à-dire, habitant d'un village quelconque en Plou.

Telles sont les aménités courantes, dites (il faut l'avoir entendu) avec cet air d'infinie supériorité que savent prendre les « vrais Français de France ».

Nous signalons cet état de choses véridique aux journaux qui ont accablé de leur colère le lieutenant von Forstner.

TALDIR.

(Ar Bobl, 17 janvier 1914.)

## A travers la Presse Bretonne.

Dans son numéro du 30 novembre 1913, *Le Pays Breton* a publié sous le titre : *Perak pas Breih?* un excellent article dont nous nous permettons d'extraire le passage suivant. Nous signalons particulièrement ces justes réflexions à certains membres du clergé, qui nous paraissent beaucoup moins soucieux des intérêts de l'Église que du progrès de la francisation en Bretagne.

Bremen é ma er mod get Fransizion dis koein karanté é kevér ou bro. N'hé harant ket muioh anehé meit er mod é hag er mod é Frans e dro pen d'un dén él d'ur vuhigen. Ha nezé, hui e heli er mod-sé eùé, hui ase diskoein é ma beruidantoh hou karanté aveit biskoah é kevér Frans; hui e stréu livreu brogarel émesk tud ha ne gomprennant nira énné. Kleuet e vé lies, memb é mar a barréz, patérieu aveit er vro a Frans!... Overenneu memb! Na Breih nezé?

— O Breih; nen dé ket er mod... D'em chonj mé neoh é vehé jaujaploh pedein aveit hor bro-ni ha um soursial a dréu hor bro-ni érauk diskoien kement-sé a garanté é kevér ur vro ha nen dé meit kar d'emb dré allians, él ma vé laret. Ha nezé, sellet mat, a pé goazér a Frans kristén, lamét Breih anehi hag ur hornadig benak aral ha hui huélo pegen stank e vo er gristenion e chomo genoh. Mal é, kanbroiz, guélet en treu él mé mant ha ne pas él ma vent diskoiet d'emb get gazeten groeit é Paris pé é léh aral. Mar des er gristenion ur vro de sovein, soveint enta de getan bro ou zud koh er vro é mant gannet énni. Mar ou des kement-sé a garanté én ou halon, kareint enta de getan treu ou bro, gazeten ou bro, livreu ou bro hag émesk er ré-men kareint drest pep tra er ré é zo skriuet é iéh er vro; rak er ré-zé hemb kin e hel eùé miret digeij ha iah spered er vro.

Hag a pe vehé iah spered er vro é pen kement Breihad e zo n'em behé ket dober a skriu pennaden él hennen : Peb unan e huéleé splann en hent e ze i héli.

M. I. ER HEIGEREG.

N'ayant pu obtenir qu'on cesse d'attaquer la langue nationale dans les colonnes de la *Pensée bretonne*, un des plus clairvoyants rédacteurs de cette feuille. M. Ionn Prigent,

fait savoir à M. Yves Le Febvre, directeur, qu'il ne peut lui continuer sa collaboration.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous un extrait du dernier article de M. Ionn Prigent, publié dans le n° d'octobre 1913. Il est intitulé : Un dernier mot sur le seuil.

« Injuste et inexact » était notre dernier article. Il est « inconcevable » à notre directeur que nous puissions être sincères laïques et républicains en professant les opinions qu'on sait en matière bretonne. Son cœur lui prête alors les lumières pour nous sauver que sa raison lui refuse : nous voici à ses yeux d'inconscients suppôts de l'Église et de la réaction.

Dois-je enfin lui dire toute ma pensée, tout et rien que la vérité? Eh bien, qu'il l'entende! — Éminent directeur, que m'importent l'Église et la réaction? Que m'importent laïcité et républicanisme? En un mot, que m'importent votre politique et la mienne, et toutes les politiques du diable ou du bon Dieu? En vérité, il s'agit bien de cela! Nous crevons de politiques! Hé, ne voyez-vous pas qu'il s'agit d'hommes, d'humanité? qu'il s'agit d'un peuple immense (plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants); d'un peuple immense, — et que ce peuple est une race : Une Race! Voilà la question.

Or ce peuple d'enfants, ce peuple de pauvres femmes et d'hommes pauvres que l'on condamne à la stupidité et à l'ignorance, à qui l'on défend de parler la langue des ancêtres, ce peuple immense, plus d'un million d'êtres humains livrés ainsi aux bêtes et à la vermine, — depuis quarante-quatre ans attend de votre laïcité et de votre républicanisme, Dieu sait avec quelle bonté! — la liberté, le droit de s'instruire selon son cœur, de se développer selon ses instincts propres, naturels, historiques, sacrés; en un mot, d'être un peuple, un grand Peuple!

Français laïques et républicains, qu'avez-vous fait pour lui? Parlez. Des écoles? Oui, avec l'ordre de punir et de railler les enfants qui parleraient la langue de leur mère... Et puis? Des casernes, avec l'ordre de punir et d'humilier les jeunes hommes qui parleraient leur langue... Et puis, et puis? — Et vous trouvez étrange que l'Église découpe quelque pan de son manteau pour ces misérables; fasse ici ce qu'elle a partout fait sagement (divinement?): leur parle dans leur langue et les instruit dans leur langue! Vous trouvez étrange (indice d'imbécillité) que ce peuple éprouve de la reconnaissance pour cette Église, soit tenté de trouver en elle son ancre de salut en ce monde et dans l'autre, — son glaive aussi sur ce sol laïque et républicain? Vous trouvez inconcevable que des hommes d'élite de ce peuple, voyant avec peine ce peuple immense s'égarer sur les routes de Rome, hors de son propre divin paganisme, se hâtent de lui redire, dans son verbe sacré, les mythes qu'adoraient leurs pères dans les temps héroïques? Français, vous trouvez

insensés les fols enfants d'élite de ce peuple qui rêvent de vous arracher leur patrie pour la sauver de votre propre folie? — Dussé-je paraître à mon tour chasser sur les terres du Baron, c'est vous, dis-je, vous Français laïques et républicains, qui êtes à mes yeux : inexacts, injustes, inconscients, insensés, inconcevables et les véritables suppôts de l'Église et de la Réaction!

Et je vous le dis en vérité, si atroce que puisse vous être ma sentence : même les Séparatistes, même les Bardes et les Prêtres montrent, en ce qu'ils font pour ce pays, quelque raison d'agir, quelque bon sens, et quelque cœur — toutes choses qui vous font défaut en l'occurrence, et je dis que ce peuple de plus d'un million de pauvres gens, à qui vous ne cessez d'arracher les yeux, la langue, les entrailles et le cœur, je dis que ce peuple aurait quelque raison d'agir, quelque bon sens et quelque cœur, s'il se décidait en masse et résolument à suivre même l'Église, et les Bardes, et les Séparatistes!

\* \* \*

Ah! vous cultivez, multipliez des races d'animaux et de légumes, et vous en variez les espèces! Vos « Conseils généraux » votent 4.000 francs de crédit « pour la race bretonne pie noire » et vos « Sociétés canines » 3.000 fr. pour l'épagneul breton! Mais voterez-vous jamais un liard pour l'élève breton et l'entretien de la conscience et de l'expression bretonnes?

Imbéciles qui vous acharnez à détruire des races d'hommes et des langues humaines, ignorez-vous donc que la beauté est nombre et non votre chiffre 1 planté dans le ventre d'un zéro, comme un poteau frontière dans une mer de sang? Y. BRENN.

(Brug, novembre 1913.)

## Brezel ar Gouennou.

« Il n'y a pas d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser, quoi qu'il arrive. »  
LX PLAY.

Skeudenn Breiz, rann a Vro-C'hall, a zo garanet ken don e sperejou lod ma n'eo ket dá beza re zouezet o wetel anezé nac'h selaou an distera displegadenn eus ar mennoz broadel a zo o c'houarn hon oberou hag hor skridou e *Breiz Dishual*. Ouspen, ha n'eo ket hi fuilhet gant pôtred yaouank, mouzerien o breudeur hena, ha netra ken? En hon touez ez eus tud oajet ken ploumet o fenn hag ar fura eus hon dislavareien. Mes, pa vez c'hoant diskar eur mennoz hag a zieza unan bennak en e zionded, netra welloc'h evit lavaret n'eo difennet nemet gant pôtred yaouank fur-zod, pe zod mat zoken!...

Eun hej d'ar skoaz, pe eur, mouse'hoarz a drez, setu petra' viritout!

Ar paour a zo galvet atô da jom paour

## Notre Souscription.

M. Job Loyant, Nantes .Fr.	100
M. Yves Berthou, Paris....	5
M. Paul Genty, Paris.....	5
TOTAL .....	Fr. 110

En hano Breiz, trugare a galon.

## Correspondance.

Paris...

Keveñ Ker,

Merket ac'hano evit 20 real war daolen ar gest digoret da gander'hel *Breiz Dishual* beo.

D'ac'h a galon.

E. BERTHOU.

Paris, 9/1 1914.

Monsieur et cher Compatriote,

Je n'ose vous envoyer 5 francs. Si cette obole ne vous paraît pas trop modeste, je vous l'adresserai aussitôt. J'espère que le journal continuera à vivre; il serait dommage de voir avorter un mouvement en faveur de l'indépendance qui ne dort que d'un œil, je crois bien, au cœur de tout Breton. Il n'en faudra pas beaucoup, je l'espère, pour la réveiller.

Veuillez agréer tous mes vœux pour la nouvelle année. Puisse-t-elle voir un sérieux progrès en faveur de l'indépendance de notre vieille Armorique.

Paul GENTY.

J'ai reçu avec un vif plaisir votre bonne lettre où vous m'exposez l'effort indispensable que doit fournir tout Breton ou même tout Celtisant digne de l'un de ces titres.

Vous me donnez du « *Cher compatriote* ». Hélas! je ne suis pas Breton de naissance, je n'ai même jamais posé le pied sur le sol de l'Armorique; mais, du jour où je connus, à la caserne, la franche et vaillante race celtique, du jour où je me rendis compte que la Bretagne était moins un morceau de France qu'une expression géographique; du jour où cette évidence se posa nettement devant moi: à savoir qu'une race et une langue qui se réveillent sont plus qu'il n'en faut pour amorcer un mouvement nationaliste dans une contrée qui, jadis, eut son indépendance; de ce jour-là je fus conquis à *Breiz Dishual*.

— Trahison!... Pour que ce mot conservât toute sa valeur, il faudrait, j'imagine, que la France fût toujours la France. D'ail-lurs, ma conduite ne serait-elle pas motivée par la plus belle qualité que l'on ait voulu reconnaître à la race française: la pitié pour les peuples opprimés? (1).

Cependant, vous comprendrez que mon

(1) Sauf pour ceux que la France opprime elle-même, par exemple la Bretagne. — Notre correspondant est une heureuse, mais, hélas! combien rare exception. — N. d. l. R.

nom ne doit pas paraître en tête du journal. Je serai à la peine (pécuniairement) mais non à l'honneur (en manchette typographique).

J'estime que *Breiz Dishual*, pour conserver la précieuse indépendance, indispensable aux opinions qu'elle défend, doit vivre sans compter sur les abonnements ni sur la publicité. Il faut donc que 8, 12, 15 ou 20 militants s'imposent une cotisation mensuelle de 5 fr., 3 fr. 50, 2 fr. 80, ou 2 fr. Pour ma part j'irai jusqu'à 5 fr. mensuellement.

Personnellement, j'ai l'intention de monter un théâtre ambulante qui parcourrait la Bretagne entière, jouant des pièces en breton (tous dialectes), des auteurs nationaux, ou des traductions d'auteurs celtiques d'outre-Manche

En pays gallo, je donnerais des pièces en français, mais d'inspiration toute bretonne. Cela demandera un très grand tact, mais cela se fera.

Je pense m'être montré assez franc (sans k) pour attendre de vous une appréciation sincère de ma conduite.

Evit Breiz da viken!

H. F., Artiste dramatique.

## PESKETERION!

Evit kavout *Rouejou grae t gant pit* (Kouarc'h manilla), *Rouejou-drag*, *Rouejou-Sardrin*, *Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou*, *Bitor*, *Merlin*, *Haosiriou*, *Sennou* ha kalz a draou a zo ret d'oc'h kavout da besketa.

aet da di JOB LOYANT.

7, Rue du Breil, Naoned (NANTES).

## Bibliographie.

En vente à la Librairie René PRUD'HOMME, Saint-Brieuc.

F. VALLÉE. — *Le Breton en 40 Leçons.*

Troisième Édition revue et augmentée

En vente à la Librairie René PRUD'HOMME et chez tous les Libraires de Bretagne

Prix : 3 fr.; — franco poste, 3 fr. 25.

LOUIS N. LE ROUX : *Pour le Séparatisme*. essai, précédé du manifeste du « Parti Nationaliste Breton ». — 1 plaquette in-18, 1 franc. Cartes postales de propagande : « *Breiz d'ar Vreiziz* ». dessin et texte de Mathaliz. — Le cent. 2 fr. 50.

En vente aux Bureaux de

« BREIZ DISHUAL »

Chez M. Ronan de Kerméné.

LE BARDE MATHALIZ (*Georges Le Rumeur*), auteur de « *Breiz divarvel* », — étude biographique et critique, accompagnée d'un portrait et de plusieurs dessins du Barde Mathaliz, par Camille LE MERCIER D'ERM. — Jolie brochure in-16 de 32 pages, franco : 0 fr. 60.

Camille LE MERCIER D'ERM : *Le Nationalisme Breton et l'Action Française*, 1 brochure in-8° de 30 pages. — Prix : 0 fr. 60, franco.

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ

Imprimerie FR. SIMON, Rennes.

au den gwasket n'en deus ket da c'hedal biken gallout rei lam d'e vourreo.

Dizesperusa soujezon!

Ar vuez, er c'hontrol, a zo eun emgann hep distag. An hini a zo bet galloudus a c'hall esperout adbeza. An hini a zo izel e renk a labour d'e wellât. Ar re n'int seurt er c'hevredad en em glev eneb ar re a zo e penn ar skeul, hag o nerzioù unanet deu da reilam-chouk-e-benn d'ar skeul, evit sevel ar gouarnamant war diazezon nevez.

Ar pezh a ra an dud en eur c'hevredad, ar gouennou n'allont hen ober?

Eur ouenn, erruet dre zrougeur dindan galloud eun all, ne dle kaout nep ehan ken he deus adkavet he frankiz.

Poblou ar Balkan, er Brezel eneb an Turki, o deus roet eur skouer kaer d'ar gouennou gwasket a dle kemeret ar c'henta digarez o deus da zaoubenna o bourrevien p'en em gar ar re-man en eur pleg diez.

Ar ouenn vreizek, gondè gwalleuriou niverus ha koz, a zo kouezet er stad a wazonez dirak ar ouenn frankek.

Ar gwaskadur a zo bet ken start ha ken gouiziek, ma'z eo bet tennet digant ar gêzez betek he c'houstianz, ken brao ha ma'z eo erruet da gredi pe da vihana da zigemer evel eun dra ha n'all ket beza c'henchet, ez eo eul lodenn eus ar ouenn frankek hag e tle he spered en em ober gant spered an eil.

Pa lavaran d'oc'h, tud drol a zo hag a zesko d'oc'h e tle ki ha kaz ober tiegezh mat. Ya, peoc'h a vo gant ar c'haz keit ha ma vo e c'houzoug dindan pao ar c'hi, pe gant henman keit ha ma vo dalc'het e doujanz gant ivinou dispak ar c'haz.

Mes, evel etre ki ha kaz, eur c'hemm beo a zo etre an diou ouenn grêt gant an deskadurez, ar stum-beva ha krenvêt gant an amzer ha, dreistholl, gant anaoudegezh ar gwaskadur tremenet.

Harzou ar broadou a zo diazezet war eur reolenn gaouiad. Diazezet int war ar c'honidegezh o deus tud eur vroad vras, dastumad gouennou dishenvel, oc'h en em gaout niverus dirak enebourien evit difenn ezommou espernek pe eun dachenn douar.

Mes sonj ar brezel, hag e bourchas, n'allket beza awale'h da vuez pemdeziek eur vroad.

Boued ar c'horf n'eo ket holl vevans an den. En em veva a ra ouспен gant traou ar spered, hag aman ar c'hemm a ouenn, a zeskadurez, a gelennadurez, a gustumou, a zav da lakât an drailh, hag evit kaout ar peoc'h ar ouenn grenva a ra he lezenn d'ar re all.

Petra'zo gwasoc'h evit gwaskadur ar spered?

Bretoned, hag a zo kounnaret da veza bet dalc'het, dre nerz, a dianaoudegezh istor bor gouenn (— hervez gwir ar c'hrenva da blada an distera —) omp en em zavet da lavaret d'hor c'henvroiz : « Buez vroadel a vank d'hon bro! »

En eun digarez c'hrevus bennak, hag a c'hall en em gaout pa zoujor an nebeuta, arabad e vije d'eomp ankonnachât ez ezommou Breiz ha re Gallia dishenvel.

YANNIG.

★ ★ ★ ★ ★  
« Breiz Dishual »  
Gazetenn miziek  
Strollad Broadel Breiz  
★ ★ ★ ★ ★

# BREIZ DISHUAL

★ ★ ★ ★ ★  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
★ ★ ★ ★ ★

## ABONNEMENTS

1 An ..... 2 francs.

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> page. La Ligne..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE RÉDACTION

E. DOUAR-GWÉ. — LUCIE GESLIN. — HÉRVÉ DE KERGUILLY. —  
SAMSON DE KERHEOL. — RONAN DE KERMENÉ. — MONTJOA DE KER-  
MOUSTER. — FANCH L'HERMITTE. — MATILIN-TRECHER. — CAMILLE LE  
MERCIER D'ERM. — POL SULIAC. — JOB LOYANT.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à M. RONAN DE KERMENÉ.  
Secrétaire de la Rédaction  
à **Laurenan** (H<sup>te</sup> Bretagne (C.-du-N.))

# 194<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'EXÉCUTION DE PONTCALLEC

26 MARS 1720 — 26 MARS 1914

Tous les bons Bretons qui partagent les idées exprimées et défendues par « BREIZ DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## N'oublions pas.

Le 26 mars 1720, quatre Bretons, coupables seulement d'avoir voulu défendre leur patrie contre l'oppression française, furent décapités à Nantes, sur la place du Bouffay, à six heures du soir.

Redisons une fois de plus le nom de ces héros dont chaque enfant de la Bretagne doit honorer pieusement la mémoire : PONT-CALLEC, LE MOYNE DE TALHOUEC, MONTLOUIS et un Couéfic.

L'anniversaire de cette quadruple exécution doit être pour nous une journée de méditation calme et de résolutions viriles. Le relèvement de la Bretagne demande des caractères solidement trempés, des énergies qui ne s'émeussent pas aux difficultés de la lutte, des âmes qui sachent résister inlassablement aux épreuves de l'adversité. Nul exemple mieux que celui de Pontcallec et de ses compagnons n'est plus propre à susciter des hommes décidés à agir pour le salut du pays. A ceux qui pactisent volontiers avec l'ennemi et qui nous convient à laisser dans l'ombre certaines phases de l'histoire bretonne, répondons par ces deux vers du beau chant que nous donnons plus loin :

« Entre les Français et les Bretons,  
Il y aura toujours la tête de Pontcallec. »

Patriciens, n'oublions pas l'échafaud de Nantes et la date du 26 mars 1720.

RONAN DE KERMENÉ.

## A la Mémoire de Pontcallec.

Nous empruntons à l'excellente revue *Dihanamb* (n° de novembre 1906) la belle gwerze qu'on va lire. Ce document complètera avantageusement le numéro spécial (1)

(1) Ce numéro est en vente à nos bureaux au prix de 10 fr. 25. Nous pourrions au cas contraire à nos nouveaux abonnés la 1<sup>re</sup> série de *Breiz Dishual* (12 n° 1912-1913) au prix de 2 francs.

que nous avons consacré, l'an passé, à la mémoire de notre héros national.

## GUERZEN MARKIZ ER PONTKELLEG

Cheleuet ol ha cheleuet  
Ur huerzen a neùe saüet;

Diar Markiz er Pontkelleg :  
Un dén gredus ha kalonek.

Guél dén eiton nen des chet bet  
Neoah e ma bet dibennet.

Er markiz e zou bet dibennet  
Ne pas neoah eit un torfët;

Mes rak m'a dihuennas er vro  
Get en duchentil tro ha tro.

Karein e hré er Vretoned :  
Er Fransizion ne laran ket,

Er Fransizion ne laran ket :  
Goaskein e hrent er Vretoned.

\* \*

Pe zas soudarded d'er hemér  
Er markiz ne oé mui ér gér;

Tri dé ha ter noz e mant bet  
E hoarn er porh, e hoarn er hoed,

E hoarn er porh, e hoarn er hoed,  
Ha biskoah dén n'ou des kavet.

Ha biskoah dén n'ou des kavet,  
Nameit ur peur é klah é voued

Nameit ur peur é klask é voued :  
Henneh en des ean dizolet.

— Dragoned laret hui d'eïn mé,  
Petra zou pen doh é valé?

Mar laret d'eïn più e gasket  
M'hellou rein d'oh tu d'er havet.

— Ni e glask en Eutru Markiz;  
N'en hanauamb ket en é hiz.

Tes ean dré-zé marsé guelet :  
Lar d'emb penaus e ma gasket?

— Giz er mézeu é ma gasket,  
Dies bras é en hanauet.

Chaucheu lién, bragu neùe  
Chupen lién ar é ziskoé;

Boteu lér du, un tok plouz guen,  
Bihennet get ur velouzen.

Mar reit d'eïn ur skouid en é leh  
Me hrei doh er havet kentéh?

— Ur skouid genemb té n'a pouket  
Mes tauleu häh ne laramb ket!

E men ma éan, lar d'emb kentéh,  
Pe sur te zansou én é léh?

— Dragoned reit d'eïn mem buhé  
Me larou d'oh er huirioné.

Ma é ti person en Ignaul,  
E tébrein miren doh é daul.

\* \*

Er hetan grogas én é sé  
Oé dragon bras er Goméné :

— Eutru Markiz, dé mat d'oh hui,  
D'en Nanned teet genemb-ni.

— Nen deïn ket genoh d'en Nanned,  
D'er Pontkelleg ne laran ket.

Me fal d'eïn, kent kuitat mem bro  
De me zud laret kenevo.

Aveit chanjeïn me guskemant,  
Kamér men grouiz lan a argand;

Aveit chanjeïn me zokig plouz  
Ha kemér me mantel velouz;

Kemér men boten lér neùe  
Ha me jau bihan hakené.

\* \*

E Pontkelleg, ken fin en dé  
En Eutru Markiz e laré :

— Tennet me jau hag en dipret,  
Ma han mé aben-kaer d'er hoed.

Kri forh oé kleuet tro ha tro  
Pe guitas er Markiz er vro.

En dud a ridé a bep lèk  
Aveit er guélet hoah ur huél.

Ha get glahar ha get truhé,  
Dehon peb man e laré :

Eutru Markiz d'oh kenevo  
Marsé kui e zei hoah endro?

— Me zei, mar bé volanté Doué;  
Pedet eidonn mem bugalé.

\* \* \*  
Sant-Albaidiz (1) e lavaré  
D'er peur treitour un dé e oé :  
— Peurig, peurig, pelleit hui bro  
Ha biskoah kin nen det endro.

Pe hui béou get hou puhé  
Hou treisoni, d'en didruhé.

\* \* \*  
Päriuas é ker en Nanned  
Er markiz zou bet prizonet  
Taullet én ur prizôn tiôél  
Get tri kansôrt aral fidél.

Kent pël tud fal, tud miliget,  
En des ean d'er marù kondanet.

— Itron kër, deùeh mat d'oh hui  
D'en Nanned deit bean genemb ni.

Hou prér en des hun davéet  
D'hou pelz ein e vou dibennet.

Hoér er Markiz, a pe gleuas,  
Vagannein kasimant e bras,

Get er glahar houelein e hré  
Ha d'hé meùelion é laré :

— Mar' mes hoah un dé de viùein  
Mem brér e asécin sovein;

Tennet me har ar er paté,  
Staget eih marh doh pep kosté.

Na tiskar hen ur marh sél ér,  
D'en Nanned é heñ é dek ér.

\* \* \*  
Doh dor Nanned pe zigohé  
Hoér er Markiz e lavaré :

Digoret frank dorieu Nanned,  
Hoér er Markiz zou digohét,

Hoér er Markiz zou digohet,  
Aveit sovein hé brér karet.

\* \* \*  
Er Markiz d'é hoarnour laré :  
Petra zou é ker a neué?

Petra zou é ker a nëùé  
A pe drouz er paté elsé?

— Un Itron kaer deit, e laré,  
A Vreih-Izél, e zou é kër.

O! mar dé me hoér én Nanned  
D'em bro é en sur de vonet.

Abredik mat e hues konzét :  
De Vreih-Izél nen deet ket.

De Vreih-Izél nen deet ket,  
Aben kaer veet dibennet.

\* \* \*  
A boén mo oé ceit én Nanned,  
Hoér er Markiz e oé skontet.

Hoér er Markiz e oé skontet  
E huélet en ol e houilet.

Bras ha bihan oent e houilet :  
Er Markiz e oé dibennet...

Peh un ankin, peh er glahar  
Pe ridas e hoed ar en doar !

Ken ne laré en Nannediz :  
Pehed oé laheñ er Markiz.

\* \* \*  
Hoér er Markiz e houlené  
Get mestr er prizôn en dé-zé

— D'é mat d'oh, eutru, e laran  
Mem brér genoh e houennan?

— Hou prér allas ! hui n'hou pou ket  
Ré zévéhat e hues konzét.

Ré zévéhat e hues konzét,  
Tuchant é ma bet dibennet.

Hoér er markiz en ur houilet :  
Hui Fransizion n'ankoéhet ket.

'Tré Fransizion ha Bretoned  
Pen er Markiz e vou berpet !...

\* \* \*  
Ur sulieh e bered Berné  
Ur baréad tud e laré :

— Eutru person, d'emb e laret  
Petra a fal zou digohét?

Petra a fal zou digohét,  
Men d'oh a fas ken ankinet?

— Doé réieu fal zou digohét :  
Er Markiz e zou dibennet;

Dibennet é ker en Nanned;  
Dibennet get er Halleued.

Houilet, houilet ol Bretoned  
Rak ur mestr mat e hues kollet.

Rak ur mestr mat e hues kollet,  
Hanni elton ne gaveet.

Ha hui tud peur, tud hemb danné  
Get er reral houilet eùé;

Rak d'er Markiz sur hou pou ké :  
Ne zouzei mui d'hou peuranté.

E gonzeu n'en doé achiùet  
Rah en tud e oé é houilet;

D'er gér, é hent en ul laré :  
Malloh ru ar er Galleued !

— Pardonet hui d'er Galleued  
Avel m'em des ean pardonet;

Pardonet ha ne chifet ket :  
Avel ur sant é ma maruét.

A lein en néan bet fin er bed  
E karon hoah é Vretoned.

E karou hoah é Vretoned,  
Ou harpou doh er Galleued.

Mes ol é talhent de laret :  
Malloh ru ar er Galleued !

Dastumet ar er mézeu ha lakeit é stad get.  
J. H.

## Tribune Libre.

## AUX PRÊTRES DE BRETAGNE

L'une des plus néfastes conséquences de l'Union a été, à coup sûr, la faculté pour la France de faire régir les églises de Bretagne par des évêques qu'elle savait lui être entièrement dévoués.

Ces prélats, seigneurs courtisans d'autrefois ou prélats violets des temps modernes, exécutèrent, en hommes liges, les desseins français, et la plupart des prêtres bretons osèrent devenir leurs complices.

La langue des aïeux fut persécutée; les vieilles coutumes d'Armor furent regardées comme ridicules; le patriotisme breton entra en agonie, mais le coup qui le frappa atteignit bientôt la Foi.

En effet, après avoir aboli les us anciens, après avoir blasphémé la langue de nos pères, les prêtres de Bretagne s'aperçurent un beau jour, que « le peuple ennuyé rêvait de nouveautés », et qu'« au pied de la Croix, beaucoup de leurs paroissiens n'inclinaient plus le front ». Ils comprirent alors qu'en faisant pénétrer en Armorique l'esprit français, ils y avaient introduit, en même temps, tous les vices d'un peuple corrompu. Conscient de sa faute, le clergé breton a battu sa coulpe. Beaucoup de prêtres comprennent, actuellement, qu'ils doivent désormais travailler à réédifier ce que leurs ancêtres ont contribué si puissamment à détruire. Plusieurs sont entrés dans des sociétés bretonnes qui mènent le bon combat pour le relèvement du pays et leur concours est recherché, étant précieux à plus d'un titre. La Séparation a été comme un coup de fouet salutaire pour l'énergie de plus d'un. Presque tous, d'ailleurs, bénissent l'abolition du Concordat. Grâce à elle, en effet, le Pape a recouvré sa liberté d'action et en a aussitôt profité pour donner au Métropolitain de Rennes, le très aimé Mgr Dubourg, la joie de voir assis sur les sièges de saint Patern et de saint Corentin des évêques comme lui, bons Bretons.

Courage, Prêtres de Bretagne, en prêchant Jésus-Christ, sachez aussi prêcher l'Armor, vous souvenant que celui-là fait œuvre chrétienne qui fait œuvre bretonne et que celui qui fait la guerre à l'influence française lutte pour la conservation de la vertu.

Priez pour le triomphe de la Bretagne, unissez vos efforts aux nôtres. Aidez-nous à refaire, petit à petit, l'âme de notre bien-aimée Patrie en lui faisant retrouver cette robuste santé morale qui lui donna jadis beauté, force, noblesse et fierté.

Un prêtre patriote.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 2 francs par an.

— Faites lire et propagez « BREIZ DISHUAL ».

— Conservez la collection de « BREIZ DISHUAL » qui sera un jour très recherchée.

(1) Sant-Albaidiz ou geric a gerd ar Park. Insi de vaser er Pontkeleg.

## Notre Souscription.

Report.....	Fr. 110
M <sup>lle</sup> Lucie Gaslin, Paris.....	10
M. Henry de la Guichardière.....	50
A reporter.....	Fr. 170

En hano Breiz, trugare a galon.

## Furetage Nationaliste.

## UN SÉPARATISTE EN 1832

Nous lisons dans *La Louve*, roman de Paul Féval (édition Ollendorff, 1901), page 155, en note :

« En 1832, M. le vicomte du L..., accusé de révolte à main armée, répondit au tribunal de Quimper que la Duchesse Anne n'avait pu engager le peuple breton par son mariage, qui était un fait personnel; que, d'un autre côté, le droit de nationalité ne se prescrivant point, les prétentions du roi des Français manquaient par la base même et que lui, le vicomte de L..., se déclarait prêt à soutenir, partout, comme toujours, les armes à la main, l'indépendance du duché de Bretagne. »

Un de nos lecteurs quimpérois pourrait-il rechercher les pièces de ce procès, en étudier les causes et les phases et nous renseigner sur la personnalité du vicomte du L... ?

Lire dans notre prochain numéro un important article de M. PIERRE MOCAER sur : *Le mouvement fédéraliste moderne le « Home-Rule en Irlande »*.

## Un Cours de Breton à Paris.

Nous ne sommes pas de ceux — s'il en est — qui dénigrent systématiquement le D<sup>r</sup> Le Fur et, suivant l'expression d'Henry d'Yvignac, « ne lui pardonnent pas d'avoir réussi ». Nous sommes plutôt de ceux qui se réjouissent de le voir se livrer à une action de plus en plus foncièrement bretonne. Aussi est-ce avec plaisir que nous annonçons à nos lecteurs qu'un cours de langue bretonne a été récemment ouvert chez M. le D<sup>r</sup> Le Fur, à Paris, 14, rue Vaneau, sous la direction de M. Adrien de Carné et de M. Lautrou. Les leçons se donnent le mercredi de chaque semaine, à 9 heures du soir. Prix de l'inscription : 5 francs.

Nous engageons vivement nos lecteurs parisiens à suivre ce cours de langue bretonne. La connaissance du brezonek s'impose à quiconque veut travailler efficacement à l'extension du mouvement nationaliste.

## Abonnements de Faveur.

Pour faciliter la propagande de *Breiz Dishual*, nous consentons des abonnements de faveur au prix de UN FRANC à toute personne qui nous commandera TROIS ABONNEMENTS au moins, à servir à la même adresse ou à des adresses différentes.

## OPINIONS DE LA PRESSE

SUR

## « Le Nationalisme Breton et l'Action Française »

« Il existe un parti nationaliste breton qui considère que la Bretagne est entièrement distincte de la France et qu'elle n'a rien gagné à une union forcée dont les différents gouvernements ont violé toutes les clauses... »

« La plus complexe, la plus audacieuse, la plus sophistiquée de toutes les doctrines nationalistes, celle du « Nationalisme intégral » d'Action Française, vient d'échouer piteusement, et M. de la Bigne de Ville-neuve, légat en Armorique du proconsul Maurras, a été mis en déroute par le farouche breton qu'est M. Le Mercier d'Erm. Le jeune écrivain d'Action Française s'était efforcé de défendre l'unité française au nom du romanisme, et il avait vanté la France, apportant à la Bretagne la clarté latine, la discipline romaine, le classicisme français, en un mot, l'héritage de Rome filtré par la culture française. »

« De tout ce jargon mythologique, M. Le Mercier d'Erm a fait justice avec entrain... »

LEUKSMAEL.

(Extrait d'un article de 3 pages, paru dans *La Revue des Nations* (Paris), en novembre 1913).

« Dans cette brochure, Camille Le Mercier d'Erm expose les bonnes raisons démontrant que les Bretons ne sont pas Français. Français, Français? est-ce que cela existe : La France est un assemblage conventionnel de peuples divers, qui n'était pas il y a 1000 ans, et qui, dans 1000 ans, et sans doute bien avant, ne subsistera plus. Le tort de Le Mercier d'Erm est, non pas de euider que la Bretagne est une nation dans le groupement politique français, mais qu'elle est la seule ainsi : il ne se rend pas compte qu'il existe la nation picarde (1), la nation bourguignonne (1), etc. et qu'antant on exprimait leur existence. Et que fait-il de l'Occitanie (1) aussi caractérisée que la Bretagne (!?) et combien plus considérable? Il n'appuie pas sur

(1) « Tout de même, peut-on donner le nom de NATION à des populations, des contrées qui, dit La Borderie, n'ont jamais été que des régions, des parties d'un tout, soit la Gaule, soit la France. Tandis que la Bretagne... »

« ce point, mais il n'écrirait pas certaines choses de sa brochure, s'il n'était persuadé que le Midi est latin (1)... »

M. DE BEAUREPAIRE-FROMENT.

(*La Revue du Traditionnisme français*, Paris, juin 1913).

(A suivre.)

(1) C'est bien évident. La France (et pas seulement le Midi) est latine, sinon de race (ce que personne n'a jamais prétendu) du moins de langue et de culture.

## UN BEAU LIVRE DE LOUIS TIERCELIN

## " Sous les Neiges "

Le dernier recueil du Maître Louis Tiercelin qui fut vraiment, selon le mot de son vieil ami Frédéric Le Guyader,

Le Poète de la Renaissance bretonne, est empreint de toutes les grandes tristesses qui ont accablé cette grande âme :

Tous mes amours sont enfouis, tous mes orgueils,  
 Sous le poids de cette avalanche,  
 Et, devant moi, s'étend la solitude blanche  
 De l'âge, de l'hiver, des deuils.

Tiercelin a beaucoup souffert, après avoir beaucoup lutté. Aussi est-il juste qu'il soit beaucoup aimé et choyé de tous ceux qui doivent tant à l'Ami, au Poète, au Directeur de la vaillante *Hermine* dont toute la Bretagne regrette aujourd'hui la disparition. Mais les Poètes de Bretagne ne sont point ingrats, ou, s'ils le sont, ils le sont moins que d'autres. Leur hommage spontané à Louis Tiercelin fut, l'an passé, un geste bien touchant et dont le cœur du Maître fut touché. A leurs vers il a répondu par un *Remerciement* où il est dit :

Même en parlant français, soyons Bretons encore !

Et plus loin :

Honneur au *Brezonnek*, langage essentiel  
 Rattachant la vie au mystère !...

Il leur a répondu aussi par une série de *Sonnets épigraphiques* de haute inspiration et de forme parfaite. De ces vers se dégage une impression profonde de mélancolie et de sérénité à la fois. Mais ce qui, malgré tout, domine, c'est la foi, c'est l'espoir dans les destinées de notre Patrie que Tiercelin a toujours fidèlement servie :

J'entend des voix, j'entends des pas. Voici venir  
 Ceux-là qui veulent prendre et qui sauront tenir  
 L'épée et l'étendard brandis par nous naguère.

Les jeunes poursuivront l'œuvre. Tendons la main  
 Et confions l'espoir de la future guerre,  
 Fils des Bretons d'hier, aux Bretons de demain.

Certes, Tiercelin n'a pas mené la bonne guerre avec cette ardeur virulente que nous mettons aujourd'hui au service de la cause bretonne. Tiercelin fut surtout un artiste passionné. Nous sommes, nous, des hommes d'action. Et, cependant, nous sommes bien Les enfants et petits-enfants de son esprit.

L'Hermine a fait surgir toute une génération de patriotes bretons, dont nous sommes. Sait-on que jadis la vaillante revue publiait, sous la signature d'Édouard Beaufrès, un *Bulletin Séparatiste de la Bretagne autonome*?

Le temps a passé. Aujourd'hui, s'il croit en « la Bretagne française » et dit sa croyance « à quelques Bretons trop peu Français », Tiercelin n'en a pas moins le courage de protester contre le monument de la honte nationale, érigé à Rennes par « quelques Français trop peu Bretons » :

Qui qu'en grogne, je suis la Bretagne debout !

Le Poète maintient ainsi son équilibre entre les deux tendances contradictoires et nous respectons chez lui la force d'une conviction sincère que nous ne partageons pas. Mais nous sommes fiers, cependant, de rendre hommage au noble écrivain, à l'excellent Breton qu'est Louis Tiercelin, car, comme il le dit lui-même :

Car, quel que fût le rythme et quel que fût le ton, J'ai toujours fait sonner la harpe des ancêtres Et l'on dira : « C'était un poète breton ».

Brizeux avait rêvé une semblable épitaphe : « Celui-ci dans son cœur aimait les Bretons ! » — Heureux le Barde, heureux le Poète à qui leur Pays reconnaissant pourra rendre un tel témoignage !

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

## A travers la Presse Bretonne.

Dans *Ar Vro* d'octobre 1913, signalons une excellente étude du barde Bodlann sur la Villemarqué : *Hersart a Gervarker* (1815-1895). L'auteur met en pleine lumière le patriotisme ardent du collecteur des *Barzaz-Breiz* qui, en publiant pour la première fois la pièce *Bosen Elliant*, dans une revue, rappelait en la commentant, « comment la Bretagne, autrefois indépendante, n'était plus maintenant qu'une nation opprimée et asservie par la faute de la Duchesse Anne, qui vendit son pays pour une couronne » : « Une femme nous a perdus » écrivait de la Villemarqué « avec une colère mêlée de douleur ».

— Dans le même numéro d'*Ar Vro*, l'excellent discours du Grand Druide Kaledvouë'h (Yves Berthou), prononcé aux dernières fêtes du Gorsedd, à Hennebont. Le Grand Druide y évoque l'époque de Jeanne de Montfort, « le temps où lutter contre la France n'était pas lutter contre la Patrie ; contre l'étranger, je ne dis pas... »

« Ceux qui, alors, étaient du parti des Français travaillaient contre leur Patrie... Glorifions nos ancêtres qui ont versé leur sang pour la Bretagne, afin de la préserver du joug de la France, aussi longtemps qu'il était possible... »

« La chose la plus honteuse qui soit, c'est

« de voir aujourd'hui des Bretons donner la main aux Français pour détruire la langue et l'esprit bretons... »

« Nous préférons vivre en paix, mais, quand il faudra défendre notre langue et nos droits, nous serons toujours debout... etc. »

\*\*\*

Dans les numéros 9 et 10 de la *Pensée Bretonne*, Camille Le Mercier d'Erm s'en prend avec vigueur aux attaques dont M. Yves Le Febvre et ses collaborateurs gratifient, depuis quelque temps, les Nationalistes bretons. Nous reparlerons plus tard de cette étude importante que notre ami s'appête à faire éditer en brochure. Disons seulement aujourd'hui que, dans la *Pensée Bretonne* du 15 février, M. Yves Le Febvre répond à son tour aux arguments de Le Mercier d'Erm. Et c'en est une, de réponse ! Vous croyez peut être que notre Penseur de Plouescat tient compte du Droit des Peuples et des réalités ethniques, historiques, etc. Comment donc ! Est-ce que tout cela l'intéresse ? Ah ! Bonnes gens qui croyez à la sincérité de notre attitude, savez-vous ce qui se cache au fond de notre séparatisme ? Non, vous ne vous en douteriez jamais. Eh bien ! oyez l'oracle de Ti-Roc'hou :

« C'est (le séparatisme), au fond, un aspect nouveau de la propagande cléricale. Il en a la force, il en a les faiblesses. Il ajoute le sentimentalisme national au sentimentalisme religieux et il les lie pour un effort précis en faveur de l'Église — de l'Église bretonne et romaine. Nous ne craignons pas plus l'effort obstiné du catholicisme sur ce terrain-là que sur les autres... »

Suit le petit déballage habituel sur La Borderie, historien catholique, les Bardes de Saint-Charles, etc...

Quand donc aurons-nous affaire à des Français tout court et pas à des Rheapublicains mangeurs de curés ?

RONAN DE KERMÉNÉ.

## Unvaniez Arvor.

### SECTION DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

#### CONCOURS DE LITTÉRATURE.

1<sup>o</sup> *Poésie française*. — Un poème ne dépassant pas cinquante vers, *Les Oiseaux de St. Patrick*.

2<sup>o</sup> *Prose*. — *De l'influence de l'œuvre de Paul Féval sur le maintien et le développement du Nationalisme breton*.

Il sera attribué à la partie littéraire, de par la volonté formelle de Madame Pia de la Guichardière, récemment décédée, et en mémoire d'elle, une somme de 100 francs. Soit : Poésie, 1<sup>er</sup> Prix, 30 fr.; 2<sup>e</sup> 15 fr.; 3<sup>e</sup> 5 fr.

Prose, 1<sup>er</sup> Prix 30 fr.; 2<sup>e</sup> 15 fr.; 3<sup>e</sup> 5 fr.

#### CONCOURS D'HISTOIRE.

*Le règne de François II (1458-1488) et la querelle Landais et Chauvin*.

Ce concours est bilingue. Le sujet devra comporter, comme le précédent, une entente parfaite du sentiment national.

1<sup>er</sup> Prix 30 fr.; 2<sup>e</sup> 15 fr.; 3<sup>e</sup> 5 fr.

Remarque. — Les manuscrits de ces différents concours devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1914 au Président de la Section, Henry de la GUICHARDIÈRE, La Lande, Quévert, par Dinan (Haute-Bretagne).

Maison fondée en 1631

## Imprimerie Fr. SIMON

38, boulevard Laënnec, et 17, quai Lamartine

— RENNES —

TRAVAUX POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TELS QUE :

Factures — Mandats  
Têtes de Lettres — Bordereaux divers — Cartes d'adresse  
Affiches — Calendriers  
Chèques — Reçus — Étiquettes pour Pharmaciens & Marchands de Vins  
Registres, etc.  
Reliures en tous genres.

## Bibliographie.

Breiz Dishual rend compte de tous les ouvrages qui sont adressés à la Rédaction.

YVES LE FEBVRE : *La Bretagne et la Pensée bretonne* (brochure in-8, édit. de la *Pensée bretonne*, Plouescat, 0 fr. 25). — Dans cette conférence, faite au théâtre de Morlaix, le 7 décembre dernier, M. Yves Le Febvre, pontife de « l'anti-Nationalisme breton », nous passe joyeusement à tabac. Nous ne nous en portons d'ailleurs pas plus mal.

#### VIENNENT DE PARAÎTRE :

JOS PARKER : *Journal de Village* (in-16, A. Le Goaziou, imp.-éd., 1, place Émile Souvestre, Morlaix. — 2 fr. 50.)

CLAUDE LE PRAT : *Marvailhou evit ar Vretoned. Pevare levr*. — Un beau volume illustré. En vente chez l'auteur, à l'école libre de Landivisiau, Finistère. — Prix : 3 francs, port en sus.

Nous apprécierons ces deux ouvrages dans notre prochain numéro.

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ

Imprimerie FR. SIMON, RENNES.

15

« Breiz Dishual »  
Gazeten uniek  
Strollad Broadel Breiz

# BREIZ DISHUAL

« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton

## ABONNEMENTS

1 An ..... 2 francs.

ANNONCES et RÉCLAMES  
4<sup>e</sup> page. La Ligne..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE REDACTION

E. DOUAR-GWÉ. — LUCIE GESLIN. — HÉRY DE KERGUILLY. —  
SAMSON DE KERHÉOL. — ROMAN DE KERMÉNÉ. — MONTJOA DE KER-  
MOUSTÉR. — FANGH L'HERMITTE. — MATILIN-TREGER. — CAMILLE LE  
MERCIER D'ERM. — POL SULTIAC. — JOE LOYANT.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à M. RONAN DE KERMÉNÉ.  
Secrétaire de la Rédaction  
à Launay (H<sup>te</sup> Bretagne (C.-du-N.))

Tous les bons Bretons qui partagent les  
idées exprimées et défendues par « BREIZ  
DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au  
« PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## Hunvre eur Bugel.

Du beau livre de Claudé Le Prat, apprécié  
plus loin sous la rubrique : Bibliographie,  
nous détachons cette page imprégnée de l'es-  
prit nationaliste. C'est l'histoire touchante  
de Seven le petit pâtre, auquel une bonne  
vieille mam-goz aime à chanter les gwerzes  
levées à la mémoire de ceux qui défendirent  
autrefois notre pays contre les Français.  
Or voilà qu'un jour Seven s'endort dans un  
coin de la prairie où pâit son troupeau. Un  
rêve sanglant vient agiter et charmer à la fois  
son sommeil. L'enfant se voit au milieu d'une  
bataille terrible. Autour de lui tombent des  
blessés et des morts. A son tour, Seven, atteint  
d'une balle, s'affaisse, heureux de donner  
sa vie pour la défense du Droit. A ce moment,  
le pâtre s'éveille et constate, avec un peu  
d'amertume, qu'il n'a fait qu'un rêve, mais  
un rêve dont il ne perdra pas le souvenir :  
Mourir jeune pour venger la Bretagne.

Laissons maintenant la parole à l'auteur.

Dek vloaz divezatoc'h, ar poz en doa  
gwelet Seven dre e hunvre a dlie digouezout.  
Edod en amzer an Dispac'h Vraz. Dre Vreiz  
a-bez an dud vat, rukunet gant torfejou ar  
C'hallaoued, a oa en em savet evit lakat  
ar re C'hlaz d'echui o falloniou hag o argas  
er meaz ar vro. O tigas d'oe heul an dijentiled,  
ar Vretoned o doa kemeret o armou, hag  
eat d'an emgann. Gant ar re genta edo  
pôtrez Pont-ar-Zal, hag en o zouez Seven,  
den yaouank ampart abenn neuze. En eur  
barrezik vihan, Re-C'hlaz ha Re-Wenn en  
em gavaz penn ouz penn. Ar Re-C'hlaz a  
oa kalz niverusoc'h eget hor c'henvroiz.  
Mes evit difenn ar Justis, ar Breizad a zo  
ken nerzus ha tri.

An tan a grogas prim. Evel keilhen an  
dud a goueze a bep tu ha diez oa gouzout  
gant piou e chôme ar gounid. Pa venne  
d'eur rummad fallgaloni mouez ar mestr  
a zave : Beac'h warno, pôtrez Breiz, beac'h  
warno ha gwelomp !

Mar' ma'n Diaoul a du ganto, ema Loue  
gancomp !

Ar c'halonou a granvaz hag eur you-  
c'haden a zave ! « Araok !... Tan !... »

Er penn kenta, Seven a gerze hag a  
skoe evel eun dall... En despet d'oe c'ha-

londer, ar Vreizig a oa war var da rankout  
plega.

— En em roit ! eme ar jeneral gall.

— En em rei?... Allo 'ta... a respontas  
Seven er penn kenta, hep godal ger e vistri,  
hag o skei gwasoc'h-gwas.

D'a mare-ze, en e vrasa kounnar eneb  
enebourien e vro, ar Breizad a oe skot e  
kraiz ar galon gant eur vouled. Hep eur  
glommaden, Seven a gouezaz o youc'hal  
d'oe gamaladed : « Evit Breiz ! Araok hepred ! »

E c'houli a oa marvel ; mes ar mesaer o  
vervel en em ziskoueze laouen : « O ! va  
hunvre !... va hunvre kaer a vugel ! » emezan.

## Le « Home-Rule » en Irlande

LE MOUVEMENT FÉDÉRALISTE MODERNE.

On ne sait trop pourquoi certaines per-  
sonnes se plaisent à répéter que l'une des  
caractéristiques des temps modernes est la  
disparition graduelle des petites nationalités  
dans la lutte pour la vie des peuples et, par  
voie de conséquence, la formation d'États  
puissants, destinés de plus en plus, par la  
force des choses, à absorber et à niveler les  
petits groupes ethniques, qui, déjà, en dépit  
d'une indépendance toute illusoire, gra-  
vitent autour d'eux, font partie de leur clien-  
tèle politique et en subissent profondément  
l'influence. Comme exemples, elles citeront  
avec empressement l'Allemagne en marche  
vers l'unification, celui de l'Italie, celui de  
la toujours plus grande Russie, que sais-je  
encore ? Elles feront même remarquer que  
les États-Unis d'Europe ne sont pas d'une  
réalisation si problématique qu'elle le semble  
à première vue, surtout au train où marchent  
les choses. Et pourtant, tous ces exemples  
sont loin d'être probants. Certains montrent  
seulement qu'un peuple plus fort ou plus  
cultivé a profité de sa supériorité tempo-  
raire pour s'annexer — temporairement —  
un autre, mais il se peut fort bien que ce  
peuple vaincu arrive à s'émanciper un jour  
s'il parvient à sauvegarder le sentiment de  
sa nationalité. Son conquérant s'est déme-  
surément agrandi, s'est usé, s'est perdu en  
un mot ; lui, au contraire, a conservé sa vi-  
gueur, s'est peut-être même instruit après  
avoir été arraché à son isolement et renaît  
réduit à jouer un rôle secondaire.

D'autres exemples, au contraire, ne nous

indiquent que la réunion inéluctable des  
membres épars d'un peuple unique, vio-  
lemment séparés, au mépris de leurs intérêts  
raciaux et économiques, par des circons-  
tances spéciales telles qu'une intervention  
étrangère, intéressée ou non. D'autres, enfin,  
ne montrent qu'une pure et simple asso-  
ciation d'intérêts ; c'est d'ailleurs là un cas  
exceptionnel, car s'il est relativement fré-  
quent que l'intérêt divise un peuple, il est  
très rare de le voir réunir des peuples dif-  
férents d'une manière si intime qu'ils en ar-  
rivent à se souder.

A un autre point de vue, et d'une ma-  
nière générale, je crois que personne ne peut  
sérieusement contester que, s'il est vrai  
que plus un État est étendu et puissant,  
plus les intérêts généraux des régions qui  
le composent sont certains d'être défendus,  
plus il surgit aussi d'intérêts divers et par-  
fois contradictoires. Ces derniers sont une  
cause de dissociation limitée, et il résulte de  
cette constatation que l'idéal vers lequel  
doit tendre tout gouvernement central éclairé  
et conscient de sa mission toute utilitaire  
au sens le plus élevé du mot, est de grouper  
les différentes régions du pays pour la dé-  
fense de leurs intérêts généraux communs et,  
en même temps, de les laisser défendre,  
chacune à sa guise, leurs intérêts particu-  
liers, qu'elles connaissent mieux que per-  
sonne. Voilà, je crois, quelle doit être la  
base d'un système logique de gouvernement,  
et si elle n'est pas encore admise, il n'en  
est pas moins certain qu'elle s'impose de  
plus en plus. Si le courant moderne est des-  
tructeur du « séparatisme » proprement dit,  
il favorise au contraire le système fédéra-  
liste, qui sait heureusement concilier les  
avantages du séparatisme extrême et ceux  
de la centralisation à outrance.

Cette théorie fédéraliste s'impose de plus  
en plus, dis-je, et il appartenait au premier  
peuple pratique du monde de le démontrer  
d'une manière éclatante en accordant à  
l'Irlande son autonomie avec le régime du  
Home-Rule. Cette question irlandaise présente  
donc pour nous autres, Bretons, non seu-  
lement un intérêt général, mais aussi un  
intérêt particulier très vif, puisque les Ir-  
landais sont de même race que nous et que,  
jusqu'à un certain point, la situation dans  
laquelle ils se trouvent offre des analogies  
avec celle de la Bretagne, où le mouvement  
autonomiste prend de jour en jour plus  
d'ampleur. Il convient donc d'examiner la  
question du Home-Rule d'un peu près et d'ac-

guérir quelques notions précises au sujet du *Bill* actuel.

Voici des siècles que l'Irlande se trouve placée sous la domination anglaise, mais c'est surtout depuis la Réforme que sa situation est devenue intolérable. Impitoyablement exploitée par l'Angleterre dont le but avoué était la destruction de son peuple et qui lui refusait les libertés les plus essentielles, l'Irlande ne perdit néanmoins pas conscience d'elle-même et c'est ce qui la sauva. Lorsque, récemment, elle sortit enfin de sa période de tortures, lorsque, subissant enfin la pression des idées modernes de tolérance et d'humanité, l'Angleterre commença à réparer ses torts séculaires, la nation irlandaise, quoique épuisée et alanguie, n'était pas morte. Il était donc possible de lui faire reprendre sa place parmi les nations. La liberté de conscience, la liberté économique lui furent rendues; des *Bills* furent votés pour rendre progressivement aux paysans les terres qui avaient été volées à leurs ancêtres. Enfin, avec Gladstone, le parti libéral inscrivit dans son programme un projet de *Home-Rule*.

Le manque de place m'interdit de suivre ici les fortunes de ce projet. Voté deux fois aux Communes, il fut deux fois rejeté par la Chambre des Lords, citadelle des conservateurs extrêmes et des gros propriétaires fonciers, descendants des spoliateurs de la Conquête et de la Réforme, qui craignaient de porter le premier coup à l'édifice britannique et d'ouvrir la voie à des réformes dont ils seraient les premiers à supporter les conséquences. Cette résistance opiniâtre explique pourquoi il nous faut arriver à l'heure actuelle pour voir un projet de *Home-Rule* voté aux Communes ayant des chances sérieuses de devenir loi, et encore n'est-ce possible que parce que les Lords ont été récemment dépouillés du droit de *veto* absolu, dont ils faisaient un si singulier usage.

En rédigeant le *Bill* actuel, le cabinet libéral de M. Asquith a eu trois préoccupations principales : 1° Satisfaire l'Irlande, en grande majorité nationaliste et autonomiste; 2° Sauvegarder les droits de contrôle de la Grande-Bretagne, exercés en dernier ressort par le Parlement de Westminster, où siègeront non seulement les représentants de la Grande-Bretagne, mais aussi ceux que l'Irlande elle-même continuera à y envoyer; 3° Enfin donner des garanties à la minorité irlandaise protestante habitant le Nord de l'Ulster et qui s'imagine, assez sottement, du reste, que la déclaration de l'autonomie sera le signal de la persécution des protestants par les catholiques et de la spoliation de leurs industriels par le Parlement de Dublin.

Le Cabinet libéral a réussi, en tenant compte de ces trois nécessités, à élaborer un projet présentable, quoique loin encore d'être parfait. (A suivre.)

## Pensées Bretonnes

A la base de notre culte pour notre Pays, nous devons placer, comme assise la plus solide, l'amour de sa langue, de cet idiôme antique qui est l'expression la plus parfaite de son génie, de son âme. Le parler ancestral est le lien par excellence qui nous attache à la Patrie. C'est la voix maternelle, le bégaïement de l'enfance. Il faut l'honorer et la considérer comme l'héritage sacré des ancêtres.

... Plus encore que le costume, la langue est l'emblème de la race, la conservatrice des traditions. C'est par elle surtout que s'avère l'étroite communion de l'homme avec l'esprit de son Pays. C'est donc avec raison et un juste orgueil patriotique que nous réclamons instamment l'introduction dans toutes nos écoles rurales de l'enseignement bilingue qui obtient des résultats si remarquables dans tous les autres pays celtiques.

« Qui connaît deux langues, a dit Charles-Quint, vaut deux hommes ».

JOS. PARKER.

(*Journal du Village*, p. 117.)

## Les Origines du Nationalisme Breton.

### ÉTUDE CRITIQUE

par

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

(Brochure de 36 p. En vente aux bureaux de *Breiz Dishual*. — Prix : 0 fr. 50.)

Notre vaillant ami, Camille Le Mercier d'Erin, vient de faire tirer à part son étude parue dans *La Pensée Bretonne* des 15 janvier et 1<sup>er</sup> février 1914, en réponse aux attaques dirigées par ce journal contre le Nationalisme breton. En passant, rendons grâce à M. Yves Le Febvre dont l'attitude a heureusement provoqué ce travail qui est une éloquente justification de nos doctrines, c'est-à-dire des doctrines traditionnelles de tous les vrais Bretons.

En effet, le « séparatisme » ne date pas d'hier. Nous ne faisons que poursuivre avec une vigueur non pas plus réelle, mais plus méthodique et suivie, l'œuvre entreprise par d'illustres ancêtres, nourris aux sources les plus pures de nos traditions nationales. C'est ce que Le Mercier d'Erin s'attache à démontrer dans le chapitre III de sa brochure, sous le titre : : *Nos Grands Précurseurs*. Hâtons-nous de les nommer. Ce furent : La Villemarqué, Brizeux, Luzel, Pitre-Chevalier. La Borderie, Nos amis trouveront, à la place indiquée, différentes citations établissant avec la plus grande netteté les aspirations nationalistes de ces auteurs. Nous ne pouvons malheureusement ici, faute de

place, résumer la brochure de notre collaborateur; ajoutons cependant que le chapitre IV nous venge avec justesse de cette assertion émise par le Directeur de la *Pensée Bretonne*, à savoir qu'il est « criminel » de proclamer que la Bretagne est une nation « opprimée ». Enfin, Camille Le Mercier d'Erin termine par une brillante apostrophe restée sans réplique, tant il est vrai que tôt ou tard l'égarément et la passion doivent s'incliner devant le bon sens et la vérité.

RONAN DE KERMÉNÉ.

## Notre Souscriptions.

Report.....	Fr.	170
M. Fr. Vallée.....		10
X.....		10
Deux amis de <i>Breiz Dishual</i> .....		2

 A reporter..... Fr. 192

En hano Breiz, trugare a galon.

## OPINIONS DE LA PRESSE

sur

### « Le Nationalisme Breton et l'Action Française »

*La Lanterne*, de Paris, organe officiel de l'anticléricalisme, a consacré, dans son numéro du 16 septembre dernier, un article d'une colonne et demie, à la brochure *Le Nationalisme breton et l'Action Française*. Cet article, reproduit en province par le *Courrier de l'Ain* (Bourg), le *Journal de Bayeux*, l'*Avenir Domfrontais* (Domfront) et même en Bretagne, par le *Réveil d'Ancenis*, portait des titres et sous-titres retentissants :

UNE THÈSE RÉVOLTANTE.

CONTRE LA PATRIE

Une brochure de « l'Action bretonne ». Les fanatiques du catholicisme breton demandent à être séparés de la France.

Inutile, n'est-ce pas, de reproduire l'article. Le titre suffit à nous fixer. A cela nous répondons simplement qu'on peut être un bon Breton, sans être un « fanatique du catholicisme breton ». Il y a des Nationalistes bretons qui appartiennent à la religion réformée, d'autres même qui sont ce qu'on est convenu d'appeler des « libres-penseurs ».

Quand donc, ô *Lanterne*, et vous « *Pensée... Bretonne* (!), comprendrez-vous enfin que la question religieuse et la question bretonne, ça fait deux?

Même observation à *L'Union Républicaine du Morbihan* qui, dans son numéro du 11-17 juillet 1913, nous consacrait aussi une colonne et demie, sous la signature M. H.

Pour cet estimable journal, qui a l'entendement aussi limité que les précédents, nous sommes également des « réactionnaires » et des « cléricaux ». Après avoir cité divers passages de l'étude sur « *Le Nationalisme breton et l'Action Française* », M. H. ajoute bénévolement : « *Gageons que le ministère Barthou laissera M. Camille Le Mercier d'Ermbien tranquille... Certes, nous ne demandons point des poursuites contre lui, mais...* »

— Sentez-vous bien ce que ce mais veut dire?

Envoi franco de la brochure *Le Nationalisme breton et l'Action Française* contre 0 fr. 60 en timbres ou bon de poste, adressés aux bureaux de *Breiz Dishual*.

## Abonnements de Faveur.

Pour faciliter la propagande de *Breiz Dishual*, nous consentons des abonnements de faveur au prix de UN FRANC à toute personne qui nous commandera TROIS ABONNEMENTS au moins, à servir à la même adresse ou à des adresses différentes.

## Correspondance.

Cher Monsieur,

A mon arrivée à la caserne (octobre 1914) au 91<sup>e</sup> d'infanterie, à Mézières, j'étais tout imprégné de nationalisme français. A dire vrai, je m'étais réfugié sur le terrain facile et poétique de la théorie, car la pénible réalité m'avait déjà très fortement ébranlé quant à l'Unité de la nation française, unité qui, pour moi, n'existe nulle part, si ce n'est dans la décadence!

Au régiment, je vis d'abord des Parisiens dont je n'aime guère les goûts essentiellement discutables; des Flamands et des Picards, par trop matérialistes; enfin, quelques échantillons d'autres provinces, monotones, anonymes. Je possédais du moins sur tous ces gens-là une impression qui n'a point varié.

Venons aux Bretons. Dès la première entrevue, je me sentis en présence d'ÉTRANGERS. Ils étaient souvent rudes, causaient trop ou pas assez, et... NE PARLAIENT PAS FRANÇAIS! Toutes les doucereuses botteries que j'avais lues s'évanouissaient au contact de personnages aussi rébarbatifs. Je fus piqué au vif dans ma curiosité. Voilà des hommes qui ne causaient guère qu'entre eux, qui restaient souvent là, pensant à quoi? Nul ne le devinait. Voulant avoir le mot de l'énigme, je courus au plus pressé; j'achetai une grammaire bretonne. Le vocabulaire ne me fut pas trop hostile et, dès que je pus échafauder une modeste phrase je me lançai dans la conversation.

*Ha iac'h oc'h hirio?* Stupeur générale! Cette langue barbare dont les Francks se

goussaient pâteusement, cet affreux *baragwin-age* possédait, paraît-il, une grammaire imprimée, ça s'apprenait? Un « Monsieur » commençait à comprendre « ces sales Bretons »! et, qui plus est, prenait ouvertement leur défense! C'en était trop, on me renia et je fus désormais classé comme « de par là-bas ».

Les Bretons, eux, ne me repoussèrent pas. Les taciturnes tinrent conversation avec moi, les autres exultèrent en me serrant la main. Comme vous le voyez, mon Celtisme n'est pas issu d'un beau rêve, je le dois à la réalité la plus tangible.

Venant à mon projet de théâtre breton ambulante, je vous dirai que la mise de fonds initiale ne sera pas grande, quelque trois cents francs au plus. Je débiterai, en effet, en salle, où les frais sont relativement minimes. La seule chose qui m'inquiète est le recrutement du personnel. Mais, là encore, la difficulté n'est pas insurmontable; le seul inconvénient étant mon manque de relations en Bretagne.

H. F.,

Artiste dramatique.

Notre excellent ami Henry de la Guichardière, en nous envoyant pour *Breiz Dishual* une généreuse souscription l'accompagne des lignes suivantes bien propres à encourager tous ceux qui travaillent à répandre la doctrine du nationalisme breton :

Tous mes souhaits les plus ardents vont à la prompt diffusion de notre cher bulletin. Puisse-t-il, au courant de cette année, désiller bien des yeux et raffermir des milliers de volontés hésitantes. Nous sommes à un tournant de l'histoire où il ne peut y avoir de compromissions d'aucune sorte avec ceux qui, chaque jour, s'efforcent de ruiner notre langue, de persécuter notre Foi et d'entraver notre élan économique. Nous ne pouvons plus nous borner au « régionalisme » : le régionalisme est devenu à la fois une transaction et une lâcheté. Jadis, il eut le mérite incontestable de retirer les cœurs bretons de la veulerie franke où ils étaient tombés; mais son rôle est bien près de finir, il ne correspond plus aux exigences du nationalisme grandissant.

HENRY DE LA GUICHARDIÈRE.

Citons encore ce mot aimable que nous adresse un missionnaire breton :

Sed aman priz eur goumenand da *Vreiz Dishual*. Me garje bean barrek da gas d'ac'h eun tam mat ouspenn. Da vihanan, a galon e vin ganeoc'h en ho labour, evit Doue ha Breiz, hon mam dener.

M. Ar. W.

## PESKETERION!

Evit kavout *Rouejou graet gant pit* (Kouarc'h manilla), *Rouejou-drag*, *Rouejou-Sardrin*, *Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou*, *Bitor*, *Merlin*, *Haosirion*, *Sennou* ha kalz a draoù a zo ret d'eoc'h kavout da besketa.

aet da di JOB LOYAN!

7, Rue du Breil, Naoned (NANTES).

## Bibliographie.

*Breiz Dishual* signale tous les ouvrages qui lui sont adressés :

JOS. PARKER : *Journal de Village* in-16, A. Le Goaziou, imp.-éd., 1 pl. E. Souvestre, Morlaix, 2 fr. 50).

Dans ce volume, le distingué président de la *Fédération Régionaliste de Bretagne* a noté au jour le jour ses impressions, ses sentiments, sa vie heureuse et méditative de philosophe, de poète et d'artiste, en cette Arcadie bretonne qu'est notre Basse-Cornouaille. C'est là, dans son domaine de Kergoadik, en Fouesnant, que Jos. Parker a écrit ces proses et ces vers pleins de charme que nous venons de relire avec un nouveau plaisir dans ce recueil, après les avoir déjà appréciés naguère dans les colonnes du *Pays Breton*.

KLAODA 'R PRAT (PLUENZIR). *Marvailhou evit ar Vretoned, Pevare levir* — En vente chez l'auteur, à l'école libre de Landivisiau (Finistère). — Pluenzир nous donne dans ce volume une gerbe de nouvelles, contes et légendes que tous liront avec intérêt. Ajoutons que l'ouvrage est écrit avec un véritable souci de la langue. Nous ne pouvons mieux terminer, qu'en faisant nôtre ce souhait qu'Anatole Le Braz adresse à Pluenzир « *Dalc'het, marvailher, da goutan!* »

## La Bibliothèque d'un Nationaliste Breton

Nous croyons être utiles à nos amis en leur signalant particulièrement les ouvrages d'inspiration nationale qui répondent à leurs aspirations. Ils trouveront dans la liste ci-dessous les éléments d'une bibliothèque nationaliste qui devrait être celle de tous les vrais patriotes bretons. Pour leur faciliter la lecture et l'achat de ces ouvrages, nous avons joint aux titres quelques indications utiles (éditeurs, prix, etc.) auxquelles on voudra bien se reporter.

### HISTOIRE

BERTRAND D'ARGENTRÉ : *Histoire de Bretagne* (1668).

DOM LOBINEAU : *Histoire de Bretagne* (1707).

DOM MORICE : *Histoire de Bretagne* (1756).

PITRE-CHEVALIER : *La Bretagne ancienne et moderne* (1844).

Les ouvrages précédents, non réédités, ne se trouvent plus que d'occasion. Les trois premiers coûtent très cher. L'ouvrage de Pitre-Chevalier vaut une dizaine de francs. On peut le trouver assez souvent à la Librairie ancienne et moderne Pihon et Hommay, 5, rue Motte-Fablet, à Rennes. Nous le recommandons spécialement.

ARTHUR DE LA BORDERIE : *Histoire de Bretagne* (6 gr. vol. in-4°, avec figures, planches, etc. 1895-1914. L'ouvrage complet : 120 fr.).

A. DE LA BORDERIE : *Résumé du cours d'Histoire de Bretagne* (4 vol. in-18, 1892-1903. Complet : 16 fr.).

A. DE LA BORDERIE : *Leçon d'ouverture du Cours d'Histoire de Bretagne* (brochure in-8, 0 fr. 50).

A. DE LA BORDERIE : *Nominoë* (brochure in-8).

A. DE LA BORDERIE : *Histoire de la Conspiration de Pontcallec* (« *Royne de Bretagne et de Vendée* », 1857-1859).

A. DE LA BORDERIE : *Conspiration de Cellamare : Interrogatoire du sieur de Montlouis* (« *R. de Bret. et de Vendée* », vol. 72).

A. DE LA BORDERIE : *A propos d'un livre de M. Louis de Carné relatif à la Conspiration de Pontcallec* (« *R. de Br. et de V.* », 1868).

A. DE LA BORDERIE : *Le Camp de Conlie et l'Armée de Bretagne en 1870-1871* (in-16, Pion, éd., Paris, 8, rue Garancière, 1874, 1 fr. 50).

A. DE LA BORDERIE : *La Guerre de Bretagne en 1888* (« *R. de B. et de V.* », 1876-1877).

A. DE LA BORDERIE : *La Révolte du Papier Timbré advenue en Bretagne en 1675* (in-8, Prudhomme, éd., Saint-Brieuc, 1884).

A. DE LA BORDERIE : *La Guerre de Blois et de Montfort : La Comtesse de Montfort au siège d'Hennebont en juin 1432* (in-8, Lafolye, Vannes, 1899).

A. DE LA BORDERIE : *Nouveaux documents sur la guerre de Blois et de Montfort* (in-8, Lafolye).

A. DE LA BORDERIE : *Un Patriote breton au x<sup>e</sup> siècle* (« *R. de Br. et V.* », 5<sup>e</sup> série, 1, V).

La plupart des œuvres de La Borderie se vendent chez Pihon et Hommay, 5, rue Motte-Fablet, à Rennes.

TRIVARZ (Berthou, Le Berre et Divorres) : *Istor Breiz hag ar C'Helled*, petite histoire de la Bretagne et des Celtes, en breton T. C. L. (in-18, Le Dault, éd., Paris, 1910; en vente chez M. Yves Berthou, 8, rue Mayadier, Paris (XIV<sup>e</sup>)).

LOEIZ HERRIEU et ANDRÉ MELLAC : *Istoër Breiz*, histoire de Bretagne en breton du vannetais (in-8, 1910, en vente au « Pays Breton », 54, rue de la Comédie, Lorient. — 3 fr. 75).

#### CELTISME

CHARLES DE GAULLE : *Les Celtes au xix<sup>e</sup> siècle*, suivi de : *Le Réveil de la Race*, par JEAN LE FUSIEC (brochure in-8, 1903; au « Pays Breton », — 1 fr. 50).

MEYEN-MORDIERN et AB HERVE : *Notennou diwarbenn ar Gelled koz, o istor hag o sevedadur* : (Notes sur les anciens Celtes, leur Histoire et leur Civilisation) (Série de brochures in-16 à 0 fr. 50 chaque chez M. Vallée, 23, rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc).

#### FOLKLORE

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ : *Barzaz-Breiz*, chants populaires de la Bretagne (12<sup>e</sup> éd., 1913, 1 fort vol. in-18, chez Perrin, éd., quai des Grands-Augustins, Paris. — 6 fr.). « *Le bréviaire du Nationalisme breton* ».

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ : *Les Contes populaires des anciens Bretons et les Épopées de la Table Ronde* (in-8, W. Coquebort, éd., Paris, 1843).

AUGUSTE BRIZEUX : *Furnez Breiz* : « *La Sagesse de Bretagne* », recueil de proverbes, etc. (cf. Œuvres complètes de Brizeux : 4 vol. in-18, Garnier, éd., rue des Saints-Pères, Paris. — 12 fr.).

F.-M. LUZEL : *Gwerziou Breiz-Izel*, chants populaires (2 vol. in-8, E. Corfmatt, éd., Lorient, 1868-1874, épuisé).

F.-M. LUZEL et ANATOLE LE BRAZ : *Soniou Breiz-Izel*, chants populaires (2 vol. in-8, E. Bouillon, éd., Paris, 1890; en vente chez Champion, libr., 5, quai Malaquais, Paris. — 12 fr.).

NARCISSE QUELLIEN : *Chansons et Danses, des Bretons* (in-8, Maisonneuve et Leclerc, éd., Paris, 1889, épuisé.)

#### LINGUISTIQUE

LE GONIDEC : *Dictionnaires breton-français et français-breton, avec la grammaire bretonne* (2 gr. vol. in-8, chez Prudhomme, éd.-libr., à Saint-Brieuc, 1847-1850, les 2 vol. : 30 fr.).

LE GONIDEC et TROUDE : *Petits leziques breton-français et français-breton* (2 vol. in-12, Prudhomme, les 2 vol. : 2 fr. 50).

Abbé LOUIS LE CLERC : *Grammaire bretonne du Dialecte trégorois, avec exercices* (2 vol. in-18, Prudhomme, 6 fr.).

FRANÇOIS VALLÉE : *Le Breton en 40 Leçons*, 3<sup>e</sup> éd., revue et augmentée (in-16, chez l'auteur, 23, rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc. — 3 fr.).

GUILLEVIC et LE GOFF : *Grammaire bretonne du dialecte vannetais*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée (en vente au « Pays Breton », 54, rue de la Comédie, Lorient. — 2 fr. 50).

ÉMILE ERNAULT : *Dictionnaire breton-français du dialecte vannetais* (au « Pays Breton ». — 5 fr. 50).

\*\*\* : *Vocabulaire breton-français et français-breton, dialecte vannetais* (au « Pays Breton ». — 3 fr. 40).

LOEIZ HERRIEU : *Le breton usuel, dialecte vannetais, grammaire, conversations, etc.* (vol. in-16, 1912, au « Pays Breton ». — 2 fr. 10).

TANGUY MALMANCHE : *Le Memento d'un bretonnant, cours de breton du Léon* (au « Pays Breton ». — 2 fr. 10).

#### POÉSIE

AUGUSTE BRIZEUX : *Telen Arvor* : « *La Harpe d'Armorique* » (cf. Œuvres complètes, Garnier, éd., rue des Saints-Pères, Paris, 4 vol. in-18 : 12 fr.).

Mgr J.-M. LE JOUBIQUX : *Douc ha mem Bro* : « *Dieu et mon Pays* » (in-8, J.-M. Galles, éd., Vannes, 1844, épuisé).

F.-M. LUZEL : *Bepred Breizad* : « *Toujours Breton* » (in-16, J. Haslé, éd., Morlaix, 1865, épuisé).

CHARLES GWERNOU : *Maro ar Roue Morvan* : « *La Mort du Roi Morvan* » (1895; chez l'auteur, 9, rue Germain Defresne, à Vitry-sur-Seine).

F. JAFFRENNOU-TALDIR : *An Hirvoudou* : « *Les Soupirs* », 1899.

F. JAFFRENNOU-TALDIR : *An Delen dir* : « *La Harpe d'acier* » (1900).

F. JAFFRENNOU-TALDIR : *Barzaz-Taldir* : « *Poèmes de Taldir* », tome 1<sup>er</sup> (1903).

F. JAFFRENNOU-TALDIR : *Barzaz-Taldir*, tome II (1911).

F. JAFFRENNOU-TALDIR : *Bro goz ma Zadou*, hymne national breton, pour piano et harpe (1 fr. 50).

En vente chez l'auteur, imprimeur, 14, avenue de la Gare, Carhaix. *Hirvoudou et Jelen dir*, 1 franc chaque; *Barzaz-Taldir* I et II, 3 fr. 50 chaque.

PIERRE PRONOST : *Annâik, Lili ha Roz-Gouez* (in-18, Gadreau, éd., Brest, 1902).

YVES BERTHOU : *Dre an Delen hag ar C'Horn-Boud* : « *Par la Harpe et le Cor de guerre* » (in-16, 1904, en vente chez Prudhomme, éd.-libr., Saint-Brieuc. — 2 fr. 50).

JOB CUILLANDRE : *Mouez an Aochou* : « *La Voix des Grèves* » (in-16, 1903, en vente au « Pays Breton », 54, rue de la Comédie, Lorient. — 2 fr. 50).

CLAUDE LE PRAT : *Mouez Reier Plougastel* : « *La Voix des Rochers de Plougastel* » (in-18, 1905, chez Prudhomme, Saint-Brieuc. — 2 fr. 50).

AUGUSTE BOCHER : *Bleunioù Yaouankiz* : « *Flours de Jeunesse* » (in-18, 1909, chez A. Lajat, impr.-éd., Morlaix. — 3 fr. 50).

GEORGES LE RUMEUR : *Breiz divarvel* : « *Immortelle Bretagne* », recueil illustré de sonnets nationalistes, préface de F. Jaffrennou (in-16, 1913, chez l'auteur, 4, rue Thiers, à Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire. — 3 fr. 50).

AUGUSTE BRIZEUX : *Œuvre complète : Les Bretons, Mariés, Histoire poétiques, La Fleur d'Or*, etc. (4 vol. in-18, chez Garnier, rue des Saints-Pères, Paris, 12 fr.; ou 2 vol. in-12, Lemerre, passage Choiseul, Paris, 12 fr.).

ÉMILE PÉHAUT : *Jeanne de Belleville*, poème (2 vol. in-18 à 3 fr. 50, Forest et Grimaud, éd. Nantes, 1859-1872).

ÉMILE PÉHAUT : *Jeanne-la-Flamme*, poème (1 vol. in-18 à 3 fr. 50, Hachette, éd., boulev. Saint-Germain, Paris).

J.-M. KERBIRIOU : *Patria* (1<sup>re</sup> éd. 1876; 2<sup>e</sup> éd., 1892).

J.-M. KERBIRIOU : *Armorica* (1892).

Les œuvres de J.-M. Kerbiriou sont vendues d'occasion chez Pihon et Hommay, libraires, 5, rue Motte-Fablet, à Rennes.

JOSEPH ROUSSE : *Au Pay de Retz* (1867), *poèmes italiens et bretons* (1869), *Poésies* (1875), *Poésies bretonnes* (1882), *Chants d'un Celte* (1886), *Chants de deuil* (1891), *Les Germandrées* (1912).

Ces ouvrages ont été édités pour la plupart chez Lemerre, à Paris, et chez Forest et Grimaud, à Nantes, au prix de 3 fr. 50.

Nous recommandons particulièrement les *Poésies bretonnes* et les *Chants d'un Celte* (Lemerre, 3 fr. 50 chaque).

Le Gérant : RONAN DE KERMÉNÉ

Imprimerie FR. SIMON, Rennes.

« Breiz Dishual »  
Gazeten miziek  
Strollad Broadel Breiz

# BREIZ DISHUAL

« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton

## ABONNEMENTS

1 An ..... 2 francs.

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> page. La Ligne..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE REDACTION

E. DOUAR-GWÉ. — LUCIE GESLIN. — HÉRVÉ DE KERGUILLY. —  
SAMSON DE KERHROL. — RONAN DE KERMENÉ. — MONTJOA DE KER-  
MOUSTER. — FANCH L'HERMITTE. — MATILIN-TREGER. — CAMILLE LE  
MERCIER D'ERM. — POL SULLAC. — JOB LOYANT.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à M. RONAN DE KERMENÉ.  
Secrétaire de la Rédaction  
à **Laurenan (H<sup>te</sup>. Bretagne C.-du-N.)**

Tous les bons Bretons qui partagent les idées exprimées et défendues par « BREIZ DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au « PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## A l'Irlande.

Sous Paile de la mort, tragique et grande,  
Le cœur glacé, tu dors, ô douce Irlande,  
Mais dans tes forêts vertes,  
Dans tes landes désertes,  
L'âme des anciens jours  
Rêve toujours !

De ton peuple-Martyr entends la plainte,  
Écoute les soupirs, ô terre sainte ;  
De ton antique gloire  
Il garde la mémoire,  
Mais sous l'impie affront  
Pâlit son front...

Un sang pur et vermeil coule en tes veines ;  
Sors de ton long sommeil, brise tes chaînes...  
Va, brandissant ton glaive...  
Dans l'aube qui se lève,  
Irlande, éveille-toi !  
Éveille-toi !

LUCIE GESLIN.

## Le « Home-Rule » en Irlande

LE MOUVEMENT FÉDÉRALISTE MODERNE.

(Suite et fin.)

A la tête du gouvernement irlandais se trouvera placé le roi dont le pouvoir sera exercé, en réalité, par le cabinet de Londres. Le lord gouverneur qui le représentera à Dublin, sera donc ainsi le chef visible du pouvoir exécutif et aura un droit de veto absolu sur toutes les mesures adoptées par le Parlement irlandais. Ce sera là une sauvegarde pour l'Angleterre. De plus, comme le Gouvernement impérial s'est réservé, momentanément du moins, le droit de percevoir les impôts, même ceux votés en Irlande, et que, d'un autre côté, la force armée reste à ses ordres, on peut dire que l'Angleterre conserve la haute main sur le pouvoir exécutif.

Le Parlement de Dublin se composera de deux Chambres : celle des Députés, élue d'après le système actuel et comprenant 164 membres, et le Sénat, composé de 40 membres, se renouvelant partiellement,

nommés par le Gouvernement impérial pendant la période de *Home-Rule* mitigé, c'est-à-dire au début, et ensuite par le Gouvernement irlandais lui-même. Cette seconde Chambre est destinée à assurer la représentation des compétences et des minorités.

Le ministère irlandais est responsable devant le Parlement de Dublin, et ses rapports avec lui seront régis, à peu de chose près, par les règles admises dans les pays à gouvernement représentatif et responsable, comme l'Angleterre et la France.

Le Parlement ne pourra légiférer sur les questions relatives aux privilèges de la Couronne, aux traités avec les puissances étrangères, au fonctionnement des lois agraires ou tendant à modifier le *statu quo* religieux, cette dernière clause sauvegardant tout particulièrement les intérêts de l'Ulster. Il faut également noter ici que le Parlement anglais, investi lui aussi du droit de veto, peut faire obstacle à n'importe quelle mesure votée à Dublin.

Nous avons vu que le Gouvernement impérial se réservait la perception des taxes. Sans vouloir entrer dans des détails techniques et forcément un peu secs, disons seulement que les finances du gouvernement irlandais seront alimentées :

1<sup>o</sup> Par une somme fixée par un Comité anglo-irlandais, somme représentant la part due à l'Irlande dans le montant des impôts perçus ;

2<sup>o</sup> Le revenu des Postes et Télégraphes, dont l'administration est réservée au Gouvernement irlandais ;

3<sup>o</sup> Un subside, décroissant d'année en année, fixé au début à 312 millions et demi de francs et dont le but est de laisser une certaine marge pour l'établissement des budgets. Il est, en effet, juste que l'Angleterre fournisse à l'Irlande les moyens de se relever, après l'avoir ruinée. Elle y a du reste tout avantage.

On voit donc par ce rapide aperçu que l'Angleterre ne court absolument aucun risque en accordant le *Home-Rule* à l'Irlande, étant donné les précautions dont elle s'est entourée. Il est également certain qu'en dehors de ses sauvegardes particulières, l'Ulster peut être utilement protégé, le cas échéant, par le Gouvernement impérial, qui aura en mains toutes les armes nécessaires.

L'agitation actuelle des protestants de l'Ulster est donc incompréhensible pour

celui qui ne se laisse pas aveugler par les préjugés et le fanatisme d'un autre âge, et il est indubitable que si le *Bill* est appliqué avec loyauté, il pourra permettre la régénération de l'Irlande. Mais il faut pour cela que le Gouvernement de Londres n'abuse pas des pouvoirs de coercition qu'il s'est réservés ; s'il se laissait entraîner à le faire, les délibérations du Parlement de Dublin perdraient tout prestige aux yeux du pays, qui saurait que les décisions de ses mandataires ne seraient pas respectées à Londres. En un mot, une atmosphère de sécurité et de respect doit exister à Dublin pour assurer le bon fonctionnement du nouveau régime. Notre meilleur vœu doit être qu'elle n'y fasse pas défaut, même quand un gouvernement conservateur se trouvera au pouvoir à Londres.

PIERRE MOCAER.

## Le Parti Nationaliste Breton

JUGÉ PAR LE JOURNAL « AR BOBL ».

On lit dans *Ar Bobl* du 11 avril dernier, dans un article émanant de son directeur, Jaffrennou-Taldir, et dédié *A Messieurs les Candidats*, auxquels il expose les *Exigences minima des Fédéralistes* :

« ... Si le mouvement breton n'a pas à compter sur l'initiative de certaines associations régionalistes, il lui reste d'autres groupements jeunes et actifs, pépinières de futurs propagandistes qui édifieront peut-être quelque belle construction sur les ruines laissées par d'autres. Nous voulons parler du STROLLAD BROADEL BREIZ et des *Kendirvi Breiz Izel*.

« LE PARTI NATIONALISTE BRETON (*Strollad Broadel Breiz*) comprend d'enthousiastes militants. Son action se fera heureusement sentir en Bretagne. « Beaucoup des préventions du début, dues à une erreur de départ, se sont effondrées devant le zèle et le courage de nos Nationalistes, et, pour notre part, nous ne saurions leur refuser notre confiance. »

## La Prophétie du Barde.

Evit Ab-Hervé.

C'était au temps où Alain-le-Grand chassait les Normands loin des côtes bretonnes, comme le puissant vent d'ouest fait fuir les feuilles légères.

Un soir, le soleil, à son coucher, teintait les nuages de sang; ses lueurs fauves doreraient les chênes déjà dépouillés de leurs feuilles, et ses derniers rayons caressaient les moissons mûries... oubliées par les Normands. La fraîcheur du soir avait envahi la vallée, l'obscurité se répandait sur la terre l'enveloppant de son voile gris; seule, au fond du val, la toute petite rivière coulant sans souci était restée lumineuse, comme éclairée par les lueurs rouges du ciel.

Cependant, deux hommes causaient à voix basse, assis sur une roche moussue. Tous deux étaient bardes, ainsi que le montraient leurs longues robes blanches et les harpes posées près d'eux sur la bruyère rousse.

Le plus âgé, un vieillard à la haute taille courbée, aux cheveux et à la barbe blanche, aux longues mains fines ridées et tremblantes, regardait le ciel rouge et admirait la terre natale.

Le temps était très calme. Pas un souffle dans l'air, et pourtant, chose étrange, les nuages rouges fuyaient rapides vers l'Est, poursuivis par d'autres nuages plus sombres, plus grands, plus forts, qui venaient de l'Ouest.

En regardant le ciel tourmenté, le vieux barde s'anima, disant :

« Thuriaud, je vais mourir, mais ne pleure pas. Je suis heureux, bien heureux. Vois ces nuages rouges semblables à une armée vaincue, eh bien! une voix en qui j'ai confiance me dit que ce sont les Normands qui fuient devant Alain; il les a boutés hors de notre pays : la Bretagne est libre ! Les Bretons te proclament Grand, moi aussi, barde mourant, je te salue, ALAN-MEUR, sauveur de la race... J'ai en vérité assez vécu puisque je vois enfin la Bretagne libre. Que Dieu soit béni ! »

Maintenant le soleil avait disparu derrière les collines bleues, peu à peu les nuages rouges avaient disparu aussi, seule une longue bande dorée restait immobile, couvrant tout un côté vers l'Ouest.

Alors le vieux barde reprit :

« Ceci est un signe, Thuriaud. Écoute mes paroles : Fais-en un chant que tu iras dire de village en village, de manoir en manoir, afin que les Bretons sachent la destinée de leur pays. Elle était écrite dans le ciel ce soir en lettres de feu et Dieu m'a donné sa lumière afin que je comprenne. Je vois des malheurs, des souffrances et des guerres sans nombre, des milliers de Bretons mourant en vain. L'heure maudite doit sonner, la Bretagne sera broyée sous le joug pesant de l'ennemi, et les Bretons seront comme des étrangers dans leur pays même et leurs enfants seront les serviteurs de l'étranger victorieux, ils auront un voile sur les yeux, ils aimeront leur joug; l'âme fière de la patrie se brisera sous un fardeau de honte et ses ennemis iront pleins d'orgueil disant : la Bretagne est morte ! la Bretagne n'est plus ! »

« Mais soudain, voici que résonnera la harpe, d'une mer à l'autre. Un chant retentira; il sera d'abord doux et faible, comme une plainte de femme, puis il deviendra pareil au bruit d'une armée en marche, au bruit terrible de la mer furieuse.

« Et à cet appel suprême, les Bretons se réveilleront de leur long sommeil. Je vois Arthur accourir partager la lutte. J'entends l'appel de Merlin et le fracas des armes, le droit est vainqueur de la force, et de ce dernier combat la Bretagne sort libre à jamais. »

Le barde dit encore à Thuriaud :

« A toi, mon fils, je lègue mes chants. Célébre la joie et la douleur, les larmes et le rire joyeux; mais, par dessus tout, souviens-toi des vieux saints et des héros de jadis. Sois-leur fidèle, à eux, à Dieu, à notre Patrie. Que saint Hervé t'accorde de me surpasser... Adieu, mon fils, je vais dans l'éternelle Bretagne chanter à jamais.

« Quand je ne serai plus, creuse ici ma tombe, ici, où Dieu m'a montré ma patrie libre. Dans le roc, tu tailleras une croix. Près de ma tombe, plante un chêne, tu y suspendras ma harpe, et lorsque le vent du soir s'élèvera de la vallée mon âme reviendra peut-être en ce lieu chanter un chant d'amour pour la Bretagne.

« Si Dieu exauce ma prière dernière, à ceux qui viendront ici, ma harpe invisible chantera les gwerzes du passé glorieux pour leur apprendre à mieux aimer la Bretagne ».

Le vieux barde saisit une dernière fois sur terre sa harpe; ses doigts engourdis par la mort semblèrent se ranimer; une dernière vibration retentit, puis l'instrument glissa sur le sol. Les yeux du vieillard se fermèrent, ses lèvres murmurèrent un adieu suprême, une prière... et la grande paix descendit sur lui; son cœur ardent avait cessé d'aimer sur terre pour aimer au ciel, le barde était mort.

Maintenant, les siècles ont passé. Le temps de souffrance prédit est venu, mais pour ceux qui savent écouter la harpe chante encore, et l'âme du barde mort vit pour préparer le jour de la délivrance et garder intacte l'âme de la Bretagne, afin que bientôt éclate la voix immense qui déjà murmure...

JEAN DE COATGOURRANT.

## PESKETERION!

Evit kavout *Rouejou graet gant pit* (Kouarc'h manilla), *Rouejou-drag*, *Rouejou-Sardrin*, *Bouistadou bleu evit koveein ar Rouejou*, *Bitor*, *Merlin*, *Hao iriou*, *Sennou* ha kalz a draou a zo ret d'eoc'h kavout da basket.

aet da di **JOB LOYAN**?

7, Rue du Breil, Nanted (NANTES).

## La Question de l'Indépendance bretonne.

ET LE JOURNAL « LE MATIN ».

C'est un « poisson d'avril », mais, tout de même, il révèle chez les Français un nouvel état d'esprit : il nous prouve que cette hypothèse commence, sinon à les faire réfléchir, du moins à leur paraître moins fantaisiste et plus justifiable. Ils semblent enfin se rendre compte que la situation de la Bretagne vis-à-vis de la France est en tous points identique à celle de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre. Cette comparaison n'est pas pour nous déplaire et nous avons tout lieu de penser que notre propagande n'est pas étrangère à ce résultat... moral.

Voici ce qu'on lisait dans *Le Matin* du 1<sup>er</sup> avril 1914 :

### PROPOS D'UN PARISIEN

Nous avons la manie, en France, de tout prendre au tragique; en revanche, nous ne prenons rien au sérieux.

À la moindre affaire, nous nous écrions ; — La France est fichue... Tout s'écroule ! C'est la fin de tout !

Il y a des journalistes qui, depuis vingt, trente ans et plus, déclarent que nous couurons aux abîmes. Cela ne les empêche nullement de prendre leur apéritif. Ces abîmes, il y a longtemps qu'on les a comblés avec des articles de journaux.

Que diraient ces pessimistes professionnels si l'Agence Havas leur envoyait une dépêche ainsi conçue :

« PAIMPOL. — La question de l'indépendance bretonne se complique. Plus de 60.000 hommes, recrutés dans l'élément civil, viennent d'être passés en revue par deux généraux de l'armée active; ces volontaires sont armés jusqu'aux dents. Un autre parti leur oppose des forces non moins considérables. Les officiers des régiments de Bretagne refusent de marcher... Plusieurs centaines ont donné leur démission ».

C'est alors, évidemment, que nos Alcestes et même nos Pangloss s'écrieraient :

— C'en est fait!... Tout f... le camp ! Pauvre France !

Or, ces événements ne se déroulent pas en Bretagne, mais en Irlande... Les Anglais s'affolent-ils, renversent-ils le gouvernement, annoncent-ils que tout est perdu ?

Nullement. Ils ne prennent pas la chose au tragique, mais au sérieux : ils ne la mettent ni en philippiques ni en chansons.

Le calme est aussi un sport anglais : tâchons de nous y entraîner.

CLÉMENT VAUTEL.

— Vous ne feriez pas mal de vous entraîner aussi à un autre sport anglais : celui qui consisterait à nous octroyer le *Home-Rule* !...

## A nos Collaborateurs.

Nous prions nos collaborateurs de nous adresser désormais leurs manuscrits pour le 1<sup>er</sup> du mois, dernier délai. Prière d'écrire très lisiblement. Nous avons dû recopier certains articles dont l'écriture était véritablement trop peu soignée.

— D'AR RE GOUSKET. Ar Sekretour n'en deus ket eur linen en yez vrezonek da embann en niveren-man. Brezonegerien, d'al labour ! Dihunet ! Dihunet !

## A nos lecteurs

Plusieurs abonnés ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur abonnement pour l'année courante. Nous les prions de se mettre en règle au plus tôt avec l'administration du journal.

Rappelons aussi que tous les Nationalistes doivent travailler à la diffusion de *Breiz Dishual*. Nous avons créé des abonnements de faveur à demi-tarif pour faciliter la propagande. Que nos amis en profitent et nous procurent de nombreux abonnés.

## Echos.

### KENDIRVI BREIZ IZEL

Grâce à l'infatigable activité du barde Jaffrennou-Taldir, une nouvelle Société vient de se constituer en Basse-Bretagne pour la défense de la langue nationale. Les *Kendirvi Breiz Izel* ont pour but principal « de compléter le travail des écoles sur tout ce qui touche à l'enseignement et la propagande du breton, et de grouper nos compatriotes autour de l'étendard de la langue insigne de la nationalité. » Ils devront « employer le breton aussi souvent que possible, apprendre à le lire et l'écrire, l'enseigner aux enfants, répandre autour d'eux les livres et les périodiques bretons, se conduire partout en véritables patriotes ».

Les nationalistes de *Breiz Dishual* sont heureux de saluer la jeune *Famille des Cousins de Basse-Bretagne* à laquelle ils souhaitent : prompt accroissement, longue vie et fructueux travail.

E.P.P.

Kement re a c'hoanta oher lod euz ar Gerentiez, skrivet d'an Otrou Jaffrennou, René « Ar Bobl » Keraz.

## A travers la Presse Bretonne.

Le deuxième bulletin de la *Fédération Régionaliste de Bretagne* est récemment paru. Il contient le compte rendu du Congrès d'Hennebont, tenu en août 1913. Parmi les documents qu'on y trouve, signalons un intéressant rapport de M. Emile Masson,

professeur au Lycée de Pontivy, sur *Ce que peuvent faire les maîtres de l'Enseignement primaire et secondaire pour la langue bretonne dans l'état actuel des choses*, et une très belle lettre de M. Timothy Lewis, professeur à l'Université d'Aberystwyth (Galles). Voici un passage de cette lettre :

« Il fut un temps où beaucoup pensaient « que les efforts des pionniers qui voulaient « réunir la Bretagne et la Cambrie étaient « ceux de braves gens qui voulaient rassembler les restes d'un grand peuple, au « moment où ils allaient disparaître à tout « jamais de la carte du monde pour se réfugier dans la mort et l'oubli. Il fut un temps « où la plupart des Gallois croyaient que « l'Anglais dominateur disait vrai lorsqu'il « annonçait qu'il serait le maître omnipotent du lendemain et que, dans quelques « années, il engloutirait le reste de leur « peuple, comme la France allait du reste « faire en ce qui vous concerne, vaillant « petit peuple breton. Mais, depuis, le nombre « grandit de ceux qui ont entendu les murmures mystérieux de l'esprit qui travaille « à la réunion des Celtes, et, de nos jours, « on rencontre des quantités de jeunes gens « qui considèrent comme un grand honneur « le fait d'être un Celte. Quel rêve magnifique pour nous, Gallois, ce rêve de la « réunion !... »

\* \*

Signalons un excellent article de Dom Colomban dans le *Pays Breton* du 15 mars dernier : *Reflexions d'un Moine*. Notre confrère lorientais prend à partie le clergé de Rennes au sujet d'un passe-droit incroyable dont est victime le plus populaire et le plus vénéré des saints bretons. L'histoire vaut d'ailleurs la peine d'être contée.

Une nouvelle paroisse est en création dans le quartier de Bellevue, à Rennes. L'église de cette future circonscription religieuse portera le nom de Saint-Yves, est-il d'abord décidé et promulgué. Puis, tout à coup, le public apprend, non sans stupéfaction, que le nouveau sanctuaire sera consacré à la Bienheureuse Jeanne d'Arc, dont le nom est « si cher à la France tout entière ».

Et dom Colomban de conclure :

« Ce que c'est tout de même que d'être « le chou de la France ! Paourkez sant « Erwoan, on propose d'abord votre nom, « puis on s'aperçoit soudain que vous êtes « le parent pauvre dont le patronage serait impuissant à « créer tout de suite au « tour de la nouvelle paroisse, une atmosphère « de sympathie ». Alors on vous rejette « aussitôt sans vergogne. Mais aussi, pour « quoi donc l'Éternel plaça-t-il votre berceau à Kernartin ? Ah ! si seulement vous « étiez né à Périgueux ou à Carpentras ! « Et puis, il y a la question des gros sous. « On la vent belle cette église — et d'ailleurs on a raison — mais on a jugé aussi « que vous étiez devenu par trop improductif, tandis que Jeanne d'Arc, à qui « tant de marchands de broches et d'épingles « de cravates doivent le plus clair de leur

« fortune, servira avantagement à taper « les Français et les Bretons, ces derniers « surtout, gageons-le.

« Tout de même, il nous semble que « vous aviez cependant quelque droit à « cette nouvelle église, vous l'ancien official de Rennes, dont l'austérité des mœurs « et les grandes largesses édifièrent, vers « l'an de l'Incarnation 1280, la vieille capitale de la Bretagne. Hélas ! on oublie « bien vite de nos jours et ce n'est pas à « vous que pense le clergé de Rennes lorsqu'il prononce ces paroles du Psalmiste : « *Adhereat lingua mea faucibus meis si non « meminero tui* ».

« Un jour, dans les prairies argentées « du ciel, le doux saint Yves rêvait d'un « oratoire en la cité de Rennes. Il rêvait « d'une église calme et pieuse, ainsi que « celles du Trégor, où, comme jadis, il « accueillerait les jongleurs et les mendiants... « Maintenant que son rêve s'est évanoui, « le bon saint se console en écoutant les « chérubins chanter sur leurs harpes d'or : « *TU AUTEM IN TUA PUTABAS HABERE PATRIA QUOD CHRISTUS NON HABUIT IN « SUA ?* »

Dom COLOMBAN,  
de l'Abbaye de Saint-Melaine.

\* \*

*Brug* vient de paraître. Ce numéro de *Kalan-mé* est pareil à un buisson fleuri peuplé d'oiseaux chanteurs : il embaume et réjouit. Il se présente vêtu de la fraîcheur des frondaisons nouvelles, et porte en ses huit pages si bien remplies un peu de la flamme du soleil rajeuni et quelque chose de mystérieux et fort comme la poussée généreuse de la sève en travail.

L'excellent article de notre ami Ewan Gwesnou, *Musiciens Bretons*, serait à citer en entier. Malheureusement, nous ne pouvons en donner qu'un très court fragment. Cette belle page porte en épigraphe ces vers de François-Marie Luzel :

*Lâr d'in, anaout a rez ar vro  
Ma kaner gwerziou ha sonio... ?*

Dis-moi, connais-tu le pays  
Où l'on chante des gwerzes et des sones... ?

Ewan Gwesnou poursuit :

« Vieux pays de mes pères, pourquoi « donc t'aimé-je tant ? Parce que les miens « y vécutrent, y moururent ? Presque toute « mon enfance s'est écoulée loin de toi, « et les miens m'avaient fait une âme qui « m'éloignait de toi... »

« Tant de pays sont plus beaux, plus « riches, plus savants que toi ! Tant de noms « plus glorieux que le tien ! Es-tu rien de « plus qu'un souvenir, fantôme d'un passé « où l'histoire s'égarait parmi la légende ? — « Que m'importe ! Je t'aime.

« Je t'aime et te préfère à tous, haillon- « neux et farouche comme tu es ; mélodée « éternelle aux cœurs de ces éternels pié- « tineurs des landes et des mers. Je t'aime

« et te choisis contre toutes gloires, pré-  
sentes et réelles, toutes beautés, richesses,  
sciences.

« Sublime Vierge mendicante, Bretagne !  
Je t'aime pour tes haillons et ta sauva-  
gerie : quinze siècles durant, les rois ont  
en vain déposé leurs couronnes à tes  
pieds. Et tu l'es refusée à tous, et aujour-  
d'hui encore tu te gardes pour la liberté ».

## Pensées Bretonnes

*Nous voulons conserver la langue, la litté-  
rature, les usages, les coutumes, les croyances,  
enfin tout ce qui a survécu en Bretagne de  
notre nationalité et la raviver par tous les  
moyens possibles, principalement par la poé-  
sie, et nous ferons une guerre à mort aux  
influences françaises.*

Th. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.  
(Lettre à Prosper Proux, 18 mai 1843).  
Prosper Proux gant F. Jaffrennou Taldir,  
p. 52.

## Candidature.

*Au lendemain des élections législatives,  
nos amis liront avec intérêt ces réflexions  
qu'inspire au distingué président de la Fédé-  
ration régionaliste bretonne le bienfait de la  
candidature officielle.*

### LA BRETAGNE AUX BRETONS.

Des affiches rouges — pourquoi rouges,  
monsieur le candidat? Ce n'est pas la cou-  
leur du poireau — étalent la banalité hila-  
rante de leur réclame sur les murs des  
auberges. Encore une fois, l'eau-de-vie  
électorale va couler dans le gosier de *Jacques  
Bonhomme* : « Bois, mon ami, c'est toi qui  
paie et moi qui régale. » Encore une fois,  
on nous fait la promesse médico-maçonne de  
« faire aboutir la pierre angulaire de la  
République ».

Pour nous, paysans, quel est ce bourgeois  
qui aujourd'hui nous aime de tout son  
cœur de fonctionnaire, sur cet imprimé  
officiel? — Officiel, oh! combien! car on  
nous l'impose parce que, de Gascogne ou  
des Charentes, peu importe, lui seul saura  
défendre nos intérêts régionaux contre les  
menées du parti de son rival — malheureu-  
sement trop utopiste, car lui du moins est  
un Breton.

Un étranger à notre sol, un de ces salariés  
de l'État, qu'on nous envoie des quatre coins  
de France pour gérer nos affaires, expert,  
nous l'accordons, en engrais chimiques, voilà  
l'homme qui nous arrive, les poches bourrées,  
sans doute, de ces fertiles insignes qui font  
pousser les navets. Il ne parle pas notre  
langue; il n'est pas de notre race; il n'a pas  
un atome de notre âme. Bien que trans-  
planté plus anciennement dans notre terroir  
et sous une autre étiquette, ce monsieur

ressemble comme un frère, au gyrovague  
*Grilleau*, de peu sympathique mémoire. Et  
c'est là l'unique ressource de nos Comités  
aux abois dans les mailles de la *Discipline  
électorale*! Et c'est là tout ce qu'a pu, hélas!  
nous procurer, pour lui succéder, celui qui  
nous représentait dans le clan de l'Idéale  
République, l'enfant de la Région si long-  
temps choyé!... Est-il fier ou attristé —  
attristé plutôt — qu'il n'y ait plus un  
homme de son pays après lui?...

Allons! peuple orgueilleux, courbe-toi de-  
vant le *missus Dominicus* de la sacro-sainte  
autorité centrale. Tu n'entends rien à la  
politique.

Alors, c'est pour cet abandon de notre  
dignité que nous avons renoncé jadis à nos  
anciens privilèges; envoyé nos Fédérés dans  
la capitale tyrannique à la conquête de nos  
droits; nos Mobiles à la défense de nos  
représentants devant la Nation? Nous qui  
devrions revendiquer une farouche autono-  
mie, nous allons imiter les peuples dégénérés  
et soumis, mûrs pour être la proie des enva-  
hisseurs?...

S'il en est ainsi, arrivez, Conquêteurs dési-  
rés! D'autres crieront : « La Bretagne aux  
Bretons! » Nous vous demandons humble-  
ment un gouverneur... — ô misère!  
ô pauvreté!

JOS. PARKER.

*Journal de Village*, p. 64-65.

## La Bibliothèque d'un Nationaliste Breton

ÉMILE ERNAULT : *Poèmes bretons traduits  
du « Barzaz-Breiz »* (2 fascicules in-8,  
éd. de la Société d'Émulation de Saint-  
Brieuc, 1881-1883).

GUSTAVE BOISSON : *Poèmes bretons tirés du  
« Barzaz-Breiz »* avec une préface nationa-  
liste de Jules Simon (in-18, V. Havard,  
éd., Paris, 1888).

ÉDOUARD BEAUFILS : *Les Houles* (in-18,  
Lemerre, 1894, 3 fr. 50).

FRÉDÉRIC LE GUYADER : *L'Ère bretonne*  
(in-8, Lemerre, 1896, 5 fr.).

PIERRE DE PORTGAMP : *Là-Bas!... Ma Bro!...  
Mon Pays!...* (in-16, 1903; chez l'auteur,  
129, Mail-Dongs, à Rennes, 2 fr. 50).

CAMILLE LE MERCIER D'ERM : *Les Exils*,  
avec préface de Charles Le Goffic et pré-  
lude de Louis Tiercelin; ouvrage honoré  
d'une médaille d'argent de l'Union Régio-  
naliste bretonne en 1909 (2<sup>e</sup> éd., — en  
vente aux bureaux de *Breiz Dishual*,  
3 fr. 50).

LUCIE GESLIN : *Par les Landiers et les Fa-  
laises* (in-18, à *Breiz Dishual*, 3 fr.).

HENRY DE LA GUICHARDIÈRE : *Les Saisons  
de Merlin* (in-8, 1912, chez l'auteur, à  
La Lande Quévert, près Dinan, 1 fr.).

A. GURVAL : *Pour les Bretons*, chants de  
guerre, illustrés de dessins du barde Ma-  
thaliz, 32 p. in-16. En vente à *Breiz Dis-  
hual*, 0 fr. 50.

## ROMANS ET NOUVELLES

PAUL FÉVAL (père) : *Le Loup Blanc, Valen-  
tine de Rohan, La Louve, etc.*

ADINE RIOM : *Michel Marion*, roman histo-  
rique, épisode des guerres de l'indépen-  
dance bretonne (in-12, 1882, chez Mame,  
éd., Tours, 3 fr. 50).

EWAN GWESNOU-BRENN : *Les Rebelles*, contes  
bretons (in-16, 1908. Aux bureaux de  
*Breiz Dishual*, 2 fr. 50).

## THÉÂTRE (EN BRETON).

TOUSSAINT LE GARREC : *Alan al Louarn* :  
« Alain le Renard », drame historique en  
1 acte en vers (in-8, 1903, chez l'auteur,  
21, place Saint-Martin, à Morlaix, 1 fr. 50).

LÉON LE BERRE : *Ar Gwir treac'h d'ar  
Gaou* : « La Vérité victorieuse du Men-  
songe », comédie en 2 actes en prose, pré-  
face du marquis de l'Estourbeillon (in-18,  
1905; chez l'auteur, imprimeur à Quim-  
perlé, 1 fr. 10).

F. JAFFRENOU-TALDIR : *Pontkallek*, drame  
historique en 5 actes, en vers (dans le  
recueil : *Teatr Brezonek Poblus*, chez l'au-  
teur, imprimeur, 14, av. de la Gare,  
Carhaix, 3 fr.).

## THÉÂTRE (EN FRANÇAIS)

LOUIS TIERCELIN : *Pour la Bretagne*, drame  
historique en prose (in-8, 1890, 3 fr. 50).

LOUIS TIERCELIN : *Nominoë*, drame histo-  
rique en 5 actes en vers (in-8, 1906, 3 fr. 50).

Les œuvres de Louis Tiercelin sont éditées chez  
A. Lemerre, passage Choiseul, Paris.

CHARLES DE KERANBARS : *Jeanne de Mont-  
fort*, drame historique en 4 actes en  
vers (in-8, Le Bris, éd., Quimper, 1901,  
1 fr.).

Maison fondée en 1631

**Imprimerie Fr. SIMON**

38, boulevard Laënnec, et 47, quai Lamartine

— RENNES —

TRAVAUX POUR LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE

TELS QUE :

Factures — Mandats  
Têtes de Lettres — Bordereaux  
divers — Cartes d'adresse  
Affiches — Calendriers  
Chèques — Reçus — Étiquettes  
pour Pharmaciens  
& Marchands de Vins  
Registres, etc.  
Reliures en tous genres.

Le Gérant : ROMAN DE KERMÉNÉ

Imprimerie Fr. SIMON, Rennes.

✠ ✠ ✠ ✠ ✠  
« Breiz Dishual »  
Gazeten miziek  
Strollad Broadel Breiz  
✠ ✠ ✠ ✠ ✠

# BREIZ DISHUAL

✠ ✠ ✠ ✠ ✠  
« La Bretagne Libre »  
Organe mensuel du  
Parti Nationaliste Breton  
✠ ✠ ✠ ✠ ✠

## ABONNEMENTS

1 An ..... 2 francs.

## ANNONCES et RÉCLAMES

4<sup>e</sup> page. La Ligue..... 0 fr. 25

## COMITÉ DE REDACTION

E. DOUAR-GWÉ. — LUCIE GESLIN. — HÉRVÉ DE KERGUILLY. —  
SAMSON DE KERHÉOL. — RONAN DE KERAMÉNÉ. — MONTJOA DE KER-  
MOUSTER. — FANCH L'HERMITTE. — GEORGES LE RUMBUR. — CAMILLE  
LE MERCIER D'ERM. — POL SULIAC. — JOB LOYANT.

Adresser toute la Correspondance,  
articles, abonnements et souscriptions,  
à M. RONAN DE KERAMÉNÉ.  
Secrétaire de la Rédaction  
à Laurenan (Ille-et-Vilaine) (C.-du-N.)

Tous les bons Bretons qui partagent les  
idées exprimées et défendues par « BREIZ  
DISHUAL » doivent envoyer leur adhésion au  
« PARTI NATIONALISTE BRETON ».

## Anniversaire de la victoire de Ballon (Juin 845-Juin 1914).

### BRETAGNE, SOUVIENS-TOI !

Bretagne, souviens-toi des époques prospères  
Où les Français étaient vaincus par les Bre-  
[tons !  
Le Frank veut nous cacher les exploits de  
[nos pères,  
Abolir notre histoire où nous nous exaltons...

Mais, si la vérité, maîtres, vous fait offense,  
Il nous plaît d'évoquer nos souvenirs loin-  
[tains,  
Les terribles revers et la belle défense  
Que le peuple breton offrit aux Franks-Latins.

Ballon ! (1) combat géant, bataille surhu-  
[maine,  
Où le Roi des Bretons a fait fuir l'Empereur :  
Quinze mille ennemis étendus dans la plaine,  
Nominé semant chez les Franks la terreur !...

Rappelle-toi, Bretagne, au fort de la souf-  
[france !  
Tu ne fus pas toujours l'esclave maltraité...  
Garde le souvenir et garde l'espérance  
Et tu retrouveras l'antique liberté.

NOËL KERNEJO.  
(Juin 1912).

(1) La victoire de Ballon remportée en juin 845 par  
Nominé, roi des Bretons, sur Charles-le-Chauve, empe-  
reur des Franks.

## AR VUEZ O C'HONID

E koun an 20 a Vezeven 845.

Ugent a Vezeven, dez meurber dellezek  
Da veza garanet e pep kalon vreizek,  
Te a zal'e'h en Istor, envor eus eur brezel  
En em gavas gwechall'tre Gall ha Breiz-Izel.  
E manati Ballon e voe an abaden...  
Divrae'h ar Vretoned a voe nerzet souden  
Gant ar c'has a zal'ehent onz o anebourien...  
E kalon pep Breizad, hi 'zo c'hoaz e gwrizien !

Ar Roue Noveneo 'voa e penn ar Vreiziz,  
Hag a roe dre skouer d'e dud kalon iskiñ.  
— « Dac'hit start war ar Gall ! Pell amzer  
hor moustras ! »  
Hor braiz 'ententas : o gonid a voe bras !

Ar c'hann istoriek-ze hirio'zo adkroget,  
En eun doare nevez, goude unnek kantved,  
Etre an orin c'hall hag an hini vreizad :  
Ar vuez, ar maro eo 'zo gant o c'hrogad.

Gouenn beo ar Vreiziz a zo gonid bem (dez)  
Warhini 'r C'Hallaoued anac'h rei ken buez.  
Tiegeziou niverus breman a zo faezet  
O senti da urziou a berz Parizianed.

An tonkad a zo sklaer : an niver' dle flastra  
Ar c'hevredao skuizet a ya war zistera.  
Dirak ze bro ar Frans, he deus, dre lezennou,  
Savet ren an niver, a jom glas he genou.

Goude pevar c'hant vloaz a stagidigez red,  
Ar gounnar, er galon, bet pell amzer miret,  
Evel poultr a strako. Drellet e zaoulagad,  
Ar Breizad, gant ruster, 'yelo d'an divroad.

An diviz a vo berr : — « Breizad oun ! Te zo  
[Gall !  
« Da dud, pad kantvejou, ouz va re'zo bet fall.  
« Beman, kerz da cheda ! Anez ar ouenn a  
[gresk  
« A vrasante da ved an hini 'zo da lusk »

Ar Gall' gomzo a feur gant hon c'hentud sinet  
— « Yeo lakaet gant an nerz, hirio ez out  
[torret !  
« Edoug an holl amzer, Gall, te oa o vresa  
« Dleadou eus ar feur'gaves an diesa.

« Hirio, da ren echu, d'an douar e pladi !  
« Kouer, koulz ha Roue, a zo mestr en e di ! »  
... Oh ! pebez neventi ! E Breiz gouel a vo !  
Da gemer lod er joa, hon Tadou advevo !

Hag an hekleo gwaper  
Gao tregern hor c'han  
Betek hon eneber  
A zo 'n e dremenvan !

DIRLEM.

## L'Hymne national breton

Il est, parmi nos lecteurs, quelques per-  
sonnes qui ne connaissent qu'imparfaitement  
le texte de notre chant national *Bro goz  
ma zadou*. Nous sommes heureux d'en re-  
produire ci-dessous, à leur intention, les  
paroles et la musique, grâce à l'obligeance  
du Barde « Taldir », auteur du poème, qui  
a bien voulu nous prêter son cliché.

Rappelons que le poème *Bro goz ma  
Zadou*, qui est une adaptation de l'hymne  
national gallois *Hôn Wlad fy Nhadau* et qui  
se chante sur le même air, — a été composé  
en 1897 par François Jaffrennou, barde

« Taldir », et adopté comme CHANT NA-  
TIONAL par l'Union régionaliste bretonne  
en son Congrès de Lesneven (1902).

— Certaines personnes malintentionnées  
ont prétendu que *Bro goz ma Zadou* était  
un plagiat d'un cantique breton du Rév.  
Jenkin, pasteur gallois à Quimper. M. Fran-  
çois Vallée a fait justice de ces allégations  
au Congrès de l'U. R. B., à Saint-Brieuc,  
en 1912.

Ce qui doit être considéré comme un pla-  
giat répréhensible, c'est la contrefaçon van-  
netaise du *Bro goz*, publiée dans les der-  
niers Almanachs de l'U. R. B. Quand nous  
disons contrefaçon, nous sommes indul-  
gents : il s'agit d'un véritable sabotage.  
Le plus beau vers du refrain :

Ita vezo digabestr, ma Bro !

trop national, sans doute, aux yeux du  
plagiaire, a été honteusement émasculé.

*Bro goz ma Zadou* est aujourd'hui le chant  
de ralliement, l'hymne national de tous les  
vrais Bretons. Il a retenti dans tous les  
coins de la Bretagne, et même à l'étranger  
et sous les climats les plus divers, en Algérie,  
au Sénégal, à Madagascar, en Cochinchine,  
en Amérique, enfin partout où il y a des  
Bretons exilés, partout où ces exilés sont  
assez nombreux pour se grouper.

C'est pour tous nos compatriotes un de-  
voir de s'astreindre aux disciplines natio-  
nales, par conséquent de connaître et de  
chanter en toutes circonstances leur bel  
hymne national *Bro goz ma Zadou* (1).

C. M. E.

(1) Diverses adaptations honnêtes du *Bro goz ma Zadou*  
sont à signaler : en vers français, celles d'Henry de la  
Guichardière et de Charles de Keranbars ; en corrique,  
celle du Dr Picquenard, adjoint au Maire de Quimper.

— Pour la vente en gros du *Bro goz ma Zadou*, sur  
feuilles volantes à 5 centimes, s'adresser à l'imprimerie  
Jaffrennou, à Carhaix. (Ces feuilles volantes contiennent,  
outre le *Bro goz*, deux autres chants d'inspiration  
nationale : *Sho Breiz-Izel* et *Dalc'h sonj*, sur l'air  
du chant national irlandais.)

On pourra trouver aussi le *Bro goz*, avec accompagnement  
pour piano et harpe, à 1 f. 25, aux bureaux du *Pays  
Breton*, 54, rue de la Comédie, Lorient (grande édition  
in-4<sup>o</sup>, imprimée en 1902 sur les presses lithographiques  
de M. Ar. Le Mercier, père de notre collaborateur.)

N. D. L. R.

## PESKETERION !

Evit kavout *Rousjou graet gant pit*  
(Kouarc'h manilla), *Rouejou-drag*, *Rouejou-  
Sardrin*, *Bouistadou bleu evit kovein ar  
Rouejou*, *Bitor*, *Merlin*, *Haosiriou*, *Sennou*  
ha kalz a draoù a zo ret d'eoc'h kavout da  
basketa.

aet da di JOB LOYANT.

7, Rue du Bretl, Naoned (NANTES).

## BRO GOZ MA ZADOU

Ton-eila gant Duhamel.

Moderato

Ni Breiz a galon, karomp hon gwir  
Vro! Bru-det eo an Ar- vor dre ar bed tro-  
dro. Dispont kreiz ar brezel, hon tadou ken  
mad, A skuil-laz o - vi - li o gwad.

Moderato

DISKAN : O Breiz ! va bro, me gar va  
Bro, Tra ma va mor 'vel mur 'n he  
zro, Ra vo - zo di - ga - bestr va Bro!

Ni Breiziz a Galon, karomp hon gwir Vro !  
Brudet eo an Arvor dre ar bed tro dro,  
Dispont kreiz ar brezel, hon tadou ken mad,  
A skuillaz evit hi o gwad.

(DISKAN)

O Breiz, ma bro, me gar ma Bro,  
Tra ma vor mor 'vel mur 'n he zro  
Ra vezo digabestr ma Bro!

N'euz bro-all a garan kement 'barz ar bed,  
Peb menez, peb traorien d'am c'halon zo  
[kaër;

Ennê kousk meur a Vreizad ter!

(DISKAN)

Ar Vretoned a zo tud kaled ha krenv;  
N'euz pobl ken kalor ek a zindan an nenv,  
Gwerz trist, son dudius a ziwann eno,  
O! pegen kaër ec'h out ma Bro!

(DISKAN)

Mar deo bet trec'het Breiz er brezelioù braz,  
He iez a zo bepred ken heo ha biskoaz.  
He c'halon birvidik a lamm c'hoaz 'n c'hreiz,  
Dihmet out brema, ma Breiz!

## A propos de Jeanne d'Arc

Nous avons reproduit un fragment d'article du *Pays Breton* où l'auteur, Dom Colomban, s'étonnait et s'indignait que l'archevêché de Rennes ait préféré placer sa nouvelle paroisse sous le vocable de Jeanne d'Arc — étrangère — plutôt que sous celui de saint Yves — Breton — qui avait été choisi précédemment.

Dom Colomban avait raison. Nous n'avons, nous, Bretons, aucune raison d'honorer Jeanne d'Arc.

Ainsi est-ce à bon droit qu'on peut s'étonner de voir *Le Breton de Paris* s'associer

aux politiciens français pour glorifier une héroïne qui n'a rien de Breton et dont l'intervention nous a été plutôt funeste.

Les Bretonnes n'aiment point Jeanne,  
N'aiment point Jeanne la Pucelle,  
Car le Roi de France, sans elle,  
N'aurait pas eu la Duchesse Anne.

Pour conclure, nous posons tout amicalement cette question au *Breton de Paris*, dont nous connaissons et apprécions la bonne volonté, mais qui, parfois, se laisse entraîner à des manifestations qui attirent sur lui la critique et l'exposent à l'accusation de « faire de la politique » :

— Pourquoi *Le Breton de Paris* s'abstient-il systématiquement de célébrer des héros véritablement nationaux comme NOMINOË, JEANNE LA FLAMME (notre Jeanne d'Arc), JEAN IV et PONTCALLEC, et s'obstine-t-il à glorifier des traîtres (1) comme GUESCLIN et des étrangères comme JEANNE D'ARC?

A la pitié plus qu'à la haine  
Le cœur des Bretons est enclia;  
Mais les Bretons ont cœur de chêne  
Pour le sieur Bertrand du Guesclin.

Ami Gwesnou, dédiez donc ce poème au *Breton de Paris*.

PEN-KALED.

*En même temps que ces réflexions de PEN-KALED, nous avons reçu de JEAN DE COATGOURRANT un excellent article, dans lequel notre dévoué collaborateur expose quelle doit être l'attitude des Bretons vis-à-vis de la fête de Jeanne d'Arc. Jean de Coatgourrant parle non seulement en Breton mais aussi en catholique. Aussi est-ce avec plaisir que nous livrons ces lignes aux méditations de certains de nos coreligionnaires dont l'engouement pour les nouveautés françaises est devenu frénétique et prend les proportions d'un véritable fléau.*

Je n'ai pas, dans ces quelques lignes, l'intention de médire de Jeanne d'Arc, mais seulement le désir de ramener certaines choses au point.

Certes, comme catholique, respectueux des ordres de Rome, je m'incline devant sa sainteté, je la vénère comme bienheureuse, mais cela, au même titre que les autres catholiques du monde entier. J'admire aussi le dévouement héroïque de Jeanne d'Arc quittant tout pour secourir son pays. Je crois même que son histoire est de celles que l'on doit conter aux enfants, peu importe leur nationalité, car elle est une admirable leçon de foi, d'énergie et de patriotisme.

Que les Français l'honorent comme leur patronne, fassent de sa fête leur fête nationale, rien de mieux.

Mais que nous, en Bretagne, imitions cet exemple, et soulignions, nous-mêmes, la perte de notre indépendance en acclamant,

(1) « Traître », dit le *Barzaz-Breiz*. Et, à la suite de nos historiens, Charles Le Goffic, dans *Le Breton de Paris* même, a constaté la trahison. Il n'y a plus que Boirel et quelques rédacteurs du *Breton de Paris* pour défendre la mémoire du « traître ».

comme nôtre, la patronne suprême du pays qui nous a vaincus, voilà ce que je ne puis ni comprendre ni admettre. Nous avons chez nous assez de saints, dans notre histoire assez de héros, pour ne pas aller en chercher ailleurs!

Nous autres, Bretons, nous ne devons rien à Jeanne la Française, sinon notre respect pour la sainte et notre admiration pour l'héroïne. A l'époque où elle vivait, notre patrie avait sa complète autonomie. Jeanne d'Arc n'a rien fait pour nous, elle a seulement reçu l'aide trop généreuse de Richemond et de ses Bretons qui chassèrent les Anglais de France, terminant ainsi l'œuvre de la Lorraine, sans songer que de même que le serpent de la fable, la France sauvée pourrait se tourner contre eux.

Alors pourquoi ainsi honorer publiquement Jeanne d'Arc chez nous? Est-ce pour la remercier d'avoir sauvé la France de Louis XIV, du régent...? Ce serait pousser l'inconscience un peu trop loin.

Certains Bretons, heureusement, commencent à rejeter leur bandeau, plusieurs ont su protester hautement contre le culte public rendu en Bretagne à la patronne de la France; dernièrement encore certaine protestation trop justifiée, hélas! a prouvé qu'il est encore chez nous des gens préférant les saints de leur race à une étrangère.

Encore une fois, ce n'est pas contre Jeanne d'Arc que je m'élève ici, mais contre l'aberration de certains Bretons qui, au service de l'étranger, oublient par trop leur vraie patrie, et ne comprennent pas qu'un culte public rendu à la patronne de la France victorieuse est une insulte à la Bretagne vaincue!

D'ailleurs, si les Bretons tiennent tant à honorer Jeanne d'Arc; s'ils se croient réduits à chercher leurs modèles hors de leur race, l'imitation des vertus n'est-elle pas le meilleur hommage rendu aux saints? Qu'ils aiment donc leur pays comme elle aime le sien; qu'ils servent la Bretagne comme elle servit la France!

JEAN DE COATGOURRANT.

26 mai.

Anniversaire  
du Siège d'Hennebont

(Juin 1342-Juin 1914).

## LA DAME DE MONTFORT

Gwir a lavet amzer gwech-all :  
« N'euz netra kouls hag eskern gall,  
Kouls hag eskern gall burunet,  
Da laket da zevet ann ed. »

Les anciens disaient vrai. — Il n'y a rien de tel que des os de Gaulois, — Que des os de Gaulois broyés — Pour faire paumer la moisson. —  
BARZAZ-BREIZ.

Des nuages pressés courent sur le ciel noir,  
La pleine lune flambe étrangement, ce soir,  
Un nuage imprévu s'approche en éteignant.

Le Blavet mi-stagnant prend des tons de bi-  
[tume.  
Le nuage a passé... La lune se rallume...  
Du val d'ombre, à mes pieds, monte une  
[froide brume.  
En bas, sur Hennebont, s'amassent des  
[brouillards.  
Un toit vague s'argente aux longs rayons  
[blafards...  
Tous ces brouillards mouvants fatiguent  
[mes regards...

De la ville qui dort, l'âme s'en est allée;  
Un mystère poignant plane sur la vallée;  
Le lourd silence étreint mon âme désolée...

En ce lieu triste où fut un château féodal,  
Abres, taillis, rochers, tout semble fantômal...  
Un vieux mur ruiné se dresse au fond du val...

Et minuit sonne un glas de redoutable augure,  
Un grand chêne a frémi d'un immense mur-  
[mure...  
J'ai vu dans un buisson le reflet d'une armure.

Et voici qu'à la voix des buccins de Froissart,  
Des chevaliers armés surgis de toutes parts  
Viennent monter la garde au faite du rempart.

S'assemblant à grand son de buccins et né-  
[caires,  
L'ost étrange reluit à la clarté lunaire.  
Le coteau ténébreux s'est peuplé de lumières.

Les étoiles ont des regards surnaturels,  
Et les guerriers rangés aux portes du castel  
Tressaillent, et, soudain... silence solennel!

Car, au seuil blasonné d'une tour opportune,  
A cheval et rigide, en sa cuirasse brune,  
Une femme apparaît, si pâle, au clair de lune,

Si pâle, si fiévreuse, ô Jeanne d'autrefois,  
Que tes vieux Ducs chenus, blanchis sous  
[le harnois,  
Te présentent l'épée, en tressaillant d'émoi...

Elle, pourtant, s'arrête et contemple sa ville,  
Sa féale cité, maintenant vieille et vile,  
Et qui dort, sans rêver, sous un labeur servile.

Or, voyant cette déchéance sans honneur,  
Jeanne, qui mourut folle, a folie en son cœur,  
Car son poing s'est levé, rigide, imprécateur,

Et, du rude parler des hommes de sa race,  
Elle maudit trois fois ces Franks au cœur  
[rapace  
Qui portèrent ici des appétits voraces.

Elle a maudit, trois fois... et se perd dans la  
[nuit.  
Fixes, les chevaliers ont disparu sans bruit,  
Tout l'ost hallucinant en vapeur s'est réduit.

Un casque encore au loin jette une clarté  
[brève...

La lune teint de bleu la brume qui s'élève,  
Et tout, dans le Silence et dans la Nuit  
[s'achève.

La Dame de Montfort a passé dans mon rêve.

ERNEST MAREC.

## Notre Souscription.

Report .....	Fr. 192
M. Courtois du Liscoet.....	5
A reporter.....	197
En hano Breiz, trugare a galon.	

## Pensées Bretonnes

La France, en adoptant la Bretagne, a contracté des engagements qu'elle n'a pas remplis. Bien loin de la traiter en mère, elle l'a traitée en marâtre.

PITRE-CHEVALIER.

## Rapports du Comité de Préservation du Breton

Notre excellent ami, M. Fr. Vallée (23, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc), nous informe qu'il lui reste un certain nombre d'exemplaires des *Rapports du Comité de Préservation du Breton* et nous prie d'informer nos lecteurs qu'il adressera *gratuitement* ces plaquettes à ceux qui lui en feront la demande. Joindre la bande du journal et quelques timbres pour frais d'envoi. Nous engageons vivement nos lecteurs à profiter de cette occasion et nous prions M. Vallée de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

## Kendirvi Breiz Izel



Le cliché que nous reproduisons ci-dessus représente l'insigne des *Kendirvi Breiz Izel*, société à laquelle nous avons consacré un article dans notre numéro de mai. Cet insigne élégant et gracieux peut être porté en guise de broche ou d'épingle de cravate. Nos lecteurs pourront se le procurer à l'Imprimerie du Peuple, à Carhaix. Prix : 0 fr. 30 franco.

## La France libératrice (!)

Le général Chérif Pacha, qui fut, l'hiver dernier, à Paris même, l'objet d'une tentative d'assassinat de la part des shires du Comité *Union et Progrès* (!) écrit dans le numéro d'avril de sa revue *Mecheroutiette*

(*Le Constitutionnel ottoman*) un sujet du récent emprunt turc :

« La France eut la noble réputation (1)  
« de servir la cause de la liberté partout où  
« elle le pouvait. Et ce qu'elle a jadis accompli  
« dans cet ordre d'idées a dépassé à certains  
« moments les bornes mêmes du possible.  
« Que les temps sont changés !

« Pour mettre fin à la tyrannie (du Comité  
« Union et Progrès) sous laquelle gémît  
« le peuple ottoman depuis des années, on  
« ne lui demandait pas d'héroïques exploits;  
« on la priaît seulement de ne pas dénouer  
« les cordons de sa bourse. Cette simple  
« abstention était plus que suffisante. Eh  
« bien ! la France ne s'est pas abstenue.  
« De sorte que le contraste est violent entre  
« autrefois et aujourd'hui. Autrefois, la France  
« versait le meilleur de son sang pour la  
« liberté. Aujourd'hui elle répand son or  
« pour venir en aide à la tyrannie aux abois. »  
Sévère, mais juste !

(1) Combien surfaite, cette réputation ! (N. d. I. R.)

## Jules Simon

Nationaliste breton.

On connaît assez bien Jules Simon, orateur, écrivain, ministre de la République française, membre de l'Académie française et haut dignitaire de l'ordre français de la Légion d'Honneur, statufié à Paris et à Lorient, mais on ne connaît guère, malheureusement, chez nous, Jules Simon intime, Jules Simon *gwenedour*, Jules Simon celtisant, Jules Simon Breton et surtout Jules Simon patriote breton et patriote intégral, Jules Simon nationaliste breton.

Nous venons précisément de retrouver à cet égard, une belle page, trop peu connue, de l'auteur des *Mémoires des Autres*. Il s'agit de la préface des *Poèmes bretons tirés du Barzaz-Breiz de M. de la Villemarqué* et traduits en vers français par Gustave Boisson (1). Nos lecteurs nous sauront gré d'en reproduire pour eux les passages essentiels. Ils admireront la délicate ironie des phrases de ce genre : « Je suis très bon Français, je l'espère, Français par *habitude*, par *raisonnement*, par *nécessité*, mais payé « san breton par goût et par instinct... » D'où il faut conclure qu'aux yeux du préfacier le paysan breton *n'est pas Français*. — Un peu plus loin, l'on verra que Jules Simon, Français par *habitude*, par *nécessité*, par *raisonnement*, appelle la langue française une *langue étrangère* et dit : « Je n'entends rien aux vers français; aux vers « bretons, c'est autre chose ». (Voilà pour les phénomènes qui préféreraient au texte breton des *Barzaz-Breiz* une... traduction en vers français, et qui, cependant, ignorent toutes les traductions existantes (2). —

(1) Un fort vol. in-18, V. Havard, édit., Paris, 1885.

(2) Les *Barzaz-Breiz* ont été traduits en vers français par MM. Gustave Boisson, Emile Ernault, Edouard Beauvais, Louis Tierchin, Louis Le Lasseur de Ransay, et bien d'autres.

Et les *Franks* (nous savons tous ce que c'est que les *Franks*), il les arrange bien, les *Franks*, notre Jules Simon ! Qui dira ce que ce mot, cette simple abréviation du mot « Français », contient sous sa plume de mépris concentré ? « Les *Franks*, dit-il, « s'imaginent qu'ils connaissent la Bretagne quand ils ont visité Paramé et Saint-Malo. « Il faut vivre avec nous et comme nous pour nous connaître ; il faut se réjouir et souffrir comme nous ; je dirais même qu'il faut PARLER comme nous et croire comme nous... (Avis à M. Poincaré, « premier touriste de France » ! Avis aussi à tous les Bretons d'opéra-comique pour qui le breton est de l'hébreu). Et, pour accentuer le sens de sa déclaration, Jules Simon termine par une phrase en pur vannetais, en breton, en « cette langue qui n'a pas besoin d'être riche et qui ne se donne pas la peine d'être douce » :

« *E ma Breih-Izel ur Vro vad, er huellan marse e veze er bed* ».

Les « Coucoucs » *el ma lar en Eutru Mab en Diaul*, voudront bien me dispenser de traduire. Mais, je ne veux pas davantage déflorer l'œuvre spirituelle et charmante de Jules Simon et je laisse la parole à notre illustre précurseur.

C. M. E.

\*\*\*

« Je n'ai jamais souhaité d'être ministre. Tous mes vœux auraient été d'être le Maire d'un village breton, au bord de la côte, avec une propriété grande comme la main, et d'y barbouiller du papier à mon aise, tout en faisant, par mon administration dévouée et intelligente, le bonheur de mes concitoyens... Mon goût m'aurait entraîné au vieux costume, au vieux langage, aux vieilles légendes. Je suis très bon Français, je l'espère, Français par habitude, par raisonnement, par nécessité, mais paysan breton par goût et par instinct... A présent que je suis vieux et complètement revenu de mes erreurs parisiennes et philosophiques toutes mes vieilles passions me reviennent et je ne sors jamais de l'Opéra sans penser que je serais bien heureux d'entendre un air de binou... »

« Pour ce qui est de votre livre, je vous dirai, Monsieur, que je n'entends rien aux vers français ; aux vers bretons c'est autre chose. *Lez-Breiz*, par exemple, me plaît dans votre œuvre, uniquement parce que je le retrouve malgré tout, à travers cette langue étrangère... Quand il va se battre contre les trente archers de Lorgnez, avec un seul écuyer, je vous sais gré de ne pas avoir remplacé son âne par un cheval. Un Frank n'y aurait pas manqué. Mais, vous qui êtes un vrai Breton, vous dites la chose comme elle est... Je suis curieux de savoir si les *Franks*, qui sont des languoureux, vous comprendront. A votre place, j'aurais mis le texte breton en

« regard. Vous me direz qu'on ne l'aurait pas compris. C'est vrai, mais on l'aurait vu ; on se serait rendu compte de cette langue qui n'a pas besoin d'être riche et ne se donne pas la peine d'être douce.

« Moi, je m'en serais tenu à *Lez-Breiz*, parce que je suis un vieux, un pur. Vous qui êtes jeune, il vous a fallu des délicatesses. Vous nous avez montré Gueno-laik la blonde et Loiza, l'amante d'Ab-eillard, dont vous faites une sorcière, qui consacre l'hostie comme un prêtre et va « sur ses bas » déterrer un enfant dans le cimetière... « Sur ses bas » ! Un Frank aurait dit : « Sur ses pieds » ... Nous ne sommes pas, nous autres, gens de l'Armor, les poètes des ménagements... Nous traitons le ciel comme la terre : Sainte Anne de l'Armor se laisse fléchir par la promesse d'un cordon de cire blanche qui fera trois fois le tour de son église. Ceux qui voudraient voir ces cordons tout flambrants n'ont qu'à faire le voyage d'Auray ; ils constateront par leurs yeux que la vieille Bretagne n'est pas morte en dépit des écoles primaires. »

« Je vous remercie de ce volume. Je n'y ai rien trouvé sur le Kreisker qui est la Bretagne rayonnante, ni sur les joyeux pardons où le cidre coule à flots et où nos compatriotes échangent des coups de *penn-bah* qui assommeraient un Frank ou un bœuf. Mais je viens de revoir, grâce à vous, le vieux roi Gradlon sur son trône, la Vierge de Daoulas, et Fanchonik, et la fiancée de Satan. On nous a tant importunés avec une Bretagne de convention qu'il était temps de renoncer aux légendes et de revenir à la réalité, comme vous le faites. Les *Franks* s'imaginent qu'ils connaissent la Bretagne quand ils ont visité Paramé et Saint-Malo. Il faut vivre avec nous, et comme nous, pour nous connaître ; il faut se réjouir et souffrir comme nous ; je dirais même qu'il faut parler comme nous et croire comme nous... »

« *E ma Breih-Izel ur Vro vad, er huellan marse e veze er bed* ».

JULES SIMON.

### Quelques opinions

SUR

## Les Origines du Nationalisme Breton

(Étude documentaire par Camille Le Mercier d'Erm. Envoi franco de la brochure n° 18 de 36 pages contre 0 fr. 50 en bon de poste ou en timbres adressés aux Bureaux de *Breiz Dishual*.)

... Trugare ha mil bennoz-Doue en hano Breiz evit ho levrig : *Les Origines du Nationalisme breton*. E lennet, pe gentoc'h e adlennet em eus gant ar vrasa plijadur l...

F. VALLÉE, Druide « Abherve ».

... J'ai lu avec beaucoup d'intérêt *Les Origines du Nationalisme breton*. J'espère que cette étude contribuera, de même que l'autre brochure, *Le Nationalisme breton et l'Action française*, à rallier au Nationalisme les Bretons égarés dans les voies détournées du Régionalisme agonisant...

GEORGES LE RUMEUR  
(Barde « Matthaliz »).

... J'ai lu avec intérêt votre brochure... Ça se tient... C'est bien écrit et fort intéressant au point de vue subjectif...

GUILLAUME CARANTEC.

## Bibliographie

*L'Impôt sur le Revenu*, par M. L. Ropers, docteur en droit.

*La Pensée bretonne* vient d'éditer, en une brochure de 48 pages, une étude de M. L. Ropers, docteur en droit, consacrée à l'impôt sur le revenu et au « projet Caillaux » qui a été voté par la Chambre le 9 mars 1909 et qui, depuis, est en discussion devant le Sénat.

Pour se la procurer directement, on peut s'adresser à M. Yves Le Febvre, secrétaire général de la *Pensée bretonne*, à Plouescat (Finistère). Prix : 0 fr. 25. Franco : 0 fr. 30.

— Abonnez-vous à « BREIZ DISHUAL », 2 francs par an.

— Conservez la collection de « BREIZ DISHUAL » qui sera un jour très recherchée.

Faites lire et propagez « BREIZ DISHUAL ».

## Ceux de la Côte et de la Lande

par SIMON DAVAUGOUR

Tel est le titre du troisième Recueil de Nouvelles que M. Simon Davaugour vient de faire paraître.

Le lecteur y retrouvera l'élegance du style, le choix des termes, la vérité des caractères, l'intensité de l'émotion, qui rendent les récits de M. Simon Davaugour si « prenants ».

On y respire tour à tour le vent frais de la côte l'acre odeur des bleds noirs et des genêts fleuris ; dans cette atmosphère de violence ou de paix se déroulent les récits tour à tour étonnants ou gais, toujours intéressants. — Leur variété en rend la lecture facile, tandis que leur choix délicat en permet la lecture à tous.

Venant après les « *Fronts têtus* » et « *Sous le ciel gris* », ce livre, édité avec élégance et soin par M. Fr. Simon, éditeur-imprimeur à Rennes, est assuré de recevoir un accueil empressé près du public qui aime les jolies choses.

Comment en serait-il autrement ? Il a pour parrain M. Anatole Le Braz, qui a écrit pour lui une délicate préface, et M. J. Loth, professeur au Collège de France, l'a présenté dans une séance de l'Association Artistique et Littéraire de Bretagne sous les auspices de laquelle il a paru. Flatteurs pour l'auteur, ces hauts patronages sont les meilleurs garants pour le lecteur, qui trouvera dans ce charmant petit livre pensées, style et émotion.

Un volume gr. in-8°, 260 p., belle impression, couvert. de luxe à 3 fr. 50.  
A l'imprimerie Fr. Simon, à Rennes, et chez les libraires.

Le Gérant : RONAN DE KERMÈNE

Imprimerie FR. SIMON, Rennes.